Les USA ont l'avion le plus rapide au mon

WASHINGTON. (PC) — La révélation par le président Johnson que les Etats-Unis ont mis au point un avion à réaction expérimental pouvant voler à plus de 2,000 milles à l'heure, le "A-11", porte à croire que le NORAD obtiendra peut-être en définitive l'avion d'interception à long rayon d'action qu'il réclame depuis longtemps.

Toute décision en ce sens dépendra probablement, au moins dans une certaine mesure, des plans militaires de l'Union soviétique. Le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, a déclaré devant le Congrès qu'à son avis la menace du bombardier était en train de disparaître et c'est pourquoi il avait pratiquement bloqué la demande de NORAD pour obtenir un nouvel avion d'interception.

Toutefois, le général Curtis LeMay, chef de l'armée de l'air des Etats-Unis, a continué d vendiquer un tel pour le NORAD. Et crétaire à la Défe promis une décisio nant compte de l' tion des Soviétique développer ou non force de bombardie personiques.

Le plus rapide

Dans l'intervalle procédant dans le grand secret, le gouv ment américain a mis au point le "A-11", dont les performances dépassent tout ce qui avait été atteint jusqu'ici par un avion. Et le président Johnson a révélé samedi, à sa conférence de presse, qu'un certain nombre de ces avions, construits par Lockheed Aircraft Corporation of California, sont actuellement soumis à des essais intensifs "afin de déterminer leurs possibilités en tant qu'avions d'interception à long rayon d'action".

Mais il a surtout insisté sur l'importance d'un tel pour l'aviation ciale. Certaines s révélées par le me en cours seisées pour les proavions commer-

des avantages du ppareil, c'est qu'il nté la "barrière aleur". Les chas-tuels, y compris om II pouvant fi-00 milles à l'heu-'aits d'aluminium. Et ce métal a tendance à faiblir quand l'avion s'approche de MACH 3, trois fois la vitesse du son.

Le titane

Dans le cas du nouvel appareil, on a réussi à utiliser le titane, un métal que produit le Canada. L'usage de ce métal pourra permettre de construire un aérobus commercial pouvant traverser l'Atlantique en deux heures.

Il semble par ailleurs que le "A-11" ait été conçu avant tout pour deve-

Voir AVION en page 2

Y. PATENAUDE
COMPTABILITE
ED. MONTREAL

ISEM. - OSAM.

Entente de principe entre Ottawa et Québec sur le problème des Esquimaux

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 7¢ — Montréal, lundi 2 mars 1964 / saint Simplice, pape et confesseur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE ● 80e ANNEE, No 118 ● 4 CAHIERS ● 41 PAGES

par Jacques MONNIER

QUEBEC — Le problème du transfert des affaires esquimaudes d'Ottawa à Québec semble virtuellement réglé à la suite des négociations qui ont eu lieu samedi dans la Vieille Capitale entre cinq ministres fédéraux et provinciaux, accompagnés de leurs collaborateurs.

Un communiqué, publié après 5 heures cinquante de discussions "franches", calmes et marquées, des deux côtés, du souci de compréhension mutuelle, souligne le "net progrès" qui a été fait, et annonce que les arrangements conclus doivent, pour approbation, être transmis aux deux gouvernements intéressés. Le résultat des pourparlers sera révélé aux parlements d'Ottawa et de Québec avant d'être publié. Il faudra donc attendre au moins deux ou trois jours avant d'en savoir plus long.

Le texte du communiqué indique nettement que non seulement le principe du transfert des affaires esquimaudes est maintenant reconnu pleinement tant par les autorités fédérales que par les autorités provinciales, mais aussi que ces autorités veulent passer aux actes.

Points de l'entente

En effet, les 15 délégués d'Ottawa et les 8 porte-paroles du Québec se sont entendus pour recommander à leurs gouvernements respectifs :

● 1—un mode précis de consultation des Esquimaux avant la signature de l'acte de transfert ;

● 2—les conditions et les principes fondamentaux à respecter pour protéger les droits et les intérêts des quelque 2700 ou 2800 Esquimaux du Nouveau-Québec ;

● 3—la formation d'un comité dont la mission sera de préparer un projet d'accord.

Les deux gouvernements intéressés donneront des précisions sur les trois points vers le milieu de la semaine, croit-on.

Le communiqué mentionne que certaines questions sont encore pendantes, dont celle des ententes financières à intervenir entre Ottawa et Québec, ententes qui devront être partie intégrante de l'acte de transfert. On évalue à $4,500,000 les crédits que les différents ministères fédéraux consacrent annuellement aux Esquimaux de notre province.

Pour procéder au transfert, faudra-t-il une loi ou un arrêté ministériel ? M. Arthur Laing, ministre des Affaires du Nord et des Ressources Nationales, le dira aux Communes.

Les délégués d'Ottawa

La délégation d'Ottawa, arrivée dans la banlieue de la Vieille Capitale à bord d'un avion "Viscount" de l'administration fédérale, comprenait

Voir ESQUIMAUX en page 2

Deux tragédies de l'air: 168 morts

TAHOE VALLEY, Calif., (PA, UPI, AFP, Reuter)—Des équipes de sauveteurs de l'Aviation américaine ont retrouvé ce matin les débris déchiquetés du quadrimoteur de type "Constellation", disparu hier avec 85 occupants. Ils ont confirmé qu'il n'y avait aucun survivant. L'appareil des Paradise Airlines s'est écrasé à 8,800 pieds d'altitude, contre la paroi d'une montagne située près du lac Tahoe, à la frontière du Nevada et de la Californie.

Cette tragédie porte donc à 168 le nombre des victimes des deux tragédies aériennes survenues en moins de 24 heures durant la fin de semaine. Un "Brittania" de la British Eagle Airways s'est en effet désintégré samedi avec ses 83 occupants sur une montagne des Alpes à proximité d'Innsbruck, au cours d'une violente tempête de neige.

L'appareil de la compagnie "Paradise Airlines" disparu hier se rendait de San José, Californie, au lac Tahoe, situé à la frontière de la Californie et du Nevada.

D'après le shérif de Placerville, M. Ernest Carlson, le "Constellation" avait quitté San José à 10 h. 27 (locale). 58 minutes plus tard, il signalait par radio qu'il se trouvait au-dessus de Meeks Bay, près du lac Tahoe, et qu'il approchait de l'aéroport de Lake Valley.

Quatre minutes plus tard, à 11 h. 29 du matin, l'appareil commença à émettre un autre message, qui fut interrompu soudainement. Le temps était couvert au-dessus de l'aéroport, où il neigeait. La région de l'aéroport de Lake Valley est accidentée et montagneuse. Elle est parsemée de centaines de motels et de maisons de villégiature.

Week-end tragique

Le quadrimoteur disparu transportait des voyageurs qui allaient passer le week-end dans la région du lac Tahoe. Cette région a déjà connu une célébrité passagère, au mois de décembre, puisque c'est là que le jeune Frank Sinatra a été "kidnappé" dans un hôtel.

Un porte-parole de l'aviation civile américaine a déclaré que le pilote du "Constellation" avait transmis par radio qu'il avait aperçu un trou dans les nuages et s'apprêtait à y descendre. Il avait décidé d'effectuer un atterrissage à vue, sans l'aide des instruments de bord. A ce moment-là, il n'avait plus que 45 minutes de carburant.

Les corps calcinés de 83 personnes ont été retrouvés hier sur le flanc d'une montagne des Alpes tyroliennes près d'Innsbruck, station d'hiver autrichienne.

Ils ont été découverts environ 20 heures après l'écrasement d'un appareil des "British Eagle Eirways", sur le mont

Voir TRAGEDIES en page 2



DESINTEGRE CONTRE LA MONTAGNE — Voici l'une des premières photos prises par les sauveteurs qui sont parvenus hier, malgré la tempête, jusqu'aux débris du quadrimoteur "Brittania" des British Eagle Airways. Aucun des 83 occupants de l'avion n'a survécu à l'accident qui est survenu sur le mont Glunget zer, à proximité d'Innsbruck où l'appareil devait atterrir.

AUJOURD'HUI

SYNDICALISME
Les ingénieurs du gouvernement provincial fondent leur syndicat (page 33).

EVALUATION
La valeur des immeubles de Montréal augmente de 7 pour 100 (page 3).

FORETS
Le ministre des Terres et Forêts, M. Cliche, donne l'avertissement qu'il sera désormais interdit de couper du bois dans la région de Pontiac et de Gatineau pour l'exporter en Ontario (page 13).

EXPO 67
Un "Cellulem" — qui ne serait pas un monument distinctif mais plutôt un complexe de pavillons et de salles — illustrerait la cellule, l'élément premier de la vie (page 15).

SPORTS (I)
Maurice Richard provoque un incident au Forum : il "bouscule" une spectatrice qui le narguait lors d'une joute de hockey à laquelle participait son fils (page 35).

CHYPRE
Manoeuvres simultanées des flottes grecque et turque dans la mer Egée (page 23).

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 32
Bandes dessinées / 34
Courrier de Pauline / 10
Décès, Naissances, etc. / 40
Editorial / 4
Finance / 18, 19
Horoscope / 22
Les timbres / 15
Les Tribunaux / 34
Loisirs et récréation / 21
Mots croisés / 27
Nouvelles internationales / 23
Radio et Télévision / 20
Sciences / 32
Spectacles et Concerts / 16
Sports / 35 à 41
Vie féminine / 8 à 10
Vie mondaine / 9
Vie syndicale / 17
Votre médecin / 11

A compter de mardi, M. Tibor Mende, journaliste et écrivain de réputation internationale, présentera en exclusivité aux lecteurs de LA PRESSE une analyse de la situation au Brésil, pays en pleine fermentation.

La pire tempête de l'hiver à Terre-Neuve

SAINT-JEAN, Terre-Neuve. (PC) — La circulation s'effectuait au ralenti, ce matin, à Terre-Neuve, où la pire tempête de l'hiver a laissé plus de 15 pouces de neige.

Au moins deux pertes de vie sont attribuables directement à la tempête précédée de cinq autres chutes de neige qui ont laissé une épaisseur de 108 pouces au cours des neuf dernières semaines.

Les principales routes étaient presque toutes ouvertes tard hier soir mais la circulation ne s'y faisait que sur une seule voie.

Plusieurs automobilistes, à St-Jean même, ont placé de petits drapeaux rouges sur des bancs de neige pour indiquer que leur véhicule y était enfoui. Les vents de 75 milles à l'heure qui balayaient la région ont accumulé des bancs de neige atteignant parfois trente pieds.

Trois disparus

D'autre part, des recherches ont été entreprises à Salmonier Line, à environ 50 milles de St-Jean, afin de retrouver trois hommes qui sont portés disparus depuis samedi. La Gendarmerie royale dit qu'on a retrouvé leur camionnette, mais qu'on est toujours sans nouvelles de ses trois occupants.

Pendant ce temps, nombre d'automobilistes ont dû passer la nuit dans leur véhicule en attendant qu'on aille les délivrer tandis que des centaines de personnes ont dû séjourner à leurs lieux de travail.

On rapporte, par ailleurs, que le service des incendies de St-Jean a eu recours à ses véhicules pour conduire cinq femmes enceintes à l'hôpital.

On a enregistré, dans toutes les régions, plusieurs pannes d'électricité, dont deux plus importantes qui ont privé complètement du service deux quartiers de St-Jean durant presque toute la journée d'hier. Tous les avions sont demeurés au sol, mais les trains n'ont pas enregistré de retards considérables.

Un homme de 50 ans, M. William Tetford, de Shearstown, est mort dans une auto-patrouille de la RCMP alors qu'on le transportait à l'hôpital à la suite d'un accident de la circulation.

Enfin, M. Gerald Power, âgé de 43 ans, de Tors, a succombé dans les bois où il chassait le lapin.

Les instituteurs de Sherbrooke refusent de rentrer en classe

SHERBROOKE (PC) — Les instituteurs catholiques du diocèse de Sherbrooke ont voté par une majorité écrasante contre le projet de retourner en classe lundi.

Le vote, qui a eu lieu samedi, a été de 438 à 30 contre le projet de reprendre le travail dans les écoles de huit commissions scolaires où quelque 15,000 écoliers sont en congé forcé depuis plus de trois semaines.

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse du Québec, a demandé aux instituteurs, jeudi dernier, de retourner en classe et il annonçait en même temps la nomination du juge Victor Chabot comme président d'un conseil d'arbitrage dans le conflit scolaire des Cantons de l'Est.

Les instituteurs demandent des hausses de salaires et certains avantages marginaux, comme, par exemple, un plan d'assurance-maladie.

Le vote de samedi a été pris au cours d'une réunion générale de la Fédération des instituteurs catholiques du diocèse de Sherbrooke.

Par ailleurs à Richmond et à Windsor, quatre écoles secondaires qui avaient été ouvertes la semaine dernière sont de nouveau fermées aujourd'hui. Aujourd'hui, dans les écoles des huit commissions scolaires concernées par l'arrêt de travail des instituteurs des Cantons de l'Est, il n'y aura de classes que dans deux écoles secondaires de Bromptonville, pour quelque 100 élèves de 8e et de 9e année.

A Asbestos, le maire J.-Maurice Beauchesne a formé un comité de trois membres dans le but de travailler à un rapprochement entre la Commission scolaire et les instituteurs.

L'attitude des commissaires

SHERBROOKE. (DNC) — Dans le différend qui, en Estrie, oppose les professeurs et leurs commissions scolaires, les commissaires viennent de décider de s'en remettre au tribunal d'arbitrage, que préside le juge Victor Chabot.

Comme il avait été entendu au cours des récentes démarches, les deux groupes devaient se rencontrer hier matin, à 11 h., au bureau de l'Association des commissions scolaires dans la ville de Sherbrooke. Pour leur part, les commissaires sont allés au rendez-vous, mais les

Voir INSTITUTEURS en page 2

Stations spatiales bientôt?

STOCKHOLM. (Reuter) — Le cosmonaute soviétique Youri Gagarine a déclaré aujourd'hui, devant des étudiants suédois, que l'Union soviétique a l'intention d'envoyer "plusieurs cosmonautes dans l'espace cette année."

"Nous lancerons très prochainement dans l'espace plusieurs satellites, a-t-il précisé. Ils seront placés sur orbite et pourront servir à la construction de stations spatiales permanentes."

Gagarine a déclaré également qu'une tentative d'"alunissage" d'un homme serait faite avant 1970, mais, dit-il, une telle ten-

Voir STATIONS en page 2

Renforcement de la lutte antireligieuse en URSS

MOSCOU, (AFP) — Un renforcement de la lutte antireligieuse à tous les échelons de la société soviétique est préconisé ce matin par la "Pravda", qui consacre un long article à l'urgence d'une vaste campagne d'athéisme en URSS.

Soulignant que les préjugés religieux "ne peuvent être vaincus d'un seul coup par des mesures administratives", la "Pravda" expose le plan d'éducation athée mis au point par la commission idéologique présidée par M. Leonide Iluitchev qui prévoit :

—La création d'un "Institut d'athéisme scientifique".

—La spécialisation d'une partie des étudiants des facultés d'histoire et de philosophie dans "des études supérieures d'athéisme", et la création de séminaires, de cercles d'études et de cours par correspondance "pour répandre la "bonne parole", dans toutes les organisations du parti et de la jeunesse".

Pour participer à cette campagne, le ministère de la Culture et le comité d'Etat pour le cinéma récompenseront la meilleure oeuvre réalisée sur un thème antireligieux.

La jeune génération enfin devra être éduquée "dans l'esprit d'une conception scientifique du monde".

En conclusion, la "Pravda" déplore qu'une partie des citoyens soviétiques demeurent encore fidèles aux croyances religieuses et affirme qu'il est temps de "détrôner ces survivances du passé".

Le respect de la personne humaine est la base de la vie en commun

— Paul VI

CITE DU VATICAN. (AFP) — "Le fondement et la base de la vie en commun d'un peuple est avant tout le respect et le développement de la personne humaine et des devoirs et des droits qui y sont attachés", a dit le pape en recevant un groupe de parlementaires allemands et italiens, conduits par M. Codacci Pisanelli, président de l'Union interparlementaire et qui participent actuellement à une réunion d'étude.

"La vie en commun, a poursuivi le Saint-Père, doit aider les hommes à développer leur personnalité et à les rendre aptes à s'acquitter des droits et des devoirs qui leur sont réservés. Dans la tâche qui vous est propre doit par conséquent régner l'esprit de justice qui fait que chacun doit recevoir ce qui lui revient.

Toute communauté humaine est basée sur son unité intérieure qui n'exclut pas cependant une différenciation entre ses membres. Mais où l'égalité et la diversité des hommes peuvent-elles trouver leur application véritable dans la vie en commun si ce n'est là où Dieu est reconnu comme le guide suprême ?

C'est pourquoi, a conclu le Saint-Père, l'attitude des parlementaires doit s'inspirer de sentiments de justice, de charité et d'amour réciproque. En servant ce principe ils ne serviront pas seulement leur peuple

Voir PAUL VI en page 2

L'oeuvre de M. Favreau?

Une analyse de Pierre O'Neil

QUEBEC. — L'heureuse tournure des négociations entre Québec et Ottawa sur les esquimaux est en partie attribuable à l'Hon. Guy Favreau, ministre de la Justice.

Bien qu'on ne doive pas lui attribuer de façon exclusive le succès des discussions de fin de semaine, il ne fait pas de doute que M. Favreau s'est tiré avec beaucoup d'honneur d'une mission difficile et qu'il accroit ainsi son prestige dans le cabinet, aussi bien qu'auprès des Canadiens français en général.

On ne sait trop ce qui a pu se passer entre la séance de négociations qui eut lieu il y a quelques jours à peine à Ottawa, et celle qui vient de marquer à Québec ce qu'on considère comme la fin des discussions.

Il est clair cependant que le ministre des Affaires du Nord dans le cabinet Pearson a changé de ton, si ce n'est d'avis, au sujet du transfert des Esquimaux. Qui a pu opérer cette métamorphose ? Il y a de fortes chances que ce soit M. Favreau lui-même. Il était d'ailleurs évident la dernière fois, que le ministre de la Justice était beaucoup plus conciliant que M. Arthur Laing et que René Lévesque lui-même.

Du côté des négociateurs de Québec, on désespérait la dernière fois, de l'issue des négociations, justement à cause de ce que l'on considérait comme un entêtement de la part de M. Laing.

Aussi est-ce un revirement complet que les observateurs ont remarqué de son côté.

Ce revirement a sans doute affecté ceux qui négocient au nom de la province, car il paraît que M. René Lévesque avait lui aussi changé de ton "il a été plus doux mais sans faire de concessions sur le fonds nous a-t-on confié".

Voir M. FAVREAU en page 2

DERNIÈRE HEURE

La G.-B. et le gel des armes

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique consultera les autres membres de l'Alliance atlantique au sujet du nouveau plan polonais sur le "gel" des armes nucléaires en Europe centrale. Ce plan sera probablement soumis à la Conférence de Genève, et vise à empêcher l'Allemagne fédérale à participer à une force multilatérale.

LA MÉTÉO

NUAGES, PLUS FRAIS DEMAIN
MIN. : 32 — MAX. : 35

Des étudiants norvégiens vont tenter de traverser l'océan arctique en skis

OSLO, Norvège (UPI) — Douze étudiants norvégiens ont nolisé aujourd'hui un avion pour s'envoler vers la base américaine de Thulé au Groënland d'où ils comptent entreprendre pour la première fois la traversée de l'océan Arctique en skis, en passant par le pôle nord.

De Thulé au pôle, l'expédition suivra les pistes de l'explorateur américain, Robert S. Peary, qui partit de Columbia, il y a exactement de cela 55 ans, et qui parcourut une distance de 1,000 milles en direction du pôle.

A partir du pôle, le chef de l'expédition, Bjoern Staib et trois de ses collègues vont piquer vers l'Europe sur la glace vive. Ils entendent passer à Spitzbergen, territoire qui appartient à la Norvège, ou à l'île soviétique de Severnaya Zemla, qui se trouve au large de la Sibérie nord. Quel que soit le poste où ils feront escale, les skieurs comptent atteindre la terre ferme au bout d'une marche de 90 jours, temps qu'il faudra pour traverser de part en part l'océan Arctique.

Durant ce temps, les autres membres de l'expédition vont se charger de faire à pied la ronde des camps d'approvisionnements.

Deux membres de l'expédition vont demeurer à l'île Ellesmere, dans l'Arctique canadien, qui constituera le camp de base. Les provisions vont être transportées de Thulé au pôle par des traineaux et des chiens du Groënland. Traineaux et chiens seront dispersés aux divers camps le long de la piste qui mène au pôle.

Quand Staib et ses trois compagnons tenteront de passer en Europe par le pôle, ils devront traîner leurs provisions sur des traineaux susceptibles de se transformer, au besoin, en kahaks, au cas où ils rencontreraient des fissures dans la glace.

Les aventuriers ne savent pas encore s'ils passeront par Spitzbergen ou Severnaya Zemla. Toutefois, les autorités soviétiques leur ont fait savoir qu'ils seraient secourus s'ils décidaient de passer par Severnaya Zemla.



EXPULSION — La Suisse vient d'expulser M. Jacques Soustelle, ancien conseiller du général de Gaulle. Découvert samedi à Lausanne, il a été reconduit "à la frontière de son choix". (Lire notre nouvelle en page 23.)

Le cardinal Léger proclame son adhésion "au club des mal cités par la presse"

par Luc BEAUREGARD

Le cardinal Paul-Emile Léger a proclamé publiquement samedi son adhésion "au club des mal cités par la presse".

Allant droit au but, dès le commencement de sa causerie, au banquet annuel des gouverneurs du Jeune commerce de Montréal, le cardinal a énuméré une série d'articles de journaux le concernant, éditoriaux à son avis mal fondés ou comptes rendus inexacts. L'archevêque de Montréal a même parlé, à un moment donné, d'une sorte de tactique pour le forcer à parler, qui consisterait à lui faire affirmer des propos qu'il n'a jamais tenus en sorte qu'il devienne obligé d'aborder les sujets soulevés.

Dès le début, il devait se payer la tête des journalistes, en souhaitant qu'ils ne s'attardent pas trop au dernier numéro au programme de la soirée . . . un bal . . .

Durant son discours qui a duré plus d'une heure, le cardinal a insisté sur l'un de ses thèmes favoris, la nécessité pour l'homme de déboucher sur des valeurs spirituelles dans un monde de plus en plus technocrate. Ce qui l'amena à déclarer, en revenant à ses premiers propos : "Je veux bien être écrasé par les rotatives, j'ac-

Voir LE CARDINAL en page 2

Un nationalisme économique nuisible au Québec — Kierans

ROUYN. — "Est-ce que le Québec va encourager un accroissement de la production d'aluminium, de pâte et de papier dans la province, si l'existence ou le développement de ces industries sont menacés par suite d'un certain nationalisme économique du fédéral ?" C'est la question qu'a posée hier le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, alors qu'il adressait la parole à la Société des conférences de Rouyn.

Attaquant ceux qui sont allergiques aux capitaux étrangers, le ministre a insisté sur la nécessité d'une politique économique coordonnée, reléguant à un plan très lointain le problème de la propriété des investissements.

M. Kierans a expliqué que la constitution accordait la suprématie au fédéral dans les domaines d'une très grande importance au point de vue économique, tels la politique monétaire et le commerce international.

Faisant remarquer qu'une telle situation était normale, M. Kierans a déclaré que pour que les provinces puissent faire de la planification, les programmes devaient être conçus et exécutés dans le cadre d'une politique nationale, logique et consistante.

"C'est pour cette raison, a poursuivi M. Kierans, que le premier ministre Lesage a tellement insisté sur le besoin de consultation entre Ottawa et les provinces sur tout ce qui concernait la politique économique... Est-ce que le Québec va encourager un accroissement de la production d'aluminium, de pâte et de papier dans la province, si l'existence et le développement de ces industries sont menacés par suite d'un certain nationalisme économique au fédéral ? Ne devrions-nous pas encourager des mouvements favorables à l'épanouissement du libre-échangisme ? Devrions-nous rester assis à ne rien faire et permettre que des gestes discriminatoires posés à la hâte contre les investissements étrangers éloignent de nous les capitaux du monde, précisément au moment où le Québec a besoin de larges sommes d'argent pour son développement ?"

S'attaquant plus précisément au problème de la propriété étrangère, M. Kierans a poursuivi en disant : "Quoique les Canadiens puissent préférer que ce développement essentiel soit financé par des Canadiens et que ceux-ci en soient les propriétaires, les problèmes du chômage ne seront pas résolus s'il nous faut attendre un millénaire avant que cela ne se produise".

Un investissement, tel un moulin à papier qui rapporte un million de dollars à des investisseurs étrangers, en dividendes, profite énormément au pays, selon le ministre. Le même établissement ajoute $35 millions au produit national brut, fournit $10 millions en salaires et dépenses, $15 millions en achats de matières premières, ainsi que pour ses services d'électricité et de transport. Enfin, il peut rapporter en taxes diverses, $3 millions.

Selon M. Kierans, on perd son temps à s'attaquer à la propriété étrangère, alors que cette propriété qu'elle soit locale ou étrangère n'a plus d'importance.

"La possession des actions et des obligations des grandes compagnies, a expliqué M. Kierans, est si diffuse aujourd'hui, que le contrôle et la direction des corporations n'est pas entre les mains des actionnaires, mais plutôt entre celles des officiers supérieurs de ces sociétés."

Selon le ministre, il est difficile de concevoir qu'on puisse s'inquiéter des profits minimes qui reviennent aux premiers investisseurs, qu'ils soient Canadiens ou Américains.

"Naturellement, a-t-il ajouté, je préférerais une plus grande participation canadienne aux capitaux et à la propriété des actions, mais la solution repose sur notre propre attitude et ne consiste pas à punir nos amis ou nos voisins.

Car, d'après M. Kierans, notre attitude courante, qui consiste à user de discrimination contre ceux qui investissent dans notre développement et l'encouragent, est indigne de nos traditions et du tempérament canadien.

TRAGEDIES

SUITE DE LA PAGE 1

Glungezer, par un temps brumeux.

Il n'y a aucun survivant parmi les 83 personnes — 75 touristes, dont six enfants, huit membres d'équipage — qui avaient pris place à bord du "Britannia", a confirmé hier à Londres un porte-parole de la "British Eagle Airways", compagnie à laquelle appartenait l'appareil.

Les corps des victimes — toutes britanniques, à l'exception d'un Sud-Africain et d'une jeune Autrichienne — commencent à être redescendus dans la vallée. Huit cadavres ont été retrouvés jusqu'ici par les sauveteurs. Un des corps est celui du pilote, le commandant Williams, qui gisait à une centaine de pieds du sommet.

Le pilote d'un hélicoptère de sauvetage, qui a survolé les lieux, estime qu'il sera extrêmement difficile de retrouver les autres corps qui sont éparpillés, avec les débris de l'avion, sur 1,500 pieds, le long d'une pente très forte et dangereuse.

A 60 pds du sommet

Le "Britannia" accidenté n'a pas explosé, mais a été littéralement pulvérisé au contact de la paroi rocheuse du pic du Glungezer," a déclaré l'inspecteur Franz Bodem, pilote du "Piper" des services de l'aviation civile autrichienne, qui a repéré le premier les débris de l'appareil britannique.

"Il s'en est fallu d'une soixantaine de pieds d'altitude pour que le quadrimoteur de la "Eagle Airways" passe sans encombre la crête du pic", à quelque 8,800 pieds " a ajouté encore le pilote autrichien. "La tragique catastrophe peut donc être due à un défaut de l'altimètre".

"En survolant le lieu de l'accident à très basse altitude", a ajouté encore le pilote, "je n'ai vu aucune trace de pas dans la neige et j'en ai déduit qu'il n'y aurait guère d'espoir de trouver des survivants. Au cours de mon second vol de reconnaissance, dans l'après-midi, j'ai pu voir que des corps semblent être accrochés dans la paroi au-dessous du point de l'impact". L'appareil de la "British Eagle Airways" a dû percuter la paroi comme un obus. Certains débris sont restés littéralement collés contre la muraille rocheuse.

Cette catastrophe aérienne est la plus importante qui ait jamais eu lieu en Autriche. Le mont Glungezer, sur lequel l'avion s'est écrasé, est seulement à cinq milles à l'est de Patscherkofel, où s'est déroulée pendant les jeux olympiques d'hiver le mois dernier, la descente masculine.

Deux familles britanniques ont trouvé la mort dans cette tragédie de l'air. Il s'agit de M. et Mme Willam Paterson et de leurs trois enfants, âgés de 21, 15 et 11 ans, et de M. et Mme Ronald Silverstein et de leurs deux enfants, âgés de quatre et trois ans.

La reine Elizabeth II a envoyé un message au ministère britannique de l'aviation civile dans lequel elle exprime sa profonde tristesse de la catastrophe aérienne d'Innsbruck. La reine demande en outre au ministre de transmettre toute sa sympathie aux familles des victimes.

La tragédie aérienne de Californie est la quatrième à survenir dans le monde depuis mercredi dernier. Ce jour-là, un DC-8 d'Eastern Airlines s'était écrasé quelques minutes après le décollage dans les eaux du lac Pontchartrain, avec 58 personnes à bord. On n'a encore retiré du lac ni les cadavres ni les débris de l'énorme quadriréacté. Jeudi, c'était un bimoteur japonais qui s'écrasait à l'atterrissage à l'aéroport de Tokyo, tuant 20 de ses occupants. Si, tel qu'on le craint, il n'y a aucun survivant à la tragédie du "Constellation", 246 personnes sont mortes depuis cinq jours dans l'écrasement d'avions commerciaux.

STATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

tative s'effectuera "probablement depuis des stations spatiales sur orbite, plutôt que directement". Des singes et des chiens, a-t-il ajouté, débarqueront sur la Lune avant des humains.

ESQUIMAUX

SUITE DE LA PAGE 1

parmi ses membres : M. Laing; M. René Tremblay, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ; M. Guy Favreau, ministre de la Justice ; MM. les sous-ministres Ernest Côté, Claude Isbister et John Gordon ; et M. le député John Turner, assistant parlementaire de M. Laing.

Ils ont été reçus au parlement de Québec par : M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles du Québec ; Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre d'Etat; M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales ; M. P.-E. Auger, sous-ministre des Richesses naturelles; M. Eric Gourdeau, chef de la Direction générale du Nouveau-Québec ; M. Pierre Côté, conseiller juridique et secrétaire particulier de M. René Lévesque ; MM. Benoit Robitaille et Edouard Bernier, de la Direction générale du Nouveau-Québec.

Les deux groupes se sont réunis dans la Salle des comités de l'Assemblée législative. Les négociations ont duré de 11 heures à midi et quarante minutes le matin ; elles ont été suspendues pour le déjeuner ; et elles ont repris à 3 heures dix de l'après-midi pour se terminer à 7 heures vingt du soir.

Aucun commentaire

A la fin de la matinée, on avait tiré, des délégués, des réflexions laconiques comme : "Discussion franche !" — "Atmosphère favorable !"

La conférence de presse promise pour l'après-midi a été reportée de 4 heures à 5 heures, puis à 6 heures et enfin à 7 heures vingt.

Alors, MM. Laing et Lévesque ont rendu public le communiqué commun. Ils ont refusé de commenter le document.

M. Lévesque a déclaré que le Nord du Québec étant une partie du Québec, ses habitants, dont les Esquimaux, doivent être considérés comme des citoyens de la province, et dépendre de l'administration provinciale. La situation actuelle est donc anormale et anticonstitutionnelle. Le problème du transfert des affaires esquimaudes n'est pas simplement une question sentimentale, cela d'autant plus que le ministère provincial des Richesses naturelles compte sur les Esquimaux pour la mise en valeur du Grand Nord, de ses gisements miniers comme les gîtes d'amiante, par exemple.

AVION

SUITE DE LA PAGE 1

nir le successeur de l'avion de reconnaissance "U-2". Les deux appareils sont construits par la même compagnie. Et comme le U-2, le A-11 peut voler à des altitudes dépassant 70.000 pieds, mais sa grande vitesse en ferait une cible beaucoup plus élusive.

Le A-11 pourrait voler de la frontière canado-américaine jusqu'à l'Arctique en 30 minutes, et pourrait abattre les bombardiers supersoniques ennemis avant qu'ils aient pu s'approcher des cibles industrielles et militaires situées plus au sud. Dans ce cas, les fusées antimissiles "Bombarc-B" deviendraient beaucoup moins importantes, leur portée n'étant que de 400 milles, alors que le "A-11" a un rayon d'action de "milliers de milles", selon M. Johnson.

LE CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

cepte tout, mais intérieurement j'essaie de retrouver ma pensée, ma liberté.

"Lorsqu'on ne rapporte pas ce que je dis, on risque fort que je répète cinquante fois la même chose . . . Mais à la cinquantième fois, l'éditorial dira enfin la vérité . . .

"Et si j'avais un texte, ça ne changerait rien . . . Les conférences ne changent pas le monde . . ."

Dans sa "revue de presse", le cardinal a d'abord insisté, sans le nommer, sur un éditorial du "Montreal Star" (samedi, 22 février 1964), demandant que les autorités civiles et religieuses dénoncent le terrorisme : "Le 22 février 1964, dit-il, dans un grand quotidien, on pouvait lire un éditorial où l'on se plaignait du silence de l'autorité religieuse dans la conjoncture actuelle et du manque de sympathie et d'initiative de la même autorité..."

(Le cardinal rappela alors que le 22 avril 1962, un autre grand quotidien rapportait que le cardinal Léger avait pris position dans un fait bien connu et qu'il avait dénoncé ce qui devait l'être. LA PRESSE, au lendemain de la mort de William O'Neil, rapportait en effet ce jour-là, à la une, un discours du cardinal à l'Oratoire St-Joseph où il avait soutenu que la solution de nos problèmes se trouverait autour d'une table ronde.)

"Et voilà où nous en sommes, a dit le cardinal. Nous avons parlé en temps voulu, mais on n'a pas voulu nous écouter. Mais alors que les faits deviennent politisés, on voudrait bien que l'Eglise parle. Et on lui donne le sens que l'on veut bien."

(C'était sans doute peine perdue pour le cardinal puisque le reporter du "Montreal Star", à nos côtés à la table de presse, n'entendait rien — ou très peu de chose, en tout cas — à ce qu'il déclarait et recourait même à nos services ou à ceux du reporter de la "Gazette" pour comprendre ce dont il parlait.)

Quoi qu'il en soit, la critique du cardinal n'a pas été moins sévère à l'égard du compte rendu du discours qu'il prononçait la semaine dernière, au collège Ste-Marie. C'est alors qu'il aurait souhaité, lui avait-on fait dire, des rapports Bouchard à la centaine et qu'il se serait réjoui que certains aient le courage de s'affirmer agnostiques.

C'est alors qu'il a cité, sans le nommer, un éditorial que signait M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de LA PRESSE, la mardi 25 février 1964, p. 4 : "Vous donnez une causerie à Regina ; les gens vous écoutent et semblent comprendre. Mais le compte rendu que vous lisez au retour... donne à croire que le reporter de l'Ouest s'est trompé de salle, le soir où vous parliez, et qu'il vous attribue les paroles d'un autre..."

Avant de s'attaquer aux reporters, le cardinal avait également cité de longs extraits de la Charte d'intégrité professionnelle de l'Union canadienne des journalistes **de langue française,** adoptée lors du dernier congrès de l'UCJLF, à Montréal. (Il est à noter que cette Charte ne s'applique qu'aux membres de l'Union, que tous les journalistes canadiens-français ne sont pas membres de l'Union... et encore moins les reporters de langue anglaise.)

Le cardinal a précisé, de toute façon, que les propos de cette conférence prononcée devant les élèves du collège Sainte-Marie répétaient textuellement ceux de sa lettre pastorale du début du carême où, dit-il, "tout était exposé clairement dans les deux langues".

Il a expliqué que cette lettre visait à la promotion de l'homme et de la personne humaine. En ce sens, toute forme de lutte contre le racisme est à son avis la gloire de notre époque.

Il a précisé qu'au collège Sainte-Marie, la semaine dernière, il avait simplement dit qu'il fallait reconnaître que l'intelligence était sollicitée par le matérialisme et non pas que des jeunes avaient eu le courage d'affirmer leur agnosticisme.

Samedi, au cours de sa conférence proprement dite, le cardinal a déclaré que son rôle de pasteur était de dire à ceux qui voulaient bien l'entendre que le problème n'est pas d'être catholique ou non, mais de déboucher dans la zone des valeurs spirituelles et de se référer à un point supérieur qui ne peut être que l'absolu.

Il a dit, d'autre part, que lorsque tout devenait politisé l'on était plus dans la pensée de Paul VI : "A l'Etat, dit-il, l'Eglise dit qu'elle ne compte pas sur lui pour mener les hommes à Dieu."

A la fin de sa conférence, le cardinal Léger lança un appel à la Jeune chambre pour qu'elle paie la note d'une commande de remèdes capable de guérir 100 lépreux, ce que la Jeune chambre n'a pu refuser.

M. FAVREAU

SUITE DE LA PAGE 1

L'atmosphère même des négociations de la fin de semaine est reflétée par le caractère serein du communiqué remis aux journalistes.

On se souvient qu'à la dernière réunion d'Ottawa, les négociateurs avaient convoqué une conférence de presse au cours de laquelle les journalistes avaient pu, à loisir, constater l'ampleur des divergences entre les représentants des deux gouvernements.

Qu'un revirement se produise aussitôt ne cesse d'étonner ceux qui suivent l'évolution de la querelle depuis son début. A bout d'explication, on a fini par dire samedi que le plantureux repas dans le style esquimau offert par le Québec aux représentants d'Ottawa avait été pour quelque chose dans la tournure heureuse des négociations. On nous a fait remarquer en effet, que de part et d'autre on s'était parlé plutôt fermement avant le repas, mais qu'après le ton était nettement différent.

Si c'était le cas, ce ne serait pas le premier exemple de conflits du genre réglés autour d'une bonne table ! ! !

Quoi qu'il en soit, en ce qui regarde les transfert des Esquimaux, le temps semble maintenant au beau fixe de Québec à Ottawa.

Paraît-il qu'on s'entend même sur la nature des consultations qui devront intervenir auprès des indigènes, avant le transfert d'administration. On formerait une commission sur laquelle seraient représentés Ottawa et Québec. Ce sont des gens du nord qui en seraient membres. Ils seraient chargés de recueillir les avis des indigènes, non sur le transfert d'administration, mais sur les modalités qui devraient l'entourer et les garanties qui devraient être faites aux Esquimaux.

Ainsi toutes ces longues négociations auront été nécessaires pour que soit mise en pratique une des recommandations de la Commission Glasco qui suggérait que l'administration des Indiens et des Esquimaux soit confiée en toute logique aux provinces.

INSTITUTEURS

SUITE DE LA PAGE 1

professeurs les ont notifiés de leur absence.

Les commissaires ont déposé le texte d'un mémoire, réclamé par le ministère de la Jeunesse. Adopté et signé en bonne et due forme par leur président Jules Thibeault, le document signifiait leur renonciation aux mesures judiciaires, ainsi qu'au congédiement du personnel enseignant, moyennant toutefois le retour au travail ce matin, lundi.

Samedi, les professeurs ont tenu une assemblée. Ils ont pris un vote d'abstention du rendez-vous. Ils ont d'ailleurs avisé de leur décision le président des commissions scolaires, M. Thibeault.

En raison de ce vote, exprimé par les instituteurs, les commissaires considèrent qu'il ne peut, en ce moment, être question de négociations ni à l'échelle du diocèse, ni à celle des localités. Aux yeux des commissaires, l'écart actuel entre les deux groupes est trop grand pour entreprendre des pourparlers. En conséquence, les commissaires décident de s'en remettre au tribunal d'arbitrage.

La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître.

Louis Pasteur

PAUL VI

SUITE DE LA PAGE 1

mais aussi la cause de la collaboration européenne et de la paix du monde".

D'autre part, hier soir, le pape a présidé à l'office du carême en l'église paroissiale de Sainte-Marie-Consolatrice, dans le quartier de Casal Bertone, qui fut gravement endommagé durant la dernière guerre.

Expliquant ensuite ce que doit être la paroisse, c'est-à-dire un centre de secours mutuel où doit régner le précepte de la charité, Paul VI a cité le film "Dieu a besoin des hommes", cela pour répondre à ceux qui prétendent que les hommes n'ont pas besoin d'intermédiaires entre le Créateur et eux-mêmes. Dieu, a dit en substance le pape, a besoin des hommes, surtout d'hommes qualifiés comme les prêtres, qui sont ses interprètes. Mais les hommes, à leur tour, doivent participer à la vie religieuse commune, c'est-à-dire la vie de l'église de la paroisse, car le salut est un phénomène collectif.



LAISSEZ VENIR A MOI . . . Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger a béni samedi après-midi, la première mission japonaise de l'est du Canada, rue Raoul, dans le nord de Montréal. La cérémonie lui donna l'occasion de prononcer quelques mots en japonais, langue qu'il avait apprise alors qu'il était missionnaire au Japon. Le cardinal a joué pendant un long moment avec les enfants sur l'estrade. On le voit ici entouré d'un petit groupe attentif.
photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Lesage et Lévesque ont discuté des chutes Hamilton

QUEBEC. (PC) — Le premier ministre Lesage et le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, ont rencontré à Québec les principaux administrateurs d'Hydro-Québec, vraisemblablement au sujet des prochains développements hydro-électriques de la province.

Suivant des sources digne de foi, on s'attend que l'on annonce avant la fin de mars si Québec est prêt à conclure un accord concernant l'aménagement d'une centrale d'un milliard de dollars aux chutes Hamilton, au Labrador.

L'entretien eut lieu vendredi soir.

Une décision est attendue d'ici quelques semaines en raison de l'horaire du développement de la Manicouagan et de la rivière aux Outardes, au nord de Baie-Comeau.

Suivant les plans, les travaux doivent commencer sous peu aux barrages de la rivière aux Outardes. La construction de ces barrages serait retardée si Québec décidait de procéder à l'aménagement des chutes Hamilton.

Hydro-Québec contrôle environ 20 pour cent des intérêts sur cette cataracte. Le reste est en main de la "British Newfoundland Development Corporation".

L'enquête sur l'affaire Coffin reprend à Québec

La Commission royale d'enquête sur l'affaire Coffin entreprend aujourd'hui sa deuxième journée d'audience, à Québec.

La commission, présidée par le juge René Brossard, devait aujourd'hui encore entendre le témoignage de M. Jacques Hébert, éditeur montréalais, dont le livre "J'accuse les assassins de Coffin" a entraîné l'ouverture de cette enquête.

"La politique d'achat du gouvernement du Québec: aucune discrimination"

— G.-D. Lévesque

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, s'est élevé hier après-midi contre les gens qui voient dans la nouvelle politique d'achat du gouvernement provincial un instrument de discrimination.

Le député de Bonaventure parlait à l'occasion du congrès des élèves des facultés de Commerce des universités de la province, au Château Frontenac.

—"Nous pouvons donner l'assurance que notre politique ne fera pas de distinction entre un fabricant de langue française et un fabricant de langue anglaise, a-t-il dit. Nous sommes fondamentalement opposés à traiter différemment compagnies sous le contrôle des Canadiens français et compagnies sous le contrôle des Canadiens anglais. Si pareille discrimination existait, on imagine où cela pourrait mener. Ridicule, par exemple, serait la situation dans laquelle se trouverait une firme canadienne-française qui, désireuse d'emprunter pour prendre de l'expansion, se verrait tenue à n'accepter que des capitaux canadiens-français . . ."

M. Gérard-D. Lévesque a fait aussi allusion aux inquiétudes de Canadiens des autres provinces devant la nouvelle politique d'achat de l'administration du Québec.

—"Nous croyons, nous aussi, que le marché canadien n'est pas si grand qu'il faille le morceler. Mais une analyse rapide de notre "manque de politique d'achat dans le passé" nous a fait réaliser qu'il fallait survivre. De là la préférence de 10% accordée maintenant aux fabricants du Québec sur certains produits . . ." a-t-il dit.

C'était une allusion à la préférence accordée aux fabricants du Québec quand les prix de leurs produits ne dépassent pas de 10% les prix de leurs concurrents de l'extérieur.

D'autre part, le ministre de l'Industrie et du Commerce a qualifié d'innovation la décision du Québec d'accorder la préférence à un fabricant canadien quand il propose un prix ne dépassant pas de 15% le prix exigé par ses concurrents de l'étranger. Cela a dit le député de Bonaventure, place les producteurs canadiens dans une position avantageuse par rapport aux producteurs étrangers.

En résumé, d'après M. Gérard-D. Lévesque, "la seule voie réaliste est celle du libéralisme des échanges, accompagnée d'un encouragement rationnel à notre industrie de transformation".

Cette politique doit permettre de favoriser l'implantation de saines entreprises industrielles dans la province, et cela, non pas pour des raisons de séparatisme.

Trop longtemps les normes utilisées pour nos achats ont été tirées de manuels étrangers et ne permettaient pas même, à nos propres fabricants, de soumissionner.

Le ministre a conclu :

— "Les choses étant ce qu'elles sont, il nous est difficile de nous laisser émouvoir par les menaces de représailles qui pourraient être faites . . ."

La météo

Minimum cette nuit : 32
Maximum demain : 35
Lever du soleil : 6 h. 31
Coucher du soleil : 5 h. 43

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Québec :** ensoleillé avec périodes nuageuses. Vents du sud-ouest de 15 à 25 milles. De 20 à 30 milles cet après-midi. Maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 40 ; à Québec 35.

Aperçu pour demain : nuageux avec périodes ensoleillées. Plus frais.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : nuageux avec périodes ensoleillées. Neige cet après-midi. Doux. Plus froid l'après-midi. Vents du sud-ouest de 15 à 25 milles. Du nord-ouest de 20 à 30 milles cet après-midi. Maximum à Val-d'Or, Rouyn-Noranda 35 ; à Témiscamingue 40.

Aperçu pour demain : dégagement, froid.

Régions du St-Maurice, Lac St-Jean et Laurentides : beau avec périodes nuageuses. Neige ce soir. Doux. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Maximum à La Tuque, Chicoutimi et Ste-Agathe 35.

Aperçu pour demain : nuageux avec chutes de neige. Plus froid.

Régions de Baie-Comeau et Septilles : généralement beau. Nuageux avec neige ce soir. Températures près de la normale. Vents légers. Maximum à Baie-Comeau 30; à Septilles 25.

Aperçu pour demain : nuageux avec neige. Plus froid.

Régions de Rimouski et Gaspé : nuageux avec périodes claires. Doux. Vents légers. Maximum à Mont-Joli Rivière-du-Loup 35; à Gaspé 30.

Aperçu pour demain : nuageux avec neige. Plus froid.

1ère QUALITE
BUANDERIE
• DRAPS
• CHEMISES
• NETTOYAGE A SEC, ETC.
CUEILLETTE
LE MERCREDI
7 A.M. A 4 P.M.
LIVRAISON ASSUREE
LE SAMEDI
PARISIAN
LAUNDRY CO.
WE. 5-6316

Du Nouveau à
PINCOURT
53, boul. Cardinal Léger
(Centre d'Achats Ile Perrot)
une autre succursale
HFC
HOUSEHOLD FINANCE
Empruntez en toute confiance
L'enseigne HFC est synonyme de service prompt, courtois et digne de confiance
PRÊTS JUSQU'À $2,500
Nous sommes convaincus que vous aimerez faire affaire à l'enseigne HFC, Household Finance, où l'on met à votre disposition des locaux modernes aménagés avec goût. Le gérant de la succursale HFC fera tout en son possible pour vous venir en aide. C'est un expert en prêts à tempérament qui vous offrira un service courtois et compréhensif non seulement au moment où vous contracterez votre emprunt, mais en toute occasion. HFC rend service à plus d'un demi-million de Canadiens chaque année; deux sur trois de nos clients, en moyenne, nous sont envoyés par des amis. Visitez la nouvelle succursale HFC dès aujourd'hui ou encore téléphonez si cela vous convient mieux.

Une visite à HFC veut dire rapidité, commodité et courtoisie

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel 36 mois	30 mois	20 mois	12 mois
$100	$.....	$.....	$ 6.12	$ 9.46
550	.....	23.73	32.86	51.24
750	.....	31.65	44.13	69.21
1000	.....	41.45	58.11	91.56
1600	60.88	68.81	94.11	146.52
2200	83.71	94.62	129.41	201.46
2500	85.12	107.52	147.05	228.93

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC
35 succursales HFC dans la région de Montréal
PINCOURT
DU NOUVEAU ☛ 53, boul. Cardinal Léger
(Centre d'Achats Ile Perrot)
Téléphone 453-5360
Heures: Lundi à jeudi, de 9 h.30 du matin à 5 h. de l'après-midi; vendredi, de 9 h.30 du matin à 8 h. du soir
POINTE AUX TREMBLES
DU NOUVEAU ☛ 11,920 est, rue Notre Dame
(à avenue Bième)
Téléphone MI 2-5367
PIERREFONDS
DU NOUVEAU ☛ 11,112 ouest, boul. Gouin
(Centre d'Achats Ste Genevieve)
Téléphone MU 4-8080

1255, rue University . . UN 6-2002
4592 est, rue Ste-Catherine CL 5-7757
2950, rue Masson . . . RA 8-3657
1802 est, rue Ontario . LA 7-4561
3643 ouest, rue Notre-Dame WE 2-5156
285 ouest, avenue Bernard CR 6-8571
1290, rue St-Denis . . UN 1-1527
4205, rue St-Denis . . AV 8-5111
6708, rue St-Hubert . . CR 9-7371
8103, rue St-Denis. . . DU 1-2557
1411, rue Mansfield . . VI 2-8331
5275, Chemin de la Reine Marie HU 1-0251
3827 est, rue Ontario . LA 6-5591
1821 est, rue Mont-Royal LA 6-6631
1003 est, rue Ste-Catherine AV 8-2111
1123 ouest, rue Ste-Catherine VI 2-7941
415 ouest, rue St-Jacques . VI 4-3081
6963, rue St-Hubert . . CR 4-2521

VILLE EMARD: 6249, boul. Monk . . . . . PO 9-3831
VERDUN: 3957, rue Wellington . . . . . PO 9-4511
LACHINE: 1155, rue Notre-Dame . . . . . ME 7-5554
LONGUEUIL: 69A, ouest, rue St-Charles . . . OR 7-5291
PONT VIAU: 243, boul. des Laurentides 669-2674
ST. LAMBERT: 468, ave Victoria 671-5591
CENTRE D'ACHATS
BOULEVARD: 4246 est, rue Jean-Talon . . . RA 2-3516
DOMAINE: 3235, rue Graeby . . . . . CL 4-9481
DORVAL: 352, Chemin de Dorval 631-9871
FOREST: 10539, boulevard Pie IX . . . . . DA 2-2780
JACQUES-CARTIER: 1319 Chemin Chambly . . 677-8994
NORGATE: 1061, boul. Decarie 748-6701
PONT MERCIER: 414 avenue Lafleur. . . . . DO 6-9600
ST-MARTIN: 3860, rue Notre-Dame 681-9281

Venez voir nos 3 magnifiques modèles de
CHALETS PREFABRIQUES
EN MONTRE AU
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
3019 SHERBROOKE EST

Nous vous garantissons que nos prix SONT LES PLUS BAS
LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUEBEC
Pour plus d'informations téléphonez à LA. 6-1647
Nous vendons aussi pour votre chalet les foyers VOLCANO Réfrigérateur au GAZ
NOUVEAU JASPER DEVELOPMENT
3019 Sherbrooke Est LA. 6-1647

PRIMEUR
pour SURDITE NERVEUSE – (SOURDS)

• le plus petit APPAREIL AUDITIF AU MONDE
• PAS DE CORDE • PAS DE FIL • PAS DE MOULE • PAS DE TUBE
• RIEN DERRIERE L'OREILLE OU SUR LE CORPS
TOUT EST DANS L'OREILLE
Pour consultation signalez 272-0614
CENTRE AUDITIF MOTOROLA DAHLBERG ST-HUBERT, 7365 A, MTL.
OU POSTEZ LE COUPON CI-DESSOUS
Veuillez m'envoyer des renseignements sur la réplique du plus petit appareil auditif au monde gratuitement et sans obligation de ma part.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Téléphone ..... LPRE 2-3-64



LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 2 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 118



INCENDIE DE TROIS ALERTES RUE METCALFE — Une cinquantaine de pompiers ont combattu pendant quatre heures, hier soir, un incendie qui a nécessité trois alertes, dans le centre de la ville. Le feu s'est déclaré dans un restaurant, le Continental, situé au 2030 rue Metcalfe, entre les rues Burnside et Sherbrooke. Il a ravagé une maison de chambres de trois étages. L'eau et la fumée ont aussi endommagé des maisons voisines. Un pompier, M. Valérien Fournier, a été blessé à un genou et un touriste de passage à Montréal, M. Maurice Morin, 21 ans, du 114 rue Wellington, à Hull, a été blessé à une main. C'est l'assistant-directeur Sarto Dupré qui a dirigé les opérations. Le feu s'est déclaré vers 8 h. et il était maîtrisé vers minuit. Les pertes sont considérables.

La valeur des immeubles de Montréal, en moyenne, augmente de 7 pour-cent

par **Raymond MASSE**

La valeur totale des immeubles sis dans les limites de Montréal atteint, depuis ce matin, $5,400,000,000 (cinq milliards...), aux yeux de Concordia.

Il s'agit là de tous les immeubles, imposables et non imposables — bâtiments et terrains.

Une hausse moyenne de 7 p. 100.

Du grand total de $5,400,000,000, la valeur des immeubles **imposables** est de $4,100,000,000 (augmentation moyenne de 5 p. 100), puis la valeur des immeubles **non imposables** est de $1,300,000,000.

(Ces chiffres ne tiennent pas compte de la valeur des immeubles du nouveau district de Rivière-des-Prairies, immeubles dont la valeur peut être de $50,000,000).

C'est ce que révèle, en bref, le rôle d'évaluation déposé à 9 h. 30, ce matin, par M. Camille-R. Godin, ing. p., directeur du service des estimations de Concordia, à ses bureaux du boulevard Crémazie.

Un rôle utilisable pour fins d'imposition des taxes foncières, y compris la taxe scolaire, durant l'année fiscale 64-65 débutant le 1er mai.

M. Godin a ainsi signé le premier rôle annuel préparé conformément à l'amendement apporté à la charte de Concordia il y a un peu moins d'un an.

Le directeur du service des estimations a ainsi tenu compte de l'amendement lui prescrivant de dresser, en double, pour l'année 1964 — et chaque année par la suite — un rôle d'évaluation pour chacun des quartiers, alors que depuis quelque 20 ans, il ne devait dresser un rôle que tous les trois ans.

La hausse de la valeur d'un immeuble correspondra-t-elle nécessairement à un compte de taxe plus élevé ?

L'administration Drapeau-Saulnier donnera la réponse lorsqu'elle présentera à l'approbation du conseil municipal le projet de budget 1964-1965. C'est là que l'on verra, en noir sur blanc, si l'administration D.-S. désire voir le taux de la taxe foncière diminué proportionnellement à l'augmentation moyenne de la valeur des immeubles "imposables", soit dans la proportion de 5 p. 100.

Le rôle déposé à la fin de 1961 avait suscité 16,200 plaintes officielles de la part de propriétaires.

Aujourd'hui, chaque propriété

Voir IMMEUBLES en page 6



PREMIERE RENCONTRE — Les membres de la nouvelle commission d'étude des problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal se sont rencontrés une première fois ce matin, en présence de M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales : de gauche à droite, M. Réginald Dawson, membre représentant des municipalités de la banlieue, M. Camille Blier, président du comité, M. Laporte et M. Lucien Saulnier, membre représentant de la Ville de Montréal.

photo LA PRESSE

Des hommes d'affaires lancent une campagne contre les timbres-primes

par **Luc BEAUREGARD**

La Fédération des associations d'hommes d'affaires du Québec a l'intention de mener une campagne intensive contre les timbres-primes.

La jeune fédération, à peine vieille de six mois, a en effet l'intention de s'engager à fond de train pour l'abolition des timbres-primes et contre l'élasticité des heures d'ouverture et de fermeture des magasins dans la province.

L'organisme se propose également de réclamer au plus tôt du gouvernement provincial l'uniformisation de la taxe de vente à travers la province : l'excédent de 2% de taxe de vente, là où il n'est pas en vigueur actuellement, serait mis de côté jusqu'à ce que se forme une municipalité dans un endroit donné...

M. Jacques Leblanc, président de l'organisme, qui tenait son premier congrès hier, à l'hôtel Reine-Elisabeth, a expliqué les buts de la Fédération qui réunit actuellement 10 associations d'hommes d'affaires (comptant près de 4,000 membres).

La Fédération n'entend nullement entreprendre des luttes à caractère racial.

Elle se propose cependant de canaliser et de regrouper tous les efforts des petits commerçants face, entre autres, à l'envahissement des magasins à succursales multiples.

M. Leblanc s'élève contre les timbres-primes qui, selon lui, finissent par créer du chômage et augmenter les prix des aliments.

Le petit épicier qui se met à distribuer des timbres doit en effet couper certaines dépenses quelque part, pour compenser, et puisqu'il ne peut couper ses frais de location ou de téléphone... il doit congédier des employés. Il a expliqué que certains des membres de la Fédération distribuaient eux-mêmes de ces timbres parce qu'ils ne pouvaient faire autrement, à cause de la concurrence, mais qu'ils voulaient mettre un terme à cette pratique au plus tôt.

Il s'est dit d'avis que tous les Canadiens français, pardon! tous les Québecois, devaient s'unir pour préserver leur commerce s'ils ne voulaient pas le perdre aux mains des Américains comme c'est déjà le cas, selon lui, de tout le commerce de l'alimentation au Québec.

Quant aux heures de fermeture, la Fédération compte entreprendre une campagne auprès du gouvernement provincial pour qu'il les uniformise dans toute la province (dans les différentes régions, en tout cas) en sorte que les gros marchands qui s'établissent en bordure des municipalités soient aussi sujets à leurs règlements de fermeture et cessent de jouir de la clientèle des petits en dehors des heures réglementaires. Elle se propose aussi de mener la lutte à ces commerces d'alimentation qui restent ouverts le dimanche en dépit des règlements.

N'existe-t-il pas un grand nombre d'autres organismes capables de protéger tous ces intérêts ? La Fédération est d'avis que ces organismes ont tous des buts qui ne répondent pas aux exigences précises des hommes d'affaires qu'elle réunit.

Ainsi, la Chambre de commerce est "trop dans les nuages", trop théorique, et ne peut défendre les intérêts pratiques de ce groupe.

Il y a, paraît-il, et ce serait un phénomène unique en Amérique du nord, près de 60 associations d'hommes d'affaires au Québec.

La commission Blier au travail

par **Claude GENDRON**

Depuis 10 h., ce matin, le président de l'exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, et le maire de Ville Mont-Royal, M. Reginald Dawson, ne sont "ni pour ni contre" les annexions ou la création d'une ville monstre sur l'île de Montréal.

Ils peuvent avoir leurs opinions personnelles, mais ils siègent comme membres de la Commission d'étude des problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal que préside M. Camille Blier, sous-ministre adjoint des Affaires municipales.

Les deux protagonistes l'ont affirmé ce matin, à la suite d'une rencontre à huis clos des membres de la commission avec le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte.

Au cours de cette rencontre, il a été décidé que la commission entreprendra effectivement ses travaux lundi prochain, le 9 mars. L'étude comprendra des séances publiques ainsi que des séances à huis clos.

"La commission suggère vivement à tous les intéressés, groupes ou individus, de lui signifier sans délai, leur intention de lui présenter des mémoires ou de comparaître", ont déclaré les commissaires.

Les mémoires seront acceptés jusqu'au 15 mai.

La commission elle-même a jusqu'au 30 juin pour présenter un premier rapport au gouvernement, puis jusqu'à la fin d'octobre, pour présenter son rapport final. Elle a un budget de $35,000. Et elle logera dans les locaux de la... Corporation de Montréal Métropolitain, 506 est, rue Ste-Catherine.

"La rencontre de ce matin avait pour but de déterminer les grandes lignes et la procédure de l'étude.

"Il est entendu, comme l'a déclaré le ministre au moment où il annonçait la tenue d'une enquête, que l'étude a surtout pour but de faire connaître tous les faits, tous les chiffres, toutes les opinions se rapportant aux sujets qui font l'objet de cette enquête", ont déclaré les commissaires dans leur communiqué officiel.

Les Faits divers sont en page 6

L'explosion de vendredi, rue Mansfield : gaz naturel ?

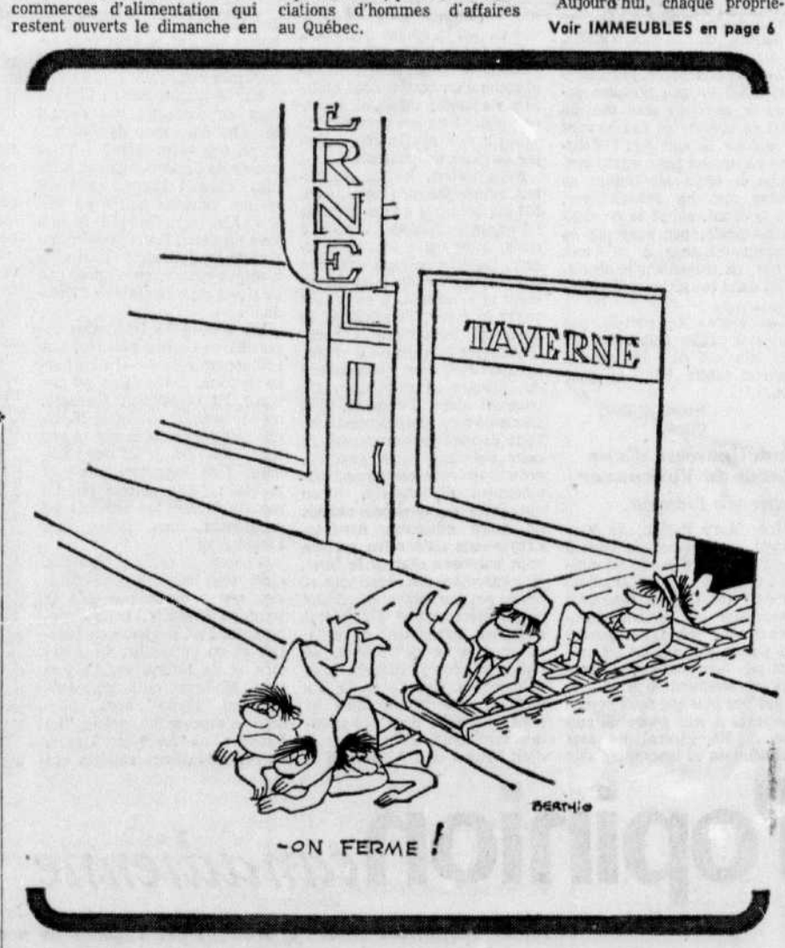
L'enquête sur les causes de l'incendie qui a détruit, vendredi, plusieurs établissements de la rue Mansfield se poursuit.

Les témoignages recueillis jusqu'ici confirment hors de tout doute qu'il y a eu explosion au début de l'incendie qui a ravagé entre autres un restaurant, le club de nuit Lou Black's Living Room et la librairie A la Page.

On sait qu'au moment de la déflagration trois employés de la Corporation de gaz naturel du Québec travaillaient sous la rue, juste en face de l'édifice. On s'interroge sur la possibilité d'une fuite de gaz due aux travaux en cours.

Il appert que l'explosion se serait produite à l'intérieur de l'immeuble, mais aurait secoué les quatre murs de l'édifice tout à la fois.

Le Commissariat des incendies continuera son enquête et, d'ici peu, on serait en mesure d'établir la cause de l'incendie.



Neuf morts accidentelles

Au moins neuf personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la dernière fin de semaine. Huit personnes ont péri dans des accidents de la route et un adolescent du comté de Champlain a été trouvé sans vie dans la maison incendiée de ses parents.

Voici la liste des victimes :

M. Aquila Villeneuve, 69 ans, et **Mme Villeneuve,** 66 ans, du 6618 rue Clark, à Montréal, tués samedi soir dans la collision de deux autos survenue non loin de Ste-Scholastique.

* * *

M. Aurèle Duval, 23 ans, du 139 rue Mgr Héon, à Rouyn, tué dans la collision de deux automobiles survenue samedi soir sur la route no 8, à St-Philippe, comté d'Argenteuil.

* * *

Mme Clara Schuck, 71 ans, du 5852 ouest, rue Sherbrooke, a été renversée par un autobus de la CTM, samedi soir, à l'angle du boul. Décarie et du Chemin de la Reine-Marie.

* * *

Mme Gussie Yossen, 70 ans, du 4890 avenue Maplewood, à Montréal, renversée par une automobile alors qu'elle traversait à l'angle des rues Lyndsay et Van Horne, samedi soir.

* * *

M. Léo Hamilton, 20 ans, de la rue Sunset, à Ottawa, tué dans la collision de deux automobiles survenue sur la route no 8, non loin de Shawville, samedi soir.

* * *

M. Roland Girard, 46 ans, de Lac-Laurent, au Lac-St-Jean, écrasé sous un tracteur, same-

Voir MORTS en page 6

Les plaques '64 : un "délai" de 48 heures

L'automobiliste qui n'a pas encore renouvelé ses immatriculations pour 1964 jouit définitivement d'un délai de 48 heures ; mais officiellement, il n'y a pas de délai, sauf, bien entendu, pour la journée de dimanche.

La police provinciale, en effet, peut aujourd'hui, émettre un billet de contravention à un automobiliste qui n'a pas ses plaques nouvelles, mais l'automobiliste devra se procurer ses plaques dans un délai de 48 heures et en informer aussitôt la police provinciale, s'il ne veut pas que celle-ci donne suite aux procédures.

Voilà, en somme, comment un policier a expliqué la situation ce matin.

Hier, dimanche, la police n'a pas sévi contre ceux qui avaient encore leurs vieilles plaques.

OPTOMETRISTES

Examen de la vue — Verres de contact

L. A. Betournay, O.D.

S. R. Crone, O.D.

Simpson MONTRÉAL

VI. 2-3241, local 676 — Au septième

Le printemps approche



FAITES VOTRE CHOIX MAINTENANT

Votre voiture usagée vaut plus en échange sur une des cinq voitures

CHEVROLET — CHEVELLE — CHEVY II — CORVAIR — OLDSMOBILE

Choix de modèles, couleurs et équipements

LIVRAISON EN 15 MINUTES

ON NE SORT PAS A PIED DE CHEZ

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE

5000 est, rue JEAN-TALON — 725-9811

Jour . Nuit

LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour

VI. 5-7251



PHARMACIE MONTREAL — DUQUET & DUQUETTE — PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico SERVICES AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal WE. 5-5293

Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440



LA MODE est au LAVAGE JOLICOEUR

Oui, madame, il est bien vu de nos jours pour une maîtresse de maison avisée de confier la corvée hebdomadaire du lavage aux buandiers experts de Jolicoeur !

COMPOSEZ LA. 1-2161

DEPUIS 1907 Jolicoeur

100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir

SUCCURSALE au CENTRE D'ACHATS Rockland

aux 4 librairies Pilon

TRANCHE-PAPIER

Lame en acier trempé, règle graduée

MARQUE "PREMIER" CARD CUTTER

LAME 8" AVEC GUIDE Rég. $10.50 — $ 8.25

LAME 12" AVEC GUIDE Rég. $16.25 — $12.75

LAME 15" AVEC GUIDE Rég. $28.50 — $22.50



aux 4 LIBRAIRIES Pilon — LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

730, Beaubien CR. 4-6457 — 8559, St-Laurent DU. 1-4261 — 800 E., Mt-Royal LA. 4-3081 — 851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

STATIONERS INC.

FAITS divers

Le parachutiste était chez lui !

Les recherches en vue de retrouver le parachutiste Trevor Finch, porté disparu dans les Laurentides, hier après-midi, ont pris fin ce matin lorsque le disparu s'est rapporté à la police en apprenant qu'il était l'objet d'intenses fouilles depuis près de 15 heures.

Finch, qui participait à une course de para-ski, s'est quelque peu éloigné du tracé en tombant près de deux milles plus loin que le point de repère. Il a alors sauté dans une automobile et s'est fait conduire chez lui, avenue des Pins, à Montréal, où il a dormi paisiblement durant toute la nuit.

Pendant ce temps, une cinquantaine d'hommes, utilisant des traineaux motorisés, fouillaient la région de Ste-Adèle dans l'espoir de le retrouver.

Vol d'armes dans un club de tir

BRANTFORD. (PC) — La police provinciale de l'Ontario enquête présentement sur le vol de fusils, de carabines et de plus de 10,000 rondes de munitions dans un club de tir à 4 milles de Brantford.

Le vol, qui a été perpétré à l'Oak Ridge Club, a été signalé aux autorités policières, vendredi. Le butin comprend quatre fusils de calibre .12, trois carabines, 300 livres de plombs, 3,500 rondes de plombs pour le tir à l'argile et 130 boites d'autres munitions.

La police croit qu'un camion a été utilisé pour transporter ces armes.

Par ailleurs, à Brantford même, la police municipale a déclaré que des voleurs se sont introduits dans un magasin d'articles de sport, tôt hier matin, et qu'ils ont fait main basse sur deux revolvers de calibre .22.

Selon la police, il n'existe actuellement aucun indice qui puisse relier ces deux vols aux activités des groupes terroristes québecois.

Hold-up de $200

Un bandit armé a perpétré un hold-up de $200, vers minuit 50 ce matin, à l'hôtel Le Royal Roussillon, situé au 1610 rue St-Hubert. L'inconnu, entrant dans le vestibule de l'hôtel, n'a pas dit un mot, se contentant de braquer un revolver sur le gérant, M. Gérard Maisonneuve, qui devina très bien sa volonté, lui remit l'argent qu'il avait en sa possession.

Le bandit s'est enfui dans une voiture vieille de huit ans, après avoir échappé à une balle de sa victime, qui était allé chercher un revolver sitôt la porte refermée sur l'inconnu.

Quatre morts dans un accident en Ontario

TILBURY, Ontario. (PCI) — Une collision entre deux automobiles hier a fait quatre morts et trois blessés près de cette municipalité située à 17 milles à l'ouest de Chatham.

Les morts sont Angelino Thibert, âgé de 13 ans, et sa cousine, Elaine Thibert, âgée de 13 ans, tous deux de Tilbury, Umberto Mucci, âgé de 28 ans, de Kingsville, Ontario et Americo Marquis, âgé de 19 ans, de Leamington, Ontario.

Les blessés sont Norman Quenneville, âgé de 29 ans, de Coatsworth, Ontario; son fils de cinq ans, Marc et Jeannette Thibert, âgée de 15 ans, de Tilbury. Leur état n'est pas grave.

Un petit avion s'écrase

Un homme a été blessé légèrement hier lorsque son avion de type Piper Cub s'est écrasé non loin du lac Ouimet, près de St-Jovite.

Le blessé, originaire de St-Jérôme, a été conduit à l'hôpital de St-Jérôme, où son état est jugé satisfaisant.

Il était le seul occupant de l'appareil.

4 indiens blessés

Quatre Indiens originaires de Caughnawaga qui voyageaient dans la même automobile ont été grièvement blessés, vers 4 h. samedi matin, lorsque leur auto alla s'écraser sur un arbre.

L'accident s'est produit sur la route no 3, entre la réserve indienne et Châteauguay. Tous quatre ont été transportés à l'hôpital de St-Lambert, où deux d'entre eux reposent dans un état critique. Il s'agit de Peter Diavo, 19 ans et de Voneay Beauvais, 20 ans. Les deux autres blessés sont Rodney Diavo, 20 ans et Paul Rici 21 ans.

Trois raids de l'escouade de la moralité

Une maison de jeu et deux présumées maisons de débauche ont été visitées par l'escouade de la moralité sous les ordres du sergent Walter Yacick, tôt samedi matin.

Une loterie, qui était en activité depuis deux ans et qui, selon les détectives, réalisait un chiffre d'affaires annuel d'environ $200,000, a été désorganisée. Les policiers ont arrêté Gaston Lamoureux, 32 ans, du 1250 rue Panet, et peu après le prévenu comparaissait en Cour municipale sous l'accusation d'avoir maintenu une loterie qui consistait en l'organisation et la vente de billets sur les parties de hockey. Lamoureux a reconnu sa culpabilité et il connaitra sa sentence le 5 mars prochain.

Tôt samedi matin également, les policiers de la Moralité se présentaient au 6582 rue Henri-Miro, dans le nouveau Rosemont.

Ils arrêtaient la présumée tenancière d'une maison de débauche, Grace Linda Bouchard, alias Désilets. Cette même personne avait été victime, le 28 janvier dernier, d'un vol à main armée. Trois bandits masqués avaient volé des bijoux, fourrures et de l'argent pour une somme totale de $9,000.

A la même heure, d'autres membres de l'escouade effectuaient une descente au 209 est, rue Lagauchetière et ils arrêtaient quatre femmes et deux hommes.

Capture de voleurs que la police attendait

La Sûreté avait eu vent, vendredi soir, qu'un vol à main armée serait commis au 5305 rue Berri, une conciergerie. Les sergents-détectives Roger Roch et Jean-Guy Ménard furent dépêchés sur les lieux pour observer les "visiteurs" qui devaient effectivement se présenter quelques instants plus tard.

Quatre individus sortant d'une auto et ajustant leurs cagoules arrivèrent face à face avec les deux limiers. Ils firent demi-tour et en vitesse. Ils atteignirent un terrain de stationnement voisin lorsque les policiers décidèrent d'ouvrir le feu. Deux coups furent tirés en l'air en guise d'avertissement. Les fuyards poursuivirent leur course. Les policiers en touchèrent un à l'épaule.

Un deuxième bandit, voyant la chose, se jeta à plat ventre pour éviter les balles et se livra ensuite à la police.

Les deux autres membres du quatuor ont cependant réussi à échapper aux policiers.

Le bandit blessé, âgé de 21 ans, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame et son état ne semble inspirer aucune crainte. Son compagnon âgé de 18 ans a été conduit aux cellules du quartier général. Les deux jeunes ont été interrogés relativement à de nombreux vols à main armée.

Nombreux vols de sacs à main

Plusieurs femmes se sont fait attaquer, samedi soir, par des individus qui semblaient se spécialiser dans le vol de sacs à main.

Mme André Barré, 824 rue Cherrier, a été attaquée par un homme qui lui a asséné quelques coups de poing et lui a ensuite enlevé son sac à main qui contenait une somme de $375.

Mme Raymond Laroche allait pénétrer dans son domicile au 6956 rue Louis-Hémon, lorsque deux hommes l'attaquèrent et lui dérobèrent son sac à main contenant $42.

Mlle Linda Bilostozki, du 2945 rue Fletcher, a été victime de deux individus qui lui ont volé son sac à main qui contenait une somme de $26.

Attaqués et volés en pleine rue

M. André Patry, du 551 rue Villeray, a été attaqué et battu, tôt samedi matin, par trois individus alors qu'il déambulait en face du 235 ouest, rue Dorchester. Les voleurs enlevèrent à leur victime une somme de $367 qu'il avait en sa possession et peu après les policiers la conduisaient à l'hôpital St-Luc.

M. et Mme Rene Caron, du 2130 rue De Lorimier, ont été attaqués par trois hommes, samedi soir, à l'angle des rues Lariviere et De Lorimier. Les voleurs s'enfuirent après avoir dérobé une somme de $10 à leurs victimes.

M. Paul Morency, du 369 rue Moffet a raconté aux policiers de Montréal qu'il avait été attaqué, battu et ensuite volé d'une somme de $150 et de chèques d'un montant indéterminé par deux individus, vers 7 h. samedi soir. M. Morency déambulait à l'angle des rues McGill et Wellington lorsque l'incident se produisit. Il a été transporté à l'hôpital de Verdun, où l'on a signalé qu'il souffrirait d'une fracture du crâne.

Vols à main armée

Un suspect armé s'est présenté, tôt samedi matin, au Silverdale Parking, à la Place Ville-Marie, et a réussi à prendre la fuite avec une somme de $80.

Plus tôt, trois jeunes gens ont fait irruption à l'intérieur du Jarry Snack Bar, au 2001 rue Gauthier. Ils se sont emparés de la caisse enregistreuse de l'établissement qui contenait une somme de $70. Une rue plus loin, à l'angle des rues Dorion et Gauthier, l'automobile des fuyards a eu un accident et deux des trois occupants ont alors été appréhendés. La caisse enregistreuse a été récupérée. Le troisième membre du groupe de bandits a cependant réussi à prendre la fuite.

Au cours de la même nuit, M. Léo Boisvert, concierge d'une maison située au 8498 rue St-André a reçu la visite de trois hommes armés qui lui ont enlevé une somme de $618.

Trois autres suspects ont réussi un vol à main armé à la station-service Esso située au 6715 rue Christophe-Colomb. La victime a établi le montant du vol à environ $35.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont emporté avec eux le coffre-fort de l'établissement Dack's Shoes, situé au 1235 square Phillips. Les policiers ont recouvré le coffre à l'arrière du 1291 rue Cartier, dans une ruelle. Les bandits avaient réussi à l'ouvrir et à s'emparer d'une somme de $100.

A la résidence de M. Roland Héroux, au 7724-A, rue du Teck, des cambrioleurs ont volé des meubles et des vêtements pour une valeur approximative de $1350.

D'autres cambrioleurs ont pénétré par effraction au domicile de M. Jean Taquin, au 4724 rue Boyce. Ils ont volé un fusil, deux carabines et divers articles d'une valeur d'environ $800.

IMMEUBLES

SUITE DE LA PAGE 3

taire peut se demander si la valeur de son immeuble ou de ses immeubles est augmentée ou non.

Pour l'instant, comme le stipule la charte depuis un an, M. Godin doit donner avis officiel, dans un quotidien français et dans un quotidien anglais publiés à Motréal, que le rôle attendu est complété et déposé.

Mais le cas de chacun ? Tout proprio peut se rendre au 50 ouest, boulevard Crémazie (service des estimations) pour connaitre l'évaluation de son immeuble.

Et, "au plus tard le 1er août", le directeur du service des finances, M. Lactance Roberge, adressera "à chaque propriétaire inscrit au rôle le compte de contributions foncières indiquant l'évaluation de son immeuble, le taux de la taxe foncière" (que le conseil aura fixé d'ici là), ainsi que le montant de cette taxe.

Et si le contribuable désire contester cette évaluation (soit déposer une plainte), il devra aviser l'estimateur de la Ville avant le 31 août.

Dans le passé, alors que le rôle triennal devait être déposé le 1er décembre, toute plainte contre une inscription qui s'y trouvait devait être produite le ou avant le 31 décembre suivant.

Quant au rôle déposé ce matin, il est obligatoire pour tous, sous réserve des décisions du Bureau de revision relativement aux parties qui seront contestées.

Le rôle annuel pour 1964 devait être déposé le ou avant le 1er mars. Il en sera de même quant aux prochains rôles annuels.

Tout comme l'exige la loi, le nouveau rôle comprend les noms et numéros de rues, les numéros de bâtiments, les numéros de cadastre des immeubles qui y sont situés en indiquant s'ils sont sujets à la taxe foncière ou en sont exempts, s'ils sont "bâtis" ou non, puis les noms, prénoms et occupation des derniers propriétaires inscrits au bureau d'enregistrement.

Ce n'est pas un mince document !

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

di, alors qu'il dirigeait des travaux de construction dans la municipalité de St-Fulgence, comté de Chicoutimi.

* * *

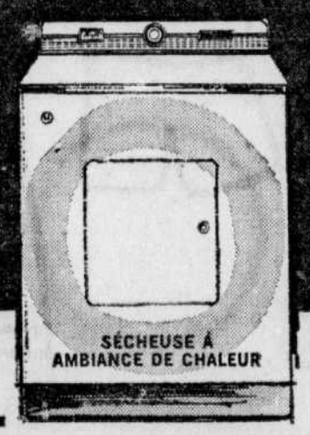
M. Lawrence Perron, 35 ans, de Roberval, tué dans la collision d'une automobile et d'un camion, survenue, tard vendredi soir, non loin de Val Jalbert, comté de Chicoutimi.

* * *

M. Roger Martel, 17 ans, de Ste-Thécle, comté de Champlain, qui a péri dans l'incendie de la maison de ses parents survenue samedi soir dans cette municipalité.

La vraie supériorité pour une sécheuse automatique... une douce ambiance de chaleur

LA SÉCHEUSE MAYTAG à ambiance de chaleur fonctionne au GAZ NATUREL





séchage rapide, sûr, économique sans surchauffage

Certaines sécheuses sont surchauffées par endroits, et cela risque souvent de trop dessécher les tissus et d'en abréger la durée. (Voir le schéma de gauche). La sécheuse Maytag à ambiance de chaleur dispense une chaleur douce et sûre. La température assez basse et parfaitement égale permet de sécher en toute sécurité tous les tissus, même les plus délicats.

Pourtant la Maytag est rapide. Par exemple, elle sèche 32 couches de bébé en 32 minutes. Et quelle économie de combustible! La chaleur irradiée par le tambour réchauffe l'air aspiré de l'extérieur. De plus, les sécheuses à ambiance de chaleur ont un réglage "Air Fluff" qui agite les tissus en mouvement dans un courant d'air sans chaleur. Rien de tel pour redresser les poils des tapis mousseux et des couvre-lits de chenille.

- Commandes à boutons-poussoirs, même pour vêtements prêts à porter sans repassage.
- Filtre à charpie efficace.
- Grande capacité, convient pour les besoins d'une famille.
- Carrosserie d'acier plaqué zinc, avec porte de sécurité.

GAZ NATUREL clef du confort

en vente chez votre concessionnaire

MAYTAG

ou chez votre marchand d'appareils à gaz

RAISON DE PLUS POUR ADOPTER LA MATINÉE!



– le filtre extra-fin "Excello", qui donne légèreté et douceur à chaque bouffée ...c'est la cigarette la plus agréable!

– et le merveilleux mélange de tabacs Virginie ...c'est la cigarette la plus légère!

OUI, LA MATINÉE L'A VRAIMENT...C'EST POURQUOI ELLE EST DE PLUS EN PLUS EN DEMANDE!

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

La maladie iatrogène

III

Dr J.-L. Fortin, M.D.

Le début de la maladie dont je vais vous faire l'historique remonte à plus de 30 ans. Il s'agit d'une jeune femme dans la trentaine mariée depuis dix à douze ans, ayant eu cinq accouchements plutôt laborieux, qui entendit un jour son médecin, un bon vieux médecin de famille comme on en voyait souvent dans ce temps là, lui dire qu'elle avait une lésion au coeur. Je ne sais pas si ce sont là les mots exacts, ni même si le médecin les a vraiment prononcés, mais c'est ce que j'ai entendu dire par la patiente elle-même. C'est alors que commença la tragédie. Cette patiente qui avait mis au monde cinq enfants et qui en avait toujours pris soin, ainsi que de sa maison, du jour au lendemain devenait une quasi-invalide. Son mari dût, malgré son maigre revenu, lui payer les services de deux servantes, une pour prendre soin des enfants et l'autre pour la cuisine et la maison. Inutile de vous dire qu'il ne fut plus question de relations conjugales, car elle ne pouvait plus dormir, couchée à plat comme tout le monde, elle étouffait. Elle avait entendu dire que les cardiaques se couchaient en position demi-assise, prescription qu'elle suivait à la lettre et tout le temps.

Vous pouvez facilement vous imaginer la situation où se trouvait le pauvre mari. Mais, contrairement à ce qu'auraient fait la plupart des autres hommes en pareille circonstance, il continua à mener une vie digne et à pratiquer la continence. Cela ne se fit pas sans lutte et sans heurt. On lit, dans l'Odyssée, qu'Ulysse, lors de son fameux voyage, dut se faire attacher au mât de son navire et faire enduire de cire les oreilles de ses compagnons afin de ne pas succomber à l'appel ensorceleur des Sirènes. A l'instar de ce héros d'Homère, le pauvre mari dut bien des fois, à son travail, s'attacher à sa chaise de bureau et en société se bourrer les oreilles de ouate afin de ne pas entendre les invitations provocantes et tomber dans les pièges fleuris de nos Sirènes Modernes.

L'histoire ne dit pas qu'il ne succombait jamais, mais cela ne dut pas lui arriver souvent, car vers l'âge de 50 ans il fit une maladie assez étrange et plutôt rare : des calculs de la prostate, maladie qui jusqu'alors était l'apanage des membres continents du clergé. Et à l'âge de 60 ans, il mourut des suites d'un mauvais fonctionnement du rein, dû à une intoxication endogène dont nous ignorons la cause réelle. Il laissa sa pauvre femme malade avec trois enfants sur les bras et presque dans le dénuement. Elle dut donc se mettre à la tâche quotidienne, tenir sa maison, prendre soin de ses enfants pendant plusieurs années. Après le départ de ses enfants, par mariage ou autrement, elle dut prendre soin seule, jour et nuit, de sa vieille mère invalide pendant plus de quatre ans.

Son coeur résista, et aujourd'hui elle est âgée de 75 ans et vit encore. Je ne crois pas qu'un vrai cardiaque aurait pu tenir le coup, avoir tant de tracas, tant de soucis, tant de travail et être encore vivant après 40 ans.

Ceci est un exemple frappant et typique de la maladie iatrogène. J'admets et je comprends que à la base de tout cela il y a un facteur névrotique, mais faites bien attention, ce facteur peut exister chez vous, sans que vous le sachiez, sans que vous en ayez conscience. On se connaît mal soi-même. Alors prenez comme mot d'ordre, chaque fois que vous irez consulter un médecin, de bien vous faire expliquer tout ce qu'il vous dit. S'il y a un mot que vous ne comprenez pas, une prescription, une directive qui vous intrigue, dont vous ne comprenez pas le but ou la nécessité, demandez des explications, et ce, jusqu'à ce que tout soit bien clair et bien net dans votre cerveau.

Comme je vous l'ai déjà dit, et je le répète, votre médecin pense avoir été clair, avoir été précis, mais très souvent, sans s'en rendre compte, il emploie un ou des mots que vous ne comprenez pas ou qui encore dépassent sa pensée. Il est donc de votre plus grand intérêt d'être bien sûr de votre affaire quand vous sortez du bureau de consultation.

Cinquantenaire des "Van Doos"

Le Royal 22e Régiment, connu par certains sous l'appellation de "Van Doos", fêtera cette année son 50e anniversaire par diverses cérémonies.

Des manifestations militaires sont prévues entre le 23 septembre et le 23 octobre, à Saint-Jean (Québec), Montréal et à Québec. Il y aura en outre des cérémonies spéciales aux monuments aux morts à divers endroits, des concerts, des réceptions civiques et mondaines, l'inauguration de plusieurs monuments de la dédicace d'édifices commémoratifs.

Parmi les événements de cette année de jubilé, il y aura la publication du second volume de l'histoire du régiment et un pèlerinage aux champs de bataille européens.

EATON

Chandail de scout Lady Galt

Tricotez-lui un chandail scout approuvé. Vous avez ici tout le nécessaire. Laine vert et or, glissière et instructions.

Pour le scout

Tailles 8-10 **9.95** — Tailles 12-16 **11.95**

Pour le chef

Tailles 38-40 **13.95** — Tailles 42-44 **14.95**



"Molana" de Beehive

Laine à tricoter se composant de 69% mohair et 31% laine. Les nouvelles couleurs 1964: Rose tendre, vert givré, gris perle, coquille, écarlate, fougère, chameau, rouille doré, brun, ainsi que blanc, aqua, rose, noir, jaune, rouge et bleu clair.

Balle d'une once **.79**

COMPOSEZ VI. 2-9211

Rayon 224, au deuxième chez Eaton

Gais et charmants...

Sont les nouveaux 3-pièces printaniers. En voici 2 versions exécutées dans une toile Serrano souple et douce. (Rayonne et coton)

A. Jupe droite, demi-doublée, surblouse en coton imprimé, sans manches, encolure ronde et glissière au dos. Veste droite, à manches ¾. Patte de fantaisie sur les côtés doublés. Rose, aqua ou beige, en tailles 12-18.

B. Jupe droite, demi-doublée, surblouse en coton imprimé légèrement blousante à la taille. Boutonne au dos. Veste droite, à manches ¾ boutonnant sur le devant. Patte et bouton sur les côtés doublés. Rose, beige ou bleu en tailles spécialisées : 14½-22½.



L'ensemble **12.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

Rayon 345, au quatrième étage,



EATON

Qu'on se le dise ! Le bar de beauté Max Factor 1964 est ouvert, chez Eaton, au rez-de-chaussée !

La Canadienne a rendez-vous avec la beauté !

Pour souligner cet événement-mode, Eaton a invité monsieur Gil Cagnié, directeur et visagiste du Salon Max Factor, de Rome,

qui apprendra à la Canadienne les secrets du maquillage "DAPHNE", créé pour le printemps 1964 ! Accompagné par 4 assistantes, il démontrera comment réaliser le maquillage "DAPHNE" avec les produits Max Factor reconnus dans le monde entier. Les 4 spécialistes Max Factor porteront la nouvelle coiffure "DAPHNE" réalisée par le Salon Elysée, chez Eaton

SHEER GENIUS, fond de teint liquide et hydratant qui veloute l'épiderme et lui confère une allure de beauté naturelle. Disponible en 8 teintes flatteuses. **Tube de 2¼ onces 2.25**



Voyez aussi les nouvelles teintes créées par Max Factor dans les vernis à ongles, rouges à lèvres et mascaras pour les yeux, à des prix variés.

Avec chaque achat de Sheer Genius ou de tout autre produit Max Factor, vous recevrez à titre gracieux une bouteille de vernis à ongles — format sac à main — de la couleur de votre choix.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Rayon 212, au rez-de-chaussée, chez Eaton



Pour la joie des petits

... et la satisfaction des mamans !

Un achat spécial nous permet de vous les offrir à bas prix étonnants ! Les deux vêtements sont de confection canadienne, existent pour petits garçons et petites filles, dans les tailles : 2, 4, 6, 6x.

CHANDAIL-T — Tricot de coton doux à poignets côtelés et col roulé. Rouge, blanc, bleu poudre. *Spécial mardi* **1.49**

COUVRE-TOUT — en jersey de coton, à glissière devant et élastique sous le pied. Bleu marine ou brun. *Spécial mardi* **1.97**

Rayon 210, au quatrième

Bonnie Brae surpantalon printanier

Prix Bonnie Brae **2.98**

Extrêmement pratique ce surpantalon "Bonnie Brae" de marque Eaton. Fait de nylon à envers de néoprène, réfractaire au vent et à l'eau. Bleu marine ou anthracite. Pour enfants 3, 4, 5, 6, 7 ans.



Dormeuse extensible deux sens

Spécial mardi **2.99**

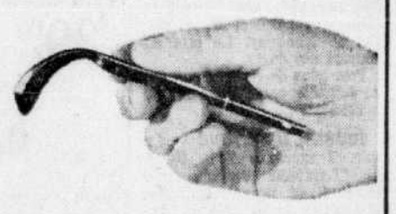
Une dormeuse qui épouse les moindres mouvements de bébé. En nylon et coton, elle est extensible, avec des boutons-pression devant et aux jambes. Aqua, maïs ou rose, ornée de dentelle blanche. Taille 1 (pour jusqu'à 20 lb); taille 2 (pour 20 à 30 lb).

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques

Vêtements pour enfants (rayon 210), au quatrième, chez Eaton

Appareil auditif VIKING

Il se place dans les branches d'une paire de lunettes. Sa conception est conforme aux spécifications rigides d'EATON. Cet appareil auditif VIKING est judicieusement installé. Pour de plus amples renseignements, composez VI. 2-9331, poste 719. Des vérifications du système auditif peuvent être faites dans la discrétion de votre demeure par nos spécialistes en la matière sans aucuns frais ni obligation de votre part.



Rayon 421, au deuxième, chez Eaton

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

En toute connaissance de cause, EATON vend aussi bon marché que n'importe qui



SPECIAL **.99** la paire

Gants en nylon

Longueur : 4-6-8-10-12 boutons

Un achat spécial en vue de l'approche de Pâques. Gants en nylon à texture doublée pour porter avec vos toilettes du printemps. Disponibles dans 5 longueurs en vogue. Vaste choix de peintures et couleurs. MAGASINEZ TOT POUR UN CHOIX PLUS VASTE. PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES, NI POSTALES, S.V.P.

GANTS (RAYON 901)



Soutiens-gorge "Vogue" Bretelles extensibles

Modèles coussinés ou non

SPECIAL **1.49**

Un achat spécial de soutiens-gorge en coton blanc, de bonne qualité. La principale caractéristique est la bretelle extensible "Lycra" qui demeure en place, et ajoute au confort et à la liberté de mouvement. Décolleté plongeant au dos, qui peut se porter avec toutes toilettes.

A. Modèle coussiné, 32 à 36-A, 32 à 38-B.

B. Modèle non-coussiné, 32 à 36-A, 32 à 38-B, 34 à 40-C.

COMPOSEZ VI. 2-9211

CORSETS (RAYON 909)



CHEMISES "BOND STREET"

REG.3.99

2.99

COMPOSEZ VI. 2-9211

Pour hommes et jeunes gens

En coton peigné "Sanforized"

Achat spécial Eaton ! Chemises habillées, confectionnées de coton de bonne qualité. Col mou et poignets doubles. Enveloppées séparément afin de conserver leur propreté. En blanc seulement. Voyez le tableau ci-dessous pour les tailles disponibles.

Tailles	14	14½	15	15½	16	16½	17
32	X	X	X	X	X	X	
33	X	X	X	X	X	X	X
34			X	X	X	X	X

ARTICLES POUR HOMMES (RAYON 928)

Ne manquez pas ce

PLUS QUE SPÉCIAL

Chandails-T à col roulé

Pour dames et adolescentes

SPECIAL **2.59** chacun — 2 pour **5.00**

Ce chandail, à manches longues et col roulé, est en coton indémaillable et lavable. Epatant avec pantalons et vêtements de sport. Noir, blanc, bleu, rose, beige et jaune. Tailles petite, moyenne ou grande.

VETEMENTS POUR DAMES (RAYON 946)



Garantie Eaton :

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

Revisons la constitution, très bien, mais ne changeons pas tout – G. Cournoyer

M. Gérard Cournoyer, ministre provincial des Transports, a exprimé l'opinion que si l'Acte confédératif demandait quelques révisions il ne fallait pas tout changer: la Confédération a permis aux Canadiens de posséder un standard de vie comparable à celui des Américains. "Moi aussi, lorsque j'étais jeune, j'ai pensé comme les voleurs d'armes. Mais il faut dépasser ce stade".

M. Cournoyer adressait la parole, hier soir, devant la Fédération des associations d'hommes d'affaires du Québec. Avant d'entrer dans le vif du sujet de sa conférence — "Planification et sens pratique" — il a tenu à donner brièvement ses vues sur les remous qui actuellement secouent le Québec.

Le propos du ministre était d'entretenir les hommes d'affaires du sens pratique qu'il faut en matière de planification : le sens pratique, a dit le ministre, est entre autres "de cesser la discussion des structures dès lors qu'une autorité a été déléguée et, au moins pour un temps raisonnable, de se donner suffisamment de recul pour juger les premiers résultats, avant de tout remettre en question".

"La première attitude pratique, a-t-il dit, en matière de planification c'est d'en faire ; d'en faire avec mesure, sans fanafaronnade, sans s'illusionner quant à ses capacités réelles, et enfin d'en faire sans oublier de respecter la compétence de tous ses interlocuteurs".

M. Cournoyer a rappelé les divers gestes du gouvernement depuis 1960 en matière de planification : création du Conseil d'orientation économique, élaboration — dans le discours du budget de 1963 — de plans.

ANNONCE

DANGER des somnifères et des stimulants

Vous prenez souvent des somnifères "pour passer une bonne nuit"? Ou des stimulants, "pour tenir le coup"? Attention! Aux Etats-Unis, l'abus de ces drogues a pris des proportions épidémiques et conduit des milliers de gens à la morgue ou dans des maisons d'aliénés. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars comment nos voisins feraient bien de s'inspirer de l'exemple du Canada dans sa lutte contre les "pilules de bonheur". Achetez Sélection de mars aujourd'hui!

Laporte : aucune élection ajournée

(par T.D.) — Une suggestion de l'Association des propriétaires de Saint-Michel, visant à contremander la tenue de toute élection municipale sur l'île de Montréal aussi longtemps que le rapport du comité d'étude des problèmes métropolitains ne sera pas rédigé et publié, n'a pas rencontré la faveur du ministre des Affaires municipales.

M. Pierre Laporte, dans une lettre-réponse à l'association, est catégorique : il n'est ni possible ni souhaitable de suspendre les élections. Au départ, précise-t-il, alors que le comité n'est pas encore à l'oeuvre, il n'est pas recommandable de recourir à une telle mesure.

Réitérant son offre, M. Laporte invite plutôt les dirigeants de cet organisme à se faire entendre devant le comité d'étude afin que le plus grand nombre possible de corps publics participent et collaborent à la solution des problèmes intermunicipaux et métropolitains de Montréal.

Les éditeurs québecois demandent une enquête sur les périodiques français "sous contrôle étranger"

Les représentants de 36 périodiques d'expression française ont adopté à l'unanimité une résolution priant le ministère des Affaires culturelles de la province de Québec d'instituer, immédiatement, une enquête royale sur les périodiques d'expression française sous contrôle étranger.

Le conseil d'administration de l'Association canadienne-française des périodiques présentera bientôt au ministère des Affaires Culturelles un exposé des faits qui justifient la tenue de cette enquête. L'association avait déjà collaboré avec les périodiques d'expression canadienne-anglaise à la suite de la présentation d'un mémoire à la Commission O'Leary. Les mêmes problèmes ont surgi au cours des dernières années entre les éditeurs d'expression française et leurs confrères de langue anglaise qui éditent des périodiques destinés aux divers secteurs de la population canadienne-française.

"Des représentations ont été faites au premier ministre l'hon. Lester B. Pearson pour critiquer, non pas les mesures suggérées dans le discours du trône au sujet des périodiques canadiens, mais bien l'absence de mesures pour protéger les périodiques de maisons d'édition de moyenne importance, a déclaré l'Association.

"La Commission d'enquête O'Leary a fortement appuyé l'idée d'éliminer les taux combinés comme étant une pratique dangereuse et dommageable aux petits et moyens éditeurs et particulièrement aux éditeurs de périodiques canadiens-français. En 1957, le conseil d'administration du Business Newspaper Association a fortement censuré ses éditeurs-membres qui utilisaient ce moyen détourné pour augmenter leurs revenus publicitaires au détriment de la compétition.

"A la suite de la présentation du rapport de la commission d'enquête, quelques maisons se sont volontairement pliées aux demandes des commissaires. Depuis quelques mois certains éditeurs ont recommencé à offrir des taux combinés avec escompte pour l'annonceur qui place son message dans les revues de langue anglaise et de langue française d'un même domaine".

La Chambre basse adopte la hausse des pensions aux mères nécessiteuses

QUEBEC. (par J. M.) — Les membres de l'Assemblée législative ont voté, à l'unanimité, en troisième lecture, le Bill no 21 qui porte de $75 à $85 la somme allouée mensuellement à une mère nécessiteuse ayant un seul enfant.

La mère nécessiteuse qui a plus d'un enfant, continuera d'avoir droit à $10 pour son deuxième, à $10 pour son troisième enfant et ainsi de suite.

Mais M. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-Etre social, projette de donner, un jour, suite à une "excellente suggestion" du Rapport Boucher : établir un barème tenant compte de l'âge des enfants comme cela existe déjà au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, et M. Maurice Bellemare, député de Champlain, ont reproché au gouvernement de ne pas accorder une aide assez substantielle aux mères nécessiteuses. Et l'aide de l'Etat, ont-ils dit, devrait dépendre des différences de prix selon les régions : un loyer de $25 à Saint-Jean-des-Piles correspond à un loyer de $50 à Trois-Rivières.

Une mère nécessiteuse ayant un seul enfant devrait recevoir $100 par mois, ont soutenu les députés de l'Union nationale.

Et de proposer qu'on amende en conséquence le Bill no 21, avec effet rétroactif jusqu'au 1er janvier 1964 !

— "Irrecevable ! s'est exclamé le président Richard Hyde. Seul le gouvernement a le droit de proposer à la chambre une mesure devant entraîner dépense de l'argent des contribuables !"

La campagne de la Fédération

"Plus les lois tendent vers une exacte justice sociale, plus l'initiative privée devient nécessaire" —Le cardinal Léger

La trente-deuxième campagne annuelle de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises a débuté officiellement hier dans 226 paroisses du diocèse de Montréal.

Comme on le sait cette campagne qui durera jusqu'au 16 mars a été lancée publiquement, vendredi, au Château de Ramezay, en présence des autorités civile et religieuse.

La Fédération demande cette année à la population de souscrire la somme minimum de $2,185,000 dont elle a un besoin absolu pour permettre aux trente-deux oeuvres qu'elle soutient de poursuivre leur mission de réhabilitation matérielle et morale parmi nos indigents.

Toutes les églises situées dans le territoire où se déroule la campagne ont fait sonner leurs cloches simultanément pendant dix minutes, à compter de deux heures dimanche après-midi, tandis qu'au cours de la journée les postes de radio et de télévision de la métropole ont consacré des émissions spéciales au lancement de la campagne, diffusant notamment des messages de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, de Son Honneur le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, de M. Hervé Belzile, C.A., président général de la campagne 1964, et de Mme Raymond Lavoie, présidente de la Section féminine.

Plus de 20,000 auxiliaires bénévoles auront la tâche au cours de deux prochaines semaines de frapper à toutes les portes du diocèse pour recueillir les fonds nécessaires au soulagement des mille détresses qui se cachent en tous points de notre ville.

Voici le texte du message de Son Eminence :

"La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises vous invite encore une fois à souscrire généreusement, afin que sa 32e Campagne soit un succès. Ce qui signifie, pour ses dirigeants, l'impérieuse obligation d'atteindre la somme de $2,185,000 — objectif qui peut sembler à quelques-uns excessif. Quelle différence avec le premier appel timide de $35,000!

"Beaucoup de personnes, et même des chrétiens fervents, pratiquent, au moment où les auxiliaires leur tendent la main au nom des pauvres, la morale du vieux fabuliste Lafontaine et oublient les impérieux devoirs de l'Evangile. En effet, pour ceux qui vivent dans l'abondance, le pauvre est souvent comparé à la cigale de la fable. Tous ces malheureux que nous devons secourir n'ont-ils pas dilapidé les biens que la Providence avait mis à leur disposition ? Et alors, comme il est facile de céder à l'indignation et de fermer sa bourse avec la prudence de la fourmi en disant à l'indigent :

"Vous chantiez, j'en suis
fort aise,
"Eh bien ! dansez
maintenant."

Et d'ailleurs, cette attitude n'est-elle pas raisonnable si nous considérons que, depuis une dizaine d'années, des lois sociales ont rectifié beaucoup d'injustices et que des groupes importants reçoivent des prestations lorsqu'ils sont classés dans des catégories prévues par le législateur lui-même : accidentés, infirmes, malades chroniques, chômeurs.

"Et de plus, nous assistons à ce phénomène qui semble à première vue inexplicable : plus les lois sociales prévoient les cas d'assistance, plus l'objectif des campagnes des agences privées augmente. D'autre part, des théoriciens affirment que les indigents ont des droits stricts à être secourus et qu'une société qui permet de faire vibrer les fibres de la sensibilité par l'exercice de la vertu de charité entretient chez ses membres une émotivité incompatible avec la rigueur des lois économiques et des exigences de la justice.

"Et cependant, il faut bien se rendre à l'évidence : à mesure que la société devient mieux organisée, la faim et la misère manifestent des visages nouveaux. Nous pouvons donc affirmer que plus les lois tendent vers une exacte justice sociale, plus l'initiative privée devient nécessaire. Car le jour où la justice sociale aura tout prévu et aura secouru toutes les misères, il restera une grande misère générale, une paralysie universelle, une sclérose, qui auront atteint au plus profond de l'être humain et qui auront créé un type d'homme égoïste qui sera devenu étranger à tous les autres hommes.

"En effet, dans certains pays qui ont réussi à abolir la misère matérielle par l'abondance de leurs richesses, par leurs techniques modernes, par leurs prévoyances sociales, les sociologues découvrent d'autres misères peut-être plus grandes que celles d'autrefois. Ils ont donné à cette maladie un nom barbare : celui de "anomie".

"C'est un néologisme, c'est-à-dire un mot nouveau, qui veut dire privation de l'esprit. Cette plaie sociale, qui se répand comme un cancer, engendre des troubles de personnalité, des dépressions, des actes de délinquance. Et c'est ainsi qu'une économie d'abondance et de gaspillage peut produire un type d'homme plus misérable que ces pauvres qui trouvent encore, dans leur milieu social, la chaleur de la sympathie et de l'amitié. Ce désordre que nous avons appelé "anomie" est le résultat d'une société gigantesque, techniquement bien organisée où tout est prévu. Mais comment voulez-vous que les ressorts cachés de l'âme puissent réagir lorsque tout semble bien marcher sans qu'un effort individuel soit requis ? Une société trop bien organisée pourra former des types complètement sclérosés, semblables à ces fakirs qui se couchent sous le figuier et qui se contentent comme nourriture des seuls fruits qui tombent dans leur bouche entrouverte . . .

"L'homme moderne peut facilement devenir un automate s'il est livré totalement aux techniques modernes. Et l'expérience prouve que l'anonymat est parfois plus difficile à supporter que la misère matérielle, que le taudis que l'amour transforme parfois en un véritable palais.

"J'ai l'impression que si saint Paul revenait et traversait une ville comme la nôtre, il se sentirait plus à l'aise dans nos quartiers pauvres, car l'intuition de sa charité lui ferait découvrir derrière les murs de nos palais et de nos gratte-ciel, la détresse, l'ennuit, les souffrances intérieures de l'homme moderne qui s'est complètement livré à une société organisée où tout est prévu par la loi.

"Saint Paul n'accepterait pas une société anonyme organisée pour une misère anonyme. Saint Paul lancerait un vaste mouvement de retour à la charité, puisqu'il a dit que "l'amour est la plénitude de la loi". Seule cette charité consciente peut empêcher l'homme moderne de sombrer dans le désespoir.

"Qu'on veuille bien comprendre ma pensée. Il ne s'agit pas de critiquer les initiatives de l'autorité et du pouvoir en face de la misère. La justice sociale impose aux gouvernants des responsabilités. Les nations riches et privilégiées doivent aider les nations sous-développées : les classes riches seront obligées, bon gré mal gré, de respecter les lois sociales qui auront été édictées en faveur des nécessiteux de tous genres. Car dans notre monde, il s'est produit depuis dix ans une révolution qui a complètement transformé les manières de vivre des différents groupes sociaux. Autrefois, les privilégiés de la fortune vivaient à l'écart. Aujourd'hui, les migrations massives, soit d'un continent à un autre, soit à l'intérieur des différentes communautés humaines, ont placé les privilégiés de la fortune et les non possédants face à face.

"Cette situation nouvelle provoquera chez les uns un raidissement, un recul, un aveuglement volontaire. Mais les pauvres ont aussi découvert l'existence des privilégiés. Les deux-tiers de l'humanité souffrent de la faim depuis longtemps. Seulement, depuis dix ans ce facteur nouveau est intervenu : deux milliards d'hommes savent qu'ils souffrent et qu'un tiers de l'humanité vit dans une abondance provoquante.

"Ce qui se produit à l'échelle des nations, se produit à l'échelle d'une ville. Nos quatiers pauvres se vident chaque matin et les hommes qui traversent la cité découvrent la richesse bruyante qui s'exprime dans nos gratte-ciel, dans nos institutions sociales quelles qu'elles soient. Attendrons-nous que des législations viennent encore préciser les limites de la justice pour faire disparaître les inégalités, pour secourir ceux qui ont besoin de nous ? Et lorsque le grand nivelage aura été fait, rien n'aura été réglé, car il y aura toujours des pauvres sur la terre afin que nous puissions, à tout instant, avoir le privilège de servir le Seigneur lui-même caché dans la misère des autres.

"La sentence du jugement a été portée pour l'éternité :

"J'ai eu faim et vous m'avez
donné à manger,
j'étais nu et vous m'avez
vêtu,
j'étais malade et vous m'avez visité."

"Dans chaque auxiliaire de la Fédération qui vous tendra la main, voyez le doigt de Dieu qui vous juge."

Paul-Emile cardinal Léger,
Archevêque de Montréal

Et voici maintenant l'allocution du maire Drapeau :

"Je suis heureux de me joindre aujourd'hui à Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger et aux présidents de la 32e Campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, pour inviter tous mes concitoyens à apporter une généreuse contribution au soulagement des indigents de notre Ville.

"L'objectif de la présente campagne est fixé à $2,185,000. C'est un montant minimum pour assurer le maintien des 32 oeuvres de réhabilitation morale et matérielle qui forment la Fédération.

"Je tiens à souligner que le problème de l'indigence revêt une gravité exceptionnelle dans une grande agglomération urbaine comme la nôtre où il est souvent difficile de déceler les cas de misère et encore plus d'y apporter les correctifs nécessaires. D'autant plus que l'action des gouvernements en matière de sécurité sociale ou de bien-être reste encore impuissante devant l'indigence et les multiples problèmes qui en découlent.

"C'est dire que les citoyens d'une grande ville ont un devoir de charité plus grand qu'ailleurs et auquel personne de notre groupe n'a le droit de se soustraire en face de l'exemple donné dans ce domaine particulier de la charité par nos concitoyens d'autres origines et d'autres croyances.

"Sachons donc poser les gestes qui s'imposent envers notre collectivité. Cet appel de la Fédération qui se poursuivra jusqu'au 16 mars s'adresse à chacun d'entre nous : travailleurs, rentiers, professionnels, commerçants, hommes d'affaires ou industriels.

"Notre générosité se doit de dépasser l'objectif de $2,185,000. Car en fait, la Fédération aurait probablement besoin d'une somme trois fois plus considérable pour soulager toutes les misères que l'on signale à l'attention de ses diverses oeuvres.

"Donc partageaons . . . et le soleil luira pour tous".

Précisions de Marcel Chaput

M. Marcel Chaput nous a fait savoir par téléphone, en fin de semaine, qu'il n'avait jamais exprimé l'espoir que le Québec serait hospitalier à l'endroit de la reine quand elle arrivera en octobre. Il a affirmé qu'au contraire il souhaitait à la Reine une réception d'une "frigidité significative, ou mieux, qu'elle ne vienne pas du tout".

M. Chaput précise par ailleurs qu'il n'a jamais offert aux autorités fédérales l'enregistrement du discours qu'il a prononcé à Toronto pour la bonne raison qu'il n'en a pas. Il a expliqué qu'il avait voulu signaler simplement que le président du Young Men's Canadian Club disposait d'un tel enregistrement et que l'on n'avait qu'à le lui demander.

M. Chaput tient enfin à apporter la rectification suivante. S'il est revenu au Québec une bouteille de rye sous le bras, c'est l'effet du hasard. Il est en effet coutume au Canadian Club "junior" d'effectuer le tirage d'une bouteille d'alcool comme prix de présence. Et c'est M. Chaput qui l'a gagnée !

On prévoit une bonne récolte de sirop d'érable

Il est fort possible que la récolte de sirop d'érable soit substantielle dans la province de Québec, malgré une absence relative de la neige, a déclaré aujourd'hui M. Clifford Curtis, un important producteur de sirop d'érable, de Hatley, dans le Québec.

Au cours d'une interview, il a précisé qu'il y avait environ deux pieds de neige dans les bois, soit environ la moitié de la quantité accumulée l'an dernier. Cependant, a ajouté M. Curtis, le manque de neige n'aura que de petites répercussions sur la récolte de sirop d'érable de cette année, du moment que nous aurons un nombre suffisant de nuits froides, de journées chaudes et de la pluie.

ANNONCE

MAL DE DOS

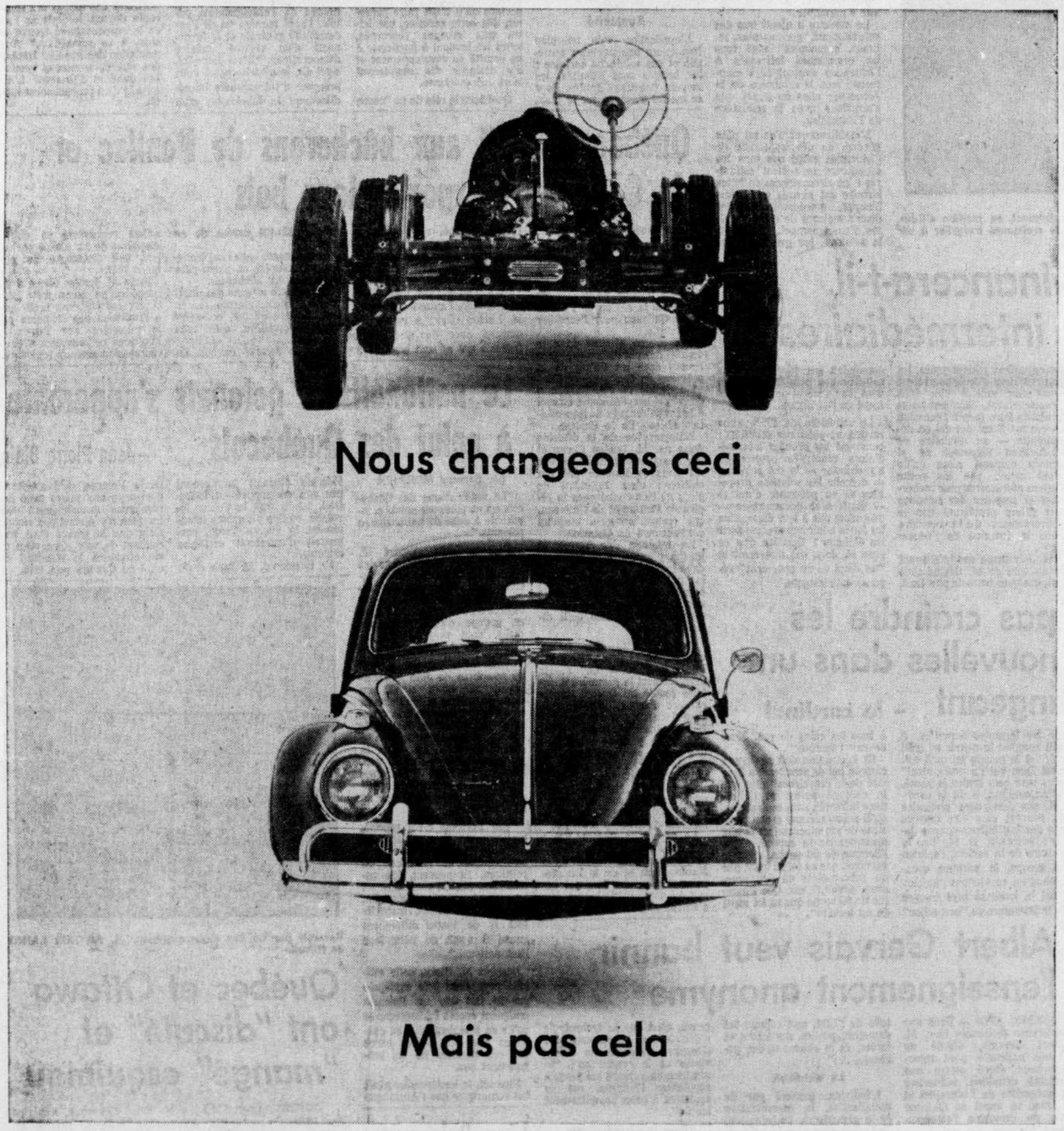
Quand les reins n'éliminent pas l'excès d'acidité et de déchets, il en résulte souvent des maux de dos, une sensation de fatigue, un repos troublé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins à reprendre leur fonction normale. Vous vous sentez mieux–dormez mieux.



72F

UNIVERSITE McGILL
Programme d'études sur le Canada français
Annonce
la dernière d'une série de 3 conférences publiques donnée par le professeur Pierre Demers
du Département de Physique de l'Université de Montréal
Le sujet de cette discussion sera
DUALISME, LETTRES-SCIENCES ET BICULTURALISME
Cette conférence aura lieu mardi le 3 mars à 8 hres 15 min. p.m.
à la salle Redpath de l'Université McGill
Le public y est cordialement invité

EXAMEN DE LA VUE
BRUNO QUESNEL O.D. | HARMEL AUBRY O.D.
OPTOMETRISTES
Bureau | Chez
People's Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine, Vi. 9-7071 | 6529 St. Hubert, 273-1557



Voyez où nous apportons la plupart de nos changements: dans la partie mécanique. Toutes les pièces qui paraissent (et toutes celles qui ne paraissent pas) ont été modifiées à de multiples reprises. En fait, il ne reste que six pièces non modifiées de la première VW.

Mais nous ne changeons jamais la Volkswagen sans raison. Et la seule raison valable, c'est d'améliorer notre voiture.

Quand nous apportons un changement à la VW, nous essayons de faire en sorte que la nouvelle pièce s'adapte également aux anciens modèles.

Aussi, vous constaterez que de nombreuses pièces de rechange VW sont interchangeables d'une année à l'autre.

Et c'est pour cela qu'il est réellement plus facile d'obtenir les pièces de rechange pour une VW que pour beaucoup de voitures fabriquées au Canada. Et c'est pour cela aussi que l'entretien VW est tellement bien fait. Nous appliquons le même principe à la carrosserie de la "coccinelle".

Une fois, nous avons agrandi la fenêtre arrière pour vous permettre de mieux voir.

Et nous avons agrandi les feux arrière pour vous permettre d'être mieux vu.

Mais il n'en résulte aucun changement radical. N'importe quel capot Volkswagen s'adapte toujours à n'importe quelle Volkswagen. Il en va de même pour les ailes.

Et, au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, toutes les VW continuent à se ressembler d'une année à l'autre.

C'est peut-être bien le plus grand avantage de cette voiture. Comme elle ne suit jamais la mode, elle ne peut jamais se démoder.

Montréal
VOLKSWAGEN SALES & SERVICE LTD.
1922, rue Ste-Catherine ouest
5465, avenue Royalmount
6715, boul. Décarie

Montréal
CAMPBELL & CAMERON LTD.
4050, avenue Verdun

Montréal
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.
5441, rue St-Hubert — 10395, boul. Pie-IX

Montréal
MOUNTAIN MOTORS INC.
2142-2144, rue Bleury

Montréal
HOULE AUTOMOBILE LTD.
9050-9080, rue Hochelaga

Chomedey, P.Q.
BORTIN AUTOMOBILES INC.
272, 70ème avenue

Greenfield Park
CHAMBLY AUTOMOBILES INC.
335, boul. Taschereau

Lachine
RIOPEL AUTO INC.
2125, rue Notre-Dame

Pierrefonds
CADRIN MOTORS LTD.
14199 boul. Gouin ouest

St-Jérôme
LA FONTAINE AUTOMOBILES INC.
Village La Fontaine, route 11

Terrebonne
ALEXANDER MOTORS LTD.
Chemin Pincourt C.P. 530

Tu aimeras ton prochain comme toi-même...
Fédération DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES FRANÇAISES

LES ARTS

en fin de semaine

AU Ritz Carlton : débuts du Quatuor canadien de piano. A l'Ermitage : concert de musique juive. A la Place des Arts : Dave Brubeck. Voir nos comptes rendus dans ces pages.

AUJOURD'HUI

A la Place des Arts, ce soir, ainsi que demain soir, à 8 h. 30 : l'Orchestre Symphonique de Montréal. Chef d'orchestre : Pierre Hétu. Soliste : Melvin Berman, premier hautbois de l'Orchestre. Programme : "Fantasmes", nouvelle oeuvre du compositeur montréalais André Prévost, Symphonie no 3 de Roussel, deux extraits de "Parsifal", de Wagner, et Concerto pour hautbois de Haendel.

●

Au Ritz Carlton, à la même heure : Alda McCaffrey, mezzo-soprano, Francine Lavallée, pianiste, et Lynne Rudiak, violoncelliste, présentées par Sarah Fischer.

●

Au Casa Loma (En haut) : première de Sonny Rollins, saxophoniste, et son ensemble.

●

Trois nouvelles expositions à Montréal : à la Galerie du Siècle, jusqu'au 15 inclusivement, sculptures de François Sullivan (vernissage : à 8 h.) ; à la Cité des Livres, peintures récentes de Raymond Brousseau ; à l'université McGill (McConnell Engineering Building), jusqu'au 14, gravures et sculptures de Hugh LeRoy.

ENTRE PARENTHÈSES

A l'occasion de son prochain passage à Montréal, le célèbre chef d'orchestre Charles Munch sera fêté par l'Université de Montréal, l'Association générale des Etudiants et le Choeur des Etudiants de l'Université. Une réception aura lieu en effet au Centre Social de l'Université le 18 mars, à 8 h. 30. On sait que le Choeur des Etudiants participa à deux concerts dirigés par M. Munch à Tanglewood, en 1961 et en 1962. Cette année, incidemment, marque le 15e anniversaire du Choeur des Etudiants. Le 24 mars prochain, à la Place des Arts, le choeur chantera avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, sous la direction de M. Munch, la "Passion selon saint Mathieu", de Bach.

●

Voici le programme que le célèbre ténor Ferruccio Tagliavini chantera à la Place des Arts vendredi soir : "Romanza di Federico" ("E la solita storia...") de "L'Arlesiana" (Cilea), "Amarilli" (Caccini), "Girometta" (Sibella), "Le Rêve" de "Manon" (Massenet), "one But The Lonely Heart" (Tchaikowsky), Aubade du "Roi d'Ys" (Lalo), "E lucevan le stelle" de "Tosca" (Puccini), "Una furtiva lagrima" de "L'Elisir d'amore" (Donizetti), "El guitarrico" (Perez-Soriano), "Del cabello mas sutil" (Obrados), "Amuri, amuri" (Sadero), "Ideale" (Tosti), "O Souverain, ô Juge, ô Père" du "Cid" (Massenet). Tagliavini terminera son récital par des airs napolitains.

●

L'Orchestre de chambre McGill donnera cette semaine trois concerts dans des maisons d'enseignement de Montréal : mercredi au Collège de St-Laurent, jeudi à l'Ecole Normale de musique de Westmount et vendredi au Collège Loyola.

MUSIQUE

Premier récital du "Quatuor canadien"

LE QUATUOR CANADIEN DE PIANO
Au Ritz-Carlton, hier soir
PROGRAMME
Quatuor en sol mineur, K. 478 — Mozart
Quatuor avec piano — Anne Eggleston
Quatuor en sol mineur, Op. 25 — Brahms
Charles Reiner, piano
Morry Kernerman, violon
Robert Verebes, alto
Dorothy Bégin, violoncelle

par **Jean Vallerand**

Les chambristes sont rares parmi les musiciens montréalais. Accaparés par leur métier d'orchestre, les instrumentistes montréalais ne trouvent pas le temps ni la patience de faire de la musique de chambre. Aussi faut-il saluer avec enthousiasme la naissance d'un nouvel ensemble qui entend se consacrer au répertoire des quatuors et des quintettes avec piano. Cet ensemble s'appelle en anglais "The Canadian Piano Quartet", ce que l'on a traduit assez maladroitement par "Quatuor canadien de piano". En français, les oeuvres pour trois instruments à cordes et piano s'appellent "Quatuors avec piano" ; mais cela est assez inélégant pour désigner la formation instrumentale elle-même. Le "Canadian Piano Quartet" devrait se trouver un nom valable dans toutes les langues, quelque chose comme "Le Quatuor Fauré".

Quoi qu'il en soit, le "Quatuor canadien" a fait ses débuts hier soir, et c'est ce qui compte. Il y a de toute évidence derrière ce premier récital beaucoup de travail. Les exécutions sont marquées du souci constant de maintenir un parfait équilibre entre les partenaires et de trouver le juste dialogue dans les difficiles et complexes échanges de pensée qui constituent toute musique de chambre digne de ce nom. Si cet équilibre musical a été maintenu de façon très satisfaisante tout au long du récital, il n'en a pas toujours été ainsi de l'équilibre des sonorités. Ce qu'il y a de plus difficile dans l'art de la musique de chambre c'est que l'homogénéité de groupe doit s'obtenir à partir de l'autonomie des partenaires. Avec le Quatuor canadien, l'homogénéité a été obtenue, semble-t-il, par le sacrifice de la personnalité de chacun.

Il en résulte un jeu irréprochable mais trop uniforme. Cette affirmation de personnalité, le Quatuor canadien ne l'atteindra évidemment qu'avec l'expérience, mais il faut dire que les résultats déjà acquis au niveau de la cohésion sont remarquables.

Ce récital nous a valu d'entendre une oeuvre très intéressante d'un compositeur canadien, le "Quatuor avec piano" d'Anne Eggleston. Malgré quelques procédés parfois scolastiques de développement, ce quatuor possède une charmante personnalité ; il est très lyrique, dramatique même en certaines pages. Le vocabulaire en est impressionniste à la façon de Delius, mais sans aucun rappel que l'on puisse qualifier d'influence. C'est de la musique bien faite, sincère et qui s'écoute avec beaucoup d'intérêt.

MUSIQUE

Le Festival de Musique juive

par **Claude Gingras**

A l'occasion du Festival de musique juive (j'ignore en quoi consiste exactement ce "festival"), un concert était donné hier soir à l'Ermitage par des musiciens locaux groupés et dirigés par M. Samuel Levitan.

Le programme était composé d'oeuvres signées de compositeurs juifs ou inspirées par la culture juive. Sauf pour Paul Ben-Haim, nous connaissons assez peu la musique des compositeurs israéliens et de ceux qui se veulent de tradition juive. Si j'en juge par ce que nous avons entendu hier soir, la musique juive contemporaine est d'une écriture habile mais fort traditionnelle et elle puise presque toute son inspiration dans le folklore et dans la religion.

La brièveté ne semble pas, non plus, être sa qualité dominante. Musicalement parlant, je pense que les Juifs sont des interprètes avant d'être des créateurs. Pour un créateur juif, vous avez dix interprètes.

Hier soir, donc, musique d'un intérêt bien limité, mais interprétation quasi impeccable et toujours vivante et chaleureuse.

Malgré une technique de direction dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est fort animée, Samuel Levitan, pianiste, a réussi à obtenir de sa poignée d'instrumentistes une excellente exécution des oeuvres au programme. Sa femme, Fanny Levitan, possède une voix de mezzo d'une puissance étonnante. De plus, elle sait chanter. Ce n'est pas le grand style, mais ce n'est jamais ennuyeux. Rafael Masella a été tout simplement égal à lui-même, c'est-à-dire qu'il reste l'un des meilleurs clarinettistes que nous ayons au pays. Dorothy Weldon a joué divinement de la harpe et Victor McCorry a démontré qu'il pouvait être non seulement un bon accompagnateur mais aussi un bon soliste.

JAZZ

Dave Brubeck: des variations sur un vieux thème

A la Place des Arts, hier soir : le quatuor de Dave Brubeck : Dave Brubeck, piano ; Paul Desmond, saxophone alto ; Eugene Wright, contrebasse et Joe Morello, batterie.

par **Gil Courtemanche**

Une jeunesse bourgeoise, rose et bien nourrie, s'est rendue, en foule, hier, à la Place des Arts, pour écouter l'éternel Dave Brubeck, ancien pianiste de jazz et le produit de son narcissisme scrupuleusement entretenu depuis qu'il a eu le malheur d'interpréter des mélodies qui pouvaient se classer au "hit parade".

On voulait quelque chose de confortable, on l'a eu, car à moins de me tromper grossièrement nous avons pu entendre la 493e imitation de Brubeck par lui-même : nous étions en pays connu. On voulait des prouesses, on a eu des records : record de longueur, record d'applaudissements pour un coup de baguette sur une cymbale, championnat de "drummothon", record de reprises, record de clichés, record de distorsion, etc. Il ne manquait à certains moments que la flamme olympique... et le jazz.

Comme un professeur qui enseigne des trucs pour réussir dans la vie, Brubeck nous a fourni une salade de pâles imitations de son succès "Take-Five".

Mauvais élève de Darius Milhaud, muni de toutes ses bénédictions, Brubeck alimente son public, comme une machine à produire des disques. C'est la possession tranquille de la vérité à un autre niveau. Je contrepointe, tu applaudis, je recontrepointe, tu re-applaudis, je ris, tu ris, je pleure... non, je ne suis pas capable. Puis ça recommence, avec les mêmes notes, les mêmes accords, les mêmes trucs, les mêmes phrases, les mêmes disques, les mêmes musiciens. Ça fait dix ans que c'est comme cela.

Brubeck, nous l'avons vu hier soir, c'est une addition : l'addition de ses tours du monde. Sa musique, c'est indien, chinois, allemand, polynésien, c'est un peu de jazz, du Bach, du Haydn et un peu du Brubeck c'est-à-dire la somme de tout cela. Il y a eu les 5/4, les 8/7, maintenant il additionne. Dans son prochain disque, il l'a déclaré hier soir, il y aura un 13/4 et dans dix ans, je le parie, un 190/23.

De tout le concert, rappels et baratin compris, une seule pièce d'une véritable tenue, le désormais célèbre "Take Five", premier d'une série sans fin qui ne se terminera probablement qu'à la mort de Brubeck. Nous sentions que c'était l'original, le seul vrai.

Malgré tout, il y a eu quelques consolations : elles portaient d'ailleurs toutes le même nom, Paul Desmond, saxophoniste-alto. Toujours lyrique et capable de sensibilité, Desmond tentait, tant bien que mal de produire une musique intéressante malgré la production en série de ses confrères. Desmond a eu dans "Take Five", des moments d'une belle qualité. La phrase, contrairement à ce qu'elle a toujours été, s'est faite plus hachée, moins fluide, le rythme est devenu plus prononcé, la sonorité moins ronde et plus durcie. Il y avait là quelque chose de nouveau, de spontané. Ça reposait de la vieillesse et il est facile de comprendre après cela pourquoi Desmond disparaissait presque toujours dans les coulisses lorsqu'il avait terminé son solo.

Heureux celui qui possède des disques ; il s'est enrichi du prix du billet qu'il n'a pas payé, il a entendu du meilleur Brubeck et de toute manière, il avait la possibilité de changer de disque.

AU JOUR LE JOUR

Aznavour à Moscou

MOSCOU (Reuter) — Le premier récital donné à Moscou par le chanteur français Charles Aznavour a connu un très vif succès.

Environ 1,500 personnes emplissaient la salle. Applaudi frénétiquement à la fin de son tour de chant, Aznavour a dû interpréter plusieurs autres chansons avant que les spectateurs consentent enfin à le laisser partir.

M. Alexandre Kuznetsov, ministre adjoint de la culture, le poète Yevtushenko, de nombreux compositeurs et artistes de variétés soviétiques assistaient à ce concert.

4e SEMAINE
LE CAPORAL ÉPINGLÉ
avec Jean-Pierre CASSEL dans un film de Jean Renoir
*** Excellent **** chef-d'oeuvre
LE CONSEIL — Le Caporal épinglé
Henri Agel ***
Michel Aubriant ***
Jean-Louis Bory **
Jean Domarchi ****
Jean Douchet ****
Pierre Marcabru ****
Louis Marcorelles ***
DÉLICIEUSEMENT COMIQUE! interprétation et réalisation parfaites. JACOB SISKIND (THE STAR)
Une autre oeuvre exemplaire du grand Renoir. ALAIN PONTAUT (LA PRESSE)
Semaine 7.30 — 9.30
DIMANCHE: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30
CINEMA FESTIVAL
1206 EST, RUE STE-CATHERINE 525-8600

PAUL NEWMAN JEANNE CALVET RICHARD BEYMER
Les Aventures de la Jeunesse
EN COULEURS
EN PREMIER 2 GRANDS FILMS
"L'ACCIDENT" MAGALI NOEL GEORGES RIVIERE · DANIK PATISSON
CHAMPLAIN · CREMAZIE · BEAUBIEN

ST-DENIS et BIJOU
LES FILLES DE JOIE
Ce film vous bouleversera jusqu'au plus profond de vous-même

Seul, un médicament extrêmement rare peut soulager le jeune Miguelito le trouvera-t-on?
PABLITO CALVO ANTONIO VILAR
LA PARADE DE L'ADIEU

"DESIRE SOUS LES ORMES"
Anthony Perkins — Sophia Loren
"X 15" (version française)
en couleur — panavision
"HERCULE SE DECHAINE"
Brad Harris — en couleurs
Amherst
AMHERST et STE-CATHERINE UN. 6-6851

Le Rideau Vert
CE SOIR 8 h. 30
DIMANCHE 2 h. 30 et 7 h. 30
LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU
de JEAN GIRAUDOUX
ETUDIANTS $1 tous les soirs (sauf samedi)
Au STELLA — VI. 4-1793

CINE Lun. mar. : 8 h. RAMA
UN FILM ELIGIBLE A 6 TROPHEES DE L'ACADEMIE
STANLEY KRAMER présente en CINERAMA et Technicolor
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
Guichet ouvert : 10 à 9. Le dim. : midi à 9
Sièges réservés en vente au théâtre par courrier ou chez Faucher Electrique
IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal AV. 8-7102 ou 5603
CINERAMA CINERAMA CINERAMA

VIVALDI BACH SCARLATTI GRANADOS ALBENIZ DE FALLA
ROMEROS
LA FAMILLE ROYALE DE LA GUITARE
Celedonio Romero et ses trois fils
Une éblouissante exécution sur la guitare de musique classique, romantique et flamenco.
"Sans contredit le meilleur ensemble de guitaristes qui soit" — TIME MAGAZINE.
MERCREDI SOIR 4 MARS — PLACE DES ARTS
Billets (taxe incl.) $4., $3.50, $3., $2.50, $2. EN VENTE à la Place des Arts; Canadian Concerts, 1622 Sherbrooke o.; Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine e.; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis; Charlebois Bijouterie, 2115 Jean-Talon est; Fortin Télévision, 47 Fleury o.; Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame ouest.

En Exclusivité et en Primeur
UN FLAGRANT EXPOSÉ des agences chargées d'obtenir le divorce pour les femmes riches, dont les maris sont réticents.
Filles de proie
2ième GRAND FILM
ROMY SCHNEIDER Mompti HORST BUCHHOLZ
EN COULEURS
Une histoire à la fois comique et triste... Elle se passe à Paris... C'est donc une histoire d'amour parisienne!
CANADIEN PLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

RICHARD CONTE FRANCESCA ANNIS
The Eyes of Annie Jones
Aussi! SURF PARTY BOBBY VINTON
★ A L'AFFICHE ★
STRAND UN. 6-2774 · RIALTO CR. 7-3700 · SAVOY PO. 9-7372
Extra — Sonny LISTON Cassius CLAY film de leur combat!

2 GRANDS SUCCÈS!
le SOUPIRANT Pierre Etaix
RESNAIS 7e semaine de rire
"HILARANT, plein de fantaisie!" — Cue

EISENSTEIN
La confession de minuit
d'après l'oeuvre de GEORGES DUHAMEL de PIERRE GRANIER-DEFERRE avec MAURICE BIRAUD
7.30 9.30
ELYSÉE 35 MILTON VI 2-6053

Déjà 15,512 personnes ont vu
LE TRIOMPHE DU RIRE
Le diable à quatre!
la nouvelle REVUE de GRATIEN GELINAS
Relâche aujourd'hui — Bons billets pour demain
Dès aujourd'hui 3 numéros à votre disposition.
861-3338-3339-3330 — COMEDIE-CANADIENNE

Le plus grand succès en ville! 2e semaine extraordinaire
Un film de INGMAR BERGMAN
"Un été avec Monika"
L'amour vrai
avec LA RÉVÉLATION DU CINÉMA SUÉDOIS HARRIETT ANDERSSON
Ahuntsic 381-5329
2 GRANDS FILMS EN PRIMEUR
Une féerie de rythmes, de danses et de couleurs!
LES EMBRASSES
UN FILM EN COULEURS

les baisers
baisers d'été : bernard t. michel
cher baiser : charles bitsch
baiser du soir : jean-françois hauduroy
baisers de jydes : bertrand tavernier
IL FAUT OSER VOIR LE DÉSORDRE
Copa Films
SAMI FREY · RENATO SALVATORI
LOUIS JOUDAN · JEAN SOREL
CORD JURGENS · SUSAN STRASBERG
ANTONELLA LUALDI · ALIDA VALLI
TOMAS MILIAN · GEORGES WILSON
Un film de FRANCO BRUSATI dialogues de FELICIEN MARCEAU
ATTRACTION SPECIALE VOYEZ LE
Combat SONNY LISTON vs CASSIUS CLAY
RIVOLI · GRANADA · PAPINEAU
271-2210 CL. 5-2428 LA. 1-6853

AUJOURD'HUI AUX CINEMAS UNITED
ON PEUT OBTENIR UNE CARTE DE MEMBRE DU CINE-CLUB DE L'AGE D'OR DANS LES CINES UNITED
LUCERNE "THE LEOPARD" en couleurs, Burt Lancaster, Claudia Cardinale, Alain Delon. "HEAVENS ABOVE" Peter Sellers, Ian Carmichael. Du lundi au vendredi, 1er spectacle à 5 h. 25 p.m.
VERSAILLES (salon Bleu) 352-0200 — "WHO'S MINDING THE STORE" Technicolor, avec Jerry Lewis, Jill St. John. "FUN IN ACAPULCO" Technicolor, Elvis Presley, Ursula Andress. Aussi : Combat Sonny Liston vs Cassius Clay. Lun au ven. 1er spectacle à 7.30 p.m.
SNOWDON "DARK PURPOSE" en Technicolor, Shirley Jones, Rossano Brazzi, Micheline Presle. Spectacle continuel depuis 12.30 p.m.
YORK Aux deux cinés! VAN HORNE
"LOVER COME BACK" en couleurs, Rock Hudson, Doris Day. "MIDNIGHT LACE" en couleurs, Doris Day, John Gavin, Rex Harrison. Dernier spectacle complet à 8 h. p.m.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement

CE QUE TOUTE JEUNE FILLE DEVRAIT SAVOIR!
Les ADOLESCENTES
CHRISTIAN CATHERINE MARGOGANE SPAAK
2e film Les CONQUÉRANTS du PACIFIQUE
Scope et Couleurs
avec FRANK LATIMORE
ATTRACTION SPECIALE: Combat Sonny Liston vs Cassius Clay
CHATEAU · FRANCAIS · VERSAILLES
TERRAIN DE STATIONNEMENT
271-4400 — 288-5513 — 352-0200
AU FRANÇAIS : 1er spectacle à 10.00 a.m.

un film d'HUMOUR MACABRE
MARIA SCHELL PAUL MEURISSE dans DÉSIRS et OBSESSIONS
un film de PIERRE CHEVAL une production de RAY VENTURA
DER. REP. COMPLETE CE SOIR A 9.10
Cinéma LAVAL

"Un des 10 meilleurs!" — National Board of Review
"Un film monumental!" — N. Y. World-Telegram
EN TECHNICOLOR ET PANAVISION
THE CARDINAL
AN OTTO PREMINGER FILM
MATINEES : mer., sam. et dim., à 2.15
SOIREES : 8.15
DIMANCHE : 7.45
SEVILLE WE. 2-1139
SIEGES RESERVES! COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES!

2 films bourrés d'action et d'aventures
SAMAR L'ILE DES RÉVOLTÉS
LA CHASSE AU GANG
GEORGE MONTGOMERY · GILBERT ROLAND
2 GRANDS FILMS
MERCIER · ELECTRA · VILLERAY
CL. 5-6224 LA. 2-9177 DU. 8-5577

ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS ADMIS JUSQU'A 4 H. 40 TOUS LES JOURS
BILLETS D'ENFANTS, 65¢
WALT DISNEY'S Fantasia
Son stéréophonique et Technicolor
UN. 1-2807 ALOUETTE
Horaire : 12.15, 2.30, 4.40, 6.55, 9.10

AMOUR ET SUSPENSE SOUS UN JOUR NOUVEAU
PAUL NEWMAN THE BOLD NEW LOOK IN THRILLERS!
THE PRIZE
Costarring ELKE SOMMER EDWARD G. ROBINSON
In PANAVISION and METROCOLOR
LOEW'S A l'affiche

LE MONDE DU "SWING" EST ICI!
C'est là que se trouvent filles et garçons...
PALM SPRINGS WEEKEND
TROY DONAHUE · CONNIE STEVENS · TY HARDIN · STEFANIE POWERS · ROBERT CONRAD · JACK WESTON · JERRY VAN DYKE
TECHNICOLOR
2e SEMAINE
CAPITOL

Cary Grant * Audrey Hepburn
jouent un jeu dangereux mais divertissant
Charade TECHNICOLOR
Walter Matthau
James Coburn · Music-HENRY MANCINI
3e SEMAINE
PALACE

LE FILM QU'IL FAUT OSER VOIR!
FRANCINE BERGE COLETTE BERGE
LES ABYSSES
un film de NICO PAPATAKIS
Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE
UN. 1-2697
Horaires : 10.25 — 12.15 — 2.10 4.05 — 6.00 — 7.55 — 9.50

Cinema PLACE VILLE MARIE
Une façon caustique de voir ce champ de bataille
MARINA VLADY
The Conjugal Bed
HORAIRE : 12.55 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.50
ONZIEME SEMAINE
5e SEM.
Suddenly she became a woman!
"The Swedish Mistress"

Pour appuyer les grévistes de la IRVING

Projet de grève générale au N.-Brunswick

HALIFAX. (PC. — Un représentant du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC) a déclaré hier qu'une grève générale de tous les syndicats du Nouveau-Brunswick s'avère nécessaire pour amener le règlement de la grève des 145 ouvriers de la raffinerie Irving, à St-Jean, N.-B.

M. Fred Kahanek, de Sarnia, Ont., a fait cette déclaration à une conférence de presse au cours de laquelle il a particulièrement déploré l'emprise du propriétaire de la Irving Refining Limited, M. K. C. Irving, non seulement sur l'industrie de cette province, mais aussi sur ces media d'information. M. Irving, a dit M. Kahanek est le propriétaire des quatre plus importants journaux du Nouveau-Brunswick, d'une station radiophonique et de la seule station de télévision, à St-Jean.

Le dirigeant syndical a ensuite accusé le gouvernement de cette province d'être formé d'une "bande d'incompétents", qui sont des "marionnettes dans les mains de M. Irving."

Le secrétaire du Conseil du travail de Halifax et de la région, M. J.K. Bell, a déclaré que les syndicats du Nouveau-Brunswick songeraient à apporter une autre sorte d'assistance aux grévistes de la Irving. Cette assistance, a-t-il dit, pourrait bien se traduire par "des grves de démonstration et de sympathie".

Cet arrêt de travail dure depuis le 16 septembre. Au Québec, les 150 employés de la même entreprise et des filiales sont en grève depuis le 4 janvier. A Montréal, un conciliateur du gouvernement provincial tente présentement d'amener les parties à un accord.



EMPLOYEURS!

Vous pouvez réduire le coût des salaires en embauchant cet homme!

Le ministère fédéral du Travail vous paiera jusqu'à $75 par mois pendant douze mois au plus, pour chaque travailleur âgé d'au moins 45 ans que vous embaucherez. Le travailleur doit avoir été en chômage pendant six des neuf derniers mois. Tous les nouveaux emplois et les emplois devenus vacants avant le 1er septembre 1963 peuvent être remplis dans le cadre du nouveau programme du gouvernement en vue d'encourager l'embauchage de travailleurs sérieux et productifs. **Demandez des renseignements détaillés au bureau du service national de placement le plus près de chez-vous.**

Publié avec l'autorisation de

l'honorable Allan J. MacEachen, ministre du Travail du Canada

OB-363F

Hellyer refuse de dévoiler la liste des "secteurs exposés"

OTTAWA. (PC) — Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a carrément refusé de donner la liste des supposés "secteurs exposés" d'où l'armée a retiré toutes les armes légères.

Il a déclaré aux Communes qu'il ne serait pas dans l'intérêt du public de rendre cette liste publique et qu'il n'avait pas l'intention de la publier.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a répliqué qu'au lieu de l'intérêt public, il songeait à l'intérêt politique du gouvernement.

Durant les derniers échanges qui se sont faits aux Communes sur cette question des armes et des arsenaux, M. Diefenbaker est revenu plusieurs fois à la charge en exigeant des réponses à trois questions.

Combien de fois l'armée a-t-elle remis des armes, après les avoir enlevées ?

Qu'est-il arrivé à Windsor où des armes ont été remises au corps de cadets d'une école supérieure, le jour suivant le retrait de ces armes ?

Est-ce qu'il se trouve des "secteurs exposés" dans toutes les provinces ?

M. Hellyer a répondu qu'il ne possédait pas les réponses aux deux premières questions et que la troisième avait déjà été posée aux Communes.

Le ministre a ajouté qu'il considérait la situation comme grave et qu'il y portait une attention toute particulière.

Le ministre de la Défense et le procureur général, M. Guy Favreau, ont répondu à M. Erik Nielsen qu'ils n'avaient pas été prévenus que des accusations avaient été portées ou que des démarches avaient été faites en vue de porter des accusations contre les responsables de vols d'armes dans des arsenaux du Québec.

15 avril, date limite pour les mémoires sur le "round Kennedy"

OTTAWA. (PC) — Les entreprises et les divers groupements ont jusqu'au 15 avril pour soumettre leur point de vue sur le "round Kennedy" des pourparlers sur la diminution des tarifs douaniers.

L'expert négociateur canadien, M. Hector McKinnon, a dit qu'il est confiant que le Canada sera prêt pour le début des pourparlers qui ouvriront à Genève, le 4 mai, dans le cadre du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade).

M. McKinnon, est président intérimaire du comité sur les tarifs, devant lequel l'industrie présentera ses mémoires. Il prépare actuellement les travaux préliminaires pour les représentants du Canada à Genève. Le président du comité, le sous-secrétaire aux Affaires extérieures, M. Norman Robertson, vient de subir une intervention chirurgicale.

M. McKinnon a dit au cours d'une conférence de presse que les futurs pourparlers seront sans doute les plus importants dans ce domaine depuis la seconde guerre mondiale; il a ajouté qu'il croit recevoir un nombre record de mémoires des industries.

Le comité qui recevra ces mémoires n'est pas officiellement constitué, mais M. McKinnon a révélé qu'il groupera de 12 à 14 représentants de divers ministères du gouvernement, dont six ou huit sous-ministres.

Le gouvernement demande aux industries et associations de lui fournir des informations sur leur production, leurs employés, leurs importations et exportations, et leurs projets en vue d'augmenter leur production et d'offrir de nouveaux produits.

LE MONDE SYNDICAL

La situation des travailleurs

L'écart s'accroît entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement

GENEVE. — La tendance générale caractérisant la situation des travailleurs dans le monde est restée la même en 1963 qu'au cours des années précédentes. L'amélioration se poursuit dans les pays industrialisés, tandis que la situation est stagnante dans la plupart des pays en voie de développement.

Telles sont les conclusions qui se dégagent des informations statistiques rassemblées par le Bureau international du travail publiées récemment par son directeur général, M. David A. Morse.

Dans les pays industrialisés — dont le Canada et les Etats-Unis — le niveau général de l'emploi s'accroit, celui du chômage — sauf dans quelques cas — diminue. La durée du travail hebdomadaire se réduit. Les hausses des salaires nominaux dépassent généralement celles des prix à la consommation.

Les chiffres relatifs aux pays en voie de développement sont rares et souvent incomplets. Néanmoins, les quelques données disponibles montrent que les travailleurs de ces pays continuent à souffrir d'un niveau de chômage et de sous-emploi élevé, accompagné souvent de hausses de prix considérables atteignant 40, 80 ou même plus de 100 p. 100. L'écart s'accroit donc entre la situation des travailleurs des pays industrialisés et les autres.

L'emploi dans l'agriculture s'est encore réduit dans la majorité des pays. Cette baisse a été parculiérement notable en Autriche, dans la République fédérale d'Allemagne, aux Etats-Unis, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Tchécoslovaquie. En France, en huit ans, un agriculteur sur quatre à quitté la terre. Dans la République fédérale d'Allemagne, depuis 1960, plus de 100,000 salariés sont passés de l'agriculture à d'autres secteurs économiques.

L'emploi dans l'agriculture a cependant continué d'augmenter dans le secteur socialisé en Bulgarie, en Hongrie, en URSS, et en Yougoslavie.

NOUVEL EDIFICE A BUREAUX

Voies immédiates avec le boulevard Métropolitain. A l'épreuve du feu. Air conditionné. Divisions selon les besoins des clients. Stationnement inclus. $3.50 le pied carré.

Inf. DU. 1-2854, RA. 1-5011

ANNONCE

Portez confortablement

VOTRE DENTIER

Voici un moyen agréable de supprimer la gêne causée par un dentier trop grand. FASTEETH, une poudre améliorée dont vous saupoudrez légèrement vos dentiers, en rendra le port plus confortable. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Formule alkaline (non acide) qui ne sûrit pas, assainit l'haleine. Demandez FASTEETH dès aujourd'hui, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Avez-vous fait votre part?

Fédération DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES FRANÇAISES

Vous voulez améliorer votre maison? Consultez sans délai le gérant de La Banque Toronto-Dominion au sujet d'un prêt pour l'amélioration des maisons. Ça coûte si peu ...vous verrez!

Vous voulez moderniser la cuisine ou la salle de bains, ajouter une pièce, changer le système de chauffage? Parlez-en au gérant de la plus proche succursale Toronto-Dominion.

Il peut vous aider de bien des façons à améliorer votre maison (de quelque manière que ce soit). Passez le voir.

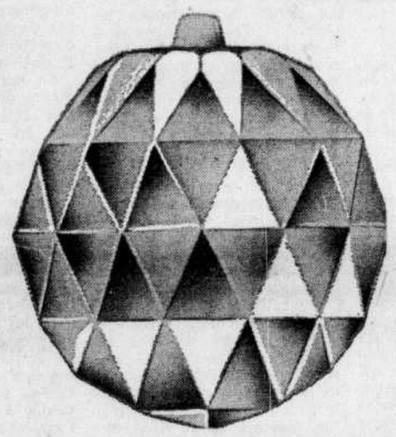
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

où le personnel crée toute la différence

S-248.37F

45 succursales pour vous servir dans le Grand Montréal

LDG présente *l'ère nouvelle du cristal...*



CHANDELIERS EN VERRE TAILLÉ VÉRITABLE

Autrefois, les somptueux candélabres en cristal étaient chose vue et admirée presque uniquement dans les châteaux ou résidences richissimes. Aujourd'hui, grâce aux méthodes modernes de fabrication, ces magnifiques pièces sont à la portée de tous.

Ne pas confondre VERRE TAILLE et VERRE MOULE

La sphère en verre taillé, que nous reproduisons ici, caractérise l'éclat plus vif, plus animé des reflets de lumière émis par une multitude de facettes. Par contre, le verre moulé, quoi que semblable en apparence et également en vogue, ne possède pas cette vivacité exclusive du brillant exceptionnel que l'on ne trouve que dans le véritable verre taillé.

LDG vous offre ici deux superbes modèles en verre taillé véritable et à prix très raisonnable





DIRECTEMENT DES PLUS IMPORTANTS DISTRIBUTEURS EN GROS DU CANADA FRANÇAIS

Nos éclairagistes diplômés seront heureux de vous guider dans votre choix

PRODUITS LDG INC. PRODUCTS

MAURICE GERMAIN, *président*

Distributeurs en Gros

2955 est, rue BELANGER — RA. 8-9241

HEURES D'AFFAIRES : du lundi au vendredi, 8 a.m. à 5.30 p.m. — Le samedi, jusqu'à midi.

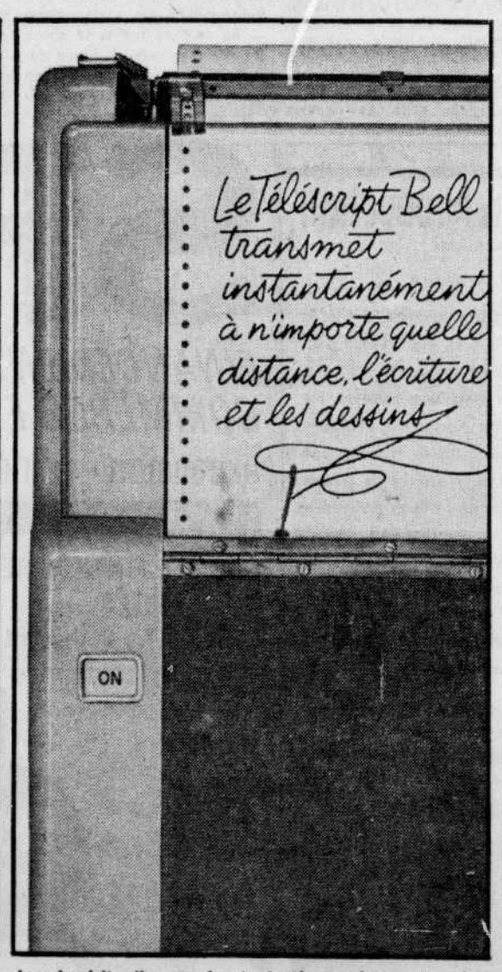
FACILITES DE STATIONNEMENT A L'ARRIERE DE NOTRE ETABLISSEMENT

SALLES ENTIEREMENT CLIMATISEES POUR VOTRE CONFORT

4

2-3-64

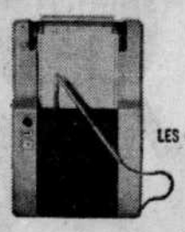




Il transmet instantanément des ordres écrits du magasin à l'entrepôt, de l'expéditionnaire au transporteur, des services de vente à l'usine—bref entre deux ou plusieurs points situés dans le même immeuble, dans la même ville ou distants de centaines de milles. La transmission est instantanée, facile et infaillible: on voit sur le récepteur exactement ce que vous écrivez ou dessinez sur l'émetteur. Ce remarquable service de la compagnie Bell se prête à d'innombrables applications dans les affaires. Demandez donc la visite d'un représentant qui vous donnera tous les détails sur le Téléscript Bell.

LA COMPAGNIE BELL VOUS OFFRE des services complets de communications d'affaires, adaptés à toutes les entreprises: téléphone, radio, intercom... appareils pour la transmission de messages dactylographiés ou manuscrits, de photos, dessins, cartes et données mécanographiques de toutes sortes. Les bonnes communications font les bonnes affaires—et le Téléscript n'est qu'un exemple de tous les moyens de communications que la compagnie Bell met à votre disposition!

BELL



LES COMMUNICATIONS SONT NOTRE RAISON D'ÊTRE

économie & finance

LA PRESSE PRESSIZEM A PRESSE

Disparités tarifaires

Les nouvelles offres américaines seraient difficilement acceptables

PARIS, (AFP) — Les prénégociations Kennedy sur les disparités tarifaires entre les Etats-Unis et les Six sont au point mort. Les nouvelles contre-propositions faites par la délégation américaine, mercredi, à Genève, sur ce problème, n'ont pas fait avancer les choses, estiment les observateurs, et ceci malgré l'optimisme affiché par M. Michael Blumenthal, principal négociateur des Etats-Unis dans ces discussions. Les nouvelles propositions américaines sont difficilement acceptables pour les Six, estime-t-on dans les milieux compétents de Paris. Les trois commissaires européens, M. Mansholt, M. Robert Marjolin et M. Jean Rey, qui se rendent la semaine prochaine à Washington, ne discuteront d'ailleurs avec leurs interlocuteurs américains, que des propositions arrêtées par les Six en fin décembre dernier, et qui portaient tant sur le règlement des disparités que sur l'inclusion des produits agricoles dans la négociation Kennedy (consolidation des marges de soutien des produits agricoles proposée par les Six).

Pourquoi ?

Pourquoi les nouvelles propositions américaines sur les disparités tarifaires sont-elles difficilement acceptables pour les pays du Marché commun ? Parce que les amendements proposés par les Américains au plan arrêté depuis fin décembre par les Six tendent tous dans un même sens : maintenir les avantages acquis des Etats-Unis dans la négociation tarifaire et donc, rendre la réduction réciproque des tarifs peu équitable pour les Six. Ces derniers ont soulevé le problème des disparités pour les raisons suivantes : un tiers du tarif américain comporte des droits dépassant 30%. Il n'y a pas de droits dépassant 30% dans le tarif extérieur commun de la Communauté. De plus, la moyenne des droits de la Communauté est autour de 16%. Une réduction de 50% sans élimination des disparités, ramènerait ces droits à 8% en moyenne, alors que le tiers du tarif américain resterait supérieur à 15%.

Deux méthodes

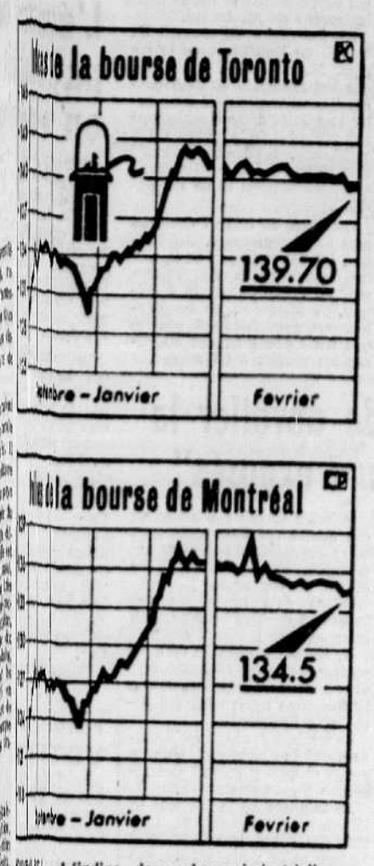
Les six avaient proposé deux méthodes pour définir les disparités. En novembre dernier, ils avaient fait savoir aux Américains qu'une disparité tarifaire existait chaque fois que le tarif le plus élevé dépassait 30% et que l'écart entre le tarif le plus élevé et le plus bas était de dix points minimum. Les Américains, dans leur première proposition mercredi, reprennent ce projet mais l'amendent en élevant le seuil au taux de 40%. Ce qui exacte des disparités tarifaires un grand nombre de produits.

En décembre, les Six auraient adopté une nouvelle formule pour définir les disparités. Il existerait une disparité tarifaire chaque fois que le tarif du pays le plus élevé est le double du tarif le plus bas et que la différence entre ces deux tarifs est au minimum de dix points sauf, et c'est là une disparité très importante, pour les demi-produits (acier, aluminium, nylon, etc.,) (.....) où la différence de dix points suffirait. Ces produits, en effet, sont frappés par les Six de tarifs bas, 6% en moyenne, et une différence de 2% pourrait presque premières pour être très importantes.

Autres critères

Les Américains ont également repris cette proposition, mais en supprimant l'exception concernant les demi-produits. D'autre part, ils ont ajouté deux critères additionnels : 1— Pas de disparité lorsque le pays à tarifs élevés importe des quantités importantes de produit frappé de droits élevés ; 2— Pas de disparité quand le pays à droits élevés n'est pas le principal fournisseur du produit en question. Ce dernier critère n'est pas un plus acceptable aux Six, car il élimine un grand nombre de produits de la liste des disparités. Toutefois, il a été question sorte imposé aux Américains par les pays tiers qui, comme la Suisse, sont principaux fournisseurs pour un certain nombre de produits faisant l'objet de disparités tarifaires entre les Etats-Unis et l'Europe des Six.

En ce conséquence, c'est sans optimisme pour l'instant que l'on envisage la négociation sur les disparités tarifaires. L'autre grand problème du round Kennedy : l'inclusion des produits agricoles dans la négociation tarifaire, a fait lui aussi l'objet d'une proposition extrêmement sérieuse des Six : la consolidation des marges de soutien en des produits agricoles, ce qui équivaut à bloquer dans les principaux pays industrialisés, les subventions aux agriculteurs à leur niveau actuel. Là aussi, la première réaction américaine, exprimée assez vivement hier à Paris, par M. Orville Freeman, ministre de l'agriculture des Etats-Unis, a été négative. En conclusion, il faudra sa toute l'acuité des diplomates et des experts pour faire sortir de l'impasse actuelle les pré-négociations Kennedy et permettre à enfin de déboucher sur les négociations proprement dites, qui doivent en principe débuter le 4 mai, à Genève.



L'indice des valeurs industrielles a terminé la semaine dernière à la Bourse de Toronto vendredi comparativement à 140.51 une semaine auparavant à l'indice des valeurs industrielles de Montréal il a aussi fléchi, s'établissant à 134.5 vendredi précédent.

(Graphique PC)

La consommation au pays

La nouvelle génération aura des besoins beaucoup plus étendus

La grande vague de la nouvelle génération d'après-guerre va bientôt se trouver à l'âge où l'on songe à se marier, à s'établir et acheter des meubles et des appareils électriques ménagers ainsi que des centaines d'articles secondaires, provoquant par là une percussion dans les statistiques des dépenses de consommation.

La Lettre Commerciale de février de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, traitant des dépenses de consommation, tient compte de ce facteur et signale aussi que le mobilier et le matériel que les aînés de la jeune génération actuelle ont achetés il y a une quinzaine d'années ont subi l'usure du temps et doivent être remplacés.

Ce ne sont là que deux des éléments essentiels et irréfutables de la tendance marquée vers une plus grande dépense à la consommation. Mais il y en a d'autres. On prévoit par exemple qu'il y aura, d'ici 1971, 22 millions de Canadiens dont beaucoup n'auront jamais connu de crise économique. Ceux-ci manifesteront donc, par rapport aux dépenses essentielles de consommation, une attitude généralement plus exigeante que ne l'était celle de leurs aînés.

Optimisme évident

Considérant l'avenir prochain, une récente étude a révélé qu'un plus grand nombre de gens, comparativement au même moment de l'année précédente, projettent d'effectuer d'importants achats dans les quelques mois à venir. Il a été constaté, dans cette étude, que "l'optimisme des consommateurs était plus grand au milieu de 1963 qu'à aucun autre moment au cours des trois années précédentes".

Dans le secteur des produits de consommation durables, on peut prévoir que "les machines à laver automatiques, les sécheuses de vêtements et les machines à laver la vaisselle vont sans doute être plus recherchées en général dans l'avenir". Des articles de moindre importance tels que les cireuses de parquets, machines à coudre et aspirateurs trouveront, semble-t-il, un marché de plus en plus vaste.

La dépense à la consommation représente les deux-tiers du produit national brut du Canada. Il s'ensuit donc, poursuit la Lettre Commerciale, que le développement de l'économie dépend, dans une large mesure, du comportement des consommateurs.

Il y aura aussi l'augmentation prochaine du nombre des jeunes gens atteignant l'âge du mariage, contrairement à la situation qui prévalait récemment. En effet, entre 1957 et 1961, le nombre annuel de mariages contractés a baissé, reflétant la faible natalité enregistrée au cours des années 1930.

L'habitation

La forte tendance vers l'habitation en banlieue a également eu, dit la Lettre Commerciale, d'énormes répercussions sur le comportement du consommateur. "Depuis la dernière guerre, les jeunes gens ont décidé de se marier tôt, de vivre dans les banlieues, d'avoir plusieurs enfants dès les premières années de leur mariage et, en même temps, d'acquérir des biens comme une automobile, une machine à laver, un réfrigérateur, une T.V. et, peut-être, d'autres appareils".

Après les cinq premières années, les achats de marchandises durables ont baissé "ce qui tient pour une part au fait que les consommateurs suburbains ont alors moins de liberté pour dépenser leur revenu disponible, car il leur faut d'abord faire les paiements prévus sur leurs achats antérieurs".

Dans les 20 dernières années, le revenu personnel a rapidement augmenté et est plus largement réparti. Par suite de l'augmentation du revenu, une plus petite proportion de celui-ci a dû être affectée aux besoins physiologiques (nourriture, habillement, logement), ainsi qu'aux services essentiels (entretien de la maison, déplacements, impôts et taxes, paiements de termes mensuels des dettes importantes).

Ce qui reste ensuite est parfois appelé "revenu à discrétion" ; les goûts, désirs et besoins auxquels on le destine ont changé. Toutefois, il n'y a réellement pas de ligne de démarcation définitive entre les dépenses considérées comme nécessaires et celles à "discrétion". Dans de nombreux cas, dit la Lettre Commerciale, "les besoins sociaux en viennent à être considérés dans une société comme des besoins physiologiques de base".

Produits de qualité

L'augmentation du revenu a entre autres choses donné lieu à une demande portant sur des marchandises de meilleure qualité, à une conception plus soignée de l'habitation et des meubles ainsi qu'à une nourriture plus variée et plus chère. Les ventes de radios haute-fidélité, de tourne-disques et de disques classiques dénotent que la demande porte sur la qualité.

Depuis la guerre, les dépenses pour les services ont augmenté de façon plus sensible que les dépenses pour marchandises durables, et "selon certains, la part de revenu consacrée aux services va continuer d'augmenter, à cause de leur diversité croissante et de l'augmentation très probable de leur prix de revient".

Les frais médicaux, dentaires et d'hospitalisation sont en majoration à cause d'une longévité accrue, de programmes médicaux et d'hospitalisation plus nombreux, d'une hausse des prix, ainsi que des progrès réalisés dans le domaine médical. Les frais d'assurance et d'entretien des automobiles "sont beaucoup plus grands".

Les sports

Dans le domaine récréatif "les sports de spectacle semblent en recul tandis que les sports de participation, le voyage et le jardinage ont pris un grand essor", et l'on prévoit que cette tendance se maintiendra. L'achat à crédit a représenté un élément important dans le diagramme des dépenses de consommation pour marchandises durables. "Depuis la veille de la deuxième guerre mondiale", dit la Lettre Commerciale, "le montant de la dette des consommateurs au Canada a plus que quadruplé".

On doit naturellement considérer cette augmentation à la lumière du taux d'accroissement du revenu personnel, le crédit à la consommation a été mis à la disposition des acheteurs et s'étend à une plus grande variété de marchandises et de services. Il existe également plus d'institutions de crédit de même qu'il y a "une adoption généralisée de l'achat à terme par les consommateurs".

En ce qui concerne les achats de marchandises durables, les autorités n'ont relevé aucune différence significative quant à la proportion entre la partie du revenu dépensée en achats au comptant et celle dépensée en achats à crédit. "La plupart des gens voient dans le crédit une méthode budgétaire qui leur permet de faire l'achat de gros articles et les force à épargner par la suite", dit la Lettre Commerciale.

Lingots d'acier

La production de lingots d'acier au cours de la semaine terminée le 22 février a totalisé 167,349 tonnes, contre 169,173 une semaine plus tôt, diminution de 1.1 p. 100. Un an auparavant, la production avait atteint 142,955 tonnes. L'indice de la production établi sur la moyenne hebdomadaire de 1957-1959 (96,108 tonnes - 100), a atteint 174 au cours de la semaine observée, contre 176 la semaine précédente et 149 un an plus tôt.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

L'Assemblée Générale des Actionnaires du CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, convoquée pour le Mardi 17 mars 1964, aura lieu ledit jour, à 15 heures, à PARIS, Salle Gabriel Hanotaux, 9 avenue Franklin-Roosevelt.

Le Secrétaire Général,
B. LECLERC

R. L. CRAIN LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE
DIVIDENDE No 73

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNÉ que dividende no 73 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie au taux de douze cents (12c) l'action pour le premier trimestre se terminant le 31 mars 1964 et sera payable le et après le 31 mars 1964 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 6 mars 1964.

D'ordre du conseil d'administration.
Le secrétaire,
Gordon J. Reid.

Daté à Ottawa, le 27 février 1964.

STEVENSON, PRATT, WAYLAND, CORDEAU, PETRIE, MIQUELON & REYNOLDS,
notaires

F. K. Stevenson — W. F. W. Pratt
C. H. Wayland — M. Cordeau
D. G. Petrie — J. R. Miquelon
W. H. Reynolds — W. R. Patterson
M. Giroux — L. A. Bourbeau
P. Desjardins — D. Karpman

Suite 1610, 1 Place Ville-Marie
875-5250

FINANCE
SERVICE RAPIDE POUR
• Ventes directes
• Ventes au détail
• Prêts hypothécaires
• Balances de ventes
• Reçus d'entrepôt
COMMODITY DISCOUNT LIMITED
5757 av. Decelles — RE. 9-2287

PRÊTS
Argent disponible pour
• CONSTRUCTION
• IMMEUBLE — PERIODE D'AMORTISSEMENT DE 15 ANS
• ACHAT D'OUTILLAGE ET TRANSACTIONS DIVERSES
Service rapide
Aucuns frais ou honoraires cachés
BEAVER LOAN CORP.
407, rue McGill — Tél. 842-7954

THE SHERWIN-WILLIAMS COMPANY OF CANADA, LIMITED

Avis est par les présentes donné que le deux cent onzième dividende trimestriel de un et trois quarts pour cent (1¾%) étant au taux de sept pour cent (7%) par année pour les trois mois se terminant le 29 février 1964, a été déclaré sur les actions privilégiées de la compagnie payable le 1er avril 1964 aux actionnaires inscrits aux registres le 9 mars 1964.

Par ordre du Conseil d'administration,
C.E. RECKITT,
secrétaire-trésorier.

Montréal, Québec
27 février 1964.

THE CANADIAN SURETY COMPANY



M. Roger Charbonneau
L.Sc.O., c.Com., C.A., M.B.A.
(Harvard)

La Canadian Surety Company est heureuse d'annoncer l'élection de M. Roger Charbonneau au Conseil d'administration. M. Charbonneau est doyen de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, président d'Anglo-French Drug Co Limitée, chairman du Conseil de St. Lawrence Ceramics Ltd, vice-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal et membre du Conseil économique du Canada.

RELATIONS EXTERIEURES

Notre client, une importante société financière à ramifications nationales, recherche un Canadien français âgé de 25 à 35 ans à titre de superviseur du secteur français de ses services "Relations extérieures" et "Publicité".

Il aura à écrire des articles sérieux pour le compte des journaux, contrôler la publicité et l'information préparées pour ses divisions en langue française, et servir d'intermédiaire entre les médiums mentionnés et les autres groupes.

Le candidat doit savoir bien écrire et posséder, soulèvement, plusieurs années d'expérience dans des mêmes médiums d'information ou de publicité.

Un poste où un jeune homme peut vraiment mettre ses talents à l'épreuve. Salaire selon l'expérience. Prière d'écrire et de donner tous renseignements concernant éducation et expérience, aussi tous numéros de téléphone. Discrétion absolue assurée.

URWICK, CURRIE
LIMITED
MANAGEMENT CONSULTANTS
630 Dorchester Blvd. W.
Montreal

Jean Mehling câble de Paris

Pour rassurer les Bourses pas de hausse des prix ni de gestion étatique

Le voyage de Monsieur Hees en Europe, destiné à une prise de contact avec les bourses européennes et à l'étude des marchés financiers du Vieux-Continent, soulève des problèmes dont il me semble nécessaire de faire un rapide commentaire. Je m'en tiendrai au cas de la France, considéré par beaucoup de spécialistes comme le plus spectaculaire. Depuis la venue au pouvoir de la Cinquième République, la Bourse de Paris — l'un des éléments les plus caractéristiques du marché financier — n'a guère connu d'heures fastes. Mais enfin, avec l'arrivée massive de capitaux en quête de placements (étrangers, ou français rapatriés d'Afrique du Nord), semblaient réunis les éléments d'une vaste reprise. En effet, cette abondance de capitaux disponibles se présentait dans un contexte économique réjouissant, et dans un cadre politique qu'on prévoyait solide et durable. L'une et l'autre de ces données de base se sont révélées justifiées, bien qu'à des degrés assez différents. La solidité politique du régime a fait ses preuves, et nul ne songe plus à le contester, même si chacun s'interroge sur l'avenir lointain.

* * *

Sur le plan économique, le point noir demeure, essentiellement, la montée des prix. Néanmoins, tant que celle-ci demeure modérée, l'augmentation du chiffre d'affaires des compagnies est considéré, par les acheteurs de titres, comme la traduction d'un surcroît d'activité. En principe, évidemment, il faut encore, pour que les achats de titres soient jugés intéressants, que les dividendes servis s'élèvent d'une année à l'autre. Ce qu'ils font bien que de façon modeste, en France. Nous y reviendrons plus loin. Si, par contre, la montée des prix prend une allure excessive, l'augmentation du chiffre d'affaires des Compagnies n'est plus considérée, par les acheteurs de titres, que comme la traduction d'une situation dite inflationniste. On arrive alors, — ou tout au moins la chose est-elle fréquente — à une désaffection des particuliers en quête de placement. Pour peu que les pouvoirs publics commettent quelques erreurs de jugement, le mouvement s'accentue, jusqu'à devenir engoisant (ce qu'il est, depuis des mois, à la Bourse de Paris). Les détenteurs de fonds se détournent alors du marché des titres, et se dirigent vers des valeurs plus sûres (biens fonciers, en particulier, en France).

* * *

La désaffection à l'égard de la Bourse, en France, résulte également, ainsi qu'il vient d'être dit, du faible taux de rendement réel que représentent les dividendes servis. Dans un pays où, par suite de la hausse incessante des prix, la situation de "rentier" devient de plus en plus précaire, on éloigne définitivement du marché des titres la masse immense des petits et moyens actionnaires. La faiblesse des dividendes peut, en partie, être due aux vastes besoins d'investissement des Compagnies. Mais le "rentier" se soucie peu, dans les pays conservateurs, de l'avenir tant soit peu lointain, hélas !

* * *

Le gouvernement n'en est pas responsable ? Si, dans la mesure où il ne réussit pas à stabiliser les prix. Mais surtout sa responsabilité est grande s'il fausse, artificiellement, les règles de l'équilibre. J'ai déjà traité, ici, du cas de la Compagnie Bull, productrice française d'appareils électroniques, aux portes de la faillite voici quelques semaines. Le ministère des finances, pour maintenir la société en mains françaises, a obtenu — par des "requêtes" qui, dit-on, seraient assez semblables à des injonctions ! — le renflouement de l'affaire. La Banque de Paris et des Pays-Bas, pour ne citer que ce puissant exemple, devient l'un des sauveteurs ! On n'a pas de crainte à avoir, sur l'avenir de cette banque ! Mais l'absorption d'une fraction du passif de Bull s'est traduite par une nouvelle chute de l'action en bourse, les autres titres suivant le mouvement. Ceci n'est qu'un exemple des effets d'interventions gouvernementales dans le marché financier, bien entendu.

Le gouvernement, de son côté, doit s'abstenir de fausses manoeuvres. Sur ce sujet, l'exemple français est particulièrement caractéristique des erreurs à éviter. Les autorités multiplient — affirment certains spécialistes — les erreurs "tactiques", tout en subissant, elles aussi, le contrecoup de la hausse des prix qu'elles ne réussissent pas à stopper assez vite. La hausse des prix aboutit à une désaffection à l'égard des emprunts publics ou semi-publics. A la Bourse de Paris, on a vu refluer à plusieurs reprises des titres d'Etat souscrits par de grandes sociétés pressées de mieux "replacer" leurs fonds. Dans un marché des valeurs où la demande est hésitante, l'argent ainsi disponible ne se "replace" pas en valeurs privées : il faut vers d'autres utilisations étrangères à la Bourse.

* * *

En conclusion, l'exemple parisien démontre ceci : si l'on veut rendre vigueur au marché financier "officiel", éviter que les capitaux disponibles refusent de se diriger vers les titres (déjà cotés, ou de sociétés en quête de capitaux frais pour leurs augmentations de capital), rendre vigueur aux souscriptions des titres d'Etat, il faut s'opposer, au niveau des pouvoirs publics, à la hausse des prix, aux interventions intempestives des organismes à gestion étatique, convaincre les sociétés que la faiblesse des rendements est désastreuse, lutter avec une énergie farouche contre la spéculation à l'état pur (gains abusifs sur opérations immobilières), etc... L'énumération n'est pas complète. Le cas français ne peut être transposé mot pour mot hors de la France. Par son caractère extrême, il constitue néanmoins une leçon à méditer.

Bois à pâte

La production de bois à pâte a augmenté de 30 p. 100 en décembre 1963, soit 1,785,384 cordes brutes au regard de 1,371,763 en décembre 1962, ce qui a fait augmenter la production de l'année 1963 à 15,547,019 (14,929,987) cordes, gain de 4 p. 100. La consommation a augmenté de 10 p. 100 durant le mois (1,256,643 contre 1,140,301 cordes), le total de l'année demeurant à peu près le même (14,954,895 contre 14,926,897). Les stocks de bois à pâte se sont établis le 31 décembre 1963 à 13,628,167 cordes, soit 5 p. 100 de moins qu'en 1962 (14,316,424).

SURVEILLANT de la PRODUCTION
EN PROVINCE DE QUEBEC

L'homme ...

Sérieux, dynamique, âgé de 30 à 45 ans, désireux d'occuper un poste de confiance et possédant plusieurs années d'expérience au niveau administratif intermédiaire dans le domaine de la production. Il serait souhaitable qu'il connaisse dans une certaine mesure la fabrication des meubles.

Adressez offre d'emploi numéro E 2145, en toute confiance à

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
RACE VILLE-MARIE, MONTREAL

FUND OF CANADA



M. PHILIP T. HART

La Société limitée annonce la nomination de M. [illegible] au poste d'adjoint exécutif du directeur général, au siège social de la compagnie à Oakville, [illegible] directeur régional de la compagnie [illegible] T. Hart, jusqu'ici directeur régional [illegible] au poste de directeur régional. Les [illegible] au 8600 du boulevard Décarie, à [illegible], directeur des centres urbains, pour [illegible] régional adjoint. Ces nominations [illegible] D. King, vice-président chargé de [illegible]. Limitée. M. Law est né à Montréal [illegible] depuis 30 ans. M. Hart est natif [illegible] une année avec la compagnie.

SFCI

FINANCEMENT AU COMMERCE ET À L'INDUSTRIE
expansion • refinancement • fonds de roulement

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
S.F.C.I. LTÉE
500 ouest, rue St-Jacques, Montréal • Téléphone : 842-5891

PRÊTS temporaires
1ère 2ième HYPOTHÈQUES pas de frais cachés
PAS D'INDEMNITÉ
INTÉRÊT sur le solde
TAUX AVANTAGEUX
PRÊTS hypothécaires

Administrateurs :
F. E. Therrien
S. H. Robitaille
G. Laurent
H. Ouimet
L. Leroux
A. Tourigny
L. Morin
R. Thérien
L. Ladouceur
H. Godin
J. P. Ostiguy
A. Zilkha (Paris)
P. Dionne
A. Paquette

Directeur Général :
R. Dupuy

Son assistant :
Pierre Verschelden

Crédit M.-G. INC.
TEL. VI. 2-1788
31 ouest, St-Jacques, Montréal

économie & finance — LA PRESSE

Disparités tarifaires

Les nouvelles offres américaines seraient difficilement acceptables

PARIS. (AFP) — Les prénégociations Kennedy sur les disparités tarifaires entre les Etats-Unis et les Six sont au point mort. Les nouvelles contre-propositions faites par la délégation américaine, mercredi, à Genève, sur ce problème, n'ont pas fait avancer les choses, estiment les observateurs, et ceci malgré l'optimisme affiché par M. Michael Blumenthal, principal négociateur des Etats-Unis dans ces discussions. Les nouvelles propositions américaines sont difficilement acceptables pour les Six, estime-t-on dans les milieux compétents de Paris. Les trois commissaires européens, M. Mansholt, M. Robert Marjolin et M. Jean Rey, qui se rendent la semaine prochaine à Washington, ne discuteront d'ailleurs avec leurs interlocuteurs américains, que des propositions arrêtées par les Six en fin décembre dernier, et qui portaient tant sur le règlement des disparités que sur l'inclusion des produits agricoles dans la négociation Kennedy (consolidation des marges de soutien des produits agricoles proposée par les Six).

Pourquoi ?

Pourquoi les nouvelles propositions américaines sur les disparités tarifaires sont-elles difficilement acceptables pour les pays du Marché commun ? Parce que les amendements proposés par les Américains au plan arrêté depuis fin décembre par les Six tendent tous dans un même sens : maintenir les avantages acquis des Etats-Unis dans la négociation tarifaire et donc, rendre la réduction réciproque des tarifs peu équitable pour les Six. Ces derniers ont soulevé le problème des disparités pour les raisons suivantes : un tiers du tarif américain comporte des droits dépassant 30%. Il n'y a pas de droits dépassant 30% dans le tarif extérieur commun de la Communauté. De plus, la moyenne des droits de la Communauté est autour de 16%. Une réduction de 50% sans élimination des disparités, ramènerait ces droits à 8% en moyenne, alors que le tiers du tarif américain resterait supérieur à 15%.

Deux méthodes

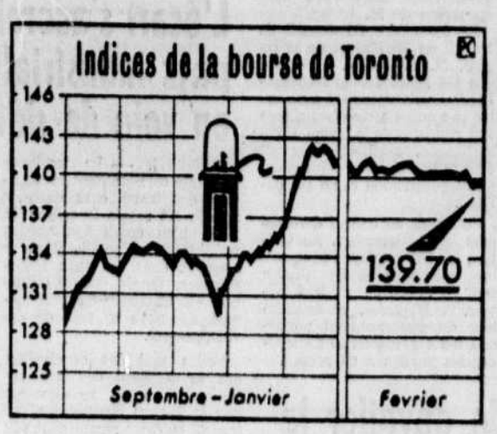
Les six avaient proposé deux méthodes pour définir les disparités. En novembre dernier, ils avaient fait savoir aux Américains qu'une disparité tarifaire existait chaque fois que le tarif le plus élevé dépassait 30% et que l'écart entre le tarif le plus élevé et le plus bas était de dix points minimum. Les Américains, dans leur première proposition mercredi, reprennent ce projet mais l'amendent en élevant le seuil au taux de 40%. Ce qui écarte des disparités un grand nombre de produits.

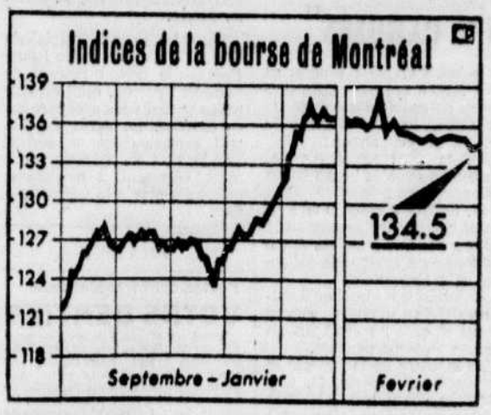
En décembre, les Six auraient adopté une nouvelle formule pour définir les disparités. Il existe une disparité tarifaire chaque fois que le tarif du pays le plus élevé est le double du tarif le plus bas, et que la différence entre les deux tarifs est au minimum de dix points, sauf, et c'est là une exception très importante, pour les demi-produits (acier, aluminium, nylon, etc.,) où la différence de dix points ne joue pas. Ces produits, en effet, sont frappés par les Six de tarifs bas, 6% en moyenne, et une différence de 2% pour ces matières presque premières peut être très importante.

Autres critères

Les Américains ont également repris cette proposition, mais en supprimant l'exception concernant les demi-produits. D'autre part, ils ont ajouté deux critères additionnels : 1— Pas de disparité lorsque le pays à tarifs élevés importe des quantités importantes du produit frappé de droits élevés ; 2— Pas de disparité quand le pays à droits élevés n'est pas le principal fournisseur du produit en question. Ce dernier critère n'est pas non plus acceptable aux Six, car il élimine un grand nombre de produits de la liste des disparités. Toutefois, il a été en quelque sorte imposé aux Américains par les pays tiers qui, comme la Suisse, sont principaux fournisseurs pour un certain nombre de produits faisant l'objet de disparités tarifaires entre les Etats-Unis et l'Europe des Six.

En conséquence, c'est sans optimisme pour l'instant que l'on envisage la négociation sur les disparités tarifaires. L'autre grand problème du round Kennedy : l'inclusion des produits agricoles dans la négociation tarifaire, a fait lui aussi l'objet d'une propositon extrêmement séreuse des Six : la consolidation des marges de soutien des produits agricoles, ce qui équivaut à bloquer dans les principaux pays industrialisés, les subventions aux agriculteurs à leur niveau actuel. Là aussi, la première réaction américaine, exprimée assez vivement à Paris, hier, par M. Orville Freeman, ministre de l'agriculture des Etats-Unis, a été négative. En conclusion, il faudra toute l'adresse des diplomates et des experts pour faire sortir de l'impasse actuelle les pré-négociations Kennedy et permettre à celles-ci de déboucher sur les négociations proprement dites, qui doivent en principe débuter le 4 mai, à Genève.





NOUVEAU RECUL — L'indice des valeurs industrielles a continué de fléchir la semaine dernière à la Bourse de Toronto pour clôturer à 139.70 vendredi comparativement à 140.51 une semaine plus tôt. Quant à l'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Montréal il a aussi fléchi, s'établissant à 134.5 contre 135.1 le vendredi précédent.

(Graphique PC)

La consommation au pays

La nouvelle génération aura des besoins beaucoup plus étendus

La grande vague de la nouvelle génération d'après-guerre va bientôt se trouver à l'âge où l'on songe à se marier, à s'établir et acheter des meubles et des appareils électriques ménagers ainsi que des centaines d'articles secondaires, provoquant par là une percussion dans les statistiques des dépenses de consommation.

La Lettre Commerciale de février de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, traitant des dépenses de consommation, tient compte de ce facteur et signale aussi que le mobilier et le matériel que les ainés de la jeune génération actuelle ont achetés il y a une quinzaine d'années ont subi l'usure du temps et doivent être remplacés.

Ce ne sont là que deux des éléments essentiels et irréfutables de la tendance marquée vers une plus grande dépense à la consommation. Mais il y en a d'autres. On prévoit par exemple qu'il y aura, d'ici 1971, 22 millions de Canadiens dont beaucoup n'auront jamais connu de crise économique. Ceux-ci manifesteront donc, par rapport aux dépenses essentielles de consommation, une attitude généralement plus exigeante que ne l'était celle de leurs ainés.

Optimisme évident

Considérant l'avenir prochain, une récente étude a révélé qu'un plus grand nombre de gens, comparativement au même moment de l'année précédente, projettent d'effectuer d'importants achats dans les quelques mois à venir. Il a été constaté, dans cette étude, que "l'optimisme des consommateurs était plus grand au milieu de 1963 qu'à aucun autre moment au cours des trois années précédentes".

Dans le secteur des produits de consommation durables, on peut prévoir que "les machines à laver automatiques, les sécheuses de vêtements et les machines à laver la vaisselle vont sans doute être plus recherchées en général dans l'avenir". Des articles de moindre importance tels que les cireuses de parquets, machines à coudre et aspirateurs trouveront, semble-t-il, un marché de plus en plus vaste.

La dépense à la consommation représente les deux-tiers du produit national brut du Canada. Il s'ensuit donc, poursuit la Lettre Commerciale, que le développement de l'économie dépend, dans une large mesure, du comportement des consommateurs.

Il y aura aussi l'augmentation prochaine du nombre des jeunes gens atteignant l'âge du mariage, contrairement à la situation qui prévalait récemment. En effet, entre 1957 et 1961, le nombre annuel de mariages contractés a baissé, reflétant la faible natalité enregistrée au cours des années 1930.

L'habitation

La forte tendance vers l'habitation en banlieue a également eu, dit la Lettre Commerciale, d'énormes répercussions sur le comportement du consommateur. "Depuis la dernière guerre, les jeunes gens ont décidé de se marier tôt, de vivre dans les banlieues, d'avoir plusieurs enfants dès les premières années de leur mariage et, en même temps, d'acquérir des biens comme une automobile, une machine à laver, un réfrigérateur, une T.V. et, peut-être, d'autres appareils".

Après les cinq premières années, les achats de marchandises durables ont baissé "ce qui tient pour une part au fait que les consommateurs suburbains ont alors moins de liberté pour dépenser leur revenu disponible, car il leur faut d'abord faire les paiements prévus sur leurs achats antérieurs".

Dans les 20 dernières années, le revenu personnel a rapidement augmenté et est plus largement réparti. Par suite de l'augmentation du revenu, une plus petite proportion de celui-ci a dû être affectée aux besoins physiologiques (nourriture, habillement, logement), ainsi qu'aux services essentiels (entretien de la maison, déplacements, impôts et taxes, paiements de termes mensuels des dettes importantes).

Ce qui reste ensuite est parfois appelé "revenu à discrétion" ; les goûts, désirs et besoins auxquels on le destine ont changé. Toutefois, il n'y a réellement pas de ligne de démarcation définitive entre les dépenses considérées comme nécessaires et celles à "discrétion". Dans de nombreux cas, dit la Lettre Commerciale, "les besoins sociaux en viennent à être considérés dans une société comme des besoins physiologiques de base".

Produits de qualité

L'augmentation du revenu a entre autres choses donné lieu à une demande portant sur des marchandises de meilleure qualité, à une conception plus soignée de l'habitation et des meubles ainsi qu'à une nourriture plus variée et plus chère. Les ventes de radios haute-fidélité, de tourne-disques et de disques classiques dénotent que la demande porte sur la qualité.

Depuis la guerre, les dépenses pour les services ont augmenté de façon plus sensible que les dépenses pour marchandises durables, et "selon certains, la part de revenu consacrée aux services va continuer d'augmenter, à cause de leur diversité croissante et de l'augmentation très probable de leur prix de revient".

Les frais médicaux, dentaires et d'hospitalisation sont en majoration à cause d'une longévité accrue, de programmes médicaux et d'hospitalisation plus nombreux, d'une hausse des prix, ainsi que des progrès réalisés dans le domaine médical. Les frais d'assurance et d'entretien des automobiles "sont beaucoup plus grands".

Les sports

Dans le domaine récréatif "les sports de spectacle semblent en recul tandis que les sports de participation, le voyage et le jardinage ont pris un grand essor", et l'on prévoit que cette tendance se maintiendra. L'achat à crédit a représenté un élément important dans le diagramme des dépenses de consommation pour marchandises durables. "Depuis la veille de la deuxième guerre mondiale", dit la Lettre Commerciale, "le montant de la dette des consommateurs au Canada a plus que quadruplé".

On doit naturellement considérer cette augmentation à la lumière du taux d'accroissement du revenu personnel, le crédit à la consommation a été mis à la disposition des acheteurs et s'étend à une plus grande variété de marchandises et de services . Il existe également plus d'institutions de crédit de même qu'il y a "une adoption généralisée de l'achat à terme par les consommateurs".

En ce qui concerne les achats de marchandises durables, les autorités n'ont relevé aucune différence significative quant à la proportion entre la partie du revenu dépensée en achats au comptant et celle dépensée en achats à crédit. "La plupart des gens voient dans le crédit une méthode budgétaire qui leur permet de faire l'achat de gros articles et les force à épargner par la suite", dit la Lettre Commerciale.

Lingots d'acier

La production de lingots d'acier au cours de la semaine terminée le 22 février a totalisé 167,349 tonnes, contre 169,173 une semaine plus tôt, diminution de 1.1 p. 100. Un an auparavant, la production avait atteint 142,955 tonnes. L'indice de la production établi sur la moyenne hebdomadaire de 1957-1959 (96,108 tonnes - 100), a atteint 174 au cours de la semaine observée, contre 176 la semaine précédente et 149 un an plus tôt.

information boursière

Hiram Walker - Gooderham & Worts Ltd. — 17,376,096 actions ordinaires nouvelles de la compagnie seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 3 mars 1964. Toutes ces actions sont émises et en circulation, en substitution des actions ordinaires présentement inscrites et qui furent fractionnées à raison de 2 nouvelles actions pour chaque action enregistrée le 5 mars 1964. Les actions se vendront ex-distribution à l'ouverture de la bourse le 3 mars et dans toute transaction subséquente le ou après cette date, les livraisons pourront couvrir seulement ½ des actions vendues et le solde sera sur la base conditionnelle à leur émission, la livraison étant complétée lorsque les certificats d'actions additionnelles auront été reçus le ou vers le 19 mars. Leur symbole sur le téléscripteur sera : "W G W New". Les actions de la compagnie présentement inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal seront rayées de la liste de ce marché à sa fermeture le 2 mars 1964, vu l'inscription sur cette même bourse des actions nouvelles subdivisées.

* * *

Canadian Foundation Co. Ltd. — La Bourse de Montréal a été avisée que, vu que le minimum du nombre d'actions de la compagnie a été soumis pour dépôt en vertu de l'offre de Slater Steel Industries Ltd., toutes les actions ainsi déposées à ce jour ont été absorbées. L'offre demeure pendante jusqu'à la fermeture de la bourse le 2 mars 1964.

* * *

Copperstream-Frontenac Mines Ltd. — Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 5 février 1964 avec la Commission des valeurs mobilières du Québec, J.E Desrosiers Inc., aux noms de clients, a souscrit ferme 200,000 actions de la compagnie à 10¢ chacune, payables sur-le-champ et cette firme a obtenu des options sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 15¢ et 30¢ chacune, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. Le produit servira à de nouveaux développements sur la propriété de la compagnie dans les cantons Gayhurst et Dorset.

Jean Mehling câble de Paris

Pour rassurer les Bourses pas de hausse des prix ni de gestion étatique

Le voyage de Monsieur Hees en Europe, destiné à une prise de contact avec les bourses européennes et à l'étude des marchés financiers du Vieux-Continent, soulève des problèmes dont il me semble nécessaire de faire un rapide commentaire. Je m'en tiendrai au cas de la France, considéré par beaucoup de spécialistes comme le plus spectaculaire. Depuis la venue au pouvoir de la Cinquième République, la Bourse de Paris — l'un des éléments les plus caractéristiques du marché financier — n'a guère connu d'heures fastes. Mais enfin, avec l'arrivée massive de capitaux en quête de placements (étrangers, ou français rapatriés d'Afrique du Nord), semblaient réunis les éléments d'une vaste reprise. En effet, cette abondance de capitaux disponibles se présentait dans un contexte économique réjouissant, et dans un cadre politique qu'on prévoyait solide et durable. L'une et l'autre de ces données de base se sont révélées justifiées, bien qu'à des degrés assez différents. La solidité politique du régime a fait ses preuves, et nul ne songe plus à le contester, même si chacun s'interroge sur l'avenir lointain.

* * *

Sur le plan économique, le point noir demeure, essentiellement, la montée des prix. Néanmoins, tant que celle-ci demeure modérée, l'augmentation du chiffre d'affaires des compagnies est considéré, par les acheteurs de titres, comme la traduction d'un surcroit d'activité. En principe, évidemment, il faut encore, pour que les achats de titres soient jugés intéressants, que les dividendes servis s'élèvent d'une année à l'autre. Ce qu'ils font bien que de façon modeste, en France. Nous y reviendrons plus loin. Si, par contre, la montée des prix prend une allure excessive, l'augmentation du chiffre d'affaires des Compagnies n'est plus considérée, par les acheteurs de titres, que comme la traduction d'une situation dite inflationniste. On arrive alors, — ou tout au moins la chose est-elle fréquente — à une désaffection des particuliers en quête de placement. Pour peu que les pouvoirs publics commettent quelques erreurs de jugement, le mouvement s'accentue, jusqu'à devenir engoisant (ce qu'il est, depuis des mois, à la Bourse de Paris). Les détenteurs de fonds se détournent alors du marché des titres, et se dirigent vers des valeurs plus sûres (biens fonciers, en particulier, en France).

* * *

La désaffection à l'égard de la Bourse, en France, résulte également, ainsi qu'il vient d'être dit, du faible taux de rendement réel que représentent les dividendes servis. Dans un pays où, par suite de la hausse incessante des prix, la situation de "rentier" devient de plus en plus précaire, on éloigne définitivement du marché des titres la masse immense des petits et moyens actionnaires. La faiblesse des dividendes peut, en partie, être due aux vastes besoins d'investissement des Compagnies. Mais le "rentier" se soucie peu, dans les pays conservateurs, de l'avenir tant soit peu lointain, hélas !

* * *

Le gouvernement n'en est pas responsable ? Si, dans la mesure où il ne réussit pas à stabiliser les prix. Mais surtout sa responsabilité est grande s'il fausse, artificiellement, les règles de l'équilibre. J'ai déjà traité, ici, du cas de la Compagnie Bull, productrice française d'appareils électroniques, aux portes de la faillite voici quelques semaines. Le ministère des finances, pour maintenir la société en mains françaises, a obtenu — par des "requêtes" qui, dit-on, seraient assez semblables à des injonctions ! — le renflouement de l'affaire. La Banque de Paris et des Pays-Bas, pour ne citer que ce puissant exemple, devient l'un des sauveteurs ! On n'a pas de crainte à avoir, sur l'avenir de cette banque ! Mais l'absorption d'une fraction du passif de Bull s'est traduite par une nouvelle chute de l'action en bourse, les autres titres suivant le mouvement. Ceci n'est qu'un exemple des effets d'interventions gouvernementales dans le marché financier, bien entendu.

Le gouvernement, de son côté, doit s'abstenir de tausses manoeuvres. Sur ce sujet, l'exemple français est particulièrement caractéristique des erreurs à éviter. Les autorités multiplient — affirment certains spécialistes — les erreurs "tactiques", tout en subissant, elles aussi, le contrecoup de la hausse des prix qu'elles ne réussissent pas à stopper assez vite. La hausse des prix aboutit à une désaffection à l'égard des emprunts publics ou semi-publics. A la Bourse de Paris, on a vu refluer à plusieurs reprises des titres d'Etat souscrits par de grandes sociétés pressées de mieux "replacer" leurs fonds. Dans un marché des valeurs où la demande est hésitante, l'argent ainsi disponible ne se "replace" pas en valeurs privées : il faut vers d'autres utilisations étrangères à la Bourse.

* * *

En conclusion, l'exemple parisien démontre ceci : si l'on veut rendre vigueur au marché financier "officiel", éviter que les capitaux disponibles refusent de se diriger vers les titres (déjà cotés, ou de sociétés en quête de capitaux frais pour leurs augmentations de capital), rendre vigueur aux souscriptions des titres d'Etat, il faut s'opposer, au niveau des pouvoirs publics, à la hausse des prix, aux interventions intempestives des organismes à gestion étatique, convaincre les sociétés que la faiblesse des rendements est désastreuse, lutter avec une énergie farouche contre la spéculation à l'état pur (gains abusifs sur opérations immobilières), etc... L'énumération n'est pas complète. Le cas français ne peut être transposé mot pour mot hors de la France. Par son caractère extrême, il constitue néanmoins une leçon à méditer.

Bois à pâte

La production de bois à pâte a augmenté de 30 p. 100 en décembre 1963, soit 1,785,384 cordes brutes au regard de 1,371,763 en décembre 1962, ce qui a fait augmenter la production de l'année 1963 à 15,547,019 (14,929,967) cordes, gain de 4 p. 100. La consommation a augmenté de 10 p. 100 durant le mois (1,256,643 contre 1,140,301 cordes), le total de l'année demeurant à peu près le même (14,954,895 contre 14,926,897). Les stocks de bois à pâte se sont établis le 31 décembre 1963 à 13,628,167 cordes, soit 5 p. 100 de moins qu'en 1962 (14,316,424).

THE CANADIAN SURETY COMPANY



M. Roger Charbonneau
L.Sc.Com., C.A., M.B.A. (Harvard)

La Canadian Surety Company est heureuse d'annoncer l'élection de M. Roger Charbonneau au Conseil d'administration. M. Charbonneau est doyen de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, président d'Anglo-French Drug Cie Limitée, chairman du Conseil de St. Lawrence Ceramics Ltd, vice-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal et membre du Conseil économique du Canada.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

L'Assemblée Générale des Actionnaires du CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, convoquée pour le Mardi 17 mars 1964, aura lieu ledit jour, à 15 heures, à PARIS, Salle Gabriel Hanotaux, 9 avenue Franklin-Roosevelt.

Le Secrétaire Général,
B. LECLERC

R. L. CRAIN LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE
DIVIDENDE No 73

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que le dividende no 73 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie au taux de douze cents (12¢) l'action pour le premier trimestre se terminant le 31 mars 1964 et sera payable le et après le 31 mars 1964 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 6 mars 1964.

D'ordre du conseil d'administration.
Le secrétaire,
Gordon J. Reid.

Daté à Ottawa, le 27 février 1964.

FINANCE
SERVICE RAPIDE POUR
- Ventes directes
- Ventes au détail
- Prêts hypothécaires
- Balances de ventes
- Reçus d'entrepôt

COMMODITY DISCOUNT LIMITED
5757 av. Decelles — RE. 9-2287

STEVENSON, PRATT, WAYLAND, CORDEAU, PETRIE, MIQUELON & REYNOLDS,
notaires

F. K. Stevenson	W. F. W. Pratt
C. H. Wayland	M. Cordeau
D. G. Petrie	J. R. Miquelon
W. H. Reynolds	W. R. Patterson
M. Giroux	L. A. Bourbeau
P. Desjardins	D. Karpman

Suite 1610, 1 Place Ville-Marie
875-5250

PRÊTS
Argent disponible pour
- CONSTRUCTION
- IMMEUBLE — PERIODE D'AMORTISSEMENT DE 15 ANS
- ACHAT D'OUTILLAGE ET TRANSACTIONS DIVERSES

Service rapide
Aucuns frais ou honoraires cachés
BEAVER LOAN CORP.
407, rue McGill Tél. 842-7954

THE SHERWIN-WILLIAMS COMPANY OF CANADA, LIMITED

Avis est par les présentes donné que le deux cent onzième dividende trimestriel de un et trois quarts pour cent (1¾%) étant au taux de sept pour cent (7%) par année pour les trois mois se terminant le 29 février 1964, a été déclaré sur les actions privilégiées de la compagnie payable le 1er avril 1964 aux actionnaires inscrits aux registres le 9 mars 1964.

Par ordre du Conseil d'aministration,
C.E. RECKITT,
secrétaire-trésorier.

Montréal, Québec
27 février 1964.

RELATIONS EXTERIEURES

Notre client, une importante société financière à ramifications nationales, recherche un Canadien français à titre de superviseur du secteur français de ses services "Relations extérieures" et "Publicité".

Il aura à écrire des articles sérieux pour les journaux, coordonner la publicité et l'information préparées en langue française, et servir d'intermédiaire entre les médiums de communication et les autres groupes.

Le candidat doit savoir bien écrire et posséder, possiblement, plusieurs années d'expérience dans des médiums d'information ou de publicité.

Un poste où un jeune homme peut vraiment mettre ses talents à l'épreuve. Salaire selon l'expérience. Prière d'écrire et de donner tous renseignements concernant éducation et expérience; aussi tous numéros de téléphone. Discrétion absolue assurée.

URWICK, CURRIE
LIMITED
MANAGEMENT CONSULTANTS
630 Dorchester Blvd. W.
Montreal

SURINTENDANT de la PRODUCTION
LIEU — PROVINCE DE QUEBEC

La situation ...

Offre l'opportunité de diriger les opérations manufacturières de la division des meubles d'une compagnie diversifiée. En plus de surveiller la production, le titulaire devra former le personnel, améliorer les méthodes de production, contrôler les prix de revient, et surveiller la qualité, etc. Le salaire de base sera fixé suivant la formation et l'expérience du candidat choisi.

L'homme ...

Sérieux, dynamique, âgé de 30 à 45 ans, désireux d'occuper un poste de confiance et possédant plusieurs années d'expérience au niveau administratif intermédiaire dans le domaine de la production. Il serait souhaitable qu'il connaisse dans une certaine mesure la fabrication des meubles.

Vous référant à l'offre d'emploi numéro E 2145, veuillez écrire en toute confiance à

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL

FORD OF CANADA



M. L.-RAYMOND LAW



M. PHILIP T. HART

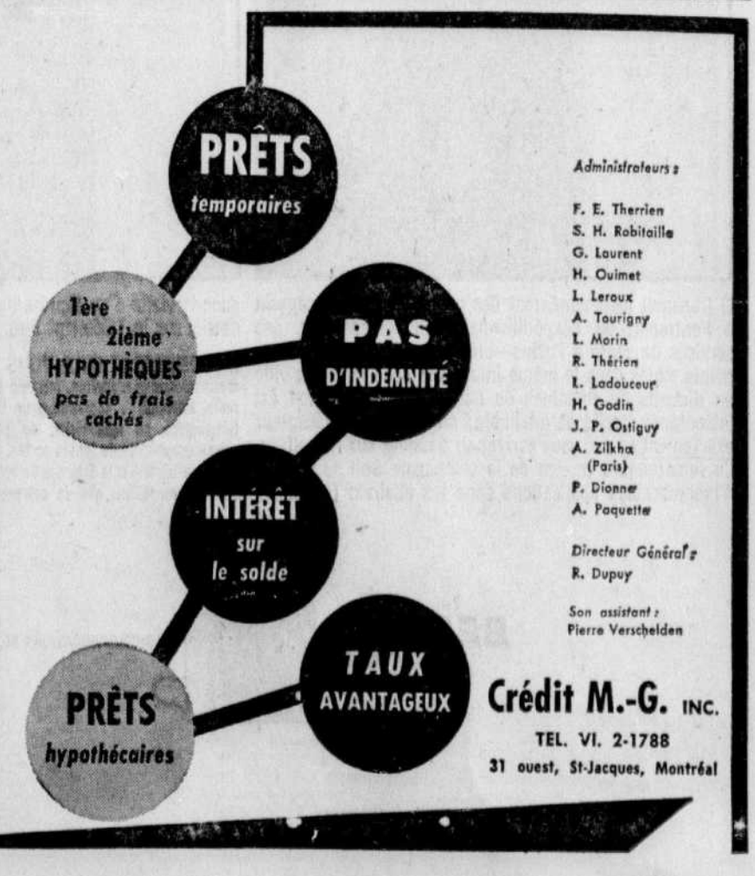
La Société Ford-Canada, Limitée annonce la nomination de M. L.-Raymond Law, de Montréal, au poste d'adjoint exécutif du directeur général des ventes, au siège social de la compagnie à Oakville, Ontario. M. Law était jusqu'ici directeur régional de la compagnie pour l'Est du Canada. M. Philip T. Hart, jusqu'ici directeur régional adjoint, succède à M. Law au poste de directeur régional. Les bureaux régionaux sont situés au 8600 du boulevard Décarie, à Montréal. M. D.-Maurice Roch, directeur des centres urbains, pour la région de l'est, devient directeur régional adjoint. Ces nominations ont été annoncées par M. John D. King, vice-président chargé de la mise en marché, Ford-Canada, Limitée. M. Law est né à Montréal et est au service de Ford-Canada depuis 30 ans. M. Hart est natif d'Ottawa et commence sa 18ième année avec la compagnie.

SFCI

FINANCEMENT AU COMMERCE ET À L'INDUSTRIE

expansion • refinancement • fonds de roulement

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
S.F.C.I. LTÉE
500 ouest, rue St-Jacques, Montréal • Téléphone : 842-5891



Crédit M.-G. INC.
TEL. VI. 2-1788
31 ouest, St-Jacques, Montréal

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

10	Abitibi	12⅞	12⅞	12⅞
—	Abitibi Pr	24¾	24¾	—
—	Algoma	58	57½	—
—	Al 4¼ Pr	42¼	42¼	—
—	Alu 1 Pr	46½	46¾	—
—	Al 2 Pr	47½	47½	—
—	Ang Cdn Pr	51½	51½	—
—	A T 4½ Pr	45	45	—
—	AnT 265 Pr	52½	52¼	—
—	AnT 290 Pr	53½	53½	—
—	Argus	13¾	13¾	—
—	Arg 2.50 pr	50¼	50¼	—
—	Arg 2.70 p	52	52	—
—	ArgC Pr	10	9⅞	—
175	Asbestos	20¾	20¾	20¼
—	Atl Sug	18¾	18¾	—
—	Bas 5¾ Pr	25	25	—
—	Bq CN	79	79	—
330	Bq Imp	61	61	61
60	Bq Mont	62	62½	62
—	Bq N-E	69	69	—
—	Bq PC	55	54¾	—
—	Bq Roy	72¾	72¾	—
—	Bq Tor-D	61¾	61¾	—
—	Bath Pow	17¼	17¼	—
—	B Pow A	51	51	—
245	Bell Phone	53½	53¾	53¾
—	Bow S Pr	51¾	51¾	—
—	Bow Paper	8¼	8¼	—
—	Brazil	220	215	—
100	BA Oil	29¾	29¾	29½
—	BC Forest	24¾	24¾	—
—	BC Power	43	43	—
—	BC Phone	56¼	56¼	—
—	B.C. Phone	104½	104½	—
—	Brockvl Pr	7½	7½	—
—	Brown	14	14	—
—	Bruck A	26	26	—
—	Bruck B	11¼	11¼	—
25	Build Prod	27¼	27¼	27½
—	Bulolo	5	5	—
—	Cal Pow	21¾	21¾	—
—	Can Cem	41¾	41¾	—
—	Can Cem	28½	28½	—
—	CD Sug	23	23	—
—	CI Fdry	27¾	27¾	—
—	C Safe R	96¾	96¾	—
—	C S L	59¼	59¼	—
—	C S L pr	13¼	13¼	—
—	C Aviat	9¼	9¼	—
225	C Brew	9¾	9¾	9¾
—	C Brew A	50¼	50	—
—	C Brew B	53¾	53¾	—
—	BRr Alum	9¼	9¼	—
—	C Chem w	605	605	—
—	C Conv B	5	5	—
—	C Fndtn	490	485	—
—	C Fndtn A p	16¼	16¼	—
—	C I L	17½	17½	—
—	CI Pow	17	17	—
—	CI Pow p	41¼	41¼	—
—	CI Marconi	435	435	—
—	Cdn P P	13	12¾	—
300	CPR	36½	36¾	36½
—	C Pet Pr	12¾	12¾	—
—	C Refract	16¾	16¾	—
—	C Vickers	18¼	18	—
—	Cap Wire	6¾	6½	—
—	C Del Rio	755	750	—
330	Chemcell	13½	13½	13½
—	Ch 1.75 pr	36½	36½	—
—	Chrysler	46½	46½	—
—	Coghlin	6	6	—
—	Col Cell	11¼	11¼	—
105	Cons MS	31¾	31¾	31¾
1020	Cons Paper	39¾	39½	39½
—	Cons Text	11¼	11¼	—
—	Consu Glass	10¾	10½	—
—	Corby A	20¼	20¼	—
—	Corn Crdt	6	6	—
—	Crain RL	13½	13½	—
—	Cré Foncier	80	80	—
—	Cr Zell	28¼	28¼	—
—	Crush Int	8¾	8¾	—
855	Denison	14½	14¼	14¼
125	Dist Seag	50¾	50¾	50¾
—	Dome Pete	15	15	—
—	D Bridge	19	18¾	—
—	D Coal Pr	14¼	14¼	—
—	D Corset	28½	28	—
200	Do Fasco	70	70	70
100	D Glass	175	175	175
—	D Glass Pr	19¼	19¼	—
—	D Lime	5½	5½	—
200	Dosco	15	15	15
—	D Stores	16¾	16¾	—
310	D Tar	18¾	18¾	18¾
—	D Tar Pr	22¦	22½	—
—	D Text	23¼	23¼	—
—	Donohue	27½	27½	—
—	Du Pont	42	41¾	—
—	Du Pont Pr	82⅝	82¾	—
—	Dupuis A	13¾	13¾	—
—	Enamel	7	7	—
—	Falcon	64½	64¼	—
—	Fam Play	19¼	19¼	—
—	Fleetwood	21	21	—
—	Fraser	28	28	—
—	Fr Pete P	330	330	—
—	Frosst "A"	17¾	17¾	—
—	Gen Dynam	33¼	33¼	—
—	GMC	85¾	85¾	—
—	GS Wares	12¾	12¾	—
—	GR BRCI	13	13	—
—	GR BRCI Pr	47¼	47¼	—
—	GL Paper	23¼	23¼	—
—	Hy Ady	10	10	—
—	Hardee	135	135	—
500	Hawk Sidd	5⅛	5⅛	5⅛
—	Hollinger	29	29	—
—	Holt Ren	23	23	—
—	Ho O "A"	12½	12½	—
—	Home O 'B'	14¼	14¼	—
—	Horne Pf	295	290	—
10	H Smith Pr	44	44	44
—	Hud Bay M	62¾	62¾	—
—	Hud Bay	15¼	15¼	—
100	Husky O	6¾	6¾	6¾
150	Imp Oil	45¼	45¼	45¼
—	Imp Tob	12¾	12¾	—
—	id pr	6¼	6½	—
—	Ind Acc.	23¾	23½	—
—	id Pr	97	97	—
—	Inland C Pr	17	17	—
355	I Nickel	76¾	76¾	76¾
—	Int Pap	33¼	33¼	—
—	Int Util	24	23¾	—
—	id Pr	47½	47½	—
—	Interpro PL	81	80¾	—
—	Iro Gl pr	9¼	9¼	—
—	Jamaica PS	10½	10½	—
—	id pr	106	108	—
129	Labatt	19	19	19
100	Laur F	15¼	15¼	15¼
—	id 2.00	38	38	—
—	id w	315	315	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	7	7	—
1250	Loblaw B	7¼	7¼	7¼
—	Loeb M	23¾	23¾	—
—	MacLare A	22	22	—
—	MacLare B	25	25	—
75	MacMill-P	26½	26¼	26¾
—	Maritit Ele	20	20	—
—	Mail CCP	20	19½	—
—	Mail CPr	95	95	—
2390	Marit drts	31	30	30
—	Marit Tel	19¾	19¼	—
300	Mass F	12½	12¾	18½
—	MassF 5½	109¼	109	—
—	Met Stores	8½	8½	—
—	Miron 6%	12¼	12¼	—
—	MitchR B 2 50	2 50	2 50	—
—	Molson A	29	23½	—
—	Molson B	31	31	—
—	Mtl Loco	13¾	13¾	—
—	Mtl Trust	100	100	—
—	Moore Corp	52¾	52¾	—
—	Morse A	12¾	12½	—
—	Morse B	8¾	8¾	—
—	NFLD Light	11⅝	10⅜	—
200	Noranda	42	42	42
—	N S Light	25¾	25¾	—
1100	Ogilvie	15½	15½	15½
—	Ogilvie pr	39¾	39¾	—
—	Ont Steel	25¾	25¾	—
—	Pac Pete	11¼	11¼	11¼
1930	Pgie-Hers	25¼	25¼	25¼
—	Penmans	29½	29½	—
—	Penmans P	112	112	—
—	Placer	29½	29½	—
200	Power Crp	10¾	10¾	10¾
50	Price pr	40¾	40¾	40¾
—	Price Pr	89	89	—
—	QN Gas	7½	7½	—
—	QNG pr	103½	103	—
—	Que Phone	48	48	—
—	Red Spot	8¾	8¾	—
—	Reitman	11⅜	11⅜	—
—	Retman A	9½	9½	—
—	Rio Algom	12¾	12¼	—
—	Rockwell	45¼	45¼	—
—	Rolland A	9¾	9¾	—
—	Rolland B	10	10	—
50	Rolind Pr	92	92	92
—	Rothmns	11⅜	11⅜	—
—	St L Cm A	17	17	—
—	St L Corp	21¾	21¾	—
—	St L C "A"	101½	101½	—
—	Salada F	11	10⅞	—
—	Scott LaS	7¾	7¾	—
—	Shaw Ind.	5	5	—
—	Shell Can	16½	16½	—
—	Shell I Pr	26½	26¼	—
—	Sher W	31½	31½	—
—	Sher W Pr	133	133	—
—	Shop Save	12¾	12¾	—
—	Sicard	8¾	8¾	—
100	Simpsons	40	40	40
—	Southam	27¼	27¼	—
—	SS Steel	12	12	—
80	Steel Can	22⅝	22⅝	22⅝
—	Steinbg A	26¼	26	—
—	Texaco Can	52½	52½	—
—	T Fin A	12¼	12¼	—
—	T Fin B	11½	11½	—
625	Tr C Pr	10¾	10½	—
—	Tr C PL	34⅞	34⅝	—
—	Tr Mt PL	15¾	15¾	15¾
—	Triad Oil	250	249	—
—	Union Oil	12½	12½	—
—	Viau	12	12	—
250	Walk GW	62¼	62¼	62¼
300	W Coast Tr	16¼	16¼	16¼
—	Weston A	15½	15½	—
—	Weston B	18	18	—
—	Zeller's	39	39	—
—	Zeller's Pr	49½	49½	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11h.
—	Ajax	10	10	—
—	Alpha	100	100	—
—	Alpha 'A'	170	170	—
—	Alscope	50	46	—
—	Alsof	15	15	—
—	Allied Tel.	110	110	—
—	AMg Beau B	5½	5	—
—	Ameranium	8½	8	—
600	AA Molyb	185	184	184
—	An C Pulp	$38½	36½	—
—	Anthonian	6¼	6¼	—
—	Arno	5½	5½	—
—	Atlas Tel	140	140	—
—	Augustus	28	28	—
—	Baker Talc	8	8	—
—	Bateman	8½	8½	—
—	Beld-Co p	$ 12½	12½	—
—	Black Haw	87	87	—
15000	Black River	14	13½	14
—	Blue Bon	315	315	—
—	BlueB w	350	350	—
—	Bluewater	25	25	—
—	Bornite	9	9	—
—	Bruneau	26	26	—
—	Brunswic	715	715	—
—	Burnt Hill	31	30	—
—	Calumet	4	4	—
—	Camflo	125	124	—
—	Camp Chib	425	425	—
—	C Arena	200	200	—
—	C-Collie	$ 11	11⅛	—
200	C Delhi	615	615	615
—	C Dredge	265	265	—
—	C. Inter.	360	360	—
—	C Sec Und	110	110	—
2000	Cantexas	160	160	160
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier-Que	6½	6½	—
—	Casavant	490	485	—
—	Cassiar	$ 10½	10½	—
—	Catelli A	$ 34	34	—
6500	Cent Man	14	14	14
500	Chemalloy	60	60	60
—	Cessland	140	140	—
—	Chib Copper	10	10	—
—	Chipman	5	5	—
500	Com O & G	40	40	40
200	Commodor	445	445	445
—	Commod. w	140	140	—
—	Cominga	4	4	—
500	C Canorama	62	62	62
—	C Div	—	—	—
—	Sec 'A'	145	145	—
—	C Mogador	32	32	—
—	C Persh	7½	7½	—
—	CQ Yell	5½	5	—
—	Copstream	14	12	—
100	Courvret A	$ 16¼	16¼	16¼
600	Delta El.	260	255	255
—	Denault A	$ 20	20	—
—	Donsan	5½	5½	—
—	Dome	$ 28	28	—
—	D Expl.	14	14	—
—	D Lease	16	15	—
—	D Oilcloth	$ 29½	29¼	—
—	Drum Wld	$ 9	9	—
—	Dumagami	100	100	—
—	Dumont	27	26	—
—	East Sull	275	275	—
—	East Vent	66	66	—
—	Emp Oil	4½	4	—
2000	Equity Ex	17	17	17
—	Fab Met	13	13	—
—	Fabi	$ 7¼	7½	—
2000	Fano	11	11	11
—	Fiscal	$ 9	9	—
—	Flint Rock	25	25	—
—	Fontana	4	4	—
—	FT Reliance	20	20	—
—	Fox Lake	21	20	—
—	Frigistors	70	70	—
—	Fundy	6½	6½	—
2000	Futurity	16	16	16
1000	Ghislaiv	35	35	35
650	G Autortr	380	380	380
—	Glen Lake	105	100	—
—	Gold Age	12	12	—
—	Grissol	160	155	—
—	Guy Tex Ur	10½	10½	—
—	Hastings	123	123	—
—	Hubbard A	$ 26½	26¦	—
—	Inland CH	325	325	—
1000	Inspirat w	170	170	170
—	Int Atlas	120	120	—
—	Int Cera	6½	6¼	—
—	Int Helium	190	190	—
1000	Intp Dredg	13½	13½	13½
—	Inv Found	$ 50¦	50½	—
—	I FD 6 Pr	$ 52½	52½	—
—	Israel Oil	6	5	—
100	Jubilee	315	315	315
1500	K Desmond	61	59	59
100	Kent Av	$ 5¼	5¼	5¼
—	Kiena	400	395	—
5600	Kodiac Pet	195	180	185
—	Kontiki	5	5	—
—	Lab Accept	8¾	8¾	—
600	Laduboro	85	85	85
—	Lait Leclerc	7¼	7	—
—	Lamont 'A'	10	10	—
500	Lingside	4	4	4
—	Lithium	8	5½	—
—	Lowney	$22	22	—
—	Malartic	41	38	—
500	Massval	26½	26½	26½
—	Matachew	17	17	—
4000	McAdam	69	68	69
—	McIntyre	$53	53	—
—	McKinney	18	15	—
—	Melchers	$ 7	7	—
—	Melch Pr	$ 5¼	5½	—
—	Mere Chip	19	17	—
—	Merrill	77	73	—
—	Mid-Chib	35	30	—
—	Midepsa	210	200	—
Mistango		19	15½	—
—	Monpre	10	10	—
—	Mtl Pleast	122	115	—
—	Mussens	$ 10½	10½	—
1200	NAut Vend	160	160	160
—	Native M	15	13	—
—	N Formaque	4½	4	—
—	N Imperial	66	63	—
—	Newrich	34½	33	—
500	NW Amulet	7	7	7
—	Nocana	9	8½	—
—	Norac Fin	$ 11¾	10¼	—
—	Normetal	350	350	—
5000	NA Rare M	21	21	21
—	Novamines	29	28	—
2900	NorthEx	215	214	214
NW	Canalask	24	19	—
—	Opem Ex	13	14	—
—	Opemiska	885	875	—
—	PA Inv	400	400	—
—	Paton	$ 12½	12½	—
2000	Pat Silver	9½	9½	9½
2000	Paudash	7½	7½	7½
—	Peace Riv	465	425	—
—	Peso Silv	1 69	1 65	—
—	Phoenix O	45	45	—
—	Pitt Gold	4	4½	—
5000	Porcupine	7	7	7
35	Po C 1 pr	$ 49	49	49
—	Po C 2 pr	$ 12	12	—
—	Provo Gas	105	104	—
—	Que Chib	18½	16½	—
—	Q Cobalt	2 35	2 20	—
—	Qfnd M	53	47	—
—	Que Smelt	10½	10½	—
—	QuePH 50	$ 19¾	19¾	—
—	QuePH 51	$ 19¾	19¾	—
—	RM Bear A	16½	16½	—
—	Red Crest	4	4	—
—	Renold	$ 19	16	—
—	Ruby F w	20	15	—
—	StL Colum	225	225	—
—	StL D Lds	81	78	—
1000	Silver Reg	20	20	20
1500	Silver Sum	24	24	24
—	Silver T	14	12	—
—	Sobe's	$ 15¦	15½	—
—	S Dufault	9½	9½	—
500	Spartan A	43	43	43
12600	Stairs E	110	105	107
—	Std Gold	7	7	—
—	Sullivan	168	168	—
100	Superpak	445	445	445
—	Surisga	82	80	—
4000	Taché	10½	10½	10½
1000	Talisman	80	80	80
—	Tazin	10	8	—
—	Tib Expl	5½	5½	—
—	Titan	5	4	—
46000	Trsterre	173	152	155
—	U Asbest	270	256	—
—	U Cor B	31	30	—
—	Un Obals	63	50	—
—	U Towns E	14¾	14¾	—
—	Val Mar	525	525	—
—	V Der Ht	80	70	—
—	Vanguard	5½	5½	—
—	Vauze	315	315	—
—	Virginia	2	2	—
—	Wabasso	17½	17½	—
3000	Wstburne	100	100	100
—	Wst Helium	25	25	—
—	Wstville	4	4	—
—	Yk Spec	6¼	6¼	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	Vente	
3¼ 15 déc.	1964	99	99¼
3¾ 1er sept.	1965	99	99¼
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 1er juin	1968	92¾	93½
5½ 1er Juillet	1969	102½	103½
4¼ 1er sept.	1972	94	94½
5½ 1oct.	1975	102	102½
3¼ 1er juin	1976	82	83
4½ 1er sept.	1963	91	91½
3 Perpétuels		67	69
CNR 5½ 15 déc.	1964	102½	103½
CNR 4½ 1er av	1967	99	100
CNR 5¾ 1er an.	1983	104½	105½
AnT 265 1er fév.	1981	85¼	88
CNR 5 1er août	1987	95½	96½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mu F 5½	1986	99	101
BC Electric 5¼	1988	93	95
BC Electric 3¾	1969	92½	94½
BC Electric 3¼	1967	94	96
BC Electric 5¾	1977	100	102
BC Pro 5 15 sept.	1982	92½	93½
Manit 5¾ 15 jan.	1983	100½	101¾
NB 3½ 15 sept	1983	97	98
NB 5¼ 15 déc.	1988	94½	95½
Newfnd 6, 1er fv.	1981	100	102
N Sc 5¼ 1 sept.	1982	98	100
N Sc 3½ 15 juin	1973	97½	98½
Ont. 3, 15 avril	1965	97½	98½
Ont Hy 5¼ nov.	1983	96½	98
Ont Hyd. 4 mars	1966	98	99
Ont 5¼, 1 oct.	1983	97	98½
Que 4¾ juin	1977	92	93
Que 5¼ août	1985	94	95
Que 5½ juin	1980	97½	98½
Que 6 août	1972	102	103
Que 5¾ fév.	1986	99½	100½
Que 6 août	1982	102	103
Q Hyd 3½ mars	1975	84	86
Q Hyd 5½ nov.	1985	97½	98½
Sask 5½, nov.	1985	99	100
Shaw WP 3½	1970	90	92
Shaw WP 4¾	1976	90	93
Shaw WP 5½	1972	99	100

MUNICIPALITES

Mtl 3, 1er nov.	1973	82½	84½
Mtl 5½, 1er déc.	1981	95	97
T. Met. 5½, 15	1982	98	100
Ott. 5¼, 2 juil	1980	98	100
Van 6, 15 juin	1980	100	102

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P &	1966	107½	109½
Braxlan T. 4½	1971	70	74
Can Delhi 5½	1973	97	99
Cdn Petrofina 4	1972	87	89
Cdn Utilities 5¾	1977	125	—
Grynd Lines 5½	1978	168	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gs 4½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	115	—
Pac Pete 5	1977	106	109
Simpson's 5	1976	139	—
Simpson's 5½	1979	110	112½
TCP 5	1983	140	143
TCP In Not 5½	1987	232	—
Triad Ill 4¾	1971	91	93
Utd Town E 6	1961	100	—
Westcoast 5½	1988	105	107

INDUSTRIES

Alb. Gas Th 5¼	1981	95½	97¼
Abit P P 6¼	1977	103	105
Algoma Steel 5¼	1973	97	98½
Alum of Can 4½	1973	94½	95
BA Oil 5½	1977	98½	98
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100¼
Cdn Brew 5	1983	94½	95½
Cdn Brew 5½	1986	99½	100
Can. Chem. 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97½	98½
C I L 5¾	1977	100½	101¼
C P R 3¾	1972	88½	89½
C P R 5	1983	93½	94½
Crédit Fonc 5½	1974	97¼	99¼
Dom Tar 5¼	1978	96½	98
Dom Stores 5½	1976	98	99½
Dom Textile 4	1966	97	98
GM Accept 4¾	1969	96½	97½
Imperial 4¾	1969	92	93
Indus Accept 5¾	1962	100	101
Loblaw Groc 6	1977	101	103
Massey Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell Oil 4¼	1978	90½	92
Shell Oil 5¾	1978	100	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	96	98
Steinberg 5¼	1972	98	99
T. P. 5.85	1987	100	102
Traders Fin 5¾	1974	99½	100½
Weston Geo 4¾	1971	96	97

SERVICES PUBLICS

Anglo Telegh 6	1963	101	—
Avalon Tel 3½	1966	95	—
Bell Teleph 3¾	1979	83½	84½
Bell Teleph 5½	1984	99	100
Bell Teleph 6¼	1980	83	—
Bell Teleph 6¼	1978	105	106½

	Achat	Vente
Brazil Trac 4¾	1970	72	—
BC Teleph 5¼	1983	95	96
Calg Power 3¼	1972	86	—
Cdn W Nat 5¾	1963	100	—
Consu G 5¾	1977	100½	—
East Lt & P 4	1969	90	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	100	102
Marit Electric 4	1975	84	—
Nfld Lt & P 4½	1976	89	—
Nfld Lt & P 5½	1976	95¼	—
N On N Gas 5½	1982	99	101
N Telephone 6	1981	100½	102
Power C 5½	1977	97½	99
Q Nat Gas 5¾	1985	91	92½
Que Tel 6	1977	100¼	—
Union Gas 5	1977	94	96
Union Gas 5¾	1981	100	101½

IMMEUBLES

Brant Cr Real 5	1978	94	—
Eaton's Real 3¼	1968	87	94
Eaton's Real 5	1978	94	96
Lob Leased P 5½	1988	98½	100
Strinber's Pro 6	1982	100	—

rendement des valeurs

	Taux	Prix	Rend. %
	Div.	Approx.	
Abitibi	.56	13	4.31
Algoma Steel	1.60	59	2.71
Aluminium	.60(k)	30	2.00
Argus Corp	.30	13	2.30
Bell Tel	2.20	54	4.07
B A Oil	1.00	29	3.44
B. C. Forest	.60	24	2.50
Bldg Prod.	.50	27	1.85
C. & O. Sugar	1.00	23	4.34
boni incl.	1.20	23	5.21
Can Cement	1.20	41	2.92
Can Iron Fdy	1.00	25	4.00
Cdn Chem	.30	12	2.50
Cdn Brew	.40	10	4.00
CIL	.60	18	3.33
Cdn Vickers	1.00	19	5.26
CPR	1.50	36	4.16
Cons Paper	2.00	40	5.00
Dist Seag	1.80	50	3.60
Dom. Bridge	.40	19	2.10
D Fndry & S	1.60	63	2.53
Dom Glass	.60	18	3.33
Dom. Stores	.50	17	2.93
Dom Oilcloth	1.20	30	4.00
boni incl.	1.30	30	4.33
Dom. Tar.	.80	18	4.44
Dom. Textile	.80	23	3.47
boni incl.	1.00	23	4.34
Donohue	1.00	28	3.57
Du Pont	.80	42	1.90
Dupuis "A"	.55	13	4.23
Foundation	.50	8	6.25
Fraser	1.20	28	4.53
boni incl.	1.40	28	5.00
Frosst 'A'	.60	18	3.33
boni incl.	.65	18	3.61
Grt Lakes P	.80	24	3.33
Imp Oil	1.20	45	2.66
boni incl	1.40	45	2.22
Ind Accept	1.00	24	4.15
Intl Paper	1.05x	33	3.18
Interp Pipe	3.00	85	3.54
boni incl.	3.20	85	3.77
Labatt	.55	19	2.89
Laura Secord	.70	17	4.11
MacLaren P & P	1.00	22	4.54
boni incl.	1.10	22	5.00
MacMillan Pap	1.00	26	3.84
Massey-Ferg	.50	18	2.77
Molson "A"	1.00	29	3.45
Molson B	1.00	30	3.66
Moore Corp	1.10x	53	2.07
Nat Drug	.80	14	5.71
Ogilvie Flour	.80	15	4.00
Page Hersey	.60	25	2.40
Penmans	1.80	29	6.20
Power Corp	.25	11	2.27
Price Bros	2.00	40	5.00
Roland Paper A	.60	9	3.33
Salada Foods	.24	11	2.18
boni incl.	.30	11	2.72
Southam	1.00	28	3.57
Steel of C	.70	24	2.91
St. Lawr Corp	1.00	22	4.54
Texaco Can	1.60	53	3.01
Traders Fin A	.80	12	6.66
Viau Ltée	.80	11	7.27
Walk G & W	1.60	62	2.58
boni incl.	2.00	62	3.22
Zellers	1.40	39	3.58
Can. Inm.	.2.00	61	3.27
boni inclu.	2.25	61	3.68
Can. Nat.	2.00	78	2.55
boni incl.	2.20	78	2.82
Montréal	1.95	62	3.14
bon incl.	2.15	62	3.46
Nouv. Ecosse	2.20	71	3.09
boni inclu.	2.43	71	3.45
Provinciale	1.40	55	2.54
boni incl.	1.45	55	2.63
Royale	2.40	73	3.28
boni incl.	2.55	73	3.49
Tor. Dom.	2.00	62	3.22
boni incl.	2.05	62	3.30
Abitibi	1.12½	25	4.50
Celanese $1.75	1.75	38	4.64
Can Clement	1.30	28	4.64
Dom. Glass	.70	20	3.50
Du Pont	1.75	82	2.13
Ogilvie Flr	1.75	38	4.80
Power C. 4½%	2.25	45	5.00
Weston 4½%	4.50	97	4.63
Asbestos	1.20	21	5.71
boni incl.	1.60	21	7.61
Cons

À LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJOH Ottawa
13
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal

CE SOIR

4:00

2,4,7—Bobino
3—Secret Storm
5—Father Knows Best
6—This living world
8—Cartoonerville
10—Destination danger
12—Surprise Party

4:30

2,4,7—La Boite à surprise
3—Gale Storm
5—Trailmaster
6—Sea Hunt
10—Zoo du Capitaine Bonhomme

5:00

2,4,7—M. Pipo
3—Woody Woodpecker
6—Razzle Dazzle
8,13—William Tell

5:30

2—Atomes et galaxies
3—Time out for Sports
4—Capitaine Tombalo
5—Len Cane Sports
6—Time out for Music
7—Poucet l'Espiègle
8,12—Walt Disney's Mickey Mouse Club
10—Défi

5:45

3—Living and Learning
5—Adventure Club

5:52

8—Education Week Special

6:00

2—Jeunesse oblige
3—World of Sports
4—Horaire - Nouvelles - Sports
5—Rocky and his Friends
6—Montreal Magazine
7—Jimmy James
8—Surfside 6
10—Télé-Métro
12—A Kin to Win

6:10

3—Weatherwise

6:15

3—News
5—News — John Mack

6:25

5—Weather

6:30

2—Téléjournal
3,12—News
4—Détente
5—Huntley-Brinkley Report
6—Citizens James
7—Télé-Bulletin

6:45

2—Edition métropolitaine — Sport
4—Votre foyer
7—Nouvelles sportives
8,13—News
10—Sports-images

7:00

2—Aujourd'hui
3—The Rebel
4—Panorama
5—Bill Dana Show
6—CBC TV News — Sports
7—Ville Vedette
8,13—Family theater : "The Anatomist"
10—Nouvelles
12—Death Valley days

7:15

4—Boite aux chansons
10—Ciné-roman :
10—Ciné-roman: "Terre de feu"

7:30

3—To Tell The Truth
4—Du tic au tac
5—Monday Night Movie "Underwater Warrier"
6—Don Messer Jubilee
7—Comment ? Pourquoi ?
10—Aventures dans les îles
12—Shannon

8:00

2,4,7—"Les Belles Histoires des Pays d'en Haut
3—I've got a Secret
6—Garry Moore
12—Dick Van Dyke Show

8:30

2,4,7—La poule aux oeufs d'or
3—Lucille Ball Show
8,12—McHales Navy
10—Télé-Policier

9:00

2,4,7—Bras dessus, bras dessous
3—Danny Thomas
6—Playdate: "Man with a Rope"
8,12—Phil Silvers Show
10—Télé-Quilles

9:30

2,4,7—De 9 à 5
3—Andy Griffith
5—Hollywood and the Stars
8,12—Take a chance

10:00

2,4,7—La faim des autres
3—East Side, West Side
5—Sing along with Mitch
6—Inquiry
8,12—Dr. Kildare
10—Détectives

10:30

2,4,7—Téléjournal
6—Explorations: "Malcolm Lowry"
10—Sous le ciel de Montréal

10:45

2—Supplément régional — Sport
4—Nouvelles sportives
7—Québec en marche
10—Nouvelles—Sports—Météo

11:00

2—"Sans pitié"
3,5—News
4—Aventures dans les Iles
6—CBC National News
7—Dernière édition
8,12—News

11:15

3—Weather
5—Sports — Weather
6—Viewpoint
8—Night Beat
7—Hawaiian Eye
10—Cinéma: "Fernand Clochard"
12—Pulse

11:20

3—Tomorrow's Weather
6—Final Edition

11:30

3—Top Star Bowling
5—Tonight Show
6—Sports Final
8,12—Pierre Berton Show
6—Sports Final

11:36

6—Movie: "The Brain from Planet Arous

12:00

8—Picture Page
12—News room

12:10

8—Reflections

12:30

10—Nouvelles -- Sports -- Météo

DEMAIN MATIN

10:00

2,4—Musique
3—Mike Wallace and news
5—Say When
6—National Schools Telecast
7—Le coq au 7
8—Coffee Club
12—The Liberal Arts

10:30

2,4,7—Emission scolaire : "Les Forces de la Nature."
3—I Love Lucy
5—Word for Word
6—Chez Hélène
8—Cartoon Party
10—Coquetel musical
12—Coffee Break

11:00

2—Long métrage: "La folle parade"
3—The McCoys
4—Palmarès et Hit Parade
5—Concentration
6—Loretta Young Show
7—Emission scolaire
8—Miss Helen
12—The Ed Allen Exercise Show

11:30

3—Pete and Gladys
5—Missing Link
6—Girl talk
7—L'heure de Pierrot
8—Lucky 21
10—Manchettes — Horaire
12—Romper Room School

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00

3—Love of Life
5—Your first impression
6—Montreal Magazine
12—Lunchtime little theater

12:15

10—ABC

12:30

3—Search of Tomorrow
4—De tout — de tous
5—Truth or Consequences
6—Montreal Matine : "All The King Men"
7—Première édition
8—Treasure Trackdown — "Salty O'Rouke"

12:45

3—Guiding Light
5—Day Report
7—Midi - Sport
10—Cinéma: "Quadrille"

1:00

2—Cinéma: "Espoirs"
3—One O'clock Weather
4—Cinéma: "On a volé les perles à Koronoff"
5—Tennessee Ernie
7—Pot-pourri féminin
12—Theatre: "Miracle in Solio"

1:15

3—Mixing Bowl
12—Théâtre.

1:30

3—As the World Turns
5—News

1:45

5—On the Local Scene

2:00

3,6—Password
5—Price is right
6—Password
7—Kermesse

2:20

8—Reflections

2:30

3—Houseparty
4—Féminité
5—The Doctors
6—Searlett Hill
8,13—TV Bingo
10—Tout pour la femme
12—Bowlaway

3:00

2,4,7—Votre cuisine, Madame
3—To Tell the Truth
5—Loretta Young
6—Take Thirty
8,12,13—Here's Looking at you

3:15

2,4,7—La revue de la maison

3:30

2,4,7—Votre enfant, madame
3—Edge of Night
5—You Don't Say
6—Friendly giant
8,12—People in Conflict

3:45

6—Misterogers

4:00

2,4,7—Bobino
3—Secret Storm
5—Father Knows Best
6—Fireball XL
8—Cartoonerville
10—Le dernier des Mohicans
12—Surprise Party

4:30

2,4,7—La Boite à surprise
3—Midweek Movie
5—Trailmaster
6—Dennis the Menace
10—Zoo du Capitaine Bonhomme

5:00

2,4,7—La Vie qui bat
6—Razzle Dazzle
8,13—Mickey Mouse Club

5:30

2—La Flèche brisée"
4—Dessins animés
5—Len Cane Sports
6—Come Listen Awhile
7—Furie
8,13—Huckleberry Hound
10—Ti-Toto le clown
12—Walt Disney's Mickey Mouse Club

radio télévision

EXCELLENTE idée d'avoir pensé à consacrer une "Heure du concert" à Jean-Sébastien Bach, celui qui, de tous les compositeurs, est peut-être le plus grand parmi les plus grands . . .

Nous y avons entendu — et vu — un orchestre dirigé alternativement par le père et le fils Brott, trois clavecinistes, un choeur de jeunes filles et un soprano.

Excellente idée aussi de nous avoir présenté les deux grands aspects de l'oeuvre de Bach : sa musique profane et sa musique religieuse. L'affaire eût été vraiment complète si l'on avait pu trouver le moyen d'insérer dans cet hommage à Bach quelques notions sur sa vie, sur les circonstances qui ont entouré la composition des oeuvres au programme, ou du moins quelques commentaires sur ces oeuvres elles-mêmes.

"L'Heure du concert", à mon sens, manque de "texte". Henri Bergeron est l'un des rares annonceurs de radio-télévision, section musique, qui donne l'impression de connaître son sujet. On devrait lui confier une présentation plus consistante, qui équivaudrait aux annotations que l'on trouve dans le programme imprimé des concerts.

•

Toutes les oeuvres au programme avaient, je pense, la même importance. Alexander Brott dirigeait les oeuvres religieuses et son fils, Boris, les oeuvres profanes. Nous y avons eu la révélation d'un excellent choeur de jeunes filles, sorti d'un obscur village du Nouveau-Brunswick, Lamèque. Beauté des voix, homogénéité de l'ensemble, équilibre des plans sonores, style, discipline : ce choeur possède toutes les qualités d'un ensemble professionnel : rien, chez lui, qui fasse "chorale de couvent" ou ensemble d'amateurs.

De même, Carolyne Guay, soprano encore très jeune et peu connue, a chanté, non comme une débutante mais comme une artiste professionnelle, une cantate pour voix, deux violoncelles et choeur. Toutefois, Walter Joachim et Lotte Brott nous ont habitués à des exécutions plus polies. Il est vrai que nos musiciens d'orchestre jouent trop et qu'ils sont parfois fatigués. Mais n'y a-t-il donc qu'un ou deux violoncellistes dans toute la ville de Montréal ? . . .

Le Concerto en do majeur pour trois clavecins et orchestre a été admirablement joué par Kenneth Gilbert, Donald Thomson et Hubert Bédard : netteté de l'exécution, égalité des timbres, unité du style. L'exécution du troisième "Concerto brandebourgeois" a également été irréprochable. Il faut dire que l'ensemble instrumental, composé presque exclusivement de membres de l'Orchestre de chambre McGill, a joué cette oeuvre maintes fois sous la direction du père Brott et que les musiciens jouaient, pour ainsi dire, les yeux fermés. Le fils Brott a bien du talent, mais sa présence dans le troisième "Brandebourgeois" n'était pas tellement nécessaire. Certains orchestres jouent même ces oeuvres baroques sans le secours d'un chef, en suivant tout simplement les indications que le premier-violon donne de son siège. Alors, pourquoi toutes ces contorsions inutiles, à la Glenn Gould ? . . .

Du strict point de vue "télévisique", cette "Heure du concert" fut une autre belle réussite. Le réalisateur, Pierre Morin, a évité à la fois les deux extrêmes : la monotonie qu'eût engendrée l'immobilité totale de la caméra, et l'éparpillement causé par la recherche de trop nombreux effets visuels. Quelques "travelings" très discrets, quelques gros plans de bon goût qui étaient d'ailleurs dictés par l'écriture musicale elle-même. J'ajouterais même que certaines images très symétriques, dans le concerto pour trois clavecins notamment, étaient comme la représentation visuelle de cette rigueur et de cette logique associées au nom de Bach.

•

Il n'en reste pas moins vrai que la musique-à-la-télévision — cette expression prise comme un néologisme — est, avant tout, une **image.** On **voit** avant d'entendre, on **regarde** avant d'écouter. Au concert, il n'y a pas d'image et, en principe, rien ne nous y distrait de la musique. Voilà pourquoi, en dehors du concert et du disque, la musique est faite pour la radio et non pour la télévision. Cela, tous les musiciens vous le diront, et j'en ai eu une autre preuve hier, en écoutant le Récital hebdomadaire du dimanche midi, à CBF.

Au lieu d'être partagée, l'attention y est donnée entièrement à la musique. Et hier, nous y avons entendu de la belle musique : des airs de Haydn et de Mozart, des mélodies de Ravel et de Louis Beydts, et surtout de belles interprétations de l'excellent soprano Yolande Dulude, remarquablement accompagnée au piano par Marie-Thérèse Paquin.

Claude Gingras

choix d'émissions

INFORMATION

5.30 — Canal 2 : "Atome et galaxies." Animateur : Luc Durand. L'énergie nucléaire au Canada. Invité : Hubert Reeves.

7.00 — Canal 2 : "Aujourd'hui." Animateurs : Michelle Tisseyre et Jacques Languirand.

8.00 — CBF : "La revue des arts et des lettres." Ce soir "Les Mots" de J.-P. Sartre, par Alain Bosquet.

10.00 — Canal 2 : "La Faim des Autres." La sous-alimentation. Animateur : Jean-Paul Lefebvre.

THEATRE

8.00 — Canal 2 : "Les Belles Histoires." Texte de C.-H. Grignon. Dan Dorrison est revenu.

9.30 — Canal 2 : "De 9 à 5." Texte de Marcel Dubé.

les films ce soir

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.00 a.m. — Canal 2 : "Seul, à corps perdu". (Français, 1962) Mélodrame avec Yves Massard et Gisèle Pascal. — Un journaliste ambitieux simule un accident pour écrire un reportage.

12.30 p.m. — Canal 6 : "The first time", comédie, avec Robert Cummings et Barbara Hale.

12.45 p.m. — Canal 10 : "Deux amours" (Français, 1948). Comédie avec Simone Valère et Tino Rossi. — Un jeune homme, laid et boiteux, se sacrifie pour le bonheur de son frère jumeau.

1.00 p.m. — Canal 2 : "L'or de la Nouvelle-Orléans" (Américain, 1951). Film d'aventures avec John Payne et Rhonda Fleming. — Un capitaine de frégate empêche un contrebandier de s'emparer d'un chargement d'or tombé au fond de la mer.

1.15 p.m. — Canal 12 : "Murder at the Vanities". Avec Jack Oakie, et Victor McLaglen. — Un soir d'ouverture d'un spectacle, un meurtre est commis en coulisses.

11.00 p.m. — Canal 2 : "Sans pitié" (Italien, 1948). Drame avec Carla Del Poggio et John Kitzmiller. — Une jeune fille et un soldat noir sont victimes d'un trafiquant.

11.15 p.m. — Canal 10 : "Fernand Clochard" (Français, 1957). Comédie burlesque avec Fernand Raynaud et Jean-Marc Tennberg. — Un clochard essaie plusieurs métiers avant de revenir à son ancienne situation.

11.35 p.m. — Canal 6 : "The brain from Planet Arous", avec John Agar et Joyce Meadows.

(MARDI)

11.00 a.m. — Canal 2 : "La folle parade" (Américain, 1938). Comédie musicale avec Tyrone Power et Don Ameche. — Un jeune violoniste se sent attiré par le rythme du jazz et fonde un orchestre populaire.

12.30 p.m. — Canal 6 : "All the King's men", drame, avec Broderick Crawford et Joanne Dru.

12.45 p.m. — Canal 10 : "Quadrille" (Français, 1938). Comédie avec Gaby Morlay. — Un acteur américain brise le duo amoureux de deux amants et chacun part avec un nouveau partenaire.

1.00 p.m. — Canal 2 : "Espoir" (Français, 1940). Drame psychologique avec C. Rémy et Robert Lynen. — Histoire d'amour de deux enfants dont les parents sont séparés par la haine.

1.15 p.m. — Canal 12 : "Miracle in Soho" avec John Gregson, Belinda Lee et Cyril Cusack. — Un miracle doit se produire avant que deux jeunes amoureux s'unissent dans le quartier populaire de Soho à Londres.

RADIO AM

CKAC 730 ○ CBF 690 ○ CBM 940 ○ CFCF 600 ○ CJAD 800
CKVL 850 ○ CKGM 980 ○ CJMS 1280 ○ CKLM 1570

CE SOIR

4:00

CKAC—Nouv., Evénements sociaux
CBF—Le comptoir du disque
CKVL—Votre opinions S. V. P.
CJMS—Nouvelles — Palmarès américain
CKLM—Imprévu
CFMB—Flight 1410

4:30

CKAC—Fin d'après-midi
CJMS—Nouvelles — Palmarès américain
CBF—Sur deux plages
CKVL—Nouv. Hit Parade
CKLM—Emission Le Baron

4:45

CBF—Ad lib

5:00

CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CBF—Radio-journal, Métro-magazine
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles — Palmarès américain
CKLM—Gardez la droite

5:30

CJMS—Succès américains
CKVL—Nouv. Hit Parade
CKLM—Sports

5:45

CBF—Entracte

5:57

CKAC—Charade musicale

6:00

CKAC—Nouv. — Météo — Sports
CBF—Radio-journal
CJMS—Angélus — Nouvelles Sports
CKVL—Hit Parade
CKLM—Nouvelles du sport
CFMB—Spectacle italien

6:10

CKAC—Informations sportives
CJMS—Sports
CKLM—Autour de la table

6:15

CKAC—La scène sportive
CBF—Le Marchand de sable
CKVL—Sports en revue — Hit Parade
CJMS—Editorial — Palmarès américain

6:30

CKAC—Le monde ce soir
CBF—Musique en dinant
CJMS—Policier - reporter
CKLM—Jean-Louis Gagnon
CKVL—Hit Parade

6:40

CKAC—Commentaires
CKLM—L'apolice vous informe

7:00

CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie de la vie quotidienne
CJMS—Club des Loisirs
CKLM—Les 400 coups
CKVL—Hit Parade

7:15

CKAC—Coeur à coeur
CBF—Capital et Travail
CJMS—Club des loisirs

7:25

CKVL—Vie sociale

7:30

CKAC—Paris — Rome
CBF—Le lied
CKVL—Pianorama
CJMS—Club des Loisirs
CKLM—Les 400 coups

7:45

CBF—La politique provinciale

8:00

CKAC—Mélodies canadiennes
CBF—La Revue des Arts et des Lettres
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouvelles — Club des Loisirs
CKLM—Bonne Soirée
CFMB—Programme polonais

8.30

CBF—Sur toutes les scènes du monde
CJMS—Club des loisirs
CKLM—Bonne Soirée
CFMB—Spectacle hongrois

8:45

CKVL—Nouvelles
CJMS—Nouvelles—Echos de ma ville

9:00

CKAC—Albums populaires
CKVL—Bonsoir mes amis
CKLM—Pour amoureux seulement
CJMS—Echos de ma ville
CFMB—Spectacle grec

9:30

CKAC—Félicitations
CKLM—Pour amoureux seulement

10:00

CKAC—Nouvelles. Du pain sur la planche
CBF—30 minutes d'informations
CKLM—Pour amoureux seulement
CKVL—Nouv. Bonsoir mes amis

10:30

CKVL—Prière du soir
CBF—Le Bel Age
CJMS—Nouvelles — Rendez-vous
CKLM—Pour amoureux seulement
CJFM—Le français chez vous

10:45

CKAC—Nouvelles
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Sports

10:55

CKVL—Sports en Revue

11:00

CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—"Les Mensonges d'Ulysse"
CKVL—Journal de 11 heures
CJMS—Café Provincial
CFMB—Nouv. — Soirée musicale

11:05

CKVL—Nos vedettes canadiennes

11:10

CKAC—Du pain sur la planche
CBF—Aux portes de la nuit

11:30

CJMS—Nouvelles
CKLM—Sports — Pour amoureux seulement

12:00 — MINUIT

CKAC—Du pain sur la planche
CBF—Nouv. Le rendez-vous de Minuit
CKVL—Nouv. Café de minuit
CJMS—Nouvelles—Sports—Jusqu'à l'aube
CKLM—Sous les Etoiles
CFMB—Musique continentale

12:30

CKVL—Monsieur Minuit

1:00

CKAC—Manchettes
CBF—Musique variée

DEMAIN MATIN

6:00

CKAC—Debout là d'dans
CBF—Radio-journal — A la bonne heure
CKVL—Club Alouette
CJMS—Du charme au réveil
CKLM—Nouvelles — Messe des Franciscains
CFMB—Continental Breakfast Time

6:15

CKVL—Prière
CJMS—Prière

6:30

CKAC—Nouvelles. Debout là d'dans
CBF—A la bonne heure
CKVL—Le sourire du matin avec Gilles Pellerin
CJMS—Nouvelles—Message spirituel
CKLM—Les lève-tôt

6:45

CJMS—Editorial—Charme au réveil

7:00

CKAC—Nouv. — Debout là-d'dans
CBF—Prière
CJMS—Nouvelles — Du charme au réveil
CKLM—La vie est belle

7:15

CBF—Bonjour, pyjama
CKLM—Nouv. sportives

7:25

CKAC—Chronique sportive

7:30

CKAC—Nouvelles
CBF—Bonjour, pyjama
CKVL—Club du déjeuner
CJMS—Nouvelles
CKLM—De 7 à 9

7:40

CKAC—Debout là-d'dans
CBF—Radio-Journal
CKVL—Rufi sur l'onde

7:45

CKAC—Quart d'heure de l'Orateire
CJMS—Editorial
CKVL—Club du déjeuner

8:00

CKAC—Nouvelles canadiennes
CBF—Chez Miville
CJMS—Nouvelles — Sports
CKLM—De 7 à 9
CKVL—Nouv. Club du déjeuner

8:15

CKAC—Debout là-d'dans
CJMS—Les insolences d'un téléphone
CKLM—Nouvelles sportives

8:30

CKAC—Nouv. — Debout là-d'dans
CJMS—Nouv —Du charme au réveil
CKVL—Margot
CKLM—Opinions de J.-Le Gagnon
CKLM—Nouvelles

8:45

CJMS—Editorial
CKVL—Chansonnettes

8:55

CKAC—Opinions québecoises
CKLM—Ça tourne rond

9:00

CKAC—Nouvelles —
CBF—Nouvelles — A plus d'un titre
CKVL—Un homme et son péché
CJMS—Nouv., Du charme au réveil
CKLM—Ça tourne rond

9:15

CKAC—Le maillot jaune
CKVL—Chansonnettes

9:20

CKAC—Jean Duceppe

9:25

CBF—D'une page à l'autre

9:30

CKAC—Charade musicale — Jean Duceppe
CBF—Horaire-minute — Partage du Jour
CJMS—Nouv., Du charme au réveil
CKVL—Hitrondelle du Faubourg
CKLM—Ça tourne rond

9:45

CKAC—Je vous écoute, Madame
CKVL—Chansonnettes

9:50

CKAC—Jean Duceppe

10:00

CKAC—Nouv. — Bonne fête madame
CBF—Nouvelles — Fémina
CKVL—Nicole et l'amour
CJMS—Nouv., Revue des palmarès
CKLM—Ça tourne rond
CFMB—Lady Fare

10:15

CKVL—Chansonnettes
CJMS—Message spirituel
CBF—Psychologie de la vie quotidienne

10:30

CKAC—Charade musicale — Jean-Pierre Masson
CBF—Plein soleil
CKVL—Famille Plouffe
CJMS—Robert Boulanger
CKAC—Les Belles contre Le Bel
CFMB—Continental Melody
CKLM—La petite chronique

10:45

CKVL—Chansonnettes

10:54

CBF—Intermède musical
CKVL—Nouvelles

11:00

CKAC—Personnalités
CBF—Nouv. — Carnets de l'inspecteur Tanguay
CKVL—Docteur Claudine
CJMS—Nouv., Revue des palmarès
CKLM—Les Belles contre Le Bel
CFMB—Life can be beautiful

11:15

CBF—Vie de femmes
CKVL—Chansonnettes
CFMB—Jim Ritchie

11:30

CBF—Joyeux troubadours
CJMS—Robert Boulanger
CKLM—Les belles contre Lebel
CKVL—Le calvaire d'une veuve

11:45

CKAC—Midi qui chante
CKVL—Chansonnettes

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00

CKAC—Nouv. Midi qui chante
CBF—Nouv. — Jeunesse dorée
CKVL—Le Survenant
CKLM—Jeunesse '64
CJMS—Nouv., Revue des palmarès
CFMB—Hit Parade

12:15

CKAC—Midi qui chante
CBF—Les visages de l'amour
CKVL—Chansonnettes

12:30

CBF—Réveil rural
CKVL—Mariette
CJMS—Nouvelles — Yakety-Yak — Normand Fréchette
CKLM—Nouvelles sportives

12:42

CKAC—Charade musicale — Coeur à coeur
CKVL—Chansonnettes, Nouv.

1:00

CKAC—Nouvelles. "A l'Age de pierre"
CBF—Signal horaire—Radio-journal — Sports
CJMS—Nouv., Robert Boulanger
CKVL—Ruffi sur l'onde
CKLM—Jean-Louis Gagnon
CFMB—Music Room

1:05

CKVL—Club du disques canadien

1:15

CBF—Lettre à une Canadienne
CJMS—Editorial
CKLM—Fernand Gignane

1:30

CBF—Une demi-heure avec...
CKVL—Club du disque
CJMS—Revue des palmarès
CKVL—Fernand Gignac
CFMB—Holland Calling

1:45

CKLM—La vedette du jour

2:00

CKAC—Nouv. — A & P vous appelle
CBF—Nouv. Radio Scolaire
CFMB—L'heure italienne
CKVL—Club du disques canadien

2:20

CBF—Musique française

2:30

CBF—Le Bel Age
CKAC—Bloc-notes
CJMS—Nouvelles—Eclairez-moi S.V.P.
CKLM—Votre beauté madame

2:45

CKAC—Charade musicale

3:00

CKAC—Entre amis
CBF—Nouvelles. Les chefs-d'oeuvre de la musique
CKVL—Vive la vie
CJMS—Dame de coeur
CFMB—Le Canada français

3:30

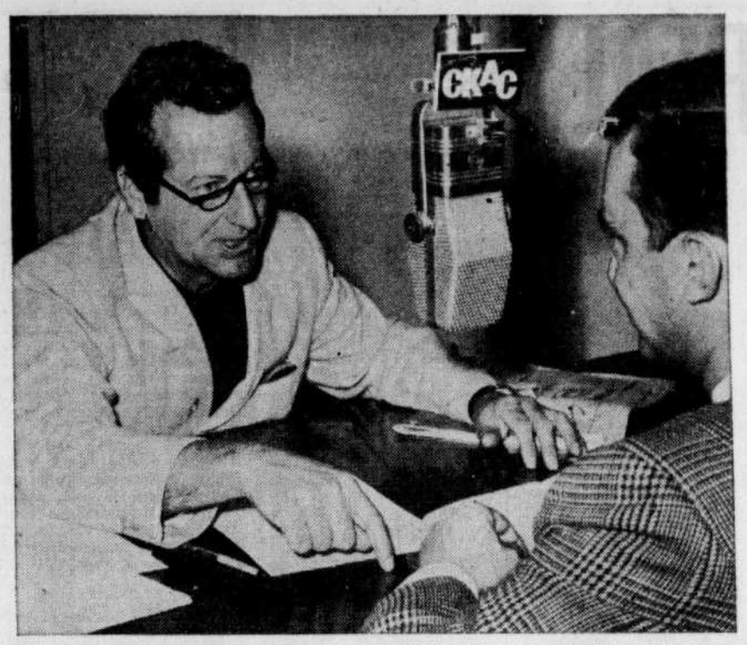
CBF—Hier et aujourd'hui

4:00

CBF—Nouv. — Toute la gamme

4:30

CBF—Sur deux plages



JEAN-PIERRE MASSON A CKAC — Tous les matins à partir de 10 h. 10, Jean-Pierre Masson revient en compagnie de Jacques Proulx faire la cour aux auditrices à l'écoute de CKAC. Ils se font calins, tendres, spirituels, font tourner les meilleurs disques canadiens et animent plusieurs chroniques intéressantes et variées. Les auditrices se font toujours de plus en plus nombreuses à l'écoute de l'émission de Jean-Pierre Masson, du lundi au vendredi à 10 h. 10 a.m. sur les ondes de CKAC, bien entendu !

A "Coeur à coeur" à CKAC

Le père Marcotte parlera des devoirs des enfants envers leurs vieux parents

L'animateur de "Coeur à coeur" répondra encore cette semaine à plusieurs questions de ses auditeurs et auditrices. Il s'adressera d'abord aux veuves qui deviennent "vulnérables à cause d'une rupture brutale avec un passé d'amour". Il continuera ce midi à 12 h. 45 et ce soir à 7 h. 15 l'émission de vendredi dernier, alors qu'il avait commencé à parler de la vulnérabilité des veuves.

Vieux couples

Le père Marcel Marcotte rappellera demain midi et demain soir que "c'est une grande charité à faire aux vieillards que de leur permettre de parcourir, côte à côte et la main dans la main, la dernière étape de leur vie". Le père Marcotte profitera de ces émissions pour rappeler aux enfants, leurs devoirs envers leurs vieux parents.

Le père Marcotte donnera mercredi quelques conseils aux parents aux prises avec des adolescents têtus. Il leur rappellera que l'adolescent "tâche de s'appuyer sur l'autorité pour arriver à s'en délivrer".

L'animateur de "Coeur à coeur" traitera, jeudi prochain, du célibat masculin, "un état naturel et normal". Il s'attardera, vendredi, à prodiguer ses conseils aux jeunes filles leur recommandant d'inspirer et d'imposer le respect si elles veulent être aimées pour elles-mêmes, pour leur valeur de personnes humaines. Il leur rappellera que "le respect c'est ce "qui donne à l'amour ses vraies dimensions".

Les émissions "Coeur à coeur" animées par le père Marcel Marcotte s.j., sont diffusées du lundi au vendredi, le midi à 12 h. 45 et le soir à 7 h. 15, sur les ondes de CKAC, Bien entendu !

Mécanisation et automatisation à "Réalités économiques" demain

Saviez-vous qu'il y a 32 ans, on prévoyait déjà que la machine remplacerait l'homme ? M. Adam Bell, sous-ministre du Travail de la Colombie-Britannique, prévoyait alors qu'une pelle mécanique remplacerait 60 hommes ; que la linotype pourrait exécuter le travail ordinairement confié à six hommes ; qu'une machine pourrait embouteiller 950 bouteilles d'eau gazeuse à l'heure, alors qu'un homme pouvait en embouteiller seulement 45.

Aujourd'hui, ces prévisions se sont non seulement réalisées, mais sont largement dépassées. Un seul ouvrier aux commandes d'une pelle mécanique puissante peut déplacer 173 tonnes de terre à la minute et la transporter à 464 pieds plus loin, alors que pour le même travail, il faudrait environ 112 heures à un homme muni d'une pelle ; une nouvelle machine permet aujourd'hui d'écrire huit colonnes d'un journal en sept minutes et demie à partir de rubans perforés ; l'embouteillage automatique permet maintenant de remplir 1,870 contenants à l'heure.

Il est intéressant de noter aussi que l'automatisation telle qu'elle existe aujourd'hui s'est développée en moins de deux siècles, depuis l'apparition de la machine à vapeur de Watt et des premiers outils mécaniques. En 1964, on peut maintenant se demander jusqu'où ira l'automatisation.

Devant la gravité de ce problème, la série **Réalités économiques** consacre trois émissions à cette question et cherche à savoir ce que deviendront les hommes dans tout cela, si l'on considère qu'actuellement, aux Etats-Unis, l'automatisation fait perdre 40,000 emplois par semaine (4,000 au Canada).

Au cours de la première émission télévisée au réseau français de Radio-Canada, mardi dernier, on a tenté de montrer l'évolution de la technique depuis la période artisanale.

A la deuxième émission, demain, on fera l'évaluation des conséquences de l'automatisation sur les plans technique, financier et économique.

A la troisième émission (le 10 mars), on étudiera l'adaptation du travailleur à l'ère de l'automatisation.

Ces émissions sur les **Réalités économiques** sont réalisées par Noël Fortin en collaboration avec les spécialistes Jean-Réal Cardin, Roland Parenteau et Henry Mhun et avec le rechercheur Daniel Simard. Jacques Hébert anime l'émission chaque mardi à 10 heures du soir.

Pour les jeunes

Visite de la 1re centrale atomique

Aujourd'hui 2 mars à 5 h. 30, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada verront, à l'émission **Atome et galaxies,** un documentaire sur la première centrale nucléo-électrique du Canada. Cette centrale est située sur la rive droite de l'Outaouais, à 12 milles environ du centre d'études nucléaires de Chalk River. Appelée NPD (Nuclear Power Demonstration), cette centrale a été construite par l'A.E.C.L. (Atomic Energy of Canada Limited), l'Hydro-Ontario et la compagnie General Electric.

Pour produire l'électricité, on emploie, comme combustible, de l'oxyde d'uranium naturel. De l'eau lourde entretient la réaction en chaîne qui fait "brûler" l'uranium. Le réacteur du NPD produit de la chaleur qui sert à transformer l'eau ordinaire en vapeur. La vapeur actionne une turbine-génératrice qui produit 20,000 kilowatts d'électricité.

Les téléspectateurs visiteront la centrale et verront cette turbine-génératrice, semblable à celle d'une centrale thermique fonctionnant au charbon. Ils verront aussi le réacteur, cuve d'aluminium mesurant 15 pieds de long et 17 pieds de diamètre, et apprendront comment fonctionnent les machines de chargement du combustible, actionnées par télécommandes à cause de la radioactivité intense à laquelle elles sont soumises.

Pour nous expliquer le fonctionnement du NPD, on a invité à l'émission un spécialiste bien connu des téléspectateurs d'**Atome et galaxies,** M. Hubert Reeves, astro-physicien et professeur à l'Université de Montréal.

Cotes morales des films à la TV

Voici les cotes morales des films présentés à la télévision, telles que préparées par l'Office Catholique National des techniques de diffusion.

CANAL 2 (lundi)
11.00 a.m. — "Seul, à corps perdu", Adultes des réserves
1.00 p.m. — "L'or de la Nouvelle-Orléans". Adultes.
11.00 p.m. — "Sans pitié". A déconseiller.

CANAL 10
12.45 p.m. — "Deux amours". Adultes.
11.15 p.m. — "Fernand Clochard". Tous.

CANAL 2 (mardi)
11.00 a.m. — "La folle parade". Adultes, des réserves.
1.00 p.m. — "Espoir". Adultes

CANAL 10
12.45 p.m. — "Quadrille". A proscrire.

LOUEZ
DU NOUVEAU POUR LES GRADUES DE L'UNIVERSITE
MAGNETOPHONE PHILLIPS
Mod. 100

$10 par mois min. 3 mois
OU LOUEZ $12 PAR MOIS
GRATIS : Service et livraison ville et banlieue
ESSAYEZ-LE AVANT DE L'ACHETER
PAIEMENTS APPLICABLES A L'ACHAT
AUCUNE COMPAGNIE DE FINANCE
Consolidated Radio Ltd.
51 ouest, MONT-ROYAL
288-3121

apprenez à danser
Rapidement — Economiquement
Cours privés complets $12.50
Samba — Rumba — Valse — Tango — Mambo — Foxtrot — Jitterbug — Cha-Cha — etc. . . .
Etablie depuis 17 ans
COSTELLO'S . . . Studio de danse international
2035, rue MANSFIELD AV. 8-5265


d'une page à l'autre
Philippe Robert tourne les pages de l'encyclopédie du lundi au vendredi à 9h.25 du matin
CBF/690
et aux postes du réseau français
RADIO-CANADA

Tu aimeras ton prochain comme toi-même...
fédération
DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

CAHIER No 3 / PAGES 23 - 34 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES

MONTREAL, LUNDI 2 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 118

Au Sud-Vietnam

"La guerre n'est pas perdue et le pays ne sera pas neutralisé"

— Johnson

WASHINGTON. (AFP, Reuter) — Le président Lyndon Johnson a catégoriquement rejeté samedi l'hypothèse selon laquelle la guerre au Sud-Vietnam était perdue, ainsi que l'hypothèse d'une neutralisation possible de ce pays.

Répétant par ailleurs son avertissement lancé la semaine dernière, le président des Etats-Unis a déclaré au cours de sa première conférence de presse télévisée que la situation au Vietnam-Sud était "très dangereuse" et que tout agresseur cherchant à étendre son emprise sur des peuples libres jouait "un jeu très dangereux".

M. Johnson a néanmoins refusé de répondre directement à une question relative à l'extension possible du conflit vietnamien au Nord-Vietnam. "Je ne connais aucune raison valable de spéculer sur la stratégie militaire des forces sud-vietnamiennes", a déclaré le président. "Je crois qu'il y a déjà eu trop de spéculations à ce sujet."

Le chef de la Maison Blanche a affirmé, d'autre part, que les Etats-Unis ne refusaient pas de discuter le problème de Panama mais "qu'ils ne s'engageaient à rien en ce qui concerne la modification de traités avec un pays avec lequel ils n'ont pas de relations diplomatiques".

"Une fois que ces relations auront été rétablies, a-t-il ajouté, nous serons heureux, comme je l'ai dit et répété, de discuter de tout, n'importe où et n'importe quand."

"Nous sommes profondément préoccupés par Chypre", a déclaré le chef de l'exécutif américain. Rappelant qu'il avait envoyé sur place à Chypre et auprès des trois puissances garantes de l'indépendance de l'île, le sous-secrétaire d'Etat George Ball, le président a ajouté : "Nous estimons qu'il faut faire tous les efforts possibles pour résoudre les difficultés et éviter les plus sérieuses conséquences. La question se trouve maintenant devant les Nations unies et nous faisons de notre mieux pour trouver la solution".

Mesures justifiées

Le président a admis que les mesures de sécurité mises en oeuvre jeudi au cours de son voyage en Floride avaient été prises pour de bonnes raisons. Il a ajouté avoir demandé à M. J. Edgar Hoover, directeur du FBI, ainsi qu'au service secret, de s'occuper de l'affaire de façon approfondie.

Les déclarations du président faisaient suite à des informations selon lesquelles un pilote cubain aux commandes d'un "avion-suicide", ou un missile, auraient pu être utilisés pour abattre l'avion présidentiel pendant son envolée vers la Floride.

Le président s'est dit encouragé par les cent premiers jours de son mandat, particulièrement par l'unité qui s'est manifestée dans le pays autour de lui. Il est satisfait de l'administration, du Congrès et des réalisations de cette période.

M. Johnson a annoncé qu'en dépit des nombreux problèmes qui se posent au monde, il était optimiste quant aux perspectives de paix.

Les Etats-Unis, a-t-il affirmé, disposent d'une puissance de destruction leur permettant d'anéantir 100 millions d'hommes en quelques minutes, et leurs adversaires peuvent en dire autant. Mais les peuples du monde ne veulent pas de cette perspective et, a ajouté le président, "nous mettrons tout en oeuvre pour que cela ne se produise jamais".

"Je suis optimiste en ce qui concerne l'avenir", a dit le président Johnson.

Ruby ne serait pas interrogé par la défense

DALLAS. (UPI, PA, AFP) — Les deux derniers jurés au procès de Jack Ruby, à Dallas, devraient être sélectionnés au début de cette semaine, consommant ainsi la première défaite subie par la défense dans ce procès. Me Melvin Belli avait affirmé, en effet, qu'il serait impossible de trouver 12 jurés impartiaux à Dallas.

Le code du Texas ne prévoit aucun juré suppléant. Le procès devrait être recommencé si un des jurés tombait malade avant la fin.

Les avocats de Jack Ruby ont consacré le week-end à la préparation de leur système de défense, après s'être résignés au fait que leur client sera jugé dans la ville où il abattit l'assassin du président Kennedy le 24 novembre dernier.

Me Belli et ses associés semblent s'être préparés à soutenir la thèse adoptée au début par Me Tom Howard, le premier avocat de Ruby qui abandonna par la suite la défense. Selon cette thèse, Ruby commit un "crime passionnel", poussé par des émotions trop fortes résultant du climat politique exceptionnel régnant à Dallas avant et après la mort du président. C'est la thèse du "meurtre sans préméditation", passible d'une peine de deux à cinq ans de prison avec sursis possible.

L'Etat a déposé une liste de 48 témoins, tandis que Me Belli a indiqué que la défense interrogera peut-être jusqu'à 75 témoins, dont environ une dizaine seulement de témoins importants.

Il est à peu près certain que Jack Ruby ne sera pas appelé à témoigner par la défense. Celle-ci redoute le contre-interrogatoire de son client par le ministère public. On apprend d'autre part que le procureur Henry Wade ne fera pas appel à Mme Marina Oswald, veuve du présumé assassin du président Kennedy, pour témoigner que son mari est vraiment mort. Il se servira plutôt des témoignages des agents de police et des médecins pour démontrer qu'Oswald a été tué par les balles tirées par Jack Ruby.

Aggravation de l'état de santé du monarque grec

ATHENES, Grèce. (PA, UPI) — L'état de santé du roi Paul de Grèce s'est soudainement aggravé aujourd'hui et le premier ministre, M. George Papandréou, a été convoqué d'urgence au palais royal où se trouve le monarque.

Les médecins traitants ont fait savoir que que le roi Paul, qui est âgé de 62 ans, aurait développé deux caillots de sang, un dans la jambe et l'autre dans le poumon. Le monarque avait auparavant subi une opération pour ulcères de l'estomac et était en voie de convalescence.

Cependant, un bulletin médical officiel souligne que l'état de santé du roi n'inspire pas d'inquiétudes.

Les troupes françaises interviennent contre des manifestants, au Gabon

PARIS (Reuter, AFP) — Les troupes françaises ont dû intervenir de nouveau hier, à Libreville, alors que des grévistes manifestaient en défilant dans la ville, aux cris de "Léon Mba démission". Toutefois, ce matin, une manifestation groupant des milliers de partisans du président a été organisée devant le palais présidentiel.

Les manifestants qui, ce matin, portaient des banderoles où était écrit "Vive Léon Mba", ont acclamé le chef de l'Etat. Mais des contre-manifestants les ont pris à partie et les forces de l'ordre ont dû intervenir. La police, aux dernières nouvelles, semblait avoir la situation en main, bien que les manifestants continuent de circuler dans les rues.

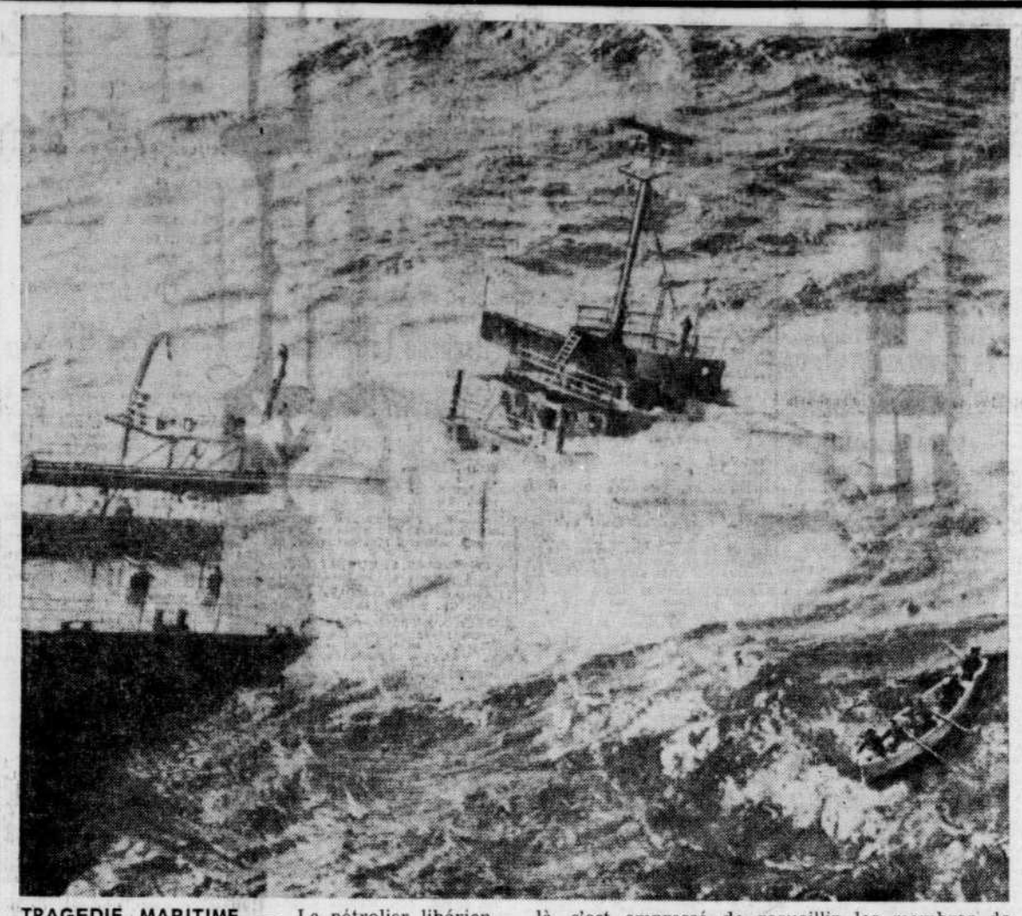
Hier, environ 250 manifestants gabonais ont défilé dans les rues de Libreville et, en plus de demander la démission du président Mba, ils ont scandé des slogans favorables au chef de l'opposition, M. Jean-Hilaire Aubame.

Ils ont été dispersés au début de l'après-midi par la gendarmerie et la police gabonaises, aidées par un petit détachement de soldats français, a déclaré un porte-parole de l'ambassade française à Libreville.

Le porte-parole a précisé qu'aucun coup de feu n'avait été tiré et qu'une dizaine de personnes ont été simplement contusionnées.

Le couvre-feu, à la suite des manifestations, a été avancé hier de 3 heures et demi, pour prendre effet à 6 heures et demi.

Commentant les manifestations d'hier, le président Léon Mba a déclaré ce matin, à la radio (avant les nouvelles manifestations d'aujourd'hui) que, "bien que la majorité de la population soit restée calme, un certain désordre a nécessité l'intervention de la police et de la gendarmerie."



TRAGEDIE MARITIME — Le pétrolier libérien "Amphialos", qui se dirigeait vers Halifax, s'est coupé en deux hier matin à quelque 230 milles de la côte, au cours d'une violente tempête. Le destroyer canadien "Athabaskan", qui se trouvait non loin de là, s'est empressé de recueillir les membres de l'équipage qui s'éloignaient dans des canots de sauvetage du navire en perdition. 35 des 36 membres d'équipage ont été sauvés, mais l'un d'entre eux est mort peu après avoir été recueilli.

Téléphoto PC

Dans une mer démontée

Le destroyer canadien "Athabaskan" sauve 34 naufragés d'un pétrolier libérien

HALIFAX. (UPI, PC) — Le destroyer d'escorte "Athabaskan", de la Marine canadienne, a ramené à Halifax aujourd'hui 34 marins de l'équipage du pétrolier libérien "Amphialos" qu'une tempête a coupé en deux dans l'Atlantique samedi soir. Deux autres membres de l'équipage qui comptait 36 hommes, ont péri au cours des manoeuvres de sauvetage.

Cinq survivants furent conduits dans des hôpitaux de Halifax dès leur arrivée tandis que les autres furent dirigés vers des hôtels pour se reposer des fortes émotions que leur a causées la fuite dramatique de leur navire.

Le capitaine Stamantis a déclaré que les marins, tous des Grecs, ont été dispersés autour du navire après que l'"Amphialos" eût cédé aux vagues et au vent. Mais tous sont parvenus à atteindre la partie avant du navire pour s'y cramponner éperdument.

Le destroyer canadien recueillit d'abord un corps et 17 survivants réfugiés dans des canots de sauvetage. Une deuxième victime succomba quelque temps après à bord de l'"Athabaskan"; il s'agit de Nicolaos Pantazelos, 60 ans. Le premier, un garçon de 19 ans, Markos Douratsos, s'était noyé.

Les dix-huit autres membres de l'équipage se cramponnèrent à l'arrière du navire mais purent enfin monter sur un radeau, où ils furent recueillis par l'"Athabaskan".

Le navire-citerne de 15.800 tonnes, parti des Antilles néerlandaises pour Halifax avec une cargaison de pétrole brut, était attendu à 2 heures du matin dimanche, à la raffinerie de l'Imperial Oil à Darmouth, près de Halifax.

Il rencontra apparemment une violente tempête qui faisait rage sur la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve samedi et hier matin.

Le vent atteignait une vitesse de 75 milles à l'heure. Il tomba jusqu'à 17 pouces de neige sur la côte.

A la dérive

Une section du navire, restée à flot, et deux canots de sauvetage furent d'abord aperçus par un avion de reconnaissance de l'Aviation canadienne, un "Argus," en mission de patrouille ordinaire. L'avion dirigea le destroyer canadien "Crescent" vers l'endroit où se trouvaient les canots de sauvetage, après avoir averti le poste des garde-côtes de Halifax à 11 heures 30 du matin, heure normale de l'Atlantique, hier.

Le "Crescent" poursuivit les recherches de concert avec l'"Athabaskan".

Un deuxième avion "Argus" fut dépêché sur les lieux. Trois avions de la garde des côtes américaine survolaient également le théâtre du naufrage.

Pénible sauvetage

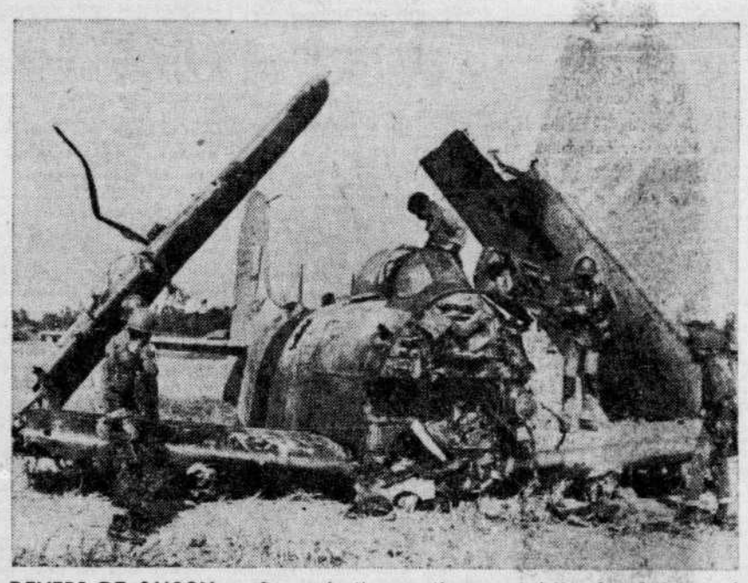
L'"Athabaskan" lança un câble sur la poupe du navire-citerne au moyen d'une fusée. Le câble servit à diriger un canot de caoutchouc pouvant porter 20 hommes de l'"Athabaskan" à la poupe du navire-citerne.

Ce canot réussit à ramener 18 hommes au destroyer.

L'avant et l'arrière du pétrolier sont supposés être à la dérive à une distance d'environ 38 milles l'un de l'autre.

Suivant un message, l'"Athabaskan" va tenter d'envoyer par le fond les deux épaves parce qu'elles constituent un danger pour la navigation.

Le pétrolier, construit à Norfolk, Virginie, en 1949, sous le nom de "Bulkstar", accomplissait son premier voyage à Halifax.



REVERS DE SAIGON — Les opérations anti-communistes des forces sud-vietnamiennes se soldent par des échecs de plus en plus fréquents. Et les pertes en hommes et en matériel deviennent alarmantes. Ci-dessus, un chasseur de l'armée de l'air sud-vietnamienne abattu par le feu des Vietcongs.

Téléphoto UPI

Le Sud-Vietnam accroît sa campagne contre la France

SAIGON. (AFP, Reuter, UPI) — Le régime militaire du Sud-Vietnam vient d'effectuer un nouveau pas en avant dans sa campagne antifrançaise : au cours de la visite qu'il a effectuée hier dans la province de Quang Tin, dans le centre du pays, le général Nguyen Khanh, premier ministre du gouvernement vieux d'un mois à peine, a réaffirmé que des agents français complotaient avec les communistes, dans le but de l'assassiner et de renverser son gouvernement, afin de permettre l'application au Vietnam d'une solution de neutralisation.

Le général Khanh aurait également affirmé qu'une somme de trois cents millions de piastres vietnamiens ($4,000,000) aurait été utilisée pour parvenir à ce résultat. Le général aurait également accusé des agents français d'avoir participé aux récents attentats contre des Américains à Saigon.

Au sujet de la tentative d'assassinat dirigée contre lui, Khanh a déclaré : "J'ai les noms en ma possession mais je ne peux pas les révéler".

"Comme le premier ministre sud-vietnamien n'a fourni aucun document pour étayer ses accusations diverses, la plupart des observateurs mettent sérieusement en doute leur véracité", note l'agence UPI.

On apprend par ailleurs que M. Georges Perruche, chargé d'affaires de France à Saigon, a élevé ce matin une protestation auprès de M. Phan Huy Quat, ministre sud-vietnamien des affaires étrangères, au sujet des informations parues dans plusieurs journaux de Saigon, et relatant les premières accusations lancées contre des Français par le premier ministre Khanh (on sait que la semaine dernière, il avait dit que des Français avaient promis 100,000 piastres à des tueurs à gages pour le supprimer).

M. Perruche a demandé à M. Phan Huy Quat que la presse vietnamienne ne publie pas de telles informations, dénuées de tout fondement, et qu'une enquête soit ouverte sur les prétendues révélations de ces journaux.

Au sujet des nouvelles accusations lancées hier par le premier ministre, à l'ambassade de France à Saigon, on les qualifiait aujourd'hui de "si stupides et ridicules" qu'on n'estime pas devoir les démentir.

L'impasse à Genève

Gromyko blâme les Occidentaux

(D'après AFP) — L'impasse dans laquelle se trouve présentement la conférence de Genève sur le désarmement est due uniquement à l'intransigeance des puissances occidentales, a déclaré M. André Gromyko, ministre des Affaires étrangères de l'URSS, dans une interview que publient aujourd'hui "Les Izvestia".

Cette impasse est totale, ajoute M. Gromyko, "il n'existe pas de mots assez durs pour qualifier ces travaux si l'on veut parler des résultats concrets. Jusqu'à présent, et du fait de la position des puissances occidentales, l'accord n'a été atteint sur aucune des questions touchant le désarmement.

Rappelant que les bases de la politique étrangère de l'URSS sont le désarmement et la coexistence pacifique, M. Gromyko affirme que le plan soviétique sur le désarmement présenté à Genève "est le seul valable, non parce qu'il a été présenté par l'URSS, mais parce qu'il prévoit un désarmement authentique et un contrôle authentique également".

"Le plan occidental n'est pas satisfaisant, non parce qu'il a été présenté par les Etats-Unis, mais parce qu'il n'est pas un véritable plan de désarmement. Son but est de créer de nouveaux obstacles sur la route du désarmement et de stimuler la course aux armements. Si le comité des "Dix-Huit" n'a pas avancé d'un pouce jusqu'à présent sur la voie du désarmement, la responsabilité en incombe exclusivement à la position des puissances occidentales".

Rappelant que le gouvernement soviétique a proposé un désarmement par étapes "à la demande des occidentaux et pour tenir compte de leurs appréhensions" qu'il estime injustifiées, M. Gromyko accuse les Occidentaux d'avoir esquivé toute discussion sérieuse sur cette nouvelle initiative soviétique, après l'avoir louée lors de sa présentation.

M. Gromyko affirme que le discours prononcé récemment par M. Butler, secrétaire au Foreign Office, devant la conférence des "Dix-Huit" "n'apporte aucune clarté nouvelle". Au lieu d'engager une conversation sérieuse, M. Butler a invité la conférence "à passer au laboratoire".

Tandis que l'ONU discute la crise cypriote

Les flottes turque et grecque manoeuvrent dans la mer Egée

ATHENES. (PA, PC, UPI, AFP, Reuter) — Des navires de la 6e flotte américaine et de la marine turque ont commencé aujourd'hui des manoeuvres combinées dans la mer Egée tandis qu'une force navale grecque croise dans la mer Egée à 12 heures de distance seulement de Chypre.

Les unités grecques ont quitté Le Pirée, l'île de Crête et d'autres ports grecs samedi soir. La force comprend des destroyers, des transports de troupes et des barges de débarquement.

Le ministre grec de la Défense, M. Garoufalias, a précisé que l'exercice naval grec était projeté depuis un an et n'avait aucune relation avec la crise cypriote. Mais il n'en reste pas moins que le mouvement de la flotte grecque a suivi de près l'avertissement donné la semaine dernière par le gouvernement d'Athènes à la Turquie.

De plus, le premier ministre grec, M. Georges Papandreou, a protesté samedi contre l'attitude des Etats-Unis dans la crise cypriote et la presse grecque accuse généralement les Etats-Unis de favoriser la Turquie dans la dispute.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité des Nations unies doit être saisi aujourd'hui d'un projet de résolution demandant la création d'une force internationale destinée à mettre fin à la crise de Chypre. Cinq membres non permanents du Conseil se sont mis d'accord samedi sur le texte de cette résolution et le président du Conseil, M. Carlos Alfredo Bernardes (Brésil), l'a soumis samedi soir aux puissances directement intéressées au conflit, soit la Grèce, la Turquie, la Grande Bretagne et Chypre. Le projet a également été communiqué aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

M. Bernardes a déclaré hier qu'il avait reçu une certaire mesure d'approbation de la part des principales puissances intéressées et qu'il avait de bonnes chances d'obtenir l'accord du Conseil de sécurité.

On sait qu'il mentionne les traités de Londres et de Zurich ainsi que l'intégrité territoriale de Chypre et propose l'envoi d'une force internationale, sous le contrôle de l'ONU, à Chypre. Il prévoit en outre la nomination par le secrétaire général, d'un médiateur qui serait chargé de trouver une solution permanente, si cela est possible, au problème de Chypre.

La composition et les effectifs de la force armée seraient laissés à la discrétion du secrétaire général de l'ONU. Les frais seraient assumés par les pays participants au prorata de leur contingent.

Cette force ne pourrait être envoyée à Chypre qu'avec le consentement des puissances garantes du traité de Londres (Royaume-Uni, Grèce, Turquie) et du gouvernement cypriote. La désignation et le mandat du médiateur devraient également avoir l'approbation de ces quatre parties.

Crainte des USA

M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat américain, a exprimé la crainte hier que la prolongation des troubles entre les deux communautés de Chypre ne provoque une guerre en Méditerranée.

Répondant, au cours d'une interview télévisée, à un journaliste qui suggérait que les grandes puissances laissent les Cypriotes se battre sur leur île, M. Ball a déclaré : "On ne peut prendre de tels risques. Ni la Turquie, ni la Grèce ne veulent la guerre, mais l'une et l'autre ont des engagements envers l'une des deux communautés de Chypre, et c'est pourquoi la situation pourrait déclencher une guerre."

Le sous-secrétaire d'Etat, qui a effectué le mois dernier une mission diplomatique à Chypre et auprès des trois puissances garantes de l'indépendance de l'île, a ajouté qu'il y avait également un danger d'immixtion soviétique si la situation ne se réglait pas.

M. Ball a rappelé qu'en ce qui les concerne, les Etats-Unis ne cherchent pas à régler le problème de Chypre lui-même, mais seulement à créer les conditions qui permettront aux parties intéressées de trouver la solution finale.

La Suisse expulse Soustelle

LAUSANNE. (AFP-Reuter) — M. Jacques Soustelle, ancien ministre français partisan de l'"Algérie française" et l'un des principaux adversaires du général de Gaulle, a été appréhendé à Lausanne, samedi, et aussitôt expulsé de Suisse.

L'ancien gouverneur général de l'Algérie a été découvert dans un hôtel de Lausanne par la police suisse et il a été reconduit "à la frontière de son choix". On croit savoir qu'il a gagné l'Italie.

M. Soustelle, qui fut déjà ministre de l'Information, était sous le coup d'un arrêté d'expulsion pris contre lui par les autorités helvétiques depuis le 24 août 1962. Il était considéré comme étranger indésirable. Mais M. Soustelle n'avait pas été informé personnellement de cette mesure parce qu'on avait perdu sa trace.

Quand la police l'a découvert samedi dans un hôtel de Lausanne, elle l'a informé officiellement de cette décision et M. Soustelle a été prié de quitter immédiatement le pays.

Les autorités judiciaires françaises avaient annoncé en décembre 1962 à Paris qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre M. Soustelle. Elles avaient ajouté qu'elles désiraient l'interroger sur le rôle qu'il aurait joué en tant que dirigeant du Conseil national de résistance, organisation fondée par M. Georges Bidault pour succéder à l'OAS.

M. Jacques Soustelle avait été appréhendé à Milan en août 1962 par la police italienne. Il avait alors été invité à quitter le pays parce que les autorités italiennes le considéraient comme indésirable. On avait perdu sa trace depuis ce temps, mais on savait qu'il avait gagné soit la Suisse, soit l'Autriche.

Cet ancien bras droit du général de Gaulle avait quitté la France après le putsch d'Alger, en avril 1961.

A Florence

300 jeunes venus de 50 pays discutent de paix mondiale et de désarmement

FLORENCE. (Reuter) — La Conférence internationale de la jeunesse pour la paix et le désarmement qui se tient depuis mercredi à Florence avec la participation de 300 délégués de quelque 50 nations, a été invitée samedi à voter une résolution déclarant que la paix mondiale dépend essentiellement de la lutte des peuples contre l'agression impérialiste et le colonialisme.

Les travaux de la troisième des quatre sous — commissions constituées pour examiner les différents problèmes relatifs à la paix mondiale, ont été troublés hier par un incident qui a éclaté entre les délégués arabes et israéliens.

L'incident aurait été soulevé par un représentant de l'Algérie qui a proposé une motion réclamant l'expulsion des Israéliens de Palestine.

Après l'intervention des délégués italiens et tchécoslovaques, l'ordre a été rétabli et la commission a pu poursuivre l'élaboration de son rapport.

Cinq projets de résolution ont été présentés samedi soir à la commission plénière.

L'un présenté par les délégués soviétiques et communistes italiens, porte sur les recommandations pour "mettre un terme à l'agression impérialiste" au Vietnam. Le second, présenté par les délégués japonais et italiens, recommande l'admission de la Chine populaire aux Nations unies. Le troisième, présenté par les délégués africains, demande le démantèlement des bases nucléaires en Afrique. Les autres portent sur la solution du différend entre Israël et les pays arabes, les armes nucléaires et l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques pour le progrès de la science.

Le "mad major" est mis à pied

LONDON (UPI) — Le major Christopher Draper, surnommé le "Mad Major", a piqué aujourd'hui une crise de colère. Il est frappé d'interdiction de vol, et pour comble, l'ordre des autorités est signé d'une main de femme. "C'est là la plus rude épreuve de ma vie, grogne le major (il est âgé de 72 ans), voilà que je devrai me retirer à la campagne et planter des choux." Quand on sait que le "Mad Major" (major casse-cou) accomplit jadis l'exploit de piloter un petit avion pour voler en rase-motte sous 15 des ponts de la Tamise, on comprend qu'il en ait appelé de la décision du ministère de l'aviation. Sa demande a été rejetée, et la lettre qu'il reçut était signée d'une main de femme. "Il fallait une femme, soupire-t-il, pour me coller au sol à tout jamais."

Il renonce à un héritage d'un million

LACONIA, N. H. (PA) — La fortune de Grace Metalious, l'auteur de **Peyton Place**, qui est évaluée à un million de dollars, ira, selon toute vraisemblance, à ses trois enfants.

Le seul légataire du testament que l'auteur fit sur son lit de mort, John Rees a fait savoir dimanche à l'avocat de la défunte, M. Bernard I. Snierson, qu'il renonçait à l'héritage. Ce dernier a dit qu'il se pourrait bien que le parti que vient de prendre M. Rees remette en vigueur les dispositions prévues dans le premier testament signé en 1958, et qui faisaient des enfants de Mme Metalious les seuls bénéficiaires de la fortune.

M. John Rees, qui fut jadis journaliste en Grande-Bretagne, a dit à une conférence de presse à Boston la semaine dernière, qu'il avait rencontré pour la première fois Grace Metalious l'automne dernier. C'est alors qu'il avait décidé de collaborer avec elle à la publication d'un livre devant paraître l'an prochain.

C'est à cette même conférence de presse que M. Rees a révélé que Mme Metalious avait fait modifier les clauses de son testament lundi dernier à l'hôpital. Selon les nouvelles dispositions, ses trois enfants se trouvaient déshérités au bénéfice du journaliste. L'auteur devait succomber le lendemain à une crise du foie.

En apprenant le geste que venait de poser son mari, Mme Rees, qui vit en Angleterre avec ses cinq enfants et qui espère émigrer aux Etats-Unis, a déclaré que, somme toute, elle était contente de la tournure que prennent les événements. Elle espère que son mari et elle-même pourront se rencontrer prochainement pour "clarifier la situation". "Il s'agit d'une affaire où, en moins de trois jours, nous sommes passés de l'indigence à la fortune pour retomber dans l'indigence."

"Mon mari parlait souvent de la défunte dans ses lettres, précise Mme Rees, mais rien ne laissait prévoir qu'une chose pareille arriverait."



L'HERITIER JOHN REES

Faillite attribuable à une baisse dans un secteur de l'hôtellerie

par Jean DENECHAUD

Un incident s'est produit vendredi, en division des faillites de la Cour supérieure, se rapportant à la banqueroute considérable d'une entreprise hôtellière représentant des responsabilités de plus de $2 millions et que l'on attribue à une diminution de revenus et à un changement dans le domaine de l'hôtellerie.

L'incident de vendredi se rapporte à la cession des biens d'un important notaire de la métropole et de la faillite de l'organisme directeur de ses entreprises, Roslyn Holdings Ltd.

Le notaire W. Manly Bourke, de Westmount, était considéré comme l'organisateur d'un vaste réseau d'hôtels d'un rayonnement tendant à dépasser les frontières du pays. Selon les registres officiels, les responsabilités de Bourke atteignent plus de $2 millions et celles de Roslyn Holdings Ltd. quelque $372,000.

Me Victor Martineau, séquestre officiel, a présidé l'assemblée des créanciers de l'hôtel Leaseholds Ltd., l'une des entreprises Bourke, qui exploitait l'hôtel Château - Lac-Beauport, près de Québec, Far Hills Inn, à Val-Morin, et Pleasant View Inn, à North Hatley.

Me Peter Lawrence, syndic dans l'affaire Bourke et Roslyn, a été maintenu dans cette fonction pour le règlement de l'hôtel Leaseholds et de ses succursales. Trois banques sont les principales créancières en cette affaire : la Banque de Montréal, la Banque Royale et la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Les inspecteurs sont : MM. J.-H. Kennedy, représentant des biens de Bourke; G.J. Johnson, représentant la Banque Royale; et le colonel Sarto Roy, qui représente ses intérêts personnels, ayant vendu l'hôtel Sherbrooke à Leaseholds pour la somme de $230,000.

On attribue la déconfiture de cette vaste entreprise hôtellière à la diminution des revenus dans un certain secteur de l'hôtellerie.

Ces hôtels avaient contre eux, d'une part, le paiement d'intérêts élevés sur les capitaux investis et, d'autre part, une importante diminution de revenus.

C'est ainsi que M. J.-G. Jolicoeur, qui détient une hypothèque de $705,000 sur le Château-Lac-Beauport, en deviendrait de nouveau propriétaire. Il en est de même pour J.R. Mackay, créancier hypothécaire de Pleasant View Inn, de North Hatley. Quant à Far Hills Inn, de Val-Morin, M. Bourke en est propriétaire et le sort de l'hôtel dépendra de celui du règlement de la faillite.

Les inspecteurs nommés hier prendront l'administration de toute l'affaire de Leaseholds, qui semble des plus compliquées, et tenteront d'en venir à un règlement avantageux pour les créanciers.

Révélations sur l'énigme du "Christine"

LONDRES. (Reuter, AFP) — M. Edward Anderson, propriétaire du yacht "Christine", s'est rendu hier à Scotland Yard où il a fait des révélations qui jettent un peu de lumière sur l'énigme du "Christine", disparu mystérieusement dans la Manche après avoir quitté le port de Ramsgate le 2 janvier dernier.

Anderson a confirmé hier soir à la télévision commerciale britannique qu'il y avait un million de livres sterling, provenant du hold-up du train postal Glasgow-Londres, dans les valises des deux passagers du "Christine". Il a ajouté qu'il avait lui-même sauté à la dernière minute du yacht, ayant reconnu l'un des hommes venus avec les valises pleines de billets. C'était l'un des hommes recherchés par la police.

Anderson a indiqué qu'il s'était décidé à parler après avoir reçu plusieurs coups de téléphone au cours desquels un interlocuteur anonyme proférait des menaces contre lui et sa famille.

Comme on lui demandait où se trouvait maintenant le "Christine", il a répondu : "Je n'en ai aucune idée. Peut-être au fond de la Manche, peut-être à Tanger".

Interrogé sur le sort de son ami Danny Basset, dont on a retrouvé le cadavre sur une côte belge, Anderson a indiqué: "Il est possible que Danny ait été assassiné".

Anderson, qui s'était réfugié en Irlande, est rentré à Londres pour faire une déposition à Scotland Yard et demander la protection de la police. Il a révélé qu'il avait accepté de faire la traversée de la Manche avec deux "colis" apportés par deux hommes. L'un d'eux avait ouvert une des valises et lui avait proposé cinq mille livres sterling. Pris de peur, il avait alors quitté le yacht après avoir eu une conversation avec son ami Basset.



DEMOLITION ET... POUSSIERE — Les travaux d'élargissement de la rue Vitré, à l'est du boulevard St-Laurent, nécessitent la démolition de plusieurs vieilles constructions. Les démolisseurs procèdent rapidement, mais non sans certains inconvénients. Le moindre n'est certes pas la poussière. Cette photo, prise à proximité de la rue de l'Hôtel-de-ville, le prouve bien. Ces travaux d'élargissement s'imposent pour la construction du métro, d'abord, et peut-être aussi en prévision de la construction de la route transcanadienne à travers l'île de Montréal.

photo LA PRESSE

Hold-up de $8,000 au Témiscamingue

Des bandits attentent à la vie de leur victime inconsciente

Un gérant de banque de 26 ans a failli perdre la vie à la suite d'un hold-up, vendredi soir, lorsque, après lui avoir fait ouvrir la porte d'un coffre-fort, trois bandits armés l'ont garroté, baillonné, assommé et, après avoir pris les $8,000 que contenait le coffre, ont poussé le sadisme jusqu'à déclencher un incendie. Avant de s'enfuir l'un des voleurs a même blessé d'un coup de feu la victime, vouée à la mort.

Le drame s'est produit vers 8 h. du soir à la Caisse populaire de St - Placide - de - Béarn, comté de Témiscamingue, à environ 90 milles au nord-est de North-Bay en Ontario.

La victime, M. Paul Beauregard, doit d'être encore vivant à un homme de 55 ans, M. Sylvio Gaudette. Ce dernier et Mme Jacques Gaudette, soeur de M. Beauregard, virent l'incendie dévaster la maison qu'ils avaient quittée quelque temps auparavant et alertèrent les pompiers.

Entendant des gémissements, M. Gaudette se précipita à l'intérieur et, malgré la fumée dense, parvint à défaire les liens de M. Beauregard et à l'arracher aux flammes. Ce dernier était à demi-asphyxié et perdait beaucoup de sang de la cuisse dans laquelle s'était logée la balle. Sérieusement brûlé, il souffre de plus d'une fracture du crâne et repose présentement à l'hôpital, où il demeure sous observation.

Selon l'un des limiers qui s'occupent de l'enquête, il s'agit là, à sa connaissance, du plus sauvage hold-up jamais commis au Québec.

Lorsqu'il put retrouver ses sens, M. Beauregard a déclaré à la police que l'un des bandits est d'abord entré seul chez lui, lui demandant s'il était le gérant de la caisse. Sur sa réponse affirmative, il sortit un revolver et fit entrer ses complices, également armés, qui le poussèrent dans la pièce attenante où se trouvait la Caisse.

Ils lui firent ouvrir le coffre-fort après quoi ils le jetèrent par terre et le bourrelèrent de coups, avant de l'attacher solidement. Et après, les coups ont continué à pleuvoir, mais un rideau est tombé sur ses yeux et ne s'est levé qu'à l'hôpital.

Les bandits ont réussi à s'enfuir, en dépit du fait que les policiers aient dressé des barrages sur les routes environnantes dans un temps relativement court.

Les recherches ont été amorcées sous la direction du capitaine Montcalm St-Germain, en charge du détachement de la Sûreté provinciale à Ville-Marie, municipalité voisine de St-Placide-de-Béarn.

Montréal veut faire amender la loi de la CTM

(R. M.) — L'administration Drapeau-Saulnier s'adressera à l'Assemblée législative afin de faire amender la loi concernant la Commission de transport de Montréal.

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a annoncé que, conformément à une décision du comité exécutif, M. Gabriel Morin, greffier de la ville, avisera le greffier de l'Assemblée législative que la ville de Montréal se propose de présenter un bill.

Pourquoi ?

"En vue de confier l'exploitation du métro à la Commission de transport de Montréal", a souligné M. Saulnier qui n'en a cependant pas dit davantage.

A quand des précisions ?

M. Saulnier a cette fois dit : "Lorsque les textes des projets d'amendements seront mis au point, ils seront soumis à l'approbation du conseil municipal".

De sorte que l'administration D.-S. n'entend pas révéler à quoi rimera ce nouveau bill avant que les membres du conseil en soient saisis officiellement.

Ce sera "sous peu". C'est-à-dire au cours de la prochaine assemblée du conseil, assemblée qui aura lieu d'ici deux ou trois semaines.

Même si M. Saulnier s'est abstenu de préciser le sens des amendements que l'administration montréalaise voudrait voir apporter à la loi concernant la CTM, on a tout lieu de croire que les dirigeants de Concordia verraient d'un mauvais oeil que cet organisme obtienne carte blanche.

Autrement dit, Concordia confierait l'exploitation du métro à la CTM, établie en 1950 sous le régime Asselin, MAIS ...

L'administration D.-S. qui a tenu à mettre elle-même au point le projet de métro et à "contrôler" l'aménagement de ce système de transport en commun, n'a sans doute pas en tête d'en confier sans réserves l'exploitation à la CTM.

Un blanc-seing est une chose impensable !

Quant à l'avis signé par le greffier de la ville, il se répartit en quatre points (autant d'énigmes) :

1. — Budget ;
2. — Procédure relative à la fixation des taux ;
3. — Emprunts ;
4. — Vérification des comptes de la Commission ; et toutes autres matières utiles à la bonne administration de la CTM.

Le moins qu'on puisse dire, ce n'est pas d'hier que l'administration D.-S. se propose de faire amender la loi concernant la CTM.

Une menace pour la culture des Néo-Canadiens ?

TORONTO, (PC) — Le président du Congrès canadien des Polonais a déclaré qu'il se pouvait que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme repousse au second rang les différents groupes ethniques du Canada, en les considérant comme des citoyens de seconde classe.

M. Casimir Bielski, qui avait pris la parole au cours d'un colloque devant les 50 étudiants de l'Institut Ryerson, a dit que la tendance de la Commission à porter une attention toute particulière aux cultures anglaise et française pouvait causer une submersion des autres groupes ethniques.

Les ingénieurs du gouvernement provincial fondent leur syndicat

par Teddy CHEVALOT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Décidément, la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec, et plus particulièrement son conseil, ne pourront plus avoir de repos tant qu'ils n'auront pas extirpé de leur sein ce ferment de syndicalisme qui s'y est introduit.

Car, après les ingénieurs au service de la ville de Montréal, c'est maintenant au tour de ceux qui travaillent pour le gouvernement provincial d'entrer dans la danse et de fonder leur propre syndicat professionnel.

Quelque 100 ingénieurs, représentant **tous** les ministères provinciaux, et venant aussi bien de Québec que de Montréal, ont fondé, samedi après-midi, au cours d'une réunion calme, mais combien enthousiaste, leur syndicat, syndicat qui aura nom : "Le syndicat professionnel des ingénieurs du gouvernement du Québec".

Ce syndicat sera divisé en deux régions : Québec et Montréal, et en cinq sections autonomes en ce qui concerne les problèmes à régler à l'échelon inférieur, sections qui comprendront les ministères suivants : Richesses naturelles, Voirie provinciale, Travaux publics, Agriculture et Santé, ce dernier englobant les ministères de l'Industrie et du Commerce, de la Jeunesse, et des Affaires municipales, ainsi que les services de la protection civile et de la Régie de l'épuration des eaux.

Son premier comité exécutif, qui comprend huit membres, et qui est partagé également entre représentants de la région de Montréal et ceux de la région de Québec, est formé des personnes suivantes : président: André Marcoux, Richesses naturelles Québec; 1er vice-président : Armand Brassard, Richesses naturelles, Québec; 2e vice-président : Michel Aubry, Travaux publics, Montréal; 3e vice-président : Louis Labonté, Voirie, Montréal; secrétaire : Raymond Hamelin, Voirie, Québec; secrétaire adjoint : André Soudcyns, Travaux publics, Montréal; trésorier : Jean-Paul Brassard, Travaux publics, Québec; et trésorier adjoint : Claude Berlin, Voirie, Montréal.

C'est à l'unanimité que le principe de la fondation de ce nouveau syndicat de cadres a été adopté. Toutefois, on remarque une seule dissidence lorsqu'il s'est agi d'adopter le principe de l'affiliation à la CSN. La raison donnée par ce dissident : il était trop tôt pour arriver à ce résultat. Il valait bien mieux d'abord fonder les diverses sections de syndicats d'ingénieurs, soit à l'Hydro-Québec, à la Cie de téléphone Bell, à la Northern Electric, etc. . . ., et ensuite grouper tous ces syndicats en une fédération qui elle s'affilierait à la CSN. Agir autrement était agir trop tôt.

Malgré cette dissidence, et après qu'il fut expliqué que non seulement les deux syndicats déjà existants, soit ceux de la ville de Montréal et du gouvernement provincial et ceux à venir, — dont notamment celui de l'Hydro-Québec dont la fondation est attendue d'ici trois semaines, — travailleraient le plus rapidement possible pour, justement, fonder cette fédération des cadres qui s'impose au Québec, mais que de plus, sans affiliation à la CSN il n'y avait pas de force de négociations possible.

Il fut aussi révélé à cette réunion que l'ensemble des ingénieurs au service du gouvernement du Québec s'élevait à environ 450, et que sur ce nombre environ 300 étaient, de par leurs fonctions, syndicables. Sur ce dernier chiffre, environ 130 ont signé leur carte de membre du nouveau syndicat. De plus, les nouveaux dirigeants présents s'attendent à ce que d'ici deux semaines, ce chiffre atteigne le sommet de 200 à 230 ingénieurs syndiqués.

Par ailleurs, il a été beaucoup question de la politique menée par la Corporation des ingénieurs, de son manque de réalisme, de son absence d'autorité en matière d'amélioration du niveau des ingénieurs salariés.

C'est ainsi que tour à tour, MM. Yvan Brunet, président du Syndicat d'ingénieurs de la ville de Montréal, Adrien Lemelin, ingénieur de l'Hydro-Québec et candidat au poste de conseiller au sein du Conseil de la corporation, et Gatien Dandois, du département de la Protection civile, et lui aussi candidat au Conseil de la corporation pour la région de Québec, ont, en termes clairs et précis, dénoncé l'impéritie du présent conseil de la Corporation et proposé des solutions nouvelles.

M. Yvan Brunet fit remarquer que la Corporation n'était pas en mesure de négocier des contrats individuels pour chaque ingénieur salarié, car il existait des conflits d'intérêts en son sein, de l'ordre suivant : un ingénieur-conseil est membre du Conseil de la corporation; en même temps il a obtenu des contrats de la ville de Montréal. Comment fera-t-il pour négocier des contrats individuels pour chacun des ingénieurs au service de la ville alors que lui aussi travaille pour elle ? De même, comment le vice-président de la Northern Electric, membre influent de la corporation, pourra-t-il négocier des contrats individuels pour les ingénieurs à son service ? Et que dire du vice-président de la Cie de téléphone Bell qui déclare à chaque ingénieur qui rentre au service de sa compagnie : "A partir d'aujourd'hui vous devez oublier que vous êtes un ingénieur. Vous devez vous rappeler que vous n'êtes qu'un des multiples rouages de la Cie de téléphone Bell ?" Comme le dit si plaisamment M. Yvan Brunet, parodiant cette dernière phrase : "Garçon, dites-vous bien que pour nous vous n'êtes qu'un Bell boy".

Quant à M. Gatien Dandois, il dénonça la mauvaise structuration de la Corporation des ingénieurs et il félicita ceux qui étaient présents à l'assemblée d'avoir eu le courage de fonder leur propre syndicat.

Il leur proposa aussi une nouvelle structuration, basée sur la décentralisation, et qui comprendrait particulièrement trois grandes fédérations : celle des ingénieurs salariés, qui tout en étant rattachée à la corporation pourrait aussi être affiliée à la CSN, celle des ingénieurs-conseils, et enfin celle des ingénieurs employeurs.

Après cette fondation, rendez-vous est donc donné maintenant aux ingénieurs pour les élections des nouveaux membres au sein du Conseil de la corporation, élections qui cette année atteignent une importance qu'elles n'avaient jamais eues par le passé, et à la fondation, par les ingénieurs de l'Hydro-Québec, d'un autre syndicat d'ingénieurs.

Echanges de renseignements entre divers corps policiers

NASHUA, N.H. (PA) — Les autorités de la police de l'Etat du New Hampshire ont annoncé que les sûretés provinciales du Québec et de l'Ontario, aussi bien que la Gendarmerie royale du Canada, sont intéressées à faire partie d'un système d'échange sur les activités des criminels.

Les dirigeants des corps policiers de six Etats de la Nouvelle-Angleterre se sont rencontrés pour discuter de l'organisation d'un nouveau bureau d'échange de renseignements, qui a son quartier général à Danielson, au Connecticut.

Le président de l'organisme, M. Léo J. Mulcahy, commissaire de la police de l'Etat du Connecticut, a déclaré que les dirigeants des six corps policiers concernés sont "plus que satisfaits" du rendement de leur nouvelle association.

Il a ajouté que la Gendarmerie royale du Canada aussi bien que la police provinciale de l'Ontario ainsi que la Sûreté du Québec ont fait savoir qu'elles étaient très intéressées à l'échange de renseignements sur les activités des criminels.

M. Mulcahy a en outre fait savoir qu'il a demandé au colonel William Baumann, de la police du Vermont, et au major Leslie Williams, de la police du Connecticut, de se rendre au Canada pour une rencontre préliminaire à cet effet.

Cargo construit pour le Yukon à la Vickers

Les chantiers navals Canadian Vickers, dans l'est de la métropole, se sont vu accorder un contrat pour la construction d'un cargo de 6,000 tonnes pour le compte de la Compagnie de Chemin de Fer du Yukon et de la Passe Blanche.

Le navire doit être livré en 1965 pour remplacer celui qui fait actuellement la navette entre Vancouver et Skagway.

PONTIAC - BUICK
ACADIAN - VAUXHALL

LE PRIX EST BON chez Montreal Buick



...le service est sans pareil

Montreal Buick
SUR STE-CATHERINE A L'OUEST D'ATWATER
PONTIAC BUICK ACADIAN VAUXHALL GMC

M. McCoy, candidat à la mairie :

La métropole menace l'autonomie de Dorval

Notant que le maire actuel se trouve souvent dans une situation de conflits d'intérêts à cause des nombreux postes qu'il a occupés ou occupe présentement, M. Robert Donald McCoy, candidat à la mairie de Dorval, a déclaré que son mot d'ordre était "Dorval-Autonomie".

Les élections auront lieu le 1er avril dans cette ville de la banlieue montréalaise.

M. McCoy a ajouté qu'il se fixait pour buts de défendre l'autonomie de la ville contre les menaces d'annexion, d'assurer son développement industriel et de travailler concrètement à trouver une solution au problème de la pollution des eaux.

"Le plus grand problème auquel Dorval aura à faire face dans les mois à venir sera la menace d'annexion. On se souvient de la fameuse phrase de l'Equipe Drapeau-Saulnier de Montréal : "une île, une ville". Comment le maire actuel, M. John Pratt, qui à l'exposition universelle sera l'un des subalternes de M. Saulnier pourra-t-il défendre adéquatement les intérêts des contribuables de notre ville ?", a ajouté M. McCoy.

Deux Empress au lieu de trois cette année

Le Canadien Pacifique enverra deux Empress sur le St-Laurent cette année. Le premier des deux transatlantiques, l'"Empress of Canada", arrivera à Montréal, le 27 avril. Il sera suivi de l'"Empress of England" qui jettera l'ancre dans le port de la métropole le 5 mai.

Au total, les deux paquebots feront 20 traversées de l'Atlantique. Ils seront retirés du service en novembre.

L'an dernier, le Canadien Pacifique se servait de trois Empress, mais l'"Empress of Britain" a été nolisé pour l'année par une agence de voyages. Dernièrement, la compagnie annonçait qu'elle le mettait en vente pour sonder le marché.

Tout homme reçoit deux sortes d'éducation : l'une qui lui est donnée par les autres, et l'autre, beaucoup plus importante, qu'il se donne à lui-même.

E. GIBBON.

Au camp d'Auschwitz, on brûlait des enfants vivants faute de place dans la chambre à gaz

FRANCFORT. (Reuter, AFP, UPI) — Une femme médecin envoyée au camp de concentration d'Auschwitz comme prisonnier politique en 1943 a raconté aujourd'hui qu'elle a vu des gardes de la Gestapo brûler de jeunes enfants vivants.

Témoignant au procès de 22 surveillants et membres de l'administration de ce camp de la mort, le Dr Ella Lingens, âgée de 55 ans, de Vienne, a raconté que le commandant du camp avait ordonné de brûler les bébés parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans les chambres à gaz "encombrées".

Un jour, elle vit des "SS" en train de jeter quelque chose dans un feu, près du four crématoire. "Mon Dieu, ils vont jeter un chien là dedans," dit-elle à une amie. Mais celle-ci répondit : "Ce n'est pas un chien, c'est un enfant."

"J'ai éprouvé une telle honte de ce qui se passait dans ce camp qu'aujourd'hui encore je suis poursuivie par les horreurs que j'y ai vécues," déclare l'ancienne détenue et doctoresse du camp.

Mme Lingens explique qu'il lui fallut quelque temps avant de comprendre ce qui se passait réellement dans ce camp. "Le mot gaz était tabou au camp; on ne parlait que de transport".

Un jour, elle aperçut un convoi de camions chargés d'hommes "poussant des cris abominables". Un fourgon de la Croix Rouge, qui d'après d'autres témoins contenait le poison, fermait le convoi. "Un peu plus tard, je vis une fumée épaisse et graisseuse s'échapper des cheminées et alors je compris ce qui se passait."

3 mois de vie

"C'est au cours des premiers jours que se décidait la vie ou la mort," poursuit le témoin. "Cependant, souligne-t-elle, le sadisme et les brutalités ayant pour conséquence la mort ne jouaient pas le même rôle que dans le camp des hommes. Un détenu normal n'avait que 3 à 4 mois de vie devant lui, car les conditions étaient inhumaines et insupportables."

Au début de 1943, le nombre des femmes au camp était de 30,000. Quelques mois plus tard, 10,000 d'entre elles étaient mortes et 7,000 des survivantes étaient confinées à l'infirmerie. Les malades étaient couchées à 3 ou même 4 par lit.

Le Dr. Lingens parle également de la corruption des "SS" Ainsi des prisonnières volaient les sous-vêtements de prix des riches Juives envoyées aux chambres à gaz et les donnaient aux gardiens en échange de sucre ou de pain.

Des SS, le Dr Lingens dit que "de 5 à 10 pour cent étaient des sadiques ou des criminels de guerre au sens clinique. Les autres étaient parfaitement capables de distinguer entre le bien et le mal".

Arrestation d'un médecin hitlérien à Buenos Aires

FRANCFORT, Allemagne de l'Ouest. (Reuter) — Le Dr Bernhard Bohne, l'un des accusés, en fuite, du procès sur l'euthanasie hitlérienne, a été arrêté à Buenos Aires, a annoncé aujourd'hui à Francfort le Dr Fritz Bauer, procureur général de l'Etat de Hesse.

Le Dr Bohne est accusé d'avoir fait disparaître 15,000 personnes en application du programme hitlérien d'euthanasie. L'accusé qui avait été remis en liberté provisoire pour raison de santé, s'était échappé d'Allemagne, l'été dernier.

Le Dr Bohne a été arrêté par les autorités argentines en attendant que soient réglées les formalités de son extradition.

Au moment de l'ouverture du procès sur l'euthanasie à Limbourg, l'action intentée contre le Dr Bohne a été séparée de celle intentée contre le Dr Hans Hefelmann, autre accusé du procès pour meurtre de 73,000 personnes.

Ghana : révocation de 3 juges par le président Nkrumah

ACCRA, Ghana. (Reuter) — Le président Nkrumah du Ghana a révoqué aujourd'hui trois juges de la Cour suprême de son pays, annonce-t-on à Accra. Les trois juges sont : Edward Akuffo Addo, Kofi Adumua Bossmann et Robert Samuel Blay.

Le juge Akuffo fut un des trois juges de la Cour suprême à faire partie du tribunal chargé de l'affaire de trahison qui se termina par l'acquittement des principaux accusés. Le juge en chef du Ghana, sir Arku Korsah, fut révoqué par la suite par le président Nkrumah. C'est le juge Korsah qui avait présidé aux délibérations du procès de trahison. Le troisième juge du tribunal qui jugea les accusés, M. W. B. Van Lare, demanda sa mise à la retraite.

Des amendements récents à la constitution ghanéenne, approuvés au cours d'un référendum et adoptés par le Parlement, ont donné au président Nkrumah le droit de révoquer les juges de la Cour suprême à sa guise.

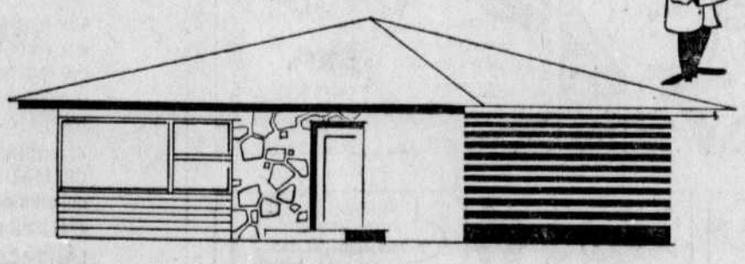
Les juges Charles Sterling Acolatse, Fred Wwasi Apaloo et Alfred Augustus Akainyah ont été nommés pour remplacer les trois juges qui ont été révoqués aujourd'hui. Le président Nkrumah a nommé, la semaine dernière, M. Julius Sarkodee aux fonctions de juge en chef à la place de M. Korsah.

Comment faire...



pour vendre une maison ?

Qu'elle soit toute neuve ou habitée depuis plusieurs années, qu'il s'agisse d'une habitation unifamiliale, d'un duplex, d'un triplex ou d'une maison d'appartements, vous la vendrez sûrement plus vite en utilisant les annonces classées de LA PRESSE. Pourquoi ? Tout simplement parce que des milliers de personnes les consultent chaque jour. Songez un peu quel marché cela constitue !



C'est prouvé : Il n'y a rien de meilleur . . .
pour VENDRE, LOUER ou ACHETER quoi que ce soit, OFFRIR ses SERVICES ou TROUVER UN(E) EMPLOYE(E).

LES ANNONCES CLASSEES
LA PRESSE
VI. 4-3711



AVEC LES ANNONCES CLASSÉES
c'est RAPIDEMENT réglé!

LA PRESSE

MONTREAL, LUNDI 2 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 118

ENTRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

"Le Canadien n'a jamais été plus rapide", Jacques Plante

Le Canadien n'a jamais été plus rapide. C'est ce qui lui a valu ses succès depuis le début de la saison. Ce sera son atout dans les prochaines séries éliminatoires. Ce qui lui vaudra probablement le championnat du monde et la coupe Stanley.

Cette affirmation est de nul autre que Jacques Plante. Les joueurs du Tricolore sont comme un essaim d'abeilles autour du filet. Ils bourdonnent continuellement près de la cage du club adversaire. Ils filent à toute allure. Leurs gestes sont tellement rapides qu'ils ne laissent aucune chance au gardien de buts de parer leurs mouvements, leurs lancers. A moins qu'ils ne ralentissent leur allure, ils conduiront le club montréalais aux grands honneurs des éliminatoires.

L'ancien gardien de buts du Bleu Blanc Rouge rend aussi hommage à la défense du club montréalais. Elle est d'une remarquable efficacité. Il avoue que le club affiche une tenue qui le surprend.

Plante considère le récent échange des Rangers et les Maple Leafs très justifié. C'est son impression que l'instructeur Red Sullivan s'efforce d'améliorer le jeu défensif de l'équipe, jeu qui laissait beaucoup à désirer. Andy Bathgate semblait incapable de reprendre sa forme qui en avait fait l'un des grands ailliers du monde du hockey. Le fait de jouer pour une nouvelle équipe avec de nouveaux partenaires lui permettra peut-être de retrouver son ardeur des meilleurs jours.

L'un des problèmes des Rangers est le fait que plusieurs de ses joueurs sont petits et légers. Plante déclare que le club tient le coup pendant les deux premières périodes mais qu'il faiblit au troisième engagement à cause de la fatigue.

Sans la mentionner par les noms des membres qui la composent, Plante déclare que l'une des lignes d'attaque du Chicago est la cause que ce club n'a pas remporté cette saison les succès prédits par les observateurs. Il prétend que cette ligne est très maladroite près du filet, que le tir de ses membres laisse beaucoup à désirer.

Personnellement, Plante est très heureux avec les Rangers. Il espère toujours que le club se qualifiera pour les séries éliminatoires. Il est évidemment quelque peu désappointé que la tenue du club car il figurait que son équipe allait se classer en troisième place.

★ ★ ★

Dix pour cent de l'assistance aux courses sous harnais à la nouvelle piste de Pompano Beach, en Floride, est canadienne-française, nous apprenait Sébastien Brisson, le secrétaire de l'Association des propriétaires unis des chevaux du Canada, hier soir, quelques heures après son retour à Montréal.

Les touristes du Québec ne sont pas étrangers au résultat très satisfaisant que remporte la réunion à ce nouvel hippodrome. Parmi eux, il y a des propriétaires de chevaux, des conducteurs et de simples amateurs de courses. Brisson, qui est revenu en compagnie du président Léon Martel, de l'A.P.C.C., nous déclare que le conducteur Lucien Fontaine, de la Pointe-aux-Trembles, est à l'honneur à Pompano Beach. Il nous apprend également que Jean Quesnel est convaincu que Country Don devrait remporter d'autres remarquables succès cette saison.

A Pompano Beach, les officiers de la piste prédisent que l'an prochain il se pariera autant qu'à Montréal.

Martel et Brisson doivent rencontrer demain Me Jean-Jacques Hamel l'aviseur légal de leur association puis une réunion de tous les officiers de l'organisation aura lieu d'ici quinze jours. Tout ceci sera suivi d'une assemblée avec les représentants des pistes montréalaises pour discuter du contrat pour la prochaine saison.

Les 3 et 4 mai, les représentants de l'association locale iront assister à une réunion à New York de tous les groupements de propriétaires de trotteurs et d'ambleurs en Amérique du Nord. Ils formeront alors une association afin que les propriétaires de chevaux aient leur groupe officiel tout comme les pistes.

★ ★ ★

De passage à Montréal, en fin de semaine, le secrétaire Harry Simmons, de la Ligue Internationale de baseball, nous a appris qu'il se rendra aujourd'hui à Syracuse puis ensuite à Rochester afin de déterminer dans laquelle des deux villes le circuit établira son quartier général.

Celui-ci est actuellement à New York mais il devra déménagé à Syracuse ou à Rochester avant le 30 avril.

La ligue ouvrira sa saison le 22 avril. Tous les huit clubs, à l'exception de deux, le Richmond et l'Atlanta, sont la propriété des groupes locaux. Le Richmond appartient à Roméo Champagne de Fort Lauderdale alors que l'Atlanta est passé aux mains de Bill McKechnie fils, également de la Floride depuis l'an dernier.

Les gérants des divers clubs pour la prochaine saison sont : Atlanta : Jack McKeon, l'an dernier du Dallas-Fort Worth; Buffalo : Whitey Kurowski; Columbus : Larry Shepard; Jacksonville : Harry Walker, l'an dernier à Atlanta; Richmond : Preston Gomez; Rochester : Darrell Johnson; Syracuse : Frank Carswell; Toronto : Sparky Anderson.

Voici maintenant avec quels clubs majeurs ces équipes ont des ententes-; Atlanta : Twins du Minnesota; Buffalo : Mets de New York; Columbus : Pittsburgh; Jacksonville : Cardinaux de St-Louis; Richmond; Yankees; Rochester : Baltimore; Syracuse : Détroit et Toronto : Milwaukee et Washington.

★ ★ ★

A New York où la saison des courses sera la plus longue de l'histoire de ce sport, on étudie présentement la possibilité de transmettre sur des écrans géants à la piste d'Aqueduct les épreuves qui se dérouleront à Saratoga pendant la réunion de quatre semaines à cet endroit.

Les amateurs pourraient se rendre à Aqueduct, voir sur le tableau indicateur la cote des paris sur les divers chevaux, puis aller faire leurs paris aux guichets du mutuel tout comme si les courses avaient lieu à cette piste. Puis, ils pourraient assister aux courses grâce à des écrans géants de télévision placés en face de l'estrade principale et sans doute du chalet.

La saison des courses sous harnais dans l'Etat de New York s'est ouverte le 20 février et se terminera le 12 décembre. Par ailleurs, celle des courses au galop débutera le 16 mars pour prendre fin le 12 décembre. Les autorités gouvernementales étaient prêtes à permettre que premier meeting des courses au galop débute le 24 mais celles de la piste ont préféré attendre au 16 mars.

Voir ENTRE-NOUS en page 40

Contre le Canadien, à Chicago

Wharram compte trois buts et Black Hawks gagnent, 4-3

par **André TRUDELLE**
(envoyé spécial de LA PRESSE)

CHICAGO. — Il a fallu attendre 57 minutes, 42 secondes, hier soir, de même qu'une foule de 15,659 spectateurs, avant de connaitre l'issue de la rencontre.

Peut-être faudra-t-il attendre la 11e heure également pour connaitre l'issue de la lutte entre les deux équipes : qui terminera au 1er rang ?

Le Canadien ou le Chicago, encore égaux en tête. Les Black Hawks ont remporté une précieuse victoire de 4 à 3 aux dépens du Canadien, hier, alors que la même ligne d'attaque a obtenu tous les buts.

Ken Wharram a compté ses 34e, 35e et 36e buts de la saison, Stan Mikita son 34e et il a participé aux trois autres. Gilles Tremblay, Henri Richard et Ralph Backstrom ont été les compteurs du Canadien.

"Nous aurions dû annuler", disait Ralph Backstrom dégoûté.

"Nous aurions dû gagner", disait Henri Richard.

Le Canadien a été subjugué dans la période initiale, mais il est revenu à la charge et c'est lui qui a eu le meilleur du jeu dans les deux autres engagements.

Mais les deux buts qu'il avait concédés dans le premier vingt lui ont trop nui. En réalité, le but gagnant a été un but chanceux. En tombant, Ab McDonald a permis aux Hawks de conserver la rondelle dans la zone du Canadien.

Stan Mikita s'en est emparé, et il a relayé à Wharram qui était posté à la gauche de Hodge, en mouvement. La rondelle a paru dévier sur un bâton et sa trajectoire a déjoué Hodge.

Objets sur la patinoire

La foule à Chicago, qu'on sait exubérante, a bravé l'interdiction de lancer des objets sur la patinoire, l'inondant d'objets divers.

Il y avait au moins dix chapeaux. Il faut croire que leurs propriétaires, considérant le temps exceptionnellement doux de 50 degrés, espèrent que le printemps s'est installé pour de bon dans la Ville des Vents.

Contrairement à la plupart des joutes entre les deux clubs, le jeu n'a pas été particulièrement rude. Mais il fallait garder la tête haute. Il y a eu dix punitions, six aux Hawks. Les deux clubs ont compté chacun une fois pendant des punitions à l'adversaire.

Le gardien Charlie Hodge a été blessé au genou gauche par un lancer de Mikita. Il a paru ébranlé sur ce jeu, à la 6e minute de la deuxième période.

Un peu plus tard, — peut-être est-ce le point tournant de la joute — Richard, Tremblay et Rousseau ont forcé le jeu dans le territoire des Hawks. Richard, puis Gilles Tremblay se sont fait voler des buts par Hall.

En contre-attaque, Mikita est allé enregistrer le troisième but des siens. Hodge n'a pas paru aussi rapide et alerte qu'à l'accoutumée sur ce but.

Au tout début de la 3e période, Backstrom a enlevé la rondelle à Red Hay près du filet de Hall et il a égalé les chances, 3-3. Par la suite, c'est le Canadien qui a dominé, mais le Chicago qui a compté.

La prochaine joute, jeudi soir, au Forum, contre Détroit.

PREMIERE PERIODE

1—Chicago, Wharram (34e) (Mikita, McDonald) 14:32
2—Chicago, Wharram (35e) (Pilote, Mikita) 18:53
Punitions : Tremblay et Hay 0:39, Hay 2:56, Fleming 3:44, Richard 7:51, Talbot 13:26, Nesterenko 19:03.

DEUXIEME PERIODE

3—Canadien, G. Tremblay (22e) (Richard, Rousseau) 0:40
4—Canadien, Richard (14e) 2:22
5—Chicago, Mikita (34e) (Wharram, Vasko) 12:39
Punitions : Hay 3:12, Hull 8:51.

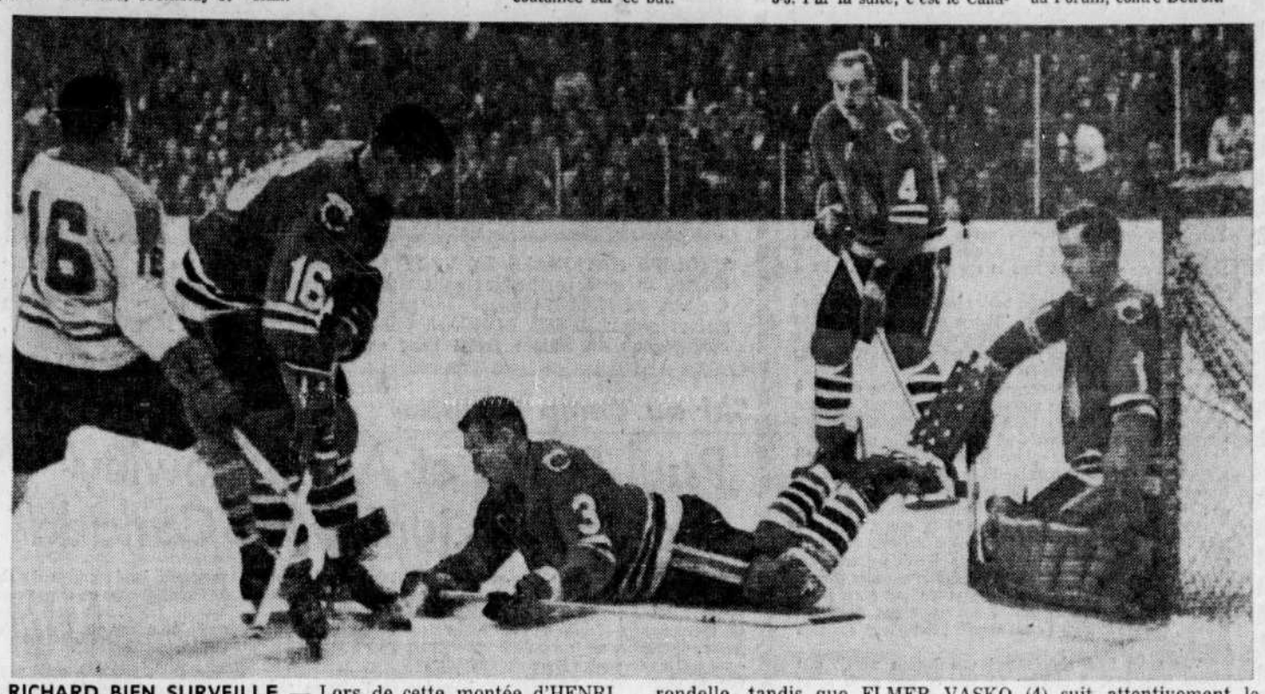
TROISIEME PERIODE

6—Canadien, Backstrom (8e) 1:27
7—Chicago, Wharram (36e) (Mikita, McDonald) 17:42
Punitions : McKenzie 1:46, Harper 4:46.

ARRETS :

HODGE	12	4	7	— 23
HALL	5	12	14	— 31

Assistance : 15,659



RICHARD BIEN SURVEILLE — Lors de cette montée d'HENRI RICHARD, le joueur de centre du Canadien a rencontré une défensive opiniâtre alors que CHICO MAKI (16) et PIERRE PILOTE (3) ont uni leurs efforts pour l'empêcher de prendre la rondelle, tandis que ELMER VASKO (4) suit attentivement le déroulement de l'action. Le Canadien a perdu le match 4-3, hier, à Chicago.

Téléphoto PA

Même dans les estrades

Maurice Richard sort de ses gonds

Même en dehors de la patinoire, ou plus précisément dans les estrades, Maurice Richard est irascible. Une certaine Mme Cloutier, de la 1ère Avenue à Rosemont, l'a appris à ses dépens, hier après-midi, et selon la version des témoins, elle s'en souviendra longtemps. Maurice aussi, si l'on en croit un témoin oculaire digne de foi, puisque celle-ci na pas l'intention de laisser l'incident s'arrêter là.

Voici comment l'incident serait survenu selon ce témoin. Maurice Richard et son épouse assistaient à une joute de hockey au Forum, hier après-midi, dans laquelle leur fils s'alignait avec les Braves d'Ahuntsic contre une équipe du comité des Jeunes de Rosemont.

Pour le club d'Ahuntsic, tout ne tournait pas rond. En plus, le fils de Maurice venait de recevoir une punition de mauvaise conduite.

Pour comble de malheur, la jeune dame assise dans un banc en arrière, tout près, ne cessait de narguer Maurice Richard. Lorsque l'on connait Maurice, l'on imagine que le sang commençait déjà à bouillonner dans ses veines lorsqu'il demanda à la spectatrice de faire taire cette cloche ahurissante.

Comme la jeune femme en question continuait de défier la colère grondante de Richard en faisant sonner encore sa cloche, Richard sortit enfin de ses gonds avec le résultat qu'il oublia complètement toute galanterie et après quelques bousculades réussissait à enlever la cloche à la spectatrice.

Durant cette bousculade, qui ne fut sûrement pas des plus amicales, puisque la spectatrice en question ne voulait à aucun prix se départir de sa cloche, la dame en question aurait été quelque peu malmenée et aurait l'intention de donner suite à l'affaire.

La police appelée sur les lieux, aurait déclaré que Madame Cloutier ne souffrait apparemment d'aucune blessure sérieuse. L'événement aurait toutefois causé un émoi au Forum, et la joute qui a suivi s'est déroulée dans une atmosphère un peu lourde. Les quelque 1,500 spectateurs avaient bien compris combien Richard avait pu être harassé par les agissements de cette dame, mais ne comprenaient pas bien qu'il se soit laissé emporter à ce point.

Contre les Rangers

Un match terne, victoire facile

CHICAGO, (par **A.T.**) — Autant la joute précédente avait été enlevante et serrée, autant celle de samedi soir a été dénuée d'intérêt.

Les Rangers manquaient de vie. Pour les 14,858 spectateurs, il ne s'agissait que d'une question de temps avant le premier but... et les suivants.

C'est finalement par un pointage de 4-0 que le Canadien a vaincu les Rangers, toujours en quête de leur première victoire de la saison sur la glace du Forum.

Robert Rousesau a obtenu deux buts, Jean Béliveau et Ralph Backstrom chacun un. Charlie Hodge a enregistré son septième blanchissage, son deuxième d'affilée. Et plus la sai-

Voir MATCH en page 40



UN 4e BUT CONTRE PLANTE — L'ouverture n'était pas énorme, mais le joueur d'attaque RALPH BACKSTROM (6) du Canadien, en a tiré profit alors qu'il a déjoué le gardien JACQUES PLANTE, des Rangers, dans la joute de samedi soir au Forum, malgré la surveillance du joueur de défense DON JOHNS, des Rangers, pour le 4e et dernier but du Tricolore. A l'extrême droite, DAVE BALON, du Canadien.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

LA LUTTE POUR LA VIE



"Je serai toujours fier d'avoir pris le cours de Jean-Guy Leboeuf. Je le recommande sincèrement à tous les hommes publics".
Lucien Gagné
Conseiller municipal
de la ville de Montréal



"Même si j'avais déjà bâti de solides entreprises, ce cours m'a donné un élan nouveau. Et maintenant, je suis fier de collaborer à la réussite de l'Institut de Personnalité".
Roland Pillenière,
hommes d'affaires



"Ce cours m'aide encore, même 3 années après la graduation. Je suis fière de savoir que mes employeurs en reconnaissent la valeur".
Marie-Anne Desaulniers
secrétaire à la Cie de Téléphone Bell



"Ce cours fut pour moi l'une des expériences les plus enrichissantes au point de vue relations humaines. Ce qu'il a de merveilleux, c'est que tout le monde peut en profiter".
Pierre Pouliot
Gérant général de Mansfield
Automatic Parking et de Diamond T.



"Ce cours m'a aidé à parler en public. Je le recommande à tous les Néo-Canadiens qui veulent s'adapter à la mentalité du Canada français".
John Paluzzi
Gérant de Carleton Press

Un message à ceux et celles qui veulent aller de l'avant... de la part de Jean-Guy Leboeuf

LA VRAIE CONFIANCE EN SOI

N'aimeriez-vous pas vous armer de la vraie confiance pour attaquer la vie d'une façon pratique et sortir vainqueur de la lutte ?

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez multiplier vos chances d'avancement, de promotion, d'augmentation de salaire.

Ne vous privez pas d'un plus grand bonheur, d'un plus grand succès, d'un plus grand prestige à cause d'un handicap, d'un manque d'instruction, de la peur, de la timidité, du trac.

Vous avez des talents, des connaissances, de l'expérience. Mais pour bien réussir, vous devez les faire valoir. Nous pouvons vous prouver que notre entraînement dynamique peut vous aider à bien les faire valoir.

Notre cours de culture humaine se compose de techniques sérieuses pratiques et réalistes qui ont aidé plus de 5,000 gradués depuis 1954.



JEAN-GUY LEBOEUF, président, directeur général, auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"



Dans ce volume de 187 pages (2e édition, 20e mille) en vente partout, l'auteur affirme "Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir prospère".

Notre cours de culture humaine vous apporte au moins 15 bénéfices immédiats et permanents

Ce cours

1) Vous apprend à obtenir un meilleur rendement de vous-même.
2) Vous inculque les meilleurs procédés pour solutionner vos problèmes.
3) Vous donne des méthodes positives pour vous perfectionner.
4) Vous apprend à mieux vous connaître et à mieux connaître les autres.
5) Vous soumet à une vraie gymnastique de l'esprit et vous donne des idées neuves.
6) Vous redonne de la mémoire.
7) Vous rend plus dynamique dans vos pensées, dans vos paroles et dans vos actions.
8) Vous permet d'obtenir plus avec moins d'effort.
9) Vous aide à mieux communiquer vos idées, vendre vos produits et même parler en public.
10) Réveille le géant qui dort en vous.
11) Améliore votre vie quotidienne.
12) Développe votre magnétisme personnel.
13) Vous apprend à vous bâtir un plan de vie.
14) Vous vaccine contre la peur, la gêne et les complexes.
15) Libère les forces créatrices qui sont en vous.

ETRE DE SON TEMPS

Tous nos gradués ont un but en commun : ils veulent vivre pleinement leur vie, la gouverner le mieux possible, au lieu de la subir; ils visent tous à devenir l'un des meilleurs dans leur domaine.

Chacun d'eux sait qu'il faut être de son temps, s'armer en conséquence et remporter la victoire.

N'attendez pas à l'an prochain. Vous seriez sans doute rendu plus loin si vous aviez pris ce cours l'an passé.

Si vous voulez rattraper le temps perdu, si vous en avez assez de la routine, si vous voulez surmonter vos handicaps et si vous voulez connaître l'enthousiasme que donne la vraie confiance en soi... commencez aujourd'hui ! Venez vous renseigner. Venez assister à une démonstration gratuite. Consacrez seulement une heure à cette rencontre et jugez vous-même notre technique. Vous verrez que le prix est modique et que les modes de versement conviennent à toutes les bourses.

Invitation : démonstration gratuite



Rendez-vous au Palais du Commerce, suite 219

(Entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur)

LE JOUR : Mardi 3 mars, 1 heure 30.

LE SOIR : Mardi 3 ou mercredi 4 ou jeudi 5 ou vendredi 6 mars à 8 h. p.m.

Réservez votre place, sans aucune obligation en téléphonant tout de suite à 842-8186

L'Institut de Personnalité
VOUS RÉVÉLERA À VOUS-MÊME

Voici une liste partielle des compagnies qui ont déjà encouragé certains de leurs employés à prendre ce cours :

La Corporation de Prêts et Revenus, La lithographie St-Paul, C.P. Fabien Réfrigération, Les Pâtisseries Vachon, La Compagnie de Téléphone Bell, Union Carbide of Canada, Commercial Credit, Imperial Tobacco, C.N.R., Quebec Power, Canadian Pittsburg Industries, Canadian Arsenals, Steinberg's Ltd., Kraft Food Products, I.B.M., Dow Breweries, Wyant, Champlain Oil Products, Shawinigan Water & Power, Thurso Pulp and Paper Co., W.H. Schwartz and Sons Co. Ltd., Best Brand Co. Ltd., Commission de Transport de Montréal, Eaton du Canada, Les Immeubles Faust, Montcalm Automobile, Pluze Transport, Domtar Pulp and Paper, Coca-Cola, Catelli Food Products, David et Frères, Les Assurances de l'U.C.C. La Banque de Nouvelle-Ecosse, Les Industries Milord, L'Assurance-vie Desjardins, Canada Paint, Fontaine et Lévesque Ltée, Primeau Metal Works, Hamel Transport, Dominion Textile, Maple Leaf Mills, Lido Biscuits.

Des reportages ont été faits gracieusement par :

Le Petit Journal — 1/10/1959
CBFT (canal 2) — 15/6/1961
LA PRESSE — 7 juillet 1962
Le Devoir — 25 mars 1963
Nouvelles Illustrées — 25/1/1964
Actualité — février 1964

QUEBEC
DEMONSTRATION GRATUITE
PALAIS MONTCALM
SUITE 36, MERCREDI 4 OU JEUDI 5 MARS A 8 P.M.

UN GROUPE ACTIF





AU FIL DES SPORTS

par ANDRE TRUDELLE

Le poste de régulier plus assuré que jamais à Hodge

CHICAGO. — La date est aisée à retenir. Elle remonte à la dernière victoire du Toronto sur le Canadien, soit le 8 janvier. Les Leafs l'avaient emporté 6 à 1. En réalité, au cours de ses 7 dernières parties, le Canadien avait remporté deux victoires, subi deux défaites, annulé trois fois, et le petit Charlie Hodge avait alloué 19 buts.

Quelques jours auparavant, Hodge nous avait dit : "J'approche de ma 30e partie. J'espère que je ne subirai pas le même sort qu'en 1960-61. Après 30 joutes, je retournai aux mineures. Dans cette ligue-ci, on ne sait jamais le sort qui nous attend."

Et ce soir-là, à Toronto, les journalistes voulaient parier que les jours de Hodge étaient comptés. Worsley reviendrait prochainement selon eux.

Je me rappelle encore la réaction de Toe Blake, quand, au sortir du Maple Leafs Garden, j'avais eu l'audace de lui demander son impression à ce sujet. Fulminant comme toujours après une défaite, Blake avait rétorqué furieux : "Ce n'est pas Hodge qui a mal joué ce soir, c'est tout le reste de l'équipe." Et il avait tourné le dos.

Hier, peu avant la joute contre les Hawks, Blake était de bien meilleure humeur. "Il n'a jamais été question de remplacer Hodge par un autre depuis qu'il a pris la place de Lorne Worsley en novembre dernier," a dit Blake.

Pas plus en cette occasion d'une défaite de 6-1 à Toronto qu'en un autre moment. Je ne dis pas, si nous avions perdu deux ou trois joutes d'affilée, par des pointages semblables, mais tel n'a pas été le cas."

Quand Hodge a remplacé Worsley, en novembre, il accusait un déficit de huit buts sur Glenn Hall. Après les joutes de samedi, même s'il avait deux joutes de plus que Hall à disputer, Hodge dominait par un but.

Quand les deux clubs ont quitté la glace, hier, les gardiens étaient à égalité. Mais c'est surtout au cours des dernières semaines que Hodge a été merveilleux. Depuis que le Canadien lutte en tête-à-tête avec les Hawks pour la première place, La pression n'a pas paru jouer sur lui comme elle le faisait au cours des dernières années, chaque fois qu'il était appelé à remplacer Jacques Plante.

"Je crois tout simplement que Hodge savait que Plante était prêt à revenir au jeu, et que cette seule menace suffisait à l'énerver," assure Blake.

Avec 7 blanchissages, Hodge présente la meilleure fiche chez les gardiens de buts présentement et le Canadien, qui en a 8 à son actif, domine dans ce secteur.

Chose certaine, Hodge s'entend à merveille avec ses coéquipiers qui tous non seulement souhaitent le voir gagner le trophée Vézina, mais font tout leur possible pour que Hodge réussisse.

Hier, par exemple, alors que le Chicago menait 2-0, les Canadiens ont redoublé d'ardeur et ils ont remonté la pente. Si Hodge n'avait pas été ébranlé à la deuxième période, il n'aurait probablement pas alloué aux Hawks leur 3e but.

Cette entente entre Hodge et ses coéquipiers on en perçoit les effets à l'issue des joutes serrés, quand tous les joueurs sautent sur la glace et se rendent jusqu'à leur gardien. On dirait chaque fois qu'il s'agit d'une victoire dans les séries de la coupe Stanley. Hier soir, Charlie Hodge aurait mérité un meilleur sort, mais la lutte entre les clubs Canadien et Chicago, entre Hall et Hodge n'en sera que plus tendue, plus excitante jusqu'à la fin.



L'EQUIPE NATIONALE EN VEDETTE — Trois membres de l'équipe nationale de ski se sont particulièrement signalés dans l'épreuve du Kandahar du Québec, au Mont-Tremblant. De gauche à droite, ROD HEBRON, gagnant du slalom géant; PETER DUNCAN, vainqueur du slalom, et NANCY GREENE, championne du slalom géant pour dames.

Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le club Al-Pin et les policiers de Montréal en vedette à l'ACSM

par **Jean LA BOISSIERE**

Plusieurs clubs se sont partagé les honneurs du slalom géant annuel de l'Association des clubs de ski de Montréal, hier, au Mont Fugère, où une centaine de skieurs de l'ACSM avaient accepté de négocier un parcours en deux manches tracé par Robert Fugère, membre de l'équipe canadienne de ski alpin. Cependant, Mlle Hélène Vaillancourt, du club Al-Pin, s'est classée première, dans la classe "A", tandis que sa compagne, Danielle Fournier, enlevait la palme, dans la classe "B".

D'autre part, chez les hommes, le jeune Michel Fugère, frère de Robert, a obtenu la première place dans la classe "A" avec un chronométrage de 1'24.4", comparativement à 1'29.2" pour Claude Gagnon, du club Al-Pin, qui a dû se contenter d'un second rang. Le meilleur temps de la journée a été réalisé par Normand Dubreuil, du club de la Fraternité des Policiers de Montréal, qui a effectué ses deux descentes en 1'19.7" ; chez les dames, c'est Mlle Nicole Bourgon, du club Pigeons Voyageurs, qui, avec un temps de 1'25.2" réussissait le meilleur temps.

Chez les moniteurs, Pierre Beauchamp, un autre policier de Montréal, s'est emparé de la première place au détriment de Louis Hébert, avec un écart de trois-dixièmes de secondes. Jean Caralampidès, du club Saranac, et Jean-Guy Ducharme, du club Quatre-Saisons, se sont respectivement classés premiers dans les classes "B" et "C".

Conditions idéales

Bien que le parcours devenait glacé, au fur et à mesure que se déroulait l'épreuve en deux manches, les conditions du tracé étaient idéales du départ à l'arrivée. Afin d'éviter les chutes, on a modifié la disposition des portes pour la seconde manche, mais ce changement n'a aucunement influencé le résultat final, puisque le chronométrage de la première descente nous permettait déjà de prévoir les vainqueurs éventuels. Par ailleurs, cette légère modification de parcours a réduit au minimum les disqualifications qui auraient pu être beaucoup plus nombreuses à la seconde manche.

Une vingtaine de clubs affiliés à l'Association des clubs de ski de Montréal, représentés par 96 compétiteurs, se sont inscrits à la compétition annuelle. Yvan Lapointe donnait le signal des départs, tandis que Lucien Lachapelle et Mlle Denise Galarneau agissaient comme chronométreur et secrétaire de course. Les ouvreurs de pistes étaient Ronald Prévost,

Voir AL-PIN en page 39

Ski au Camp Fortune

Paul Peyto et Anne Rowley champions junior du Canada

CAMP FORTUNE. (PC) — Paul Peyto, de Banff, Alberta, et Anne Rowley, d'Ottawa, ont été couronnés roi et reine du ski junior, dimanche, au terme des compétitions de quatre jours en vue du championnat canadien.

Peyto, âgé de 17 ans, a affiché la meilleure tenue dans les épreuves combinés de la course de fond, du slalom géant, du slalom spécial et des sauts, en s'assurant le trophée chez les garçons pour la deuxième année consécutive.

Pour sa part, Mlle Rowley a accumulé le plus grand nombre de points dans les trois épreuves réservées aux filles, soit la course de fond, le slalom géant et le slalom spécial.

Classements de Peyto

Peyto s'est classé 7e dans la course de fond, 8e dans les sauts, 11e dans le slalom géant et 12e dans le slalom spécial.

Ses rangs dans la course de fond et le saut lui confèrent le championnat du combiné nordique. De plus, il a ajouté à la liste de ses prix alors que l'Alberta s'est assuré les trois premiers prix chez les équipes de garçons.

L'équipe de l'Alberta qui a remporté les compétitions nordiques était composée de Peyto, Gordon Lund, Doug McManus, Dee Tweedle, Paul Venner et Dave Sprlak.

Une autre équipe de l'Alberta, s'est assuré les honneurs du slalom combiné.

L'Alberta en était à son quatrième championnat consécutif dans l'ensemble des compétitions.

La Championne

Quant à Mlle Rowley, elle a réussi son triomphe en vertu d'un premier rang dans la course de fond, d'une 11è place dans le slalom spécial et d'une 16e position dans le slalom géant.

Heather Quipp, d'Ottawa, a remporté les honneurs du slalom spécial avec un temps combiné de 1:16.3, soit 8-10e de seconde de mieux que Garrie Matheson, de Montréal.

Ce gain, ajouté à celui remporté dans le slalom géant vendredi, donne à Mlle Quipp le championnat combiné des descentes.

Les skieurs de l'Ouest, incapables de remporter un championnat individuel au cours des deux premiers jours, se sont mis en évidence à partir de samedi, lorsque Bill Mckay a remporté les honneurs du slalom spécial.

Sauts

Gord Lund, de l'équipe de l'Alberta, a triomphé dans les sauts avec des performances de 102 et 107 pieds sur le tremplin de 40 mètres le tout bon pour 201.6 points.

Bob Morrish, d'Edmonton, a récolté 198 points pour ses deux sauts de 110 pieds chacun, mais a dû concéder au champion en raison de son style.

Concours de ski en Europe

L'Américaine Jean Saubert, les Français Périllat, Goitschel et Killy en vedette

LENZERHEIDE (Suisse). — (Reuter, UPI) — L'Américaine Jean Saubert et le Français Guy Périllat ont remporté hier la Coupe des Grisons, dont les compétitions se déroulaient depuis cinq jours à Lenzerheide et à Davos.

Jean Saubert a remporté sa troisième victoire dans le slalom géant, en 1 minute 17 secondes et 71 centièmes, devançant l'Autrichienne Marianne Nutt-Jahn, 1.17.83 et Crete Digruber, autre Autrichienne, 1. 18.54.

Guy Périllat a remporté hier le slalom masculin en 1.24.71 devant le Suisse Robert Gruenenfelder, 1.24.98, et l'Américain Bill Marolt, 1.26.99.

A Maribor, Yougoslavie, selon les résultats officieux, Marielle et Christine Goitschel ont respectivement terminé hier 1ère et 2me du slalom spécial féminin de Pohorje, près de Maribor.

sur cette piste de 400 mètres, ayant une dénivellation de 170 mètres, Marielle Goitschel a réalisé un temps total de 101 secondes et 8 dixièmes pour les deux manches.

2) Christine Goitschel (France) 102.6.

3) Barbi Hennenberger (Allemagne de l'Ouest) 103.4.

4) Patricia du Roy de Blicquy (Belgique) 104.3.

Selon l'agence UPI, à Pokljuka, Yougoslavie, le Français Jean-Claude Killy a gagné hier le slalom spécial aux championnats internationaux de ski, couvrant les deux descentes en un temps combiné de 104.5 secondes.

Le deuxième était l'Allemand de l'Est, Lichendorf, en 111.1, suivi de Chrmak, de Tchécoslovaquie, en 115.5.

A Kuopio, Finlande, le Norvégien Reidar Hjermstad et son compatriote Svere Stensheim ont fini respectivement 1-2 dans la course de 15 kilomètres, dans le tournoi de cross-country international Puijo. Larry Damon, de Burlington, Vt., un membre de l'équipe de ski nordique des Etats-Unis, a fini en 8e place, avec 3:29.14.

A Ljugljana, Yougoslavie, le Français Michel Arpin a remporté hier le slalom masculin de Ljugljana avec un temps de 100 secondes 76 centièmes, et l'Allemand (R.D.A.) Ernest Scherzer troisième avec 101 sec 89 centièmes.

Les Français Jauffret et George Maudit sont respectivement quatrième et cinquième en 102 sec. 38 et 102 sec. 81.

Robinson arrivera demain

Sugar Ray Robinson, qui doit affronter Joey Durelle lundi soir prochain au centre Paul-Sauvé, arrivera dans la métropole demain après-midi vers 3 h. 30.

Robinson et son gérant George Gainford se rendront par la suite au centre Sauvé où il y aura conférence de presse vers 5 h. p.m.

L'ancien champion du monde aura comme partenaire d'entrainement Lenny Sparks, d'Halifax, classé au troisième rang chez les mi-moyens, au Canada.

Entre-temps, Joey Durelle s'entraine fermement depuis un mois à l'école de boxe de Reggie Chartrand, Durelle est au sommet de sa condition et il espère bien faire oublier sa dernière défaite subie aux mains de Peter Schmidt.

Le promoteur de la rencontre, Régis Lévesque, a déclaré que la vente des billets, aux prix de $2, $4 et $6, était bonne, surtout en province alors que pas moins de 250 amateurs de Trois-Rivières viendront voir Durelle à l'oeuvre. Ce dernier a comme partenaire d'entrainement le poids lourd Larry Renaud, de Montréal.

Outre le combat Robinson-Durelle, Lévesque présentera quatre autres matches.

Le premier mettra aux prises deux pugilistes Montréalais, Jack Clements et Dave Hilton.

La deuxième rencontre de la soirée opposera Larry Renaud à Leslie Borden. Ces deux combats sont prévus pour 6 rounds.

Puis, le poids léger montréalais Gaby Mancini, qui n'a pas encore connu la défaite chez les professionnels, affrontera le champion canadien des poids légers juniors, Marcel Gendron, de Québec.

Enfin, le match qui précédera la grande finale mettra aux prises Raoul Sarrazin, de Montréal, à Fernand Simard, de Québec. Ce dernier a récemment remporté une victoire par vote majoritaire devant Sarrazin.

Par ailleurs, Lévesque a révélé qu'il ambitionnait présenter quatre combats de championnats, de 12 rounds chacun, vers le 30 avril, au centre Sauvé.

Advenant une victoire de Sarrazin, ce dernier aura la chance d'affronter Peter Schmidt, champion canadien des mi-moyens. Par ailleurs, si Mancini fait belle figure contre Gendron, ce dernier acceptera de lui accorder un match pour le titre.

De plus, le gagnant du match entre Renaud et Borden méritera un combat contre Burke Emery, de Sherbrooke, champion mi-lourd du Canada.

Enfin, Lévesque tente de conclure un combat pour le titre des poids léger du Canada.

Cassius Clay à Montréal

Cassius Clay, champion mondial des poids lourds, se rendra dans la métropole, le 8 mars, afin de rencontrer son ami, Sugar Ray Robinson.

Clay, qui a confirmé la nouvelle à Claude Mouton, publicitaire du match Robinson-Joey Durelle, donnera une conférence de presse la veille du match et assistera lui-même à la rencontre le lendemain, lundi 9 mars, au Centre Sauvé.



JOEY DURELLE

Le fisc s'en prend à Wayne Robinson

VANCOUVER (UPI) — Wayne Robinson, ex-instructeur des Lions de Vancouver, a été accusé d'avoir négligé de soumettre un rapport d'impôt à la fin de l'année 1962.

Robinson, qui demeure à West-Vancouver, est apparu en cour du magistrat samedi, et il a plaidé non coupable.

Il subira son procès le 13 mars.



Perfection certifiée

Il n'y a pas de diamant plus pur à n'importe quel prix dans le monde entier

pour l'événement le plus important de votre vie, seul le meilleur diamant peut constituer le symbole le plus approprié pour représenter l'amour, l'espérance et la foi que vous partagez !

Voilà pourquoi nous nous assurons que toutes nos bagues de fiançailles et de mariage sont garnies seulement de diamants certifiés parfaits, le plus haut standard de qualité, de coupe et de couleur au monde.





La "Paire Royale" exemple typique de nos valeurs incomparables à 6 diamants certifiés. 149.50 $3 par semaine



Pour la mariée, une paire étonnamment différente et nouvelle avec 5 diamants certifiés parfaits. 189.50 $4 par semaine



Symbole d'amour avec gros diamant de coupe émeraude et 4 brillantes baguettes. 250.00 $4.50 par semaine

— et vous devriez voir nos nombreux autres modèles nouveaux encore plus ravissants; garantis de la meilleure qualité, la meilleure valeur au Canada.

IL EST PLUS FACILE DE PAYER A NOTRE FAÇON

Peoples Credit JEWELLERS

2 MAGASINS COMMODEMENT SITUES

1015 ouest, rue Ste-Catherine AU COEUR DE MONTREAL

Ouvert tous les jours de 9 à 6 — Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures — Tél. VI. 9-7071

6529, St-Hubert près Beaubien

Ouvert chaque jour de 9 à 6 — Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Tél. 273-1557



MONT HABITANT

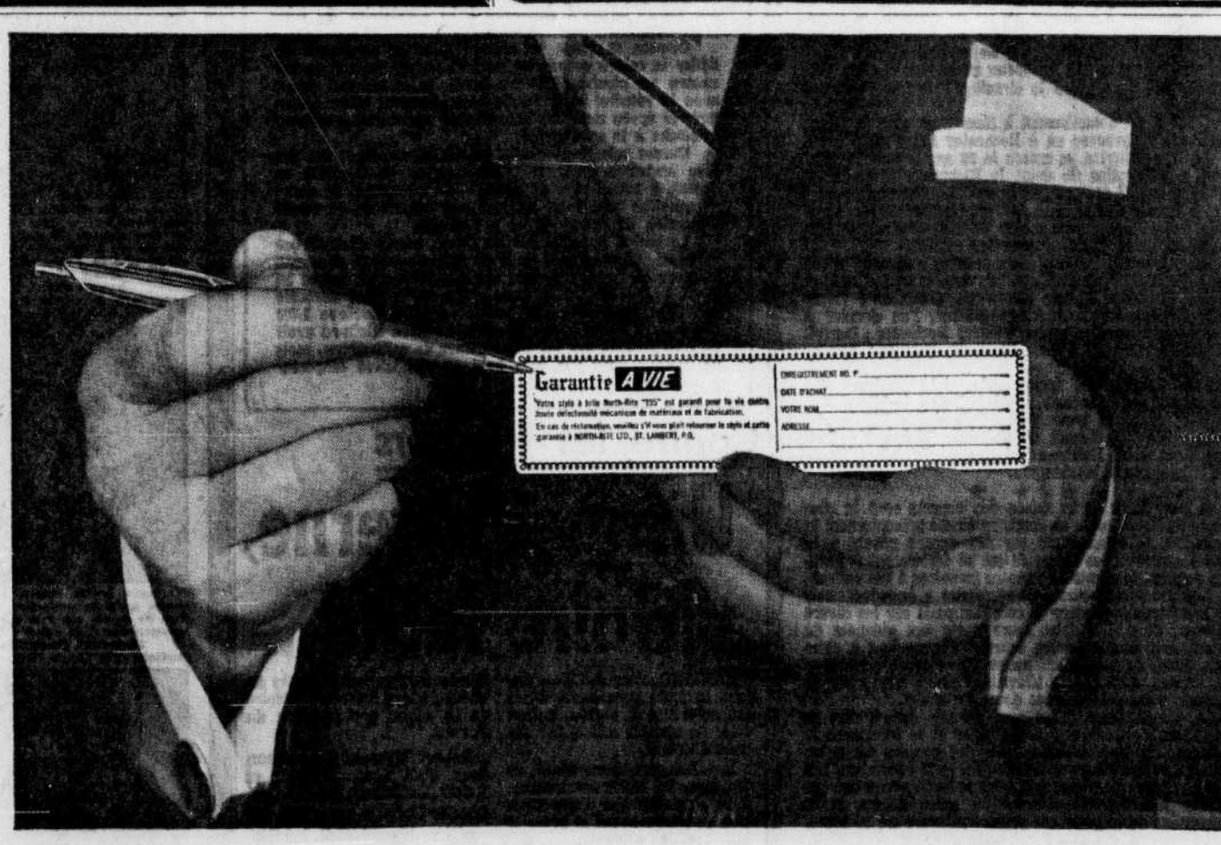
SKI — A ST-SAUVEUR-DES-MONTS

★ LUNDI et MARDI $1.00 Toute la journée

MARDI SOIR $2.00 Incluant une heure de leçon de ski

Pour réservations, informations

Téléphone MONTREAL : 861-2283 ou ST-SAUVEUR : CA. 7-2637



cette garantie dit:

vous n'aurez jamais besoin d'un autre stylo si vous achetez le nôtre à $1.95

Notre stylo à bille est le *North-Rite '195'*. Le certificat qui l'accompagne garantit que s'il vous cause quelqu'ennui que ce soit nous le remplacerons gratuitement.

Cette offre ne tient pas que pour 30 jours, un an ou dix ans. C'est pour *toute votre vie.*

Nous garantissons également la cartouche de rechange "Super-réservoir" pour un an d'usage — sinon vous en obtiendrez une autre gratis.

Au-delà de 178,000 stylos *North-Rite '195'* ont déjà été vendus au Canada. Après tout pourquoi payer $3 et $5 pour un stylo alors que le nôtre écrit tout aussi bien?

Voici une idée: après quelques mois d'usage, fracassez notre stylo à coups de marteau, puis faites-nous parvenir le certificat avec une histoire 'inventée' et vous recevrez un stylo neuf.

Parce que si vous attendez que ce stylo vous cause des ennuis vous serez déçu. Il ne vous en causera pas.

North-Rite '195'

VRAIMENT GARANTI POUR VOTRE VIE

Avez-vous fait votre part?

Fédération DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES FRANÇAISES

D-B dustbane

MAISON CANADIENNE

POUR LES PRODUITS ET LE MATÉRIEL D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

AVIS DE DÉCÈS

ALTAMURA (Caterina) — A Montréal, le 1er mars 1964 à l'âge de 72 ans est décédée Mme Caterina Fuda, épouse de Guiseppi Altamura, demeurant à 7407 rue Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Yvonne) — A Montréal, le 28 février 1964, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme veuve Yvan Archambault, née Yvonne Chauvin, demeurant à 6606 Delaroche. Les funérailles auront lieu mardi, le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. Dubreuil,
6776 rue St-Hubert,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Alicia) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Aubin, née Alicia Daoust demeurant à 4644 Fabre. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Olivine) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Louis Beauregard, née Olivine Ménard, demeurant à 7441 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Dominique, comté St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Marie-Louise) — A Montréal, le 28 février 1964 à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Rodrigue Bélanger née Marie-Louise Malié, demeurant au 7760 Boyer. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (T.R.P. Martial-M.) — A Montréal, le 1er mars à l'âge de 60 ans est décédé le T.R.P. Martial-M. Bergeron, O.P., assistant du Provincial des Dominicains. La dépouille mortelle est exposée au Grand Parloir du Monastère des Dominicains, 5375 avenue Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars à 9 hrs a.m. en l'église Notre-Dame-de-Grâce, Montréal. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Hyacinthe à 11 hrs a.m. Direction Urgel Bourgie Ltée.

BLANCHARD (Eugénie) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 52 ans et 11 mois, est décédée Mme Philias Blanchard, née Eugénie Fecteau, demeurant au 2536 rue Louis-Veuillot. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
5805, rue Boileau angle Lacordaire
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Joseph) — A l'Ile Bizard, le 28 février 1964, à l'âge de 66 ans, 5 mois, est décédé M. Joseph Boivin, célibataire, fils de feu Fabien Boivin et de feu Flavie Proulx, demeurant chez son beau-frère Avila Proulx, à 985 rue Cherrier, à l'Ile Bizard. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault
16114 boul. Gouin ouest,
à Ste-Geneviève
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ile Bizard, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Juliana) — A Montréal, le 1er mars 1964 à l'âge de 63 ans est décédée Mme veuve Emile Brisson, née Juliana Proulx, demeurant à 1681 rue Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARREAU (Rodrigue) — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 60 ans, est décédé Rodrigue Carreau, époux de Alice Dancoste. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11e Avenue, Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bonaventure où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Edgar) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 70 ans, est décédé Edgar Caron, époux de Loretta Steele, père de Robert, Pierre, Michael, demeurant à 4025 Vendôme. La dépouille mortelle sera exposée à Montréal aux salons mortuaires de
Urgel Bourgie Ltée,
coin Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
jusqu'à mardi avant-midi. Les funérailles auront mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons Henri Gauthier de Hull, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Hull, où le service sera célébré à 7 h. 45 et de là au cimetière local. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Joseph) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 73 ans, 9 mois est décédé Joseph Charbonneau, fils de feu Alphonse Charbonneau et de feu Lucia Verdon, demeurant à 9058, 6ème Ave, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue Delorimier
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Yvonne) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Victor Charbonneau, née Yvonne Vincent, demeurant à 3331 Baldwin. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENIER (Jean) — Subitement à Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 38 ans, est décédé Jean Chénier, contremaître du C.N.R., époux de Véra Popienko, père de Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVRIER (Lumina) — A Montréal, le 1er mars 1964 à l'âge de 59 ans est décédée Mme Donat Chevrier, née Lumina Fradette, demeurant à 1449 Panet. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575 est, rue Ste-Catherine
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

CLOUTIER (Louis) — A Jacques-Cartier, le 29 février 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé Louis Cloutier, restaurateur, époux d'Alice Lavallée, demeurant au 1893 St-Alexandre. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly,
Ville Jacques-Cartier
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CODERRE (Emma) — A Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Alfred Coderre, née Emma Lévesque, demeurant au 6666, rue Boyce, appt 15. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
5805, rue Boileau angle Lacordaire
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Jacques, comté Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJORDY (Blanche) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée Blanche De Serres, épouse de feu William Desjordy. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
M. A. Blythe Bernier,
3682 Ave du Parc
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Salette, 3535 Ave du Parc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De KLERCK (Adèle) — A Chomedey, le 29 février 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme François De Klerck, née Adèle Lavoie, demeurant au 4467 boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils,
3517 boul. Lévesque
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Cécile) — A Longueuil, le 28 février 1964 à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Anthime Desjardins, née Cécile Forget. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 est, avenue Laurier
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAIS (Emilien) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé Emilien Dorais, époux de Jeanne Mailloux, demeurant au 4323 rue Esplanade. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Wilfrid-B) — A Ville Chambly, le 1er mars 1964 à l'âge de 73 ans 10 mois est décédé Wilfrid -B. Dubuc, anciennement employé à Canadair, époux de Cécile Lamoureux, demeurant à 49 rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
3330 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHARME (Georges) — A Ville St-Pierre, le 1er mars 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé Georges Ducharme, époux de feu Clarisse Filiatreault, demeurant à 50 Milton, Ville St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1348 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFAULT (Henri) — A Montréal, le 29 février 1964 à l'âge de 57 ans est décédé Henri Dufault, époux de feu Yvonne Lachapelle. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FUOCO (Palmerino) — A l'hôpital Notre-Dame, le 1er mars 1964 à l'âge de 77 ans est décédé Palmerino Fuoco, époux de feu Thérèse Cerillo, demeurant à 4383 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
518 est, rue Rachel
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Yolande) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Stanislas Gauthier, née Yolande Robillard. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Alphonse) — A Boucherville, le 29 février 1964 à l'âge de 71 ans est décédé Alphonse Gosselin, époux de Thérèse Boucher, demeurant à 36 de la Bruère. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Etienne Charron
581 rue St-Charles
pour se rendre à l'église de Ste-Famille où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de McMasterville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HART (Edgar) — A Montréal, le 29 février 1964 à l'âge de 52 ans est décédé Edgar Hart, demeurant à 1475 Dorchester, appt 6, demi-frère de Eva St-Ours. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575 est, rue Ste-Catherine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KINAPEN (François) — A East Greenfield, le 1er mars 1964, à l'âge de 80 ans, est décédé François Kinapen, époux de feu Marceline Levert. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200, rue St-Louis,
Ville Lemoyne
à 8 h. pour se rendre à l'église St-Jean de Lalande, East Greenfield, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRIE (Emile) — A Montréal, le 29 février 1964 à l'âge de 56 ans est décédé Emile Labrie, époux de Lucienne Vien, père de Serge. Il demeurait au 2372 Sheppard. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AGACE (Marie-Louise) — A Bordeaux, le 29 février 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Urgel Lagacé, née Marie-Louise Therrien, demeurant à 12,291 Boul. L'Acadie. Les funérailles auront lieu mercredit le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1585 rue Viel,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Joseph) — A Terrebonne, le 29 février 1964, à l'âge de 76 ans 10 mois, est décédé M. Joseph Landry, époux de feu Dorcina Champagne. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Magnan Enrg.
61, rue Blainville ouest,
Ste-Thérèse
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Maurice, de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Emma) — A Contrecoeur, le 29 février 1964, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Arthur Laplante, née Emma Lapointe, exposée à sa demeure 143, rue Ste-Trinité. Funérailles mardi à 10 heures, en l'église paroissiale de Contrecoeur. Inhumation au cimetière du même endroit. S.V.P. pas de fleurs. Direction : Rosaire Jacques, 109 rue Legendre, Contrecoeur.

LAPOINTE (Jacques) — A Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 22 ans, est décédé Jacques Lapointe, fils de Wilfrid Lapointe et de feu Gabrielle Pelletier, demeurant à 4130 Ste-Catherine est. La dépouille mortelle sera exposée ce soir à 7 heures au salon
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
Avis des funérailles plus tard.

LAURIN (Justina) — A St-Joseph-du-Lac, le 29 février 1964 à l'âge de 79 ans est décédée Mme Napoléon (Paulet) Laurin, née Justina Sauvé, mère d'Arthur, Charlemagne, Raymond, Rita (Mme Ubald Desjardins), Juliette (Mme Paul Soucisse) et Pauline, demeurant à 2 Rang St-Joseph-du-Lac. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
à St-Joseph-du-Lac
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVILLE (Georgette) — A Greenfield Park, le 1er mars 1964, à l'âge de 66 ans, est décédée Georgette Cohan, épouse de Lucien Laville, demeurant au 156 Springfield. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200, rue St-Louis,
Ville Lemoyne
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anastase, Greenfield Park où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAWLOR (Pauline Rousseau) — Le 1er mars 1964, à la maison de convalescence MacKenzie, est décédée Pauline Rousseau, épouse bien-aimée de feu John C. Lawlor. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Thos. Kane,
5220, av. du Parc
Messe de requiem mardi 3 mars, à 10 h. du matin, à l'église St. Michael's. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LEDUC (Léopold) — A Châteauguay Bassin, le 1er mars 1964 à l'âge de 60 ans est décédé Léopold Leduc, époux de Cécile Taillon, demeurant à 4 Guillimour, Châteauguay Bassin. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Châteauguay Bassin où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Elisabeth) — A Montréal, le 1er mars 1964 à l'âge de 88 ans est décédée Mme veuve Hector Lussier, née Elisabeth Léonard, demeurant à 3525 Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 ouest, rue Notre-Dame
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Henri) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé Henri Major, époux de feu Léontine Bouchard, père de Jacques et Jacqueline, demeurant au 4332 St-André, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Eugène Desjardins Enrg.,
4545 rue St-Denis
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE (Fortunate) — A Montréal, le 28 février 1964, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Eugène Marcotte née Fortunate Charbonneau demeurant à 10029 de Laroche. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, Crémazie
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIER (Fernande) — A Montréal, le 1er mars 1964 à l'âge de 45 ans est décédée Mlle Fernande Marier, fille de feu Frank Marier et de Marie-Louise Moreau, demeurant à 7134 Denormanville. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSOLAIS (Maria) — A l'Assomption, le 28 février 1964, est décédée Mme veuve Joseph Marsolais, née Maria Lafortune demeurant chez son fils Fernand, 648 boul. L'Ange-Gardien à l'Assomption, mère de la Révérende Mère Ste-Léona de la Congrégation Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault
371 boul. l'Ange-Gardien
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Assomption où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Aimé) — A Montréal, le 2 mars 1964, à l'âge de 63 ans 10 mois est décédé Aimé Massé, époux de Albertine Roussin, demeurant 3360 Ontario. La dépouille mortelle est exposée au salon
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
Avis des funérailles plus tard.

PELLETIER (Vénérand) — A Pont-Viau, le 28 février 1964, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Vénérand Pelletier, époux de Eva Gagné, demeurant à 476 Chauvin. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
24 rue St-Florent, Pont-Viau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-Grignon où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RABY (Albert) — A Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Raby, fils de feu Georges Raby et de feu Emma Touchette, époux de Marie-Anna Léger, père de Jacqueline, Jean-Jacques, Mme Bernard Boileau (Monique). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6320, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

ARCHAMBAULT — A la douce mémoire de notre cher père, décédé le 2 mars 1963, déjà 1 an que tu nous a quittés. Nous ne t'oublions pas. Rachel et Paul.

DURAND-GAUVREAU — Chère maman, il y a 2 ans que tu nous quittais pour toujours, nous gardons un pieux souvenir, toi qui fus admirable en bonté et dévouement. Nous aurions voulu te garder toujours, puissions-nous suivre la route tracée par toi, maman. Une grand-messe sera chantée en l'Eglise St-Denis le 3 mars à 8 h. 30. De tes filles.

PICARD (Cordélia) — A Montréal, le 28 février 1964, à l'âge de 70 ans et 11 mois, est décédée Mme veuve Philorum Picard, née Cordélia Boucher, demeurant au 5477, rue St-Zotique. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
4504, rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Clément de Vlauville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARDSON (Rollande) — A Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 42 ans 11 mois, est décédée Mme Eugène Richardson, née Rollande Widrig, demeurant à 2637 Châteauguay. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 8.30 hres pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Amédée) — A Montréal, le 28 février 1964, à l'âge de 73 ans, est décédé Amédée Roy, époux de Délose Gervais. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois,
1750 rue Amherst,
à 8 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GERMAIN (Roch) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 88 ans 9 mois, est décédé Roch St-Germain, ex-marguillier de la paroisse St-Vincent-de-Paul de Montréal, époux en 1ères noces de Maximilienne Henri et en 2èmes noces de Maria Bertrand, demeurant à 1878 Poupart. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Colombe) — A Montréal, le 1er mars 1964, est décédée Mlle Colombe St-Pierre, fille de feu Jean-Baptiste St-Pierre et de feu Dora Moore. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanisla-de-Kostka où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Léon) — A Montréal, le 29 février 1964 à l'âge de 60 ans est décédé Léon Savaria, époux de Berthe Petit, demeurant à 7444 rue Papineau. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Julie de Verchères, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHEDDLER (Antoinette) — A St-Bruno, comté Chambly, le 29 février 1964, à l'âge de 70 ans 3 mois, est décédée Mme Alcide Sheddler, née Antoinette Fleury, demeurant au 1527 Montarville. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Demers & Tétreault,
1567 rue Montarville
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIAULT (Rollande) — A Montréal, le 29 février 1964 est décédée Mlle Rollande Thériault, infirmière licenciée à l'emploi de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, fille de feu Emile Thériault et de Anne-Marie Boulanger, demeurant à 5269 Boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOUIN (Herménégilde) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 83 ans, est décédé Herménégilde Thouin, autrefois de Repentigny, époux en 1ères noces de Mathilda Chartrand et en 2èmes noces d'Amanda Boucher, demeurant à 1006 Sherbrooke Est, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame,
Repentigny,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE dit Amyot (Aquila) — Accidentellement, à Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Aquila Villeneuve, époux de Cléophie Cyr. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6003 rue St-Laurent
à partir de 7 heures ce soir. Avis des funérailles plus tard.

VILLENEUVE (Cléophie) — Accidentellement à Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Aquila Villeneuve, née Cléophie Cyr. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6003, rue St-Laurent
à partir de 7 hres ce soir. Avis des funérailles plus tard.

Mission en vue de développer le tourisme français au Canada

PARIS. (AFP) — La mission d'étude canadienne composée de représentants de chacune des provinces du Canada et de grandes compagnies aériennes, qui est arrivée aujourd'hui à Paris a été reçue à l'hôtel de ville de Paris par M. Jean Aubertin, président du conseil municipal.

Elle doit étudier au cours de prochains jours les moyens propres à développer le tourisme français au Canada, notamment dans la perspective des grandes manifestations qui marqueront en 1967 le centenaire de la confédération canadienne.

Quatre mille Français seulement ont visité le Canada l'année dernière alors que, pendant le même temps, 100,000 Canadiens se rendaient en

L'ARC a participé à 37 opérations de sauvetage

OTTAWA. (PC) — L'ARC et divers organismes civils ont participé à des opérations de recherche et de sauvetage qui ont conduit, en 1963, au salut de 48 personnes, a annoncé le quartier général de l'ARC.

L'aviation canadienne a participé à 37 opérations majeures de recherche, qui ont suivi 192 accidents d'aviation. Des équipes de sauvetage de l'ARC ont dirigé ce sopérations depuis Vancouver, Winnipeg, Trenton et Halifax. Ces recherches ont nécessité 11,236 heures de vol et l'ARC a pour sa part consacré 8,378 heures aux opérations.

On précise que 657 alertes ont été données par des embarcations en difficulté. Quatre ont nécessité des recherches d'envergure. La Colombie-Britannique a répondu à 561 de ces appels et Halifax à 59 seulement.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI
Aucune joute au calendrier

DIMANCHE
Canadien 3, Chicago 4
Détroit 2, New York 2
Toronto 3, Boston 5

SAMEDI
New York 0, Canadien 4
Chicago 1, Toronto 4
Détroit 1, Boston 2

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	Chi.	Can.	Tor.	Dét.	NY.	Bos.	Vic.
Chicago	—	6	6	5	8	8	33
Canadien	4	—	7	7	9	6	33
Toronto	5	4	—	5	6	7	27
Détroit	5	4	2	—	5	8	24
New York	2	2	3	6	—	7	20
Boston	3	1	5	3	4	—	16
Défaites	19	16	23	26	32	36	153

JOUTES NULLES

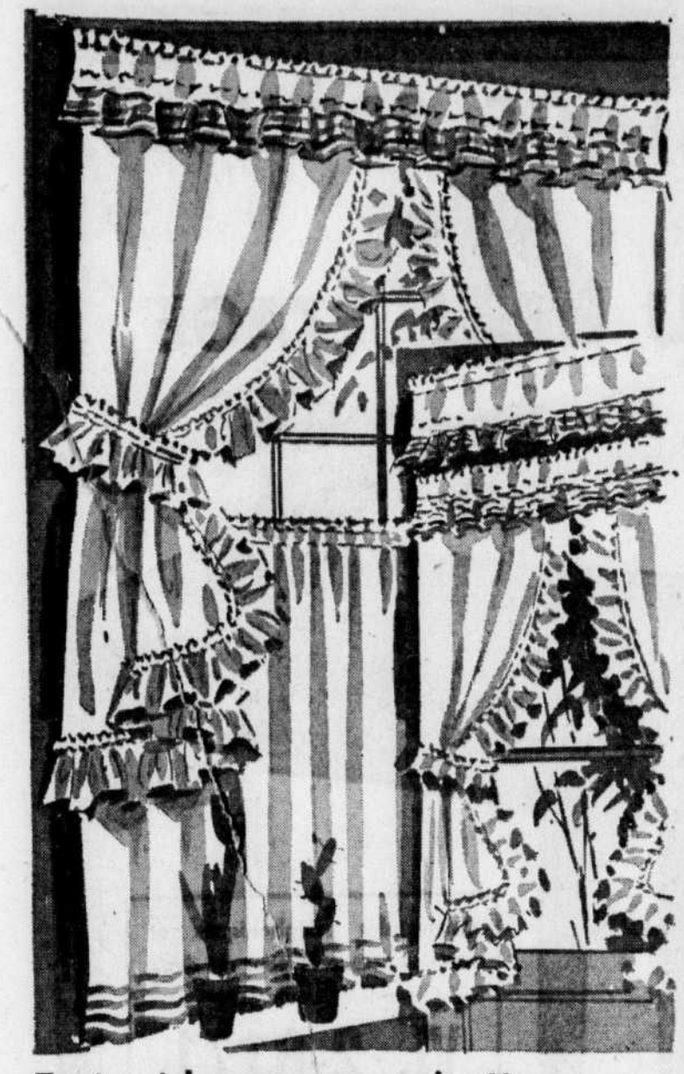
	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	NY.	Tor.	Tot.
Canadien	—	2	5	3	0	1	11
Détroit	2	—	1	3	2	3	11
Boston	5	1	—	1	2	1	10
Chicago	3	3	1	—	2	2	11
New York	0	2	2	2	—	3	9
Toronto	1	3	1	2	3	—	10
Total	11	11	10	11	9	10	62

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	61	33	17	11	188	146	77
Chicago	63	33	19	11	193	146	77

heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30
Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

TOUT DROIT CHEZ Dupuis qui célèbre son 96e ANNIVERSAIRE



DOUBLE AVANTAGE... ECONOMIE



29 fév.



5 mars

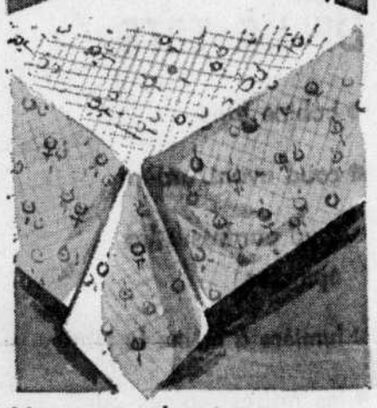


10 mars



14 mars

PLUS 4 AUTOS **ACADIAN** CANSO ATTRIBUEES



Frais rideaux marquisette

Pour fenêtre de cuisine

Ensemble 11 pièces : en belle marquisette Dacron lavable, pas ou peu de repassage. Ces rideaux blancs sont avec garniture bleue, verte, melon/brun pour harmoniser le décor de la cuisine.

haut fenêtre 60 x 25 x 43"
bas de fenêtre 25 x 26"
porte 54 x 26 x 52"

la parure seule **3.64**

l'ensemble complet **6.94**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



Broadloom "Stampede" 100% nylon

largeur 12"

Ce broadloom à filaments continus est d'une plus grande résistance à l'usure, antimites, non-allergène et d'entretien facile. Voyez-en les attrayants coloris • cuivre • turquoise • or • bronze • sable.

Ord. 12.95
SPECIAL 96e anniversaire
7.95 la verge carrée

POSAGE et FEUTRE gratuits

Broadloom fibres synthétiques "Calumet"

Non-allergène, antimites, durable. Texture souple et touffue dans teintes unies harmonieuses. 12 pieds de largeur.

- beige
- vert
- brun
- beige rose
- or

Une valeur exceptionnelle comme vous le constaterez.

ord. 8.50
SPECIAL 96e anniversaire
5.95 la verge carrée

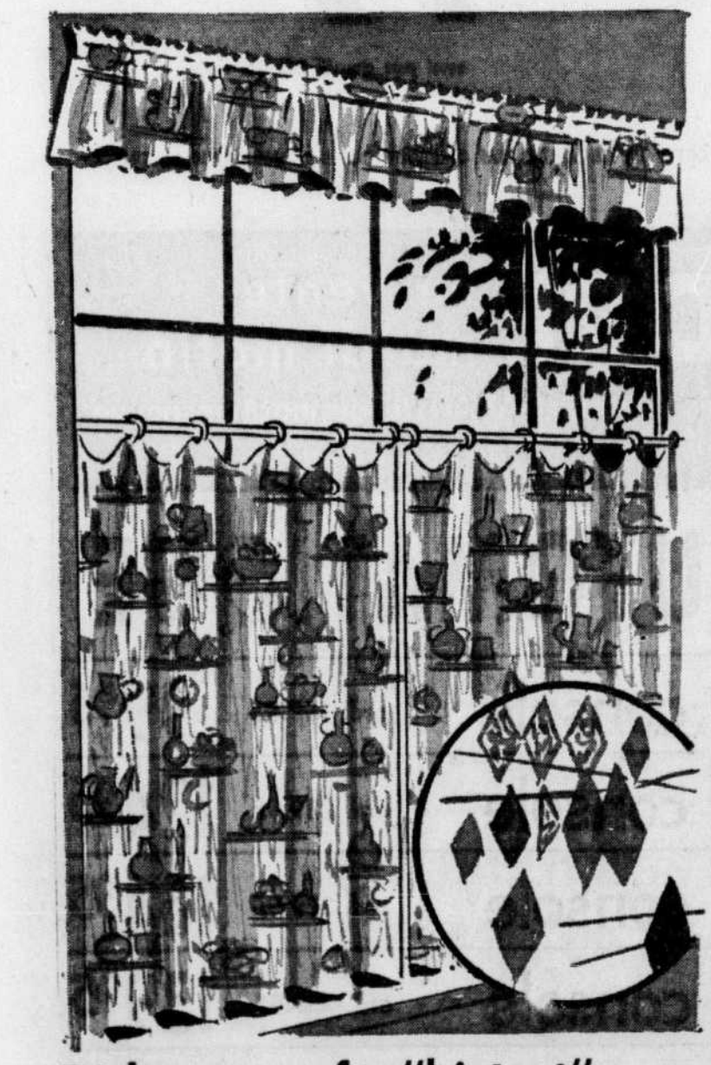
Wilton "Imperial" 100% laine

largeur 12 pieds

Texture serrée, bouclée avec motifs en relief 2-tons, les pas n'y laissent pas d'empreinte, sa belle apparence est permanente, de plus il est antimites. Existe en plusieurs riches nuances • beige • champignon • nutria • or • perle • vert • avocado.

Ord. 12.95
9.95 la verge carrée

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731



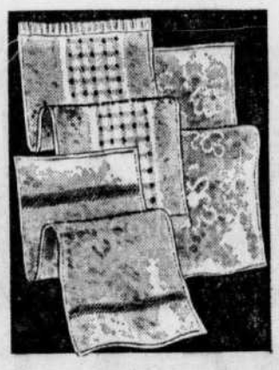
Rideaux café "bistrot"

Un joli coton imprimé et fini toile. Le fond blanc avec nouveaux dessins rouge, bleu, vert, jaune, brun. Décor parfait pour cuisine, dinette, sous-sol, etc.

rideaux 2 panneaux 34 x 36"
cantonnière (valance) 72 x 10".

SPECIAL 96e anniversaire **3.94**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



Nappes plastique

aux gais imprimés

ord. 3.98 chacune **1.99**

Tellement faciles d'entretien : un linge humide suffira, celles qu'on préfère pour tous les jours et tellement jolies sur la table familiale. En plastique sur envers flanelle. Motifs en rose, turquoise, vert, jaune, gris/rouge, beige/melon. — 52 x 52". C'est une importation de New-York.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

Serviettes

Ratine de coton

5 pour **1.99**

Format toilette : 15 x 25". Dessins et couleurs variés. Elles sont pratiques pour usage quotidien dans la cuisine, salle de bain. Réelle aubaine à ce prix.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140



Débarbouillettes

Qualité "Caldwell"

Ord. .69 à 1.25 ch.

3 pour **$1**

Toujours populaires et il en faut aussi une ample réserve autant profiter de cette offre. Dessins et couleurs divers. 12 x 12". (Légères imperfections).

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140



Oreillers

Caoutchouc-mousse

ord. 5.98 chacun **3.99**

17 x 25 x 5" — caoutchouc-mousse synthétique d'une seule pièce. Non-allergènes, doux et confortable. Recouverts housse coton blanc, finie d'une glissière.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160



Housses corduroy

de coton

1.00 chacune

Elles sont lavables et pourvues d'une glissière. Très pratiques pour transformer vos oreillers en de gais coussins décoratifs. • rouge • vert forêt • melon • or • turquoise • jaune • beige • brun.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150



Housses de matelas

ord. 5.98 chacune **3.99**

Coton fini percale BLANC NEIGE. Pour matelas : simple, ¾, double. Soigneusement finies avec une fermeture à glissière.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150



Housses contour

pour vos lits

2.98 chacune

Texture 100% coton, BLANC NEIGE. Un élastique tout le tour retient cette housse en place. Plusieurs dimensions recherchées: 30 x 72"; 36 x 72"; 39 x 72"; 48 x 72"; 54 x 72".



Housses coton

percale

2 pour **1.99**

Pour protéger vos oreillers. Coton facile d'entretien. Une extrémité sur glissière. BLANC NEIGE.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150



Couvertures flanellette

Qualité "Ibex" de Tex-Made

54 x 80" ord. 5.98 ..... LA PAIRE **3.98**
70 x 100" ord. 7.98 ..... LA PAIRE **5.98**
80 x 100" ord. 9.98 ..... LA PAIRE **6.98**

Une flanellette 100% coton, douce et chaude, se lavant facilement et demeurant belle longtemps. Désassorties de couleurs. (Légères imperfections). Quantité restreinte.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

Les USA ont l'avion le plus rapide au m

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

WASHINGTON. (PC) — La révélation par le président Johnson que les Etats-Unis ont mis au point un avion à réaction expérimental pouvant voler à plus de 2,000 milles à l'heure, le "A-11", porte à croire que le NORAD obtiendra peut-être en définitive l'avion d'interception à long rayon d'action qu'il réclame depuis longtemps.

Toute décision en ce sens dépendra probablement, au moins dans une certaine mesure, des plans militaires de l'Union soviétique. Le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, a déclaré devant le Congrès qu'à son avis la menace du bombardier était en train de disparaître et c'est pourquoi il avait pratiquement bloqué la demande de NORAD pour obtenir un nouvel avion d'interception.

Toutefois, le général Curtis LeMay, chef de l'armée de l'air des Etats-Unis, a con... vendiquer ... pour le NOR... crétaire à la Défense a promis une décision tenant compte de l'intention des Soviétiques de développer ou non une force de bombardiers supersoniques.

Le plus rapide

Dans l'intervalle, en procédant dans le plus grand secret, le gouvernement américain a mis au point le "A-11", dont les performances dépassent tout ce qui avait été atteint jusqu'ici par un avion. Et le président Johnson a révélé samedi, à sa conférence de presse, qu'un certain nombre de ces avions, construits par Lockheed Aircraft Corporation of California, sont actuellement soumis à des essais intensifs "afin de déterminer leurs possibilités en tant qu'avions d'interception à long rayon d'action".

Mais il a surtout insisté sur l'importance d'un tel ... données révélées par le programme en cours seront utilisées pour les projets d'avions commerciaux.

L'un des avantages du nouvel appareil, c'est qu'il a surmonté la "barrière de la chaleur". Les chasseurs actuels, y compris le Phantom II pouvant filer à 1,600 milles à l'heure, sont faits d'aluminium. Et ce métal a tendance à faiblir quand l'avion s'approche de MACH 3, trois fois la vitesse du son.

Le titane

Dans le cas du nouvel appareil, on a réussi à utiliser le titane, un métal que produit le Canada. L'usage de ce métal pourra permettre de construire un aérobus commercial pouvant traverser l'Atlantique en deux heures.

Il semble par ailleurs que le "A-11" ait été conçu avant tout pour deve-

Voir AVION en page 2

Entente de principe entre Ottawa et ...uébec sur le problème des Esquimaux

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 7¢ Montréal, lundi 2 mars 1964 / saint Simplice, pape et confesseur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 118 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

par Jacques MONNIER

QUEBEC — Le problème du transfert des affaires esquimaudes d'Ottawa à Québec semble virtuellement réglé à la suite des négociations qui ont eu lieu samedi dans la Vieille Capitale entre cinq ministres fédéraux et provinciaux, accompagnés de leurs collaborateurs.

Un communiqué, publié après 5 heures cinquante de discussions "franches", calmes et marquées, des deux côtés, du souci de comprehension mutuelle, souligne le "net progrès" qui a été fait, et annonce que les arrangements conclus doivent, pour approbation, être transmis aux deux gouvernements intéressés. Le résultat des pourparlers sera révélé aux parlements d'Ottawa et de Québec avant d'être publié. Il faudra donc attendre au moins deux ou trois jours avant d'en savoir plus long.

Le texte du communiqué indique nettement que non seulement le principe du transfert des affaires esquimaudes est maintenant reconnu pleinement tant par les autorités fédérales que par les autorités provinciales, mais aussi que ces autorités veulent passer aux actes.

Points de l'entente

En effet, les 15 délégués d'Ottawa et les 8 porte-paroles du Québec se sont entendus pour recommander à leurs gouvernements respectifs :

- 1—un mode précis de consultation des Esquimaux avant la signature de l'acte de transfert ;
- 2—les conditions et les principes fondamentaux à respecter pour protéger les droits et les intérêts des quelque 2700 ou 2800 Esquimaux du Nouveau-Québec ;
- 3—la formation d'un comité dont la mission sera de préparer un projet d'accord.

Les deux gouvernements intéressés donneront des précisions sur les trois points vers le milieu de la semaine, croit-on.

Le communiqué mentionne que certaines questions sont encore pendantes, dont celle des ententes financières à intervenir entre Ottawa et Québec, ententes qui devront être partie intégrante de l'acte de transfert. On évalue à $4,500,000 les crédits que les différents ministères fédéraux consacrent annuellement aux Esquimaux de notre province.

Pour procéder au transfert, faudra-t-il une loi ou un arrêté ministériel ? M. Arthur Laing, ministre des Affaires du Nord et des Ressources Nationales, le dira aux Communes.

Les délégués d'Ottawa

La délégation d'Ottawa, arrivée dans la banlieue de la Vieille Capitale à bord d'un avion "Viscount" de l'administration fédérale, comprenait

Voir ESQUIMAUX en page 2

Deux tragédies de l'air: 168 morts

TAHOE VALLEY, Calif., (PA, UPI, AFP, Reuter)—Des équipes de sauveteurs de l'Aviation américaine ont retrouvé ce matin les débris déchiquetés du quadrimoteur de type "Constellation", disparu hier avec 85 occupants. Ils ont confirmé qu'il n'y avait aucun survivant. L'appareil des Paradise Airlines s'est écrasé à 8,800 pieds d'altitude, contre la paroi d'une montagne située près du lac Tahoe, à la frontière du Nevada et de la Californie.

Cette tragédie porte donc à 168 le nombre des victimes des deux tragédies aériennes survenues en moins de 24 heures durant la fin de semaine. Un "Britannia" de la British Eagle Airways s'est en effet désintégré samedi avec ses 83 occupants sur une montagne des Alpes à proximité d'Innsbruck, au cours d'une violente tempête de neige.

L'appareil de la compagnie "Paradise Airlines" disparu hier se rendait de San José, Californie, au lac Tahoe, situé à la frontière de la Californie et du Nevada.

D'après le shérif de Placerville, M. Ernest Carlson, le "Constellation" avait quitté San José à 10 h. 27 (locale), 58 minutes plus tard, il signalait par radio qu'il se trouvait au-dessus de Meeks Bay, près du lac Tahoe, et qu'il approchait de l'aéroport de Lake Valley.

Quatre minutes plus tard, à 11 h. 29 du matin, l'appareil commença à émettre un autre message, qui fut interrompu soudainement. Le temps était couvert au-dessus de l'aéroport, où il neigeait. La région de l'aéroport de Lake Valley est accidentée et montagneuse. Elle est parsemée de centaines de motels et de maisons de villégiature.

Week-end tragique

Le quadrimoteur disparu transportait des voyageurs qui allaient passer le week-end dans la région du lac Tahoe. Cette région a déjà connu une célébrité passagère, au mois de décembre, puisque c'est là que le jeune Frank Sinatra a été "kidnappé" dans un hôtel.

Un porte-parole de l'aviation civile américaine a déclaré que le pilote du "Constellation" avait transmis par radio qu'il avait aperçu un trou dans les nuages et s'apprêtait à y descendre. Il avait décidé d'effectuer un atterrissage à vue, sans l'aide des instruments de bord. A ce moment-là, il n'avait plus que 45 minutes de carburant.

Les corps calcinés de 83 personnes ont été retrouvés hier sur le flanc d'une montagne des Alpes tyroliennes près d'Innsbruck, station d'hiver autrichienne.

Ils ont été découverts environ 20 heures après l'écrasement d'un appareil des "British Eagle Eirways", sur le mont

Voir TRAGEDIES en page 2



DESINTEGRE CONTRE LA MONTAGNE — Voici l'une des premières photos prises par les sauveteurs qui sont parvenus hier, malgré la tempête, jusqu'aux débris du quadrimoteur "Britannia" des British Eagle Airways. Aucun des 83 occupants de l'avion n'a survécu à l'accident qui est survenu sur le mont Glungetzer, à proximité d'Innsbruck où l'appareil devait atterrir.

AUJOURD'HUI

SYNDICALISME
Les ingénieurs du gouvernement provincial fondent leur syndicat (page 33).

EVALUATION
La valeur des immeubles de Montréal augmente de 7 pour 100 (page 3).

FORETS
Le ministre des Terres et Forêts, M. Cliche, donne l'avertissement qu'il sera désormais interdit de couper du bois dans la région de Pontiac et de Gatineau pour l'expédier en Ontario (page 13).

EXPO 67
Un "Cellulium" — qui ne serait pas un monument distinctif mais plutôt un complexe de pavillons et de salles — illustrerait la cellule, l'élément premier de la vie (page 15).

SPORTS (I)
Maurice Richard provoque un incident au Forum : il "bouscule" une spectatrice qui le narguait lors d'une joute de hockey à laquelle participait son fils (page 35).

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 32
Bandes dessinées / 34
Courrier de Pauline / 10
Décès, Naissances, etc. / 40
Editorial / 4
Finance / 18, 19
Horoscope / 22
Les timbres / 15
Les Tribunaux / 34
Loisirs et récréation / 21
Mots croisés / 27
Nouvelles internationales / 23
Radio et Télévision / 20
Sciences / 32
Spectacles et Concerts / 16
Sports / 35 à 41
Vie féminine / 8 à 10
Vie mondaine / 9
Vie syndicale / 17
Votre médecin / 11

A compter de mardi, M. Tibor Mende, journaliste et écrivain de réputation internationale, présentera en exclusivité aux lecteurs de LA PRESSE une analyse de la situation au Brésil, pays en pleine fermentation.

La pire tempête de l'hiver à Terre-Neuve

SAINT-JEAN, Terre-Neuve. (PC) — La circulation s'effectuait au ralenti, ce matin, à Terre-Neuve, où la pire tempête de l'hiver a laissé plus de 15 pouces de neige.

Au moins deux pertes de vie sont attribuables directement à la tempête précédée de cinq autres chutes de neige qui ont laissé une épaisseur de 108 pouces au cours des neuf dernières semaines.

Les principales routes étaient presque toutes ouvertes tard hier soir mais la circulation ne s'y faisait que sur une seule voie.

Plusieurs automobilistes, à St-Jean même, ont placé de petits drapeaux rouges sur des bancs de neige pour indiquer que leur véhicule y était enfoui. Les vents de 75 milles à l'heure qui balayaient la région ont accumulé des bancs de neige atteignant parfois trente pieds.

Trois disparus

D'autre part, des recherches ont été entreprises à Salmonier Line, à environ 50 milles de St-Jean, afin de retrouver trois hommes qui sont portés disparus depuis samedi. La Gendarmerie royale dit qu'on a retrouvé leur camionnette, mais qu'on est toujours sans nouvelles de ses trois occupants.

Pendant ce temps, nombre d'automobilistes ont dû passer la nuit dans leur véhicule en attendant qu'on aille les délivrer tandis que des centaines de personnes ont dû séjourner à leurs lieux de travail.

On rapporte, par ailleurs, que le service des incendies de St-Jean a eu recours à ses véhicules pour conduire cinq femmes enceintes à l'hôpital.

On a enregistré, dans toutes les régions, plusieurs pannes d'électricité, dont deux plus importantes qui ont privé complètement du service deux quartiers de St-Jean durant presque toute la journée d'hier. Tous les avions sont demeurés au sol, mais les trains n'ont pas enregistré de retards considérables.

Un homme de 50 ans, M. William Tetford, de Shearstown, est mort dans une auto-patrouille de la RCMP alors qu'on le transportait à l'hôpital à la suite d'un accident de la circulation.

Enfin, M. Gerald Power, âgé de 43 ans, de Tors, a succombé dans les bois où il chassait le lapin.

Les instituteurs de Sherbrooke refusent de rentrer en classe

SHERBROOKE (PC) — Les instituteurs catholiques du diocèse de Sherbrooke ont voté par une majorité écrasante contre le projet de retourner en classe lundi.

Le vote, qui a eu lieu samedi, a été de 438 à 30 contre le projet de reprendre le travail dans les écoles de huit commissions scolaires où quelque 15,000 écoliers sont en congé forcé depuis plus de trois semaines.

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse du Québec, a demandé aux instituteurs, jeudi dernier, de retourner en classe et il annonçait en même temps la nomination du juge Victor Chabot comme président d'un conseil d'arbitrage dans le conflit scolaire des Cantons de l'Est.

Les instituteurs demandent des hausses de salaires et certains avantages marginaux, comme, par exemple, un plan d'assurance-maladie.

Le vote de samedi a été pris au cours d'une réunion générale de la Fédération des instituteurs catholiques du diocèse de Sherbrooke.

Par ailleurs à Richmond et à Windsor, quatre écoles secondaires qui avaient été ouvertes la semaine dernière sont de nouveau fermées aujourd'hui. Aujourd'hui, dans les écoles des huit commissions scolaires concernées par l'arrêt de travail des instituteurs des Cantons de l'Est, il n'y aura de classes que dans deux écoles secondaires de Bromptonville, pour quelque 100 élèves de 8e et de 9e année.

A Asbestos, le maire J.-Maurice Beauchesne a formé un comité de trois membres dans le but de travailler à un rapprochement entre la Commission scolaire et les instituteurs.

L'attitude des commissaires

SHERBROOKE. (DNC) — Dans le différend qui, en Estrie, oppose les professeurs et leurs commissions scolaires, les commissaires viennent de décider de s'en remettre au tribunal d'arbitrage, que préside le juge Victor Chabot.

Comme il avait été entendu au cours des récentes démarches, les deux groupes devaient se rencontrer hier matin, à 11 h., au bureau de l'Association des commissions scolaires dans la ville de Sherbrooke. Pour leur part, les commissaires sont allés au rendez-vous, mais les

Voir INSTITUTEURS en page 2

Les employés de la CTM demandent 25% de plus

par Jacques LAFRENIERE

Les employés de la Commission de transport de Montréal demanderont une hausse de salaire de 25 p. 100 au cours des négociations qui s'engageront bientôt en vue de renouveler la convention collective de travail qui expirera le 11 juillet prochain. Le contrat proposé sera d'une année. Les chauffeurs reçoivent présentement $2.12 l'heure.

C'est la décision qu'ont prise ce matin les quelque 100 dirigeants syndicaux représentant les 3,792 membres de la Fraternité des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (CTC) travaillant à la CTM. Ils étaient réunis dans un hôtel du centre de la ville

Voir CTM en page 2

Stations spatiales bientôt?

STOCKHOLM. (Reuter) — Le cosmonaute soviétique Youri Gagarine a déclaré aujourd'hui, devant des étudiants suédois, que l'Union soviétique a l'intention d'envoyer "plusieurs cosmonautes dans l'espace cette année."

"Nous lancerons très prochainement dans l'espace plusieurs satellites, a-t-il précisé. Ils seront placés sur orbite et pourront servir à la construction de stations spatiales permanentes."

Gagarine a déclaré également qu'une tentative d'"alunissage" d'un homme serait faite avant 1970, mais, dit-il, une telle ten-

Voir STATIONS en page 2

Renforcement de la lutte antireligieuse en URSS

MOSCOU. (AFP) — Un renforcement de la lutte antireligieuse à tous les échelons de la société soviétique est préconisé ce matin par la "Pravda", qui consacre un long article à l'urgence d'une vaste campagne d'athéisme en URSS.

Soulignant que les préjugés religieux "ne peuvent être vaincus d'un seul coup par des mesures administratives", la "Pravda" expose le plan d'éducation athée mis au point par la commission idéologique présidée par M. Leonide Iluitchev qui prévoit :

—La création d'un "Institut d'athéisme scientifique".

—La spécialisation d'une partie des étudiants des facultés d'histoire et de philosophie dans "des études supérieures d'athéisme", et la création de séminaires, de cercles d'études et de cours par correspondance "pour répandre la "bonne parole", dans toutes les organisations du parti et de la jeunesse".

Pour participer à cette campagne, le ministère de la Culture et le comité d'Etat pour le cinéma récompenseront la meilleure oeuvre réalisée sur un thème antireligieux.

La jeune génération enfin devra être éduquée "dans l'esprit d'une conception scientifique du monde".

En conclusion, la "Pravda" déplore qu'une partie des citoyens soviétiques demeurent encore fidèles aux croyances religieuses et affirme qu'il est temps de "détrôner ces survivances du passé".

Le respect de la personne humaine est la base de la vie en commun

— Paul VI

CITE DU VATICAN. (AFP) — "Le fondement et la base de la vie en commun d'un peuple est avant tout le respect et le développement de la personne humaine et des devoirs et des droits qui y sont attachés", a dit le pape en recevant un groupe de parlementaires allemands et italiens, conduits par M. Codacci Pisanelli, président de l'Union interparlementaire et qui participent actuellement à une réunion d'étude.

"La vie en commun, a poursuivi le Saint-Père, doit aider les hommes à développer leur personnalité et à les rendre aptes à s'acquitter des droits et des devoirs qui leur sont réservés. Dans la tâche qui vous est propre doit par conséquent régner l'esprit de justice qui fait que chacun doit recevoir ce qui lui revient.

Toute communauté humaine est basée sur son unité intérieure qui n'exclut pas cependant une différenciation entre ses membres. Mais où l'égalité et la diversité des hommes peuvent-elles trouver leur application véritable dans la vie en commun si ce n'est là où Dieu est reconnu comme le guide suprême ?

C'est pourquoi, a conclu le Saint-Père, l'attitude des parlementaires doit s'inspirer de sentiments de justice, de charité et d'amour réciproque. En servant ce principe ils ne serviront pas seulement leur peuple

Voir PAUL VI en page 2



LE ROI DE GRECE a subi une grave rechute aujourd'hui et ses médecins annoncent que son état s'aggrave d'heure en heure. Un bulletin de santé déclare que "les effets des troubles circulatoires enregistrés dans l'état se poursuivent". Les médecins ont découvert la présence d'un caillot de sang dans un des poumons du monarque âgé de 62 ans.

Le cardinal Léger proclame son adhésion "au club des mal cités par la presse"

par Luc BEAUREGARD

Le cardinal Paul-Emile Léger a proclamé publiquement samedi son adhésion "au club des mal cités par la presse".

Allant droit au but, dès le commencement de sa causerie, au banquet annuel des gouverneurs du Jeune commerce de Montréal, le cardinal a énuméré une série d'articles de journaux le concernant, éditoriaux à son avis mal fondés ou comptes rendus inexacts. L'archevêque de Montréal a même parlé, à un moment donné, d'une sorte de tactique pour le forcer à parler, qui consisterait à lui faire affirmer des propos qu'il n'a jamais tenus en sorte qu'il devienne obligé d'aborder les sujets soulevés.

Dès le début, il devait se payer la tête des journalistes, en souhaitant qu'ils ne s'attardent pas trop au dernier numéro au programme de la soirée . . . un bal . . .

Durant son discours qui a duré plus d'une heure, le cardinal a insisté sur l'un de ses thèmes favoris, la nécessité pour l'homme de déboucher sur des valeurs spirituelles dans un monde de plus en plus technocrate. Ce qui l'amena à déclarer, en revenant à ses premiers propos : "Je veux bien être écrasé par les rotatives, j'ac-

Voir LE CARDINAL en page 2

Des étudiants norvégiens vont tenter de traverser l'océan arctique en skis

OSLO, Norvège (UPI) — Douze étudiants norvégiens ont nolisé aujourd'hui un avion pour s'envoler vers la base américaine de Thulé au Groënland d'où ils comptent entreprendre pour la première fois la traversée de l'océan Arctique en skis, en passant par le pôle nord.

De Thulé au pôle, l'expédition suivra les pistes de l'explorateur américain, Robert S. Peary, qui partit de Columbia, il y a exactement de cela 55 ans, et qui parcourut une distance de 1,000 milles en direction du pôle.

A partir du pôle, le chef de l'expédition, Bjoern Staib et trois de ses collègues vont piquer vers l'Europe sur la glace vive. Ils entendent passer à Spitzbergen, territoire qui appartient à la Norvège, ou à l'île soviétique de Severnaya Zemla, qui se trouve au large de la Sibérie nord. Quel que soit le poste où ils feront escale, les skieurs comptent atteindre la terre ferme au bout d'une marche de 90 jours, temps qu'il faudra pour traverser de part en part l'océan Arctique.

Durant ce temps, les autres membres de l'expédition vont se charger de faire à pied la ronde des camps d'approvisionnements.

Deux membres de l'expédition vont demeurer à l'île Ellesmere, dans l'Arctique canadien, qui constituera le camp de base. Les provisions vont être transportées de Thulé au pôle par des traîneaux et des chiens du Groënland. Traîneaux et chiens seront dispersés aux divers camps le long de la piste qui mène au pôle.

Quand Staib et ses trois compagnons tenteront de passer en Europe par le pôle, ils devront traîner leurs provisions sur des traîneaux susceptibles de se transformer, au besoin, en kayhaks, au cas où ils rencontreraient des fissures dans la glace.

Les aventuriers ne savent pas encore s'ils passeront par Spitzbergen ou Severnaya Zemla. Toutefois, les autorités soviétiques leur ont fait savoir qu'ils seraient secourus s'ils décidaient de passer par Severnaya Zemla.



EXPULSION — La Suisse vient d'expulser M. Jacques Soustelle, ancien conseiller du général de Gaulle. Découvert samedi à Lausanne, il a été reconduit "à la frontière de son choix". (Lire notre nouvelle en page 23.)

DERNIÈRE HEURE

Le général MacArthur est hospitalisé

NEW YORK. (Reuter) — Le général Douglas MacArthur est parti aujourd'hui par avion pour Washington, où il doit entrer à l'hôpital Walter Reed de l'armée, pour être "placé sous observation". Il souffre de douleurs intestinales. Le général avait été opéré de la prostate en janvier 1960. Il a commandé les forces américaines pendant la guerre contre le Japon, et les forces de l'ONU en Corée. Il est âgé de 84 ans.

LA MÉTÉO

NUAGES, PLUS FRAIS DEMAIN
MIN. : 32 — MAX. : 35

Un nationalisme économique nuisible au Québec – Kierans

ROUYN. — "Est-ce que le Québec va encourager un accroissement de la production d'aluminium, de pâte et de papier dans la province, si l'existence ou le développement de ces industries sont menacés par suite d'un certain nationalisme économique du fédéral ?" C'est la question qu'a posée hier le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, alors qu'il adressait la parole à la Société des conférences de Rouyn.

Attaquant ceux qui sont allergiques aux capitaux étrangers, le ministre a insisté sur la nécessité d'une politique économique coordonnée, reléguant à un plan très lointain le problème de la propriété des investissements.

M. Kierans a expliqué que la constitution accordait la suprématie au fédéral dans les domaines d'une très grande importance au point de vue économique, tels la politique monétaire et le commerce international.

Faisant remarquer qu'une telle situation était normale, M. Kierans a déclaré que pour que les provinces puissent faire de la planification, les programmes devaient être conçus et exécutés dans le cadre d'une politique nationale, logique et consistante.

"C'est pour cette raison, a poursuivi M. Kierans, que le premier ministre Lesage a tellement insisté sur le besoin de consultation entre Ottawa et les provinces sur tout ce qui concernait la politique économique... Est-ce que le Québec va encourager un accroissement de la production d'aluminium, de pâte et de papier dans la province, si l'existence et le développement de ces industries sont menacés par suite d'un certain nationalisme économique au fédéral ? Ne devrions-nous pas encourager des mouvements favorables à l'épanouissement du libre-échangisme ? Devrions-nous rester assis à ne rien faire et permettre que des gestes discriminatoires posés à la hâte contre les investissements étrangers éloignent de nous les capitaux du monde, précisément au moment où le Québec a besoin de larges sommes d'argent pour son développement ?"

S'attaquant plus précisément au problème de la propriété étrangère, M. Kierans a poursuivi en disant : "Quoique les Canadiens puissent préférer que ce développement essentiel soit financé par des Canadiens et que ceux-ci en soient les propriétaires, les problèmes du chômage ne seront pas résolus s'il nous faut attendre un millénaire avant que cela ne se produise".

Un investissement, tel un moulin à papier qui rapporte un million de dollars à des investisseurs étrangers, en dividendes, profite énormément au pays, selon le ministre. Le même établissement ajoute $35 millions au produit national brut, fournit $10 millions en salaires et dépenses, $15 millions en achats de matières premières, ainsi que pour ses services d'électricité et de transport. Enfin, il peut rapporter en taxes diverses, $3 millions.

Selon M. Kierans, on perd son temps à s'attaquer à la propriété étrangère, alors que cette propriété qu'elle soit locale ou étrangère n'a plus d'importance.

"La possession des actions et des obligations des grandes compagnies, a expliqué M. Kierans, est si diffuse aujourd'hui, que le contrôle et la direction des corporations n'est pas entre les mains des actionnaires, mais plutôt entre celles des officiers supérieurs de ces sociétés."

Selon le ministre, il est difficile de concevoir qu'on puisse s'inquiéter des profits minimes qui reviennent aux premiers investisseurs, qu'ils soient Canadiens ou Américains.

"Naturellement, a-t-il ajouté, je préférerais une plus grande participation canadienne aux capitaux et à la propriété des actions, mais la solution repose sur notre propre attitude et ne consiste pas à punir nos amis ou nos voisins.

Car, d'après M. Kierans, notre attitude courante, qui consiste à user de discrimination contre ceux qui investissent dans notre développement et l'encouragent, est indigne de nos traditions et du tempérament canadien.

TRAGEDIES

SUITE DE LA PAGE 1

Glungezer, par un temps brumeux.

Il n'y a aucun survivant parmi les 83 personnes — 75 touristes, dont six enfants, huit membres d'équipage — qui avaient pris place à bord du "Britannia", a confirmé hier à Londres un porte-parole de la "British Eagle Airways", compagnie à laquelle appartenait l'appareil.

Les corps des victimes — toutes britanniques, à l'exception d'un Sud-Africain et d'une jeune Autrichienne — commencent à être redescendus dans la vallée. Huit cadavres ont été retrouvés jusqu'ici par les sauveteurs. Un des corps est celui du pilote, le commandant Williams, qui gisait à une centaine de pieds du sommet.

Le pilote d'un hélicoptère de sauvetage, qui a survolé les lieux, estime qu'il sera extrêmement difficile de retrouver les autres corps qui sont éparpillés, avec les débris de l'avion, sur 1,500 pieds, le long d'une pente très forte et dangereuse.

A 60 pds du sommet

Le "Britannia" accidenté n'a pas explosé, mais a été littéralement pulvérisé au contact de la paroi rocheuse du pic du Glungezer," a déclaré l'inspecteur Franz Bodem, pilote du "Piper" des services de l'aviation civile autrichienne, qui a repéré le premier les débris de l'appareil britannique.

"Il s'en est fallu d'une soixantaine de pieds d'altitude pour que le quadrimoteur de la "Eagle Airways" passe sans encombre la crête du pic", à quelque 8,800 pieds " a ajouté encore le pilote autrichien. "La tragique catastrophe peut donc être due à un défaut de l'altimètre".

"En survolant le lieu de l'accident à très basse altitude", a ajouté encore le pilote, "je n'ai vu aucune trace de pas dans la neige et j'en ai déduit qu'il n'y aurait guère d'espoir de trouver des survivants. Au cours de mon second vol de reconnaissance, dans l'après-midi, j'ai pu voir que des corps semblent être accrochés dans la paroi au-dessous du point de l'impact". L'appareil de la "British Eagle Airways" a dû percuter la paroi comme un obus. Certains débris sont restés littéralement collés contre la muraille rocheuse.

Cette catastrophe aérienne est la plus importante qui ait jamais eu lieu en Autriche. Le mont Glungezer, sur lequel l'avion s'est écrasé, est seulement à cinq milles à l'est de Patscherkofel, où s'est déroulée pendant les jeux olympiques d'hiver le mois dernier, la descente masculine.

Deux familles britanniques ont trouvé la mort dans cette tragédie de l'air. Il s'agit de M. et Mme Willam Paterson et de leurs trois enfants, âgés de 21, 15 et 11 ans, et de M. et Mme Ronald Silverstein et de leurs deux enfants, âgés de quatre et trois ans.

La reine Elizabeth II a envoyé un message au ministère britannique de l'aviation civile dans lequel elle exprime sa profonde tristesse de la catastrophe aérienne d'Innsbruck. La reine demande en outre au ministre de transmettre toute sa sympathie aux familles des victimes.

La tragédie aérienne de Californie est la quatrième à survenir dans le monde depuis mercredi dernier. Ce jour-là, un DC-8 d'Eastern Airlines s'était écrasé quelques minutes après le décollage dans les eaux du lac Pontchartrain, avec 58 personnes à bord. On n'a encore retiré du lac ni les cadavres ni les débris de l'énorme quadriréacté. Jeudi, c'était un bimoteur japonais qui s'écrasait à l'atterrissage à l'aéroport de Tokyo, tuant 20 de ses occupants. Comme tout indique qu'il n'y a aucun survivant à la tragédie du "Constellation", 246 personnes sont mortes depuis cinq jours dans l'écrasement d'avions commerciaux.

STATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

tative s'effectuera "probablement depuis des stations spatiales sur orbite, plutôt que directement". Des singes et des chiens, a-t-il ajouté, débarqueront sur la Lune avant des humains.

INSTITUTEURS

SUITE DE LA PAGE 1

professeurs les ont notifiés de leur absence.

Les commissaires ont déposé le texte d'un mémoire, réclamé par le ministère de la Jeunesse. Adopté et signé en bonne et due forme par leur président Jules Thibeault, le document signifiait leur renonciation aux mesures judiciaires, ainsi qu'au congédiement du personnel enseignant, moyennant toutefois le retour au travail ce matin, lundi.

Samedi, les professeurs ont tenu une assemblée. Ils ont pris un vote d'abstention du rendez-vous. Ils ont d'ailleurs avisé de leur décision le président des commissions scolaires, M. Thibeault.

En raison de ce vote, exprimé par les instituteurs, les commissaires considèrent qu'il ne peut, en ce moment, être question de négociations ni à l'échelle du diocèse, ni à celle des localités. Aux yeux des commissaires, l'écart actuel entre les deux groupes est trop grand pour entreprendre des pourparlers. En conséquence, les commissaires décident de s'en remettre au tribunal d'arbitrage.

PAUL VI

SUITE DE LA PAGE 1

mais aussi la cause de la collaboration européenne et de la paix du monde".

D'autre part, hier soir, le pape a présidé à l'office du carême en l'église paroissiale de Sainte-Marie-Consolatrice, dans le quartier de Casal Bertone, qui fut gravement endommagé durant la dernière guerre.

Expliquant ensuite ce que doit être la paroisse, c'est-à-dire un centre de secours mutuel où doit régner le précepte de la charité, Paul VI a cité le film "Dieu a besoin des hommes", cela pour répondre à ceux qui prétendent que les hommes n'ont pas besoin d'intermédiaires entre le Créateur et eux-mêmes. Dieu, a dit en substance le pape, a besoin des hommes, surtout d'hommes qualifiés comme les prêtres, qui sont ses interprètes. Mais les hommes, à leur tour, doivent participer à la vie religieuse commune, c'est-à-dire la vie de l'église de la paroisse, car le salut est un phénomène collectif.

L'oeuvre de M. Favreau ?

Une analyse de Pierre O'Neil

QUEBEC. — L'heureuse tournure des négociations entre Québec et Ottawa sur les esquimaux est en partie attribuable à l'Hon. Guy Favreau, ministre de la Justice.

Bien qu'on ne doive pas lui attribuer de façon exclusive le succès des discussions de fin de semaine, il ne fait pas de doute que M. Favreau s'est tiré avec beaucoup d'honneur d'une mission difficile et qu'il accroit ainsi son prestige dans le cabinet, aussi bien qu'auprès des Canadiens français en général.

On ne sait trop ce qui a pu se passer entre la séance de négociations qui eut lieu il y a quelques jours à peine à Ottawa, et celle qui vient de marquer à Québec ce qu'on considère comme la fin des discussions.

Il est clair cependant que le ministre des Affaires du Nord dans le cabinet Pearson a changé de ton, si ce n'est d'avis, au sujet du transfert des Esquimaux. Qui a pu opérer cette métamorphose ? Il y a de fortes chances que ce soit M. Favreau lui-même. Il était d'ailleurs évident la dernière fois, que le ministre de la Justice était beaucoup plus conciliant que M. Arthur Laing et que René Lévesque lui-même.

Du côté des négociateurs de Québec, on désespérait la dernière fois, de l'issue des négociations, justement à cause de ce que l'on considérait comme un entêtement de la part de M. Laing.

Aussi est-ce un revirement complet que les observateurs ont remarqué de son côté.

Ce revirement a sans doute affecté ceux qui négocient au nom de la province, car il paraît que M. René Lévesque avait lui aussi changé de ton "il a été plus doux mais sans faire de concessions sur le fonds nous a-t-on confié".

L'atmosphère même des négociations de la fin de semaine est reflétée par le caractère serein du communiqué remis aux journalistes.

On se souvient qu'à la dernière réunion d'Ottawa, les négociateurs avaient convoqué une conférence de presse au cours de laquelle les journalistes avaient pu, à loisir, constater l'ampleur des divergences entre les représentants des deux gouvernements.

Qu'un revirement se produise aussitôt ne cesse d'étonner ceux qui suivent l'évolution de la querelle depuis son début. A bout d'explication, on a fini par dire samedi que le plantureux repas dans le style esquimau offert par le Québec aux représentants d'Ottawa avait été pour quelque chose dans la tournure heureuse des négociations. On nous a fait remarquer en effet, que de part et d'autre on s'était parlé plutôt fermement avant le repas, mais qu'après le ton était nettement différent.

Si c'était le cas, ce ne serait pas le premier exemple de conflits du genre réglés autour d'une bonne table ! ! !

Quoi qu'il en soit, en ce qui regarde les transfert des Esquimaux, le temps semble maintenant au beau fixe de Québec à Ottawa.

Paraît-il qu'on s'entend même sur la nature des consultations qui devront intervenir auprès des indigènes, avant le transfert d'administration. On formerait une commission sur laquelle seraient représentés Ottawa et Québec. Ce sont des gens du nord qui en seraient membres. Ils seraient chargés de recueillir les avis des indigènes, non sur le transfert d'administration, mais sur les modalités qui devraient l'entourer et les garanties qui devraient être faites aux Esquimaux.

Ainsi toutes ces longues négociations auront été nécessaires pour que soit mise en pratique une des recommandations de la Commission Glasco qui suggérait que l'administration des Indiens et des Esquimaux soit confiée en toute logique aux provinces.

AVION

SUITE DE LA PAGE 1

nir le successeur de l'avion de reconnaissance "U-2". Les deux appareils sont construits par la même compagnie. Et comme le U-2, le A-11 peut voler à des altitudes dépassant 70,000 pieds, mais sa grande vitesse en ferait une cible beaucoup plus élusive.

Le A-11 pourrait voler de la frontière canado-américaine jusqu'à l'Arctique en 30 minutes, et pourrait abattre les bombardiers supersoniques ennemis avant qu'ils aient pu s'approcher des cibles industrielles et militaires situées plus au sud. Dans ce cas, les fusées antimissiles "Bombarc-B" deviendraient beaucoup moins importantes, leur portée n'étant que de 400 milles, alors que le "A-11" a un rayon d'action de "milliers de milles", selon M. Johnson.

LE CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

cepte tout, mais intérieurement j'essaie de retrouver ma pensée, ma liberté.

"Lorsqu'on ne rapporte pas ce que je dis, on risque fort que je répète cinquante fois la même chose . . . Mais à la cinquantième fois, l'éditorial dira enfin la vérité . . .

"Et si j'avais un texte, ça ne changerait rien . . . Les conférences ne changent pas le monde . . ."

Dans sa "revue de presse", le cardinal a d'abord insisté, sans le nommer, sur un éditorial du "Montreal Star" (samedi, 22 février 1964), demandant que les autorités civiles et religieuses dénoncent le terrorisme : "Le 22 février 1964, dit-il, dans un grand quotidien, on pouvait lire un éditorial où l'on se plaignait du silence de l'autorité religieuse dans la conjoncture actuelle et du manque de sympathie et d'initiative de la même autorité..."

(Le cardinal rappela alors que le 22 avril 1963, un autre grand quotidien rapportait que le cardinal Léger avait pris position dans un fait bien connu et qu'il avait dénoncé ce qui devait l'être. LA PRESSE, au lendemain de la mort de William O'Neil, rapportait en effet ce jour-là, à la une, un discours du cardinal à l'Oratoire St-Joseph où il avait soutenu que la solution de nos problèmes se trouverait autour d'une table ronde.)

"Et voilà où nous en sommes, a dit le cardinal. Nous avons parlé en temps voulu, mais on n'a pas voulu nous écouter. Mais alors que les faits deviennent politisés, on voudrait bien que l'Eglise parle. Et on lui donne le sens que l'on veut bien."

(C'était sans doute peine perdue pour le cardinal puisque le reporter du "Montreal Star", à nos côtés à la table de presse, n'entendait rien — ou très peu de chose, en tout cas — à ce qu'il déclarait et recourait même à nos services ou à ceux du reporter de la "Gazette" pour comprendre ce dont il parlait.)

Quoi qu'il en soit, la critique du cardinal n'a pas été moins sévère à l'égard du compte rendu du discours qu'il prononçait la semaine dernière, au collège Ste-Marie. C'est alors qu'il aurait souhaité, lui avait-on fait dire, des rapports Bouchard à la centaine et qu'il se serait réjoui que certains aient le courage de s'affirmer agnostiques.

C'est alors qu'il a cité, sans le nommer, un éditorial que signait M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de LA PRESSE, la mardi 25 février 1964, p. 4 : "Vous donnez une causerie à Regina ; les gens vous écoutent et semblent comprendre. Mais le compte rendu que vous lisez au retour... donne à croire que le reporter de l'Ouest s'est trompé de salle, le soir où vous parliez, et qu'il vous attribue les paroles d'un autre..."

Avant de s'attaquer aux reporters, le cardinal avait également cité de longs extraits de la Charte d'intégrité professionnelle de l'Union canadienne des journalistes **de langue française,** adoptée lors du dernier congrès de l'UCJLF, à Montréal. (Il est à noter que cette Charte ne s'applique qu'aux membres de l'Union, que tous les journalistes canadiens-français ne sont pas membres de l'Union... et encore moins les reporters de langue anglaise.)

Le cardinal a précisé, de toute façon, que les propos de cette conférence prononcée devant les élèves du collège Sainte-Marie répétaient textuellement ceux de sa lettre pastorale du début du carême où, dit-il, "tout était exposé clairement dans les deux langues".

Il a expliqué que cette lettre visait à la promotion de l'homme et de la personne humaine. En ce sens, toute forme de lutte contre le racisme est à son avis la gloire de notre époque.

Il a précisé qu'au collège Sainte-Marie, la semaine dernière, il avait simplement dit qu'il fallait reconnaître que l'intelligence était sollicitée par le matérialisme et non pas que des jeunes avaient eu le courage d'affirmer leur agnosticisme.

Samedi, au cours de sa conférence proprement dite, le cardinal a déclaré que son rôle de pasteur était de dire à ceux qui voulaient bien l'entendre que le problème n'est pas d'être catholique ou non, mais de déboucher dans la zone des valeurs spirituelles et de se référer à un point supérieur qui ne peut être que l'absolu.

Il a dit, d'autre part, que lorsque tout devenait politisé l'on était plus dans la pensée de Paul VI : "A l'Etat, dit-il, l'Eglise dit qu'elle ne compte pas sur lui pour mener les hommes à Dieu."

A la fin de sa conférence, le cardinal Léger lança un appel à la Jeune chambre pour qu'elle paie la note d'une commande de remèdes capable de guérir 100 lépreux, ce que la Jeune chambre n'a pu refuser.

ESQUIMAUX

SUITE DE LA PAGE 1

parmi ses membres : M. Laing; M. René Tremblay, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ; M. Guy Favreau, ministre de la Justice ; MM. les sous-ministres Ernest Côté, Claude Isbister et John Gordon ; et M. le député John Turner, assistant parlementaire de M. Laing.

Ils ont été reçus au parlement de Québec par : M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles du Québec ; Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre d'Etat; M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales ; M. P.-E. Auger, sous-ministre des Richesses naturelles; M. Eric Gourdeau, chef de la Direction générale du Nouveau-Québec ; M. Pierre Côté, conseiller juridique et secrétaire particulier de M. René Lévesque ; MM. Benoit Robitaille et Edouard Bernier, de la Direction générale du Nouveau-Québec.

Les deux groupes se sont réunis dans la Salle des comités de l'Assemblée législative. Les négociations ont duré de 11 heures à midi et quarante minutes le matin ; elles ont été suspendues pour le déjeuner ; et elles ont repris à 3 heures dix de l'après-midi pour se terminer à 7 heures vingt du soir.

A la fin de la matinée, on avait tiré, des délégués, des réflexions laconiques comme : "Discussion franche !" — "Atmosphère favorable !"

La conférence de presse promise pour l'après-midi a été reportée de 4 heures à 5 heures, puis à 6 heures et enfin à 7 heures vingt.

Alors, MM. Laing et Lévesque ont rendu public le communiqué commun. Ils ont refusé de commenter le document.

M. Lévesque a déclaré que le Nord du Québec étant une partie du Québec, ses habitants, dont les Esquimaux, doivent être considérés comme des citoyens de la province, et dépendre de l'administration provinciale. La situation actuelle est donc anormale et anticonstitutionnelle. Le problème du transfert des affaires esquimaudes n'est pas simplement une question sentimentale, cela d'autant plus que le ministère provincial des Richesses naturelles compte sur les Esquimaux pour la mise en valeur du Grand Nord, de ses gisements miniers comme les gites d'amiante, par exemple.

CTM

SUITE DE LA PAGE 1

pour leur "conférence sur les salaires" qui précède chaque négociation collective.

Le président général de la section des employés de la CTM, M. Roger Lebrun, a attiré l'attention de ses collègues sur l'importance, cette année, de faire porter les efforts sur les salaires plutôt que sur les bénéfices marginaux. Il a expliqué que lors du dernier contrat, c'est le contraire qui s'était produit.

Les deux autres résolutions adoptées ce matin touchent la sécurité syndicale et les jours de maladie. Les dirigeants des diverses succursales de la Fraternité, à la CTM, demandent que "tous les salariés couverts par la convention collective soient tenus de payer des cotisations à la Fraternité".

Ils demandent aussi que les 180 jours de maladie soient cumulatifs sur une base de 12 jours par année (au lieu de 10) et payables dès la première journée. L'employé, à sa retraite, recevrait le versement en argent des jours de maladie qu'il n'aurait pas utilisés.

Lesage et Lévesque ont discuté des chutes Hamilton

QUEBEC, (PC) — Le premier ministre Lesage et le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, ont rencontré à Québec les principaux administrateurs d'Hydro-Québec, vraisemblablement au sujet des prochains développements hydro-électriques de la province.

Suivant des sources digne de foi, on s'attend que l'on annonce avant la fin de mars si Québec est prêt à conclure un accord concernant l'aménagement d'une centrale d'un milliard de dollars aux chutes Hamilton, au Labrador.

L'entretien eut lieu vendredi soir.

Une décision est attendue d'ici quelques semaines en raison de l'horaire du développement de la Manicouagan et de la rivière aux Outardes, au nord de Baie-Comeau.

Suivant les plans, les travaux doivent commencer sous peu aux barrages de la rivière aux Outardes. La construction de ces barrages serait retardée si Québec décidait de procéder à l'aménagement des chutes Hamilton.

Hydro-Québec contrôle environ 20 pour cent des intérêts sur cette cataracte. Le reste est en main de la "British Newfoundland Development Corporation".

Jacques Hébert déclare que des témoins peuvent corroborer ses écrits

par **Jacques PIGEON**

QUEBEC. — Dix juges, cinq de la cour d'Appel, cinq de la cour Suprême ont déjà affirmé que la conduite des procureurs de la Couronne lors du procès de Coffin n'était pas sujette à reproches, mais Jacques Hébert continue tout-de-même à croire que ces avocats ont utilisé "un langage enflammé devant le jury" et que leur conduite a été contraire à leur devoir.

Le procureur de la Commission d'enquête sur l'affaire Coffin, Me Jules Deschênes, a lu aujourd'hui des extraits des jugements de la cour d'Appel et de la cour Suprême dans lesquels sont contenues les affirmations précédentes. Jacques Hébert était alors dans le box des témoins.

L'éditeur montréalais a admis qu'il n'avait pas lu les notes des juges de la cour d'Appel mais qu'il avait pris connaissance de celles des juges de la cour Suprême. Il a cependant été prompt à ajouter que ces témoignages ne nuançaient ni ne modifiaient les reproches qu'il a adressés aux procureurs Me J. Miquelon et Me N. Dorion.

A une autre question de l'avocat Jacques Hébert a répondu qu'il avait basé son opinion sur les arguments contenus dans le factum de la défense et d'après les témoignages de personnes qui ont assisté au procès.

Le travail de l'avocat de la commission consiste en une longue et fastidieuse recherche dans le but d'établir la véracité ou l'inexactitude des faits contenus dans "J'accuse les assassins de Coffin". De plus, Me Deschênes a relevé aujourd'hui des accusations d'Hébert contenues dans la transcription de deux entrevues de T.V. auxquelles l'auteur a participé après la publication de son livre.

Ce matin, à la fin de l'interrogatoire, Jacques Hébert n'a pas craint d'affirmer qu'il peut amener en cour des témoins qui confirmeront toutes les affirmations contenues dans son volume.

La météo

Minimum cette nuit : 32
Maximum demain : 35
Lever du soleil : 6 h. 31
Coucher du soleil : 5 h. 43

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC). — **Régions de Montréal et Ottawa; Cantons de l'Est; région de Québec :** Nuages et éclaircies aujourd'hui; généralement nuageux et plus frais demain. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles avec rafales de 30 après-midi; brises légères demain matin. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 32 et 35; Sherbrooke et Québec, 30 et 35.

Laurentides et Mauricie; région du lac Saint-Jean : Nuages aujourd'hui; neige légère éparse cette nuit; demain matin, nuages et neige légère éparse, éclaircies l'après-midi. Doux aujourd'hui, plus frais demain soir. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles aujourd'hui; brises légères demain matin. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, 28 et 30; La Tuque et Chicoutimi, 25 et 28.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Nuages et éclaircies, puis ciel couvert et neige légère éparse ce soir; demain, soleil sauf intervalles nuageux, plus froid. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles avec rafales de 30 aujourd'hui; ce soir, vents du nord-ouest de 15 à 20 milles; brises légères demain matin. Températures ce soir et demain matin : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 30 et 5.

Régions de Rimouski et de Gaspé : Nuages et éclaircies aujourd'hui; nuages, neige légère éparse, plus froid demain. Brises légères éparse, plus froid demain.

"La politique d'achat du gouvernement du Québec: aucune discrimination"

— G.-D. Lévesque

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, s'est élevé hier après-midi contre les gens qui voient dans la nouvelle politique d'achat du gouvernement provincial un instrument de discrimination.

Le député de Bonaventure parlait à l'occasion du congrès des élèves des facultés de Commerce des universités de la province, au Château Frontenac.

—"Nous pouvons donner l'assurance que notre politique ne fera pas de distinction entre un fabricant de langue française et un fabricant de langue anglaise, a-t-il dit. Nous sommes fondamentalement opposés à traiter différemment compagnies sous le contrôle des Canadiens français et compagnies sous le contrôle des Canadiens anglais. Si pareille discrimination existait, on imagine où cela pourrait mener. Ridicule, par exemple, serait la situation dans laquelle se trouverait une firme canadienne-française qui, désireuse d'emprunter pour prendre de l'expansion, se verrait tenue à n'accepter que des capitaux canadiens-français . . ."

M. Gérard-D. Lévesque a fait aussi allusion aux inquiétudes de Canadiens des autres provinces devant la nouvelle politique d'achat de l'administration du Québec.

—"Nous croyons, nous aussi, que le marché canadien n'est pas si grand qu'il faille le morceler. Mais une analyse rapide de notre "manque de politique d'achat dans le passé" nous a fait réaliser qu'il fallait survivre. De là la préférence de 10% accordée maintenant aux fabricants du Québec sur certains produits . . ." a-t-il dit.

C'était une allusion à la préférence accordée aux fabricants du Québec quand les prix de leurs produits ne dépassent pas de 10% les prix de leurs concurrents de l'extérieur.

D'autre part, le ministre de l'Industrie et du Commerce a qualifié d'innovation la décision du Québec d'accorder la préférence à un fabricant canadien quand il propose un prix ne dépassant pas de 15% le prix exigé par ses concurrents de l'étranger. Cela a dit le député de Bonaventure, place les producteurs canadiens dans une position avantageuse par rapport aux producteurs étrangers.

En résumé, d'après M. Gérard-D. Lévesque, "la seule voie réaliste est celle du libéralisme des échanges, accompagnée d'un encouragement rationnel à notre industrie de transformation".

Cette politique doit permettre de favoriser l'implantation de saines entreprises industrielles dans la province, et cela, non pas pour des raisons de séparatisme.

Trop longtemps les normes utilisées pour nos achats ont été tirées de manuels étrangers et ne permettaient pas même, à nos propres fabricants, de soumissionner.

Le ministre a conclu :

— "Les choses étant ce qu'elles sont, il nous est difficile de nous laisser émouvoir par les menaces de représailles qui pourraient être faites . . ."

La G.-B. et le gel des armes

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique consultera les autres membres de l'Alliance atlantique au sujet du nouveau plan polonais sur le "gel" des armes nucléaires en Europe centrale. Ce plan sera probablement soumis à la Conférence de Genève, et vise à empêcher l'Allemagne fédérale à participer à une force multilatérale.

Accord culturel sino-soviétique

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique et la Chine ont signé aujourd'hui à Moscou un accord de coopération culturelle, rapporte l'agence Tass.

Cet accord prévoit divers échanges dans les domaines culturel, esthétique, scientifique, éducationnel et sportif, pour 1964, précise l'agence Tass.

Du Nouveau à PINCOURT

53, boul. Cardinal Léger
(Centre d'Achats Ile Perrot)

une autre succursale

HFC HOUSEHOLD FINANCE

Empruntez en toute confiance

L'enseigne HFC est synonyme de service prompt, courtois et digne de confiance

PRÊTS JUSQU'À $2,500

Nous sommes convaincus que vous aimerez faire affaire à l'enseigne HFC, Household Finance, où l'on met à votre disposition des locaux modernes aménagés avec goût. Le gérant de la succursale HFC fera tout en son possible pour vous venir en aide. C'est un expert en prêts à tempérament qui vous offrira un service courtois et compréhensif non seulement au moment où vous contracterez votre emprunt, mais en toute occasion. HFC rend service à plus d'un demi-million de Canadiens chaque année; deux sur trois de nos clients, en moyenne, nous sont envoyés par des amis. Visitez la nouvelle succursale HFC dès aujourd'hui ou encore téléphonez si cela vous convient mieux.

Une visite à HFC veut dire rapidité, commodité et courtoisie

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel 36 mois	30 mois	20 mois	12 mois
$100	$.....	$.....	$ 6.12	$ 9.46
550	.....	23.73	32.86	51.24
750	.....	31.65	44.13	69.21
1000	.....	41.45	58.11	91.56
1600	60.88	68.81	94.11	146.52
2200	83.71	94.62	129.41	201.46
2500	85.12	107.52	147.05	228.93

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

35 succursales HFC dans la région de Montréal

PINCOURT
DU NOUVEAU ☛ 53, boul. Cardinal Léger
(Centre d'Achats Ile Perrot)
Téléphone 453-5360

Heures: Lundi à jeudi, de 9 h.30 du matin à 5 h. de l'après-midi; vendredi, de 9 h.30 du matin à 8 h. du soir

POINTE AUX TREMBLES
DU NOUVEAU ☛ 11,920 est, rue Notre Dame
(à avenue Bième)
Téléphone MI 2-5367

PIERREFONDS
DU NOUVEAU ☛ 11,112 ouest, boul. Gouin
(Centre d'Achats Ste Genevieve)
Téléphone MU 4-8080

1255, rue University . .	UN 6-2002	8103, rue St-Denis . . .	DU 1-2557
4592 est, rue Ste-Catherine	CL 5-7757	1411, rue Mansfield . .	VI 2-8331
2950, rue Masson . . .	RA 8-3657	5275, Chemin de la Reine Marie	HU 1-0251
1802 est, rue Ontario .	LA 7-4561		
3643 ouest, rue Notre-Dame	WE 2-5156	3827 est, rue Ontario .	LA 6-5591
285 ouest, avenue Bernard	CR 6-8571	1821 est, rue Mont-Royal	LA 6-6631
1290, rue St-Denis . .	UN 1-1527	1003 est, rue Ste-Catherine	AV 8-2111
4205, rue St-Denis . .	AV 8-5111	1123 ouest, rue Ste-Catherine	VI 2-7941
6708, rue St-Hubert . .	CR 9-7371	415 ouest, rue St-Jacques .	VI 4-3081
6963, rue St-Hubert . .	CR 4-2521		

VILLE EMARD: 6249, boul. Monk . . . . . PO 9-3831
VERDUN: 3957, rue Wellington . . . . . PO 9-4511
LACHINE: 1155, rue Notre-Dame . . . . . ME 7-5554
LONGUEUIL: 69A, ouest, rue St-Charles . . . OR 7-5291
PONT VIAU: 243, boul. des Laurentides 669-2674
ST. LAMBERT: 468, ave Victoria 671-5591

CENTRE D'ACHATS
BOULEVARD: 4246 est, rue Jean-Talon . . . RA 2-3516
DOMAINE: 3235, rue Granby . . . . . CL 4-9481
DORVAL: 352, Chemin de Dorval 631-9871
FOREST: 10539, boulevard Pie IX . . . . . DA 2-2780
JACQUES-CARTIER: 1319 Chemin Chambly . . 677-8994
NORGATE: 1061, boul. Decarie 748-6701
PONT MERCIER: 414 avenue Lafleur. . . . . DO 6-9600
ST-MARTIN: 3860, rue Notre-Dame 681-9281

1ère QUALITE
BUANDERIE
• DRAPS
• CHEMISES
• NETTOYAGE A SEC, ETC.
CUEILLETTE
LE MERCREDI
7 A.M. A 4 P.M.
LIVRAISON ASSUREE
LE SAMEDI
PARISIAN
LAUNDRY CO.
WE. 5-6316

PRIMEUR
pour SURDITE NERVEUSE – (SOURDS)



• le plus petit APPAREIL AUDITIF AU MONDE
• PAS DE CORDE • PAS DE FIL • PAS DE MOULE • PAS DE TUBE
• RIEN DERRIERE L'OREILLE OU SUR LE CORPS
TOUT EST DANS L'OREILLE
Pour consultation signalez 272-0614
CENTRE AUDITIF MOTOROLA DAHLBERG 7365 A, ST-HUBERT, MTL.
OU POSTEZ LE COUPON CI-DESSOUS
Garantie par Good Housekeeping
Veuillez m'envoyer des renseignements sur la réplique du plus petit appareil auditif au monde gratuitement et sans obligation de ma part.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Téléphone ..... LPRE 2-3-64



Venez voir nos 3 magnifiques modèles de
CHALETS PREFABRIQUES
EN MONTRE AU
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
3019 SHERBROOKE EST



Nous vous garantissons que nos prix SONT LES PLUS BAS
LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUEBEC
Pour plus d'informations téléphonez à LA. 6-1647
Nous vendons aussi pour votre chalet les foyers VOLCANO Réfrigérateur au GAZ
NOUVEAU JASPER DEVELOPMENT
3019 Sherbrooke Est LA. 6-1647

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1110	Abitibi	12⅞	12¾	12⅞
—	Abit Pr	24¾	24¾	—
725	Algoma	58	58	58
1820	Alumin	31⅛	30⅝	31
290	Alm 4¼ P	42½	42¼	42½
—	Alum 1 Pr	46¼	46¼	—
—	Alm 2 Pr	47½	47½	—
—	Ag Cd Pr	51⅛	51½	—
75	Ang T 4½	45	45	45
—	Ag 265 Pr	52½	52¼	—
—	Ag T 290 P	53½	53½	—
—	Argus	13¼	13¼	—
—	Arg 2.50 P	50¼	50¼	—
—	Arg 2.70 Pr	52	52	—
100	Arg C Pr	10	9⅞	10
505	Asbestos	20¾	20½	20½
—	Atl Sug	18⅝	18⅝	—
—	Bail S 5¾ P	25	25	—
—	Bq CN	79	79	—
340	B Imp	61	60¾	60¾
490	B Mont	62	62	62
70	Bq N E	66⅜	66¼	66⅜
100	Bq P C	54⅜	54⅛	54
395	Bq Roy	72¼	72⅛	72⅛
—	Bq Tor D	61⅜	61⅜	—
—	Bath Pw	17¼	17¼	—
25	Bath Pw A	51½	51½	51½
1225	Bell Phone	53⅞	53⅜	53⅞
—	Bow S p	31¾	31¾	—
100	Bow Paper	6¼	6¼	6¼
100	Brazil	215	215	215
440	BA Oil	29¾	29⅛	29⅜
1500	BC Forest	25¼	25¼	25¼
—	BC Power	43	43	—
—	BC Phone	56¼	56¼	—
—	BC Phone	104½	104½	—
—	Brockvl p	7½	7½	—
—	Brown	14	14	—
—	Bruck A	26	26	—
—	Bruck B	11¼	11¼	—
105	Build Prod	27¼	27¼	27¼
—	Bulolo	5	5	—
809	Cal Pow	21⅛	21⅛	21⅛
25	Can Cem	41	41	41
—	Can Cem p	28½	28½	—
—	CD Sug	23	23	—
450	CI Fdry	27⅜	27½	27⅜
100	Can Malt	21	21	21
—	C Safe R	96¾	96¾	—
—	C S L	59⅛	59⅛	—
—	C S L Pr	13¾	13¾	—
400	C Aviat	9¾	9¼	9¼
3805	C Brew	9¾	9¼	9¼
—	C Brew A	50¼	50	—
—	C Brew B	53⅜	53⅜	—
—	CBr Alum	9¼	9¼	—
200	C Chem w	615	615	615
—	C Conv B	5	5	—
200	C Fndtn	490	490	490
25	C Fnd A Pr	16	16	16
—	C I L	17⅛	17⅛	—
25	CI Pow	17⅛	17⅛	17⅛
—	CI Pow Pr	41¼	41¼	—
—	C Marconi	435	435	—
—	Cdn P&P	13	12¾	—
3610	CPR	36⅞	36⅜	36½
100	C Pet pr	12⅝	12⅝	12⅝
—	C Refract	16⅝	16¾	—
—	C Vickers	17¾	18	—
25	Cap Wire	7½	7½	7½
500	C Del Rio	750	750	750
3550	Chemcell	13¾	13¾	13⅝
—	Chem 1.75 p	36½	36½	—
—	Chrysler	46½	46¾	—
—	Coghlin	6	6	—
100	Col Cell	11⅜	11⅜	11⅜
625	Cons MS	31⅞	31⅜	31⅞
2529	Cons Paper	39¼	39½	39¾
—	Cons Text	18¾	18¾	—
—	Consu Glas	10⅜	10½	—
25	Corby 'A'	20	20	20
—	Corn Crdt	6	6	—
—	Crain RL	13½	13½	—
—	Cr Foncier	50	50	—
75	Cr Zell 'A'	28	28	28
1550	Crush In	8¾	8¾	8¾
855	Denison	14½	14¼	14¼
225	Dist Seag	50¾	50¾	50¾
—	Dome Pete	15	15	—
100	D Bridge	19	19	19
—	D Coal Pr	14⅛	14⅛	—
—	D Corset N	28½	28	—
650	Do Fasco	70	70	70
620	D Glass	17¾	17¾	17⅝
—	D Glass P	19¼	19¼	—
—	D Lime	5½	5½	—
320	Dosco	15	15	15
200	D Stores	16⅜	16¾	16⅜
730	D Tar	18¾	18⅝	18¾
—	D Tar Pr	22½	22½	—
25	D Text	23¼	23¼	23¼
25	Donohue	27¼	27¼	27¼
200	Du Pont	42½	42½	42½
—	Du Pt Pr	82¾	82¾	—
—	Dupuis A	13¾	13¾	—
—	Enamel	7	7	7
400	Falcon	64½	64½	64½
—	Fam Play	19¼	19¼	—
100	Fleetwood	21	21	21
350	Fraser	28	28	28
—	Fr P P	330	330	—
—	Frosst A	17⅞	17⅞	—
60	Gen Dyn	33	33	33
—	G M C	85⅝	85⅝	—
—	GS Wares	12⅜	12⅜	—
—	Gr BRCI	13	13	—
—	Gr Brei P	47¼	47¼	—
200	GL Paper	23½	23½	23½
100	Hdy Ady	10⅛	10⅛	10⅛
—	Hardee	135	135	—
1850	Hawk Sid	5⅛	5⅛	5⅛
600	Hollinger	29	28½	29
200	Holt Ren	29½	24½	24½
2515	Home O A	12½	12½	12½
100	Home O B	14½	14½	14½
1000	Horne Pf	290	290	290
10	H Smith P	44	44	44
125	Hud B M	63	63	63
525	Hud Bay	15⅜	15⅜	15⅜
100	Husky O	6⅝	6⅝	6⅝
2025	Imp Oil	45¾	45¼	45⅜
200	Imp Tob	12⅜	12½	12½
100	I Tob pr	6¼	6¼	6¼
2010	Ind Accep	23¾	23½	23⅝
—	N Ac pr	97	97	—
—	Inland C pr	17	17	—
740	Int Nickel	77	76¾	77
—	Int Pap	33⅛	33¼	—
1623	Int Util	24⅛	23¾	24⅛
—	Int Util pr	47½	47½	—
150	Interprov PL	81	80¾	81
—	Inv Gl Pr	9¼	9¼	—
—	Jamaica PS	10½	10½	—
—	Jamaica pr	108	108	—
825	Labatt	19	18½	18½
975	Laur F	15¼	15¼	15¼
—	Laur F w	35	35	—
—	Laur F w 3.15	3.15	3.15	—
150	Lewis	7¼	7¼	7¼
—	Loblaw A	7	7	—
1430	Loblaw B	7⅜	7⅜	7⅜
400	Loeb M	23¾	23¾	23¾
—	MacLaren A	22	22	—
—	MacLaren B	25	25	—
985	MacM-Pow	27	26¾	27
—	Marit. El	20	20	—
—	Mail CCP	20	19½	—
—	Mail Cpr	95	95	—
19890	Marit d	31	30	31
270	Marit Tel	19½	19¼	19½
4550	Mass F	19¾	19⅜	19¾
—	Mass F 5½	109¼	109	—
100	Met Stores	8¾	8¾	8¾
360	Miron 6%	12¾	12¾	12¾
—	MitchR B	2.50	2.50	—
225	Molson A	28¾	28¾	28¾
100	Molson B	30½	30½	30½
—	Loco	13¾	13¾	—
—	Mtl Trust	100	100	—
25	Moore Corp	52¾	52¾	52¾
—	Morse A	12¾	12½	—
—	Morse B	6¾	6¾	—
440	NFLD Light	11¼	10¾	10¾
1235	Noranda	42¼	41¾	42¼
100	N S Light	23¾	23¾	23¾
2100	Ogilvie	15⅜	15½	15⅝
20	Ogilvie Pr	39½	39½	39½
—	Ont Steel	25⅝	25⅝	—
1100	Uac Pete	11⅜	11¼	11⅜
3730	Page-Hersey	25½	25¼	25⅜
30	Penmans	29½	29½	29½
—	Penmans P	112	112	—
—	Placer	29½	29½	—
530	Power Corp	10¾	10¾	10¾
400	Price Br	40½	40¾	40½
—	Provo Gas	89	89	—
—	QN Gas	7½	7½	—
—	QNG Pr	103½	103	—
20	Que Phone	47½	47½	47½
—	Reed Pap	8¾	8¾	—
—	Reitman's	11¾	11¾	—
—	Id 'A'	10½	10½	—
—	Rio Algom	12¾	12¼	—
245	Rockwell	45⅜	45¾	45⅜
100	Rolland A	9¾	9¾	9¾
—	Id "B"	10	10	—
50	Id pr	92	92	92
—	Rothmans	11⅜	11⅜	—
300	St-L Cem A	18	18	18
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	Id "A"	101½	101½	—
1120	Salada F	11	10½	10⅝
—	Scott LaS	7¾	7¾	—
—	Shawin Ind	5	5	—
120	Shell Can	16½	16½	16½
—	Shell T Pr	26½	26¼	—
50	Shp W	31½	31½	31½
—	id Pr	133	133	—
—	Shop Save	12¾	12¾	—
50	Sicard	8¾	8¾	8¾
325	Simpsons	40	40	40
50	Southam	27¼	27½	27½
—	SS Steel	12	12	—
1345	Steel Can	22⅞	22⅝	22⅞
655	Steinbg A	27	26¾	27
2500	Texaco Ca	52¾	52¾	52¾
2975	T Fin A	12¾	12¾	12½
—	T Fin B	11½	11½	—
2725	Tr-Can Corp	10¾	10¾	10¾
75	Tr-C PL	34¾	34¾	34¾
1075	Tr Mt PL	15¾	15¾	15¾
300	Triad Oil	245	240	240
—	Union Oil	12½	12½	—
300	Viau	12¼	12¼	12¼
1490	Walk GW	62¾	62	62¼
700	W Coast Tr	16¾	16¼	16¾
—	Weston A	15½	15½	—
300	Weston B	18½	18½	18½
15	Zeller's	38½	38½	38½
—	Zeller's p	49½	49½	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1000	Ajax	10	10	10

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
3¼	15 déc.	1964	99	99¼
3⅜	1er sept.	1965	99	99¼
4½	15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾	1er juin	1968	92¾	93¼
5½	1er juillet	1968	102½	103½
5¼	1er sept.	1972	94	94½
5½	loct.	1972	102	102½
3¼	1er juin	1976	82	83
4½	1er sept.	1963	91	91½
2½	Perpétuels		67	69
CNR	5½ 15 déc.	1964	102½	103½
CNR	4½ 1er av	1967	99	100
CNR	5¾ 1er an.	1985	104½	105½
CNR	4 1er fév.	1981	85¼	86
CNR	5 1er août	1987	95½	96½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta	Mu F 5½	1986	99	101
BC	Electric 5¼	1988	93	95
BC	Electric 3½	1969	92½	94½
BC	Electric 3¼	1967	94	96
BC	Electric 5¾	1977	100	102
BC	Po 5 15 sept.	1982	92½	93¼
Manit	5¾, 15 jan.	1981	100½	101¾
NB	3¼, 15 sept.	1962	97	98
NB	5¼, 15 déc.	1986	94½	95½
Newfnd	6, 1er fv.	1981	100	102
N Ss	5¼, 1 sept.	1982	98	100
N Sc	3¼, 15 juin	1965	97½	98½
Ont.	3, 15 avril	1965	97½	98½
Ont	5¼, 15 nov.	1983	96½	98
Ont	Hyd. 4 mars	1966	98	99
Ont	**5¼, 1 oct.**	**1983**	**97**	**98½**
Que	4¼ juin	1977	92	93
Que	5¼ août	1983	94	95
Que	5½ juin	1980	97½	98½
Que	6 août	1972	102	103
Que	5¾ fév.	1986	99½	100½
Que	6 août	1982	102	103
Q Hyd	3½ mars	1975	84	88
Q Hyd	5½ nov.	1983	96½	98½
Sask	5¼ nov.	1985	99	100
Shaw	WP 3½	1970	90	92
Shaw	WP 4¾	1976	90	93
Shaw	WP 5½	1972	99	100

MUNICIPALITES

Mtl	3, 1er nov.	1973	82½	84½
Mtl	3½, 1er déc.	1981	93	97
T. Met.	**5½, 15**	**1982**	**98**	**100**
Ott.	5½, 2 juil	1980	98	100
Van	**6, 15 juin**	**1980**	**100**	**102**

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P &		1966	107½	109½
Brazilian T.	4¼	1971	70	74
Can Delhi	5½	1973	97	99
Cdn Petrofina	4	1972	87	89
Cdn Utilities	5¾	1977	125	—
Grynd Lines	5½	1978	168	—
Home Oil	5¾	1971	100	—
Inla Cement	4½	1976	91	—
Inland N Gs	**4½**	**1977**	**96**	**98**
Loblaw	4½	1976	115	—
Pac Pete	5	1977	106	109
Simpson's	5	1976	139	—
Simpson's	5½	1979	110—	112½
TCP	5	1988	140	143
TCP	In Not 5½	1987	232	—
Triad	Ill 4¾	1971	91	93
Utd Town	E 6	1961	109	—
Westcoast	5½	1988	103	107

INDUSTRIES

Alb. Gas	Th 5¼	1981	95½	97½
Abit P	P 6¼	1977	103	105
Algoma	Steel 5¼	1973	97	101½
Alum of	Can 4½	1973	94¼	95
BA	Oil 5½	1977	96½	98
C.B.	Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn	Brew 5	1983	94½	93½
Cdn	Brew 5½	1986	98½	100
Can.	Chem. 5¼	1971	99	100
Can	Cement 5¼	1976	97½	98½
C	I L 5¾	1977	100½	101½
C	P R 3¾	1972	88½	89½
CPR	5	1983	93¾	94½
Crédit	Fone 5½	1974	97½	99½
Dom.	Tar 5¼	1978	96½	98
Dom	Stores 5½	1976	98	99½
Dom	Textile 4	1966	97	98
GM	Accept 4¾	1969	96½	97½
Imperial	Oil 3	1969	91	93
Indus	Accept 5¾	1962	100	101
Loblaw	Groc 6	1977	101	103
Massey	Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds	Al 5¾	1976	99½	100½
Shell	Oil 4¼	1976	90½	92
Shell	Oil 5¼	1978	100	102
St Law	Corp 5	1978	94	95
Simpson's	4¾	1973	96	98
Steinberg	5¼	1972	98	99
T. P.	5.85	1987	100	102
Traders	Fin 5¾	1974	99¼	100½
Weston	Geo 4¾	1971	96	97

SERVICES PUBLICS

Anglo	Telegh 6	1963	101	—
Avalon	Tel 3½	1966	95	—
Bell	Teleph 3¾	1979	83½	84½
Bell	Teleph 5½	1984	99	100
Bowat	Pow 3¾	1980	83	—
Bell	Teleph 6¼	1978	—	106½

		Achat	Vente
Brazil	Trac 4¾	1970	72	—
BC	Teleph 5¼	1983	95	96
Calg	Power 3¼	1972	86	—
Cdn W	Nat 5¾	1983	100	—
Consu	G 5¾	1977	100½	102
East	Lt & P 4	1969	90	—
Gt Lt &	Pwr 5¾	1977	100	102
Marit	Electric 4	1975	84	—
Nfld Lt &	P 4½	1974	89	—
Nfld Lt &	P 5½	1979	95½	—
N On	N Gas 5¾	1982	99	101
N	Telephone 6	1981	100½	102
Power	C 5½	1977	97½	99
Q Nat	Gas 5¾	1985	91	92½
Que	Tel 6	1977	100½	—
Union	Gas 5	1977	94	96
Union	Gas 5¾	1981	100	101½

IMMEUBLES

Brant	Cr Real 5	1978	94	—
Eaton's	Real 3½	1968	93	94
Eaton's	Real 5	1978	94	96
Lob	Lrased P 5½	1988	98½	100
Strinber's	Pro 6	1982	100	—

La hausse des cours se poursuit

MONTREAL — Aux deux bourses de Montréal, la légère tendance en hausse du début de la matinée continuait de se manifester à l'approche de la fermeture des cours.

Les secteurs des industrielles, des services publics et des papeteries étaient tous en progrès. Les banques étaient un peu faibles tandis qu'au secteur des mines, à la Bourse Canadienne, le ton était mixte.

A noter du côté gagnant, Du Pont en hausse de ¾, Steinberg's "A" de ½, Massey-Ferguson et Traders Finance "A" de ¼ chacun, International Utilities, Dom. Stores, Steel Of Can., CPR et Page-Hersey se haussèrent de ⅛ chacun.

Du côté perdant, Bell Tel. et Labatt perdirent ⅛ chacun. La banque de N.-Ecosse baissa de ½, Abitibi de ⅛, Pacific Pete de ⅛, Canada Iron Foundry de ¼, Kodiak Pete et Inspiration de 5 cents chacun.

Au secteur minier, Jubilee déclina de 10 cents, Anglo-American Molybdenite et Transterre de 6 cents chacun, Stairs Exploration et United Obalskide 5 et 3 cents respectivement.

L'indice combiné des industrielles, des services publics et des banques s'accrut de 0.5 à 1.31.5; celui du sous-groupe et des papeteries s'accrut de 0.7 à 120.3.

* * *

TORONTO — Le marché avait meilleure allure à Toronto, grâce aux progrès effectués par les titres industriels.

Plusieurs transactions - blocs spéciales furent enregistrées ; notamment, 9,750 actions de Steel of Canada à $22.63 l'action, 8,740 Page-Hersey à $25.13, 7,500 Labatt à $18.88 et 10,000 Consumers Gas à $11.57.

Les papeteries, les acieries et les titres de boisson gagnaient tous du terrain ; Dominion Foundries & Steel progressa de 1⅝ à 71¼.

Parmi les métaux usuels, Nickel s'éleva de ⅝ et Noranda de ½.

Parmi les mines, Iso gagne 16 cents à 3.15 et West Mines 40 cents à 5.85.

Dome mines, parmi les aurifères, gagne 1 point à 29.



Seul, l'indice des pétroles de l'ouest était légèrement en baisse. L'indice de l'Echange s'accrut de .63 à 131.56.

* * *

NEW YORK — Les aérospatiaux continuaient de progresser au milieu d'un marché généralement en hausse.

Le marché était actif et à midi la moyenne de la Presse Associée, établie pour 60 valeurs, se haussa de .5 à 298.5. Des gains variant d'une fraction à 1 point l'emportaient sur les déclins.

Les aciéries, électroniques, matériaux de construction, et les chimiques étaient presque tous plus élevés. Par contre, les tabacs et les lignes aériennes affichaient un ton plus faible.

Chez les aérospatiaux, Lockheed et McDonnell Aircraft se haussèrent de 2 points chacun.

Un gain de plus de 2 points à 36 était enregistré par Thomson-Ramo-Wooldridge à la suite d'une offre d'acheter 250,000 de ses propres actions.

* * *

LONDRES. — La tendance a été ferme aujourd'hui dans le secteur industriel à Londres.

Les valeurs de tout repos ont toutefois fléchi.

Les titres négociés en dollars ont généralement progressé à la suite de l'activité signalée à Wall Street. Dans les actions canadiennes, Aluminium, Imperial Oil, Abitibi et Trans-Canada Pipe ont monté.

Les banques canadiennes ont faibli généralement.

On a enregistré beaucoup d'activité dans le compartiment des industrielles. Les grands magasins étaient en hausse.

Dans les automoteurs, British Motors Corporation et Leyland étaient fermes. Hudson's Bay a grimpé de ¼ et ¼ à 102-6.

* * *

PARIS — L'offre et la demande s'équilibrent assez bien en ce début de semaine de sorte que l'on se retrouve non loin des niveaux de vendredi dernier. Cette bonne résistance d'ensemble n'exclut pas cependant quelque irrégularité.

Les affaires, de leur côté, ne sont que modérément animées, les initiatives étant ratés quel que soit le camp auquel appartiennent les opérateurs. Ceux-ci ont pu constater que l'indice hebdomadaire des valeurs françaises s'est établi vendredi dernier à 85,8, c'est-à-dire à son niveau le plus bas depuis que l'institut national de la statistique a établi la base 100 à la fin de 1961, le plus bas précédent qui a été constaté le 13 décembre dernier avec 86,1 se trouve ainsi enfoncé.

On commente aussi la possibilité du lancement du grand emprunt d'état avant la fin de ce mois-ci. Certains pensent que le climat devrait être resserené pour assurer le succès de cette émission, d'autres par contre, voient là une fonction des capitaux disponibles pouvant éventuellement nuire à la tenue de la cote.

Dans le groupe étranger, les allemandes sont bien disposées, mais les italiennes accentuent fortement leur recul sur les inquiétudes nées de la situation économique dans la péninsule. Sensible avance de A.K.U. aux néerlandaises et fermeté des transatlantiques. Quant aux mines d'or sud-africaines, leur tendance est pour le moins très soutenue.

cote des grains

28 FEVRIER 1964

Marché à terme :

		WINNIPEG			
	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.	
Avoine :					
Mai	77⅛	78	77⅝	77⅞	
Juillet	—	—	—	77¾	
Oct.	77⅜	77⅝	77⅛	77⅜	
déc.	—	—	—	76⅛	
Orge :					
Mai	1.11⅝	1.16⅜	1.16⅛	1.16¼	
Juillet	—	—	—	1.14⅜	
Oct.	—	—	1.13⅜	1.13½	
Déc.	—	—	—	1.12	
Lin :					
Mai	3.26½	3.26½	3.25⅝	3.26½	
Juillet	3.23⅜	3.24⅛	3.23⅜	3.24⅜	
Oct.	3.21½	3.22¼	3.21½	3.22¼	
Déc.	3.18½	3.19¼	3.18½	3.19¼	
Seigle :					
Mai	1.51⅛	1.52⅜	1.51	1.51	
Juillet	1.42½	1.46½	1.45¼	1.45¼	
Oct.	1.43⅞	1.44¼	1.43¼	1.43¼	
Déc.	—	—	—	1.40⅜	
Graine de colza :					
Mars	2.68½	2.68½	2.86⅜	2.68½	
Mai	2.71⅜	2.71⅜	2.69¼	2.69⅜	
Juillet	—	—	—	2.73⅜	

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 76⅜ ; ex 3 cw 74⅜ ; 3 cw et ex 1 fourragère 72⅜ ; 1 fourragère 71⅜ ; 2 fourragère 68⅜ ; 3 fourragère 65⅜ ; fourragère mélangée 52.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.18¼ ; cw 2-rang 1.16⅛ ; 2 cw 2-rang 1.12¼ ; 3 cw 6-rang 1.16⅛ ; 3 cw 2-rang et fourragère 1.10 ; 2 fourragère 1.08¼ ; 3 fourragère 105¾.

Seigle : 1 et cw 1.48 ; 3 cw 1.44 ; 4 cw 1.28 ; erogté 1.23 ; sur voie 1.47¾.

Lin : 1 cw 3.21⅝ ; 2 cw 3.16⅜ ; 3 cw 2.86¼ ; sur voie 3.21½.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.68¼.

Marché du lin

Prix au comptant 17 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Mars	2.11	2.13½	2.11	2.11½
Mai	2.07½	2.08½	2.07	2.07¼
Juillet	1.63⅛	1.63⅝	1.62⅛	1.62¼
Sept.	1.65	1.65¼	1.64	1.64
Déc.	1.69⅜	1.70½	1.69	1.69
Maïs :				
Mars	1.18⅛	1.18¾	1.18	1.18¼
Mai	1.20⅜	1.21¼	1.20⅜	1.21
Juillet	1.22¼	1.23⅛	1.22⅛	1.23⅛
Sept.	1.22⅜	1.24	1.22⅜	1.23½
Déc.	1.20⅜	1.21⅜	1.20¼	1.20¾
Avoine :				
Mars	63⅛	65¼	63⅛	63⅛
Mai	66⅛	66⅞	65½	65⅝
Juillet	63½	64⅝	63¼	64¼
Sept.	66⅜	67	66⅜	66⅝
Déc.	69½	69½	69¼	69¼
Seigle :				
Mars	1.34⅝	1.36	1.33⅝	1.33⅝
Mai	1.38⅜	1.39⅝	1.37½	1.37½
Juillet	1.35¼	1.36⅜	1.35	1.35¼
Sept.	1.34½	1.34¾	1.34	1.34
Déc.	1.37	1.38	1.37	1.37½

Fève soya :

Mars	2.62½	2.64½	2.62½	2.64⅜
Mai	2.65	2.66⅜	2.65	2.65¾
Juillet	2.66	2.67⅜	2.65⅞	2.66⅝
Août	2.62⅜	2.63⅜	2.62⅜	2.63
Sept.	2.56	2.57⅜	2.55⅝	2.57⅛
Nov.	2.53⅛	2.55¼	2.53⅛	2.55
Jan.	2.57½	2.58⅛	2.57⅜	2.58⅜

COURS DU DOLLAR

New York — Ce matin, le dollar canadien a baissé de 1/64 à $0.92-35/64 en argent américain.

La livre sterling a augmenté de 1/32 à $2.79-53/64.

Montréal — Le dollar américain était inchangé à $1.08 en argent canadien.

La livre sterling a augmenté de ⅛ à $3.02⅛.

Les changes étrangers

Service de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE
(Cours nominaux)

Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne	Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne
Afrique franç. (AEF), 100 fr.	0.4408	Israël, livre	0.3602
Allemagne O., Deutsche mark	0.2721	Italie, 100 lires	0.1737
Antilles anglaises, dollar	0.6297	Jamaïque, livre	3.0224
Argentine, 100 pesos	0.8400	Japon, 100 yens	0.2987
Australie, livre	2.4187	Liban, livre	0.3472
Autriche, 100 schillings	4.2000	Malaisie, dollar	0.3530
Belgique, 100 francs	2.1700	Mexique, peso	0.0679
Bermude, livre	3.0224	Nicaragua, cordoba	0.1344
Birmanie, kyat	0.2269	Norvège, couronne	0.1511
Bolivie, peso	0.0911	Nouvelle-Zélande, livre	3.0123
Brésil, 100 cruzeiros	0.1900	Pacifique, (colon. fr.) 100 fr.	1.2120
Ceylan, roupie	0.2267	Pakistan, roupie	0.2267
Chili, escudo	0.3384	Panama, (Rép.), balboa	1.0806
Colombie, peso	0.1201	Paraguay, 100 guaranis	0.9726
Costa-Rica, colon	0.1631	Pays-Bas, florin	0.2997
Danemark, couronne	0.1564	Pérou, 100 sols	4.0600
Egypte, livre	2.4834	Philippines, peso	0.2772
Equateur, sucre	0.0562	Porto-Rico, dollar	1.0606
Espagne, 100 pesetas	1.8200	Portugal, 100 escudos	3.7590
Etats-Unis, dollar	1.0806	Rép. Dominicaine, peso	1.0606
Fidji, livre	2.7229	Royaume-Uni, livre sterling	3.0237
Finlande, mark	0.3377	Salvador, colon	0.4323
France, franc	0.2203	Suède, couronne	0.2089
Grèce, 100 drachmes	3.6020	Suisse, franc	0.2497
Guatemala, quetzal	1.0806	Syrie, livre	0.2833
Haïti, gourde	0.2161	Tchécoslovaquie, couronne	0.1514
Honduras, Rép.), lempira	0.5403	Turquie, livres	0.1201
Honduras (brit.) dollar	0.7358	U.R.S.S., rouble	1.1994
Inde, roupie	0.2257	Union Sud-Africaine, rand	1.5150
Indonésie, 100 roupies	0.3431	Uruguay, 100 pesos	6.2640
Irak, dinar	3.0258	Venezuela, bolivar	0.2416
Iran, 100 rials	1.4270	Yougoslavie, 100 dinars	0.1441
Islande, 100 couronnes	2.5130		

CAHIER No 3 / PAGES 23 - 34 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES

MONTREAL, LUNDI 2 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 118

Au Sud-Vietnam

"La guerre n'est pas perdue et le pays ne sera pas neutralisé"

Johnson

WASHINGTON. (AFP, Reuter) — Le président Lyndon Johnson a catégoriquement rejeté samedi l'hypothèse selon laquelle la guerre au Sud-Vietnam était perdue, ainsi que l'hypothèse d'une neutralisation possible de ce pays.

Répétant par ailleurs son avertissement lancé la semaine dernière, le président des Etats-Unis a déclaré au cours de sa première conférence de presse télévisée que la situation au Vietnam-Sud était "très dangereuse" et que tout agresseur cherchant à étendre son emprise sur des peuples libres jouait "un jeu très dangereux".

M. Johnson a néanmoins refusé de répondre directement à une question relative à l'extension possible du conflit vietnamien au Nord-Vietnam. "Je ne connais aucune raison valable de spéculer sur la stratégie militaire des forces sud-vietnamiennes", a déclaré le président. "Je crois qu'il y a déjà eu trop de spéculations à ce sujet."

Le chef de la Maison Blanche a affirmé, d'autre part, que les Etats-Unis ne refusaient pas de discuter le problème de Panama mais "qu'ils ne s'engageaient à rien en ce qui concerne la modification de traités avec un pays avec lequel ils n'ont pas de relations diplomatiques".

"Une fois que ces relations auront été rétablies, a-t-il ajouté, nous serons heureux, comme je l'ai dit et répété, de discuter de tout, n'importe où et n'importe quand."

"Nous sommes profondément préoccupés par Chypre", a déclaré le chef de l'exécutif américain. Rappelant qu'il avait envoyé sur place à Chypre et auprès des trois puissances garantes de l'indépendance de l'île, le sous-secrétaire d'Etat George Ball, le président a ajouté : "Nous estimons qu'il faut faire tous les efforts possibles pour résoudre les difficultés et éviter les plus sérieuses conséquences. La question se trouve maintenant devant les Nations unies et nous faisons de notre mieux pour trouver la solution".

Mesures justifiées

Le président a admis que les mesures de sécurité mises en oeuvre jeudi au cours de son voyage en Floride avaient été prises pour de bonnes raisons. Il a ajouté avoir demandé à M. J. Edgar Hoover, directeur du FBI, ainsi qu'au service secret, de s'occuper de l'affaire de façon approfondie.

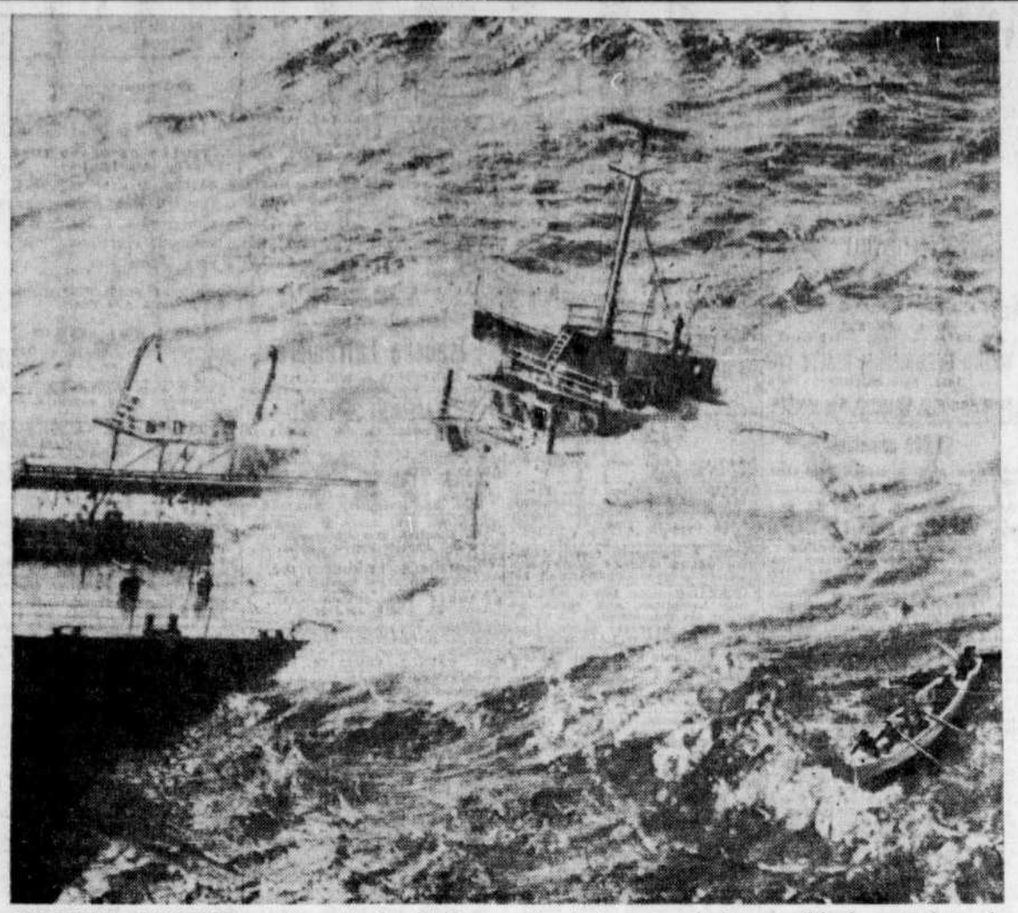
Les déclarations du président faisaient suite à des informations selon lesquelles un pilote cubain aux commandes d'un "avion-suicide", ou un missile, auraient pu être utilisés pour abattre l'avion présidentiel pendant son envolée vers la Floride.

Le président s'est dit encouragé par les cent premiers jours de son mandat, particulièrement par l'unité qui s'est manifestée dans le pays autour de lui. Il est satisfait de l'administration, du Congrès et des réalisations de cette période.

M. Johnson a annoncé qu'en dépit des nombreux problèmes qui se posent au monde, il était optimiste quant aux perspectives de paix.

Les Etats-Unis, a-t-il affirmé, disposent d'une puissance de destruction leur permettant d'anéantir 100 millions d'hommes en quelques minutes, et leurs adversaires peuvent en dire autant. Mais les peuples du monde ne veulent pas de cette perspective et, a ajouté le président, "nous mettrons tout en oeuvre pour que cela ne se produise jamais".

"Je suis optimiste en ce qui concerne l'avenir", a dit le président Johnson.



TRAGEDIE MARITIME — Le pétrolier libérien "Amphialos", qui se dirigeait vers Halifax, s'est coupé en deux hier matin à quelque 230 milles de la côte, au cours d'une violente tempête. Le destroyer canadien "Athabaskan", qui se trouvait non loin de là, s'est empressé de recueillir les membres de l'équipage qui s'éloignaient dans des canots de sauvetage du navire en perdition. 35 des 36 membres d'équipage ont été sauvés, mais l'un d'entre eux est mort peu après avoir été recueilli.

Téléphoto PC

La crise de Chypre

Cinq nations proposent la mise sur pied d'une force de l'ONU

ATHENES (PA, UPI, AFP, Reuter) — Au moment oc des navires de la 6e flotte américaine et de la marine turque entreprennent des manoeuvres combinées dans la mer Egée, et qu'une force navale grecque croise à 12 heures seulement de Chypre, on apprend que cinq des six membres non-permanents du Conseil de sécurité d'hui un projet de résolution qui prévoit l'envoi à Chypre, pour une période de trois mois, d'une force de maintien de la paix dont le commandant devra rendre compte au secrétaire-général, U Thant.

Projet de l'ONU

Selon le projet de résolution présenté par la Bolivie, le Brésil, la Côte d'Ivoire et le Maroc, la création de cette force de l'ONU est soumise au "consentement du gouvernement de Chypre". Sa composition et ses effectifs seront déterminés par le secrétaire-général des Nations unies.

Dans l'esprit des pays soumettant le projet, il s'agit d'éviter un renouvellement de combats et, lorsque cela est nécessaire, de contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public ainsi qu'au retour à des conditions normales."

Pour un médiateur

Le projet recommande qu'"en accord avec les gouvernements de Chypre, de Grèce, de Turquie et du Royaume-Uni", un médiateur soit chargé de favoriser entre "les communautés de Chypre une solution pacifique et un règlement négocié des problèmes confrontant Chypre", et ceci "conformément à la Charte de l'ONU".

Ayant mentionné dans son préambule "la position des parties vis-à-vis des traités signés à Nicosie le 16 août 1960", le projet de résolution des cinq pays fait appel à tous les membres de l'ONU pour qu'ils "s'abstiennent de tous actes ou menaces d'actes susceptibles d'aggraver la situation dans la république de Chypre souveraine, ou susceptibles de mettre en danger la paix internationale.

Manoeuvres des flottes

Entre temps, les unités de la 6e flotte, de même que des navires turcs et grecs se livrent à des manoeuvres aux abords et au large de la mer Egée.

Les unités grecques ont quitté Le Pirée, l'île de Crète et d'autres ports grecs samedi soir. La force comprend des destroyers, des transports de troupes et des barges de débarquement.

Le ministre grec de la Défense, M. Garoufalias, a précisé que l'exercice naval grec était projeté depuis un an et n'avait aucune relation avec la crise cypriote. Mais il n'en reste pas moins que le mouvement de la flotte grecque a suivi de près l'avertissement donné la semaine dernière par le gouvernement d'Athènes à la Turquie.

De plus, le premier ministre grec, M. Georges Papandreou, a protesté samedi contre l'attitude des Etats-Unis dans la crise cypriote et la presse grecque accuse généralement les Etats-Unis de favoriser la Turquie dans la dispute.

Crainte des USA

M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat américain, a exprimé la crainte hier que la prolongation des troubles entre les deux communautés de Chypre ne provoque une guerre en Méditerranée.

Répondant, au cours d'une interview télévisée, à un journaliste qui suggérait que les grandes puissances laissent les Cypriotes se battre sur leur île, M. Ball a déclaré : "On ne peut prendre de tels risques. Ni la Turquie, ni la Grèce ne veulent la guerre, mais l'une et l'autre ont des engagements envers l'une des deux communautés de Chypre, et c'est pourquoi la situation pourrait déclencher une guerre."

Le sous-secrétaire d'Etat, qui a effectué le mois dernier une mission d'plomatique à Chypre et auprès des trois puissances garantes de l'indépendance de l'île, a ajouté qu'il y avait également un danger d'immixtion soviétique si la situation ne se réglait pas.

M. Ball a rappelé qu'en ce qui les concerne, les Etats-Unis ne cherchent pas à régler le problème de Chypre lui-même, mais seulement à créer les conditions qui permettront aux parties intéressées de trouver la solution finale.

La Suisse expulse Soustelle

LAUSANNE. (AFP-Reuter) — M. Jacques Soustelle, ancien ministre français partisan de l'"Algérie française" et l'un des principaux adversaires du général de Gaulle, a été appréhendé à Lausanne, samedi, et aussitôt expulsé de Suisse.

L'ancien gouverneur général de l'Algérie a été découvert dans un hôtel de Lausanne par la police suisse et il a été reconduit "à la frontière de son choix". On croit savoir qu'il a gagné l'Italie.

M. Soustelle, qui fut déjà ministre de l'Information, était sous le coup d'un arrêté d'expulsion pris contre lui par les autorités helvétiques depuis le 24 août 1962. Il était considéré comme étranger indésirable. Mais M. Soustelle n'avait pas été informé personnellement de cette mesure parce qu'on avait perdu sa trace.

Quand la police l'a découvert samedi dans un hôtel de Lausanne, elle l'a informé officiellement de cette décision et M. Soustelle a été prié de quitter immédiatement le pays.

Les autorités judiciaires françaises avaient annoncé en décembre 1962 à Paris qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre M. Soustelle. Elles avaient ajouté qu'elles désiraient l'interroger sur le rôle qu'il aurait joué en tant que dirigeant du Conseil national de résistance, organisation fondée par M. Georges Bidault pour succéder à l'OAS.

M. Jacques Soustelle avait été appréhendé à Milan en août 1962 par la police italienne. Il avait alors été invité à quitter le pays parce que les autorités italiennes le considéraient comme indésirable. On avait perdu sa trace depuis ce temps, mais on savait qu'il avait gagné soit la Suisse, soit l'Autriche.

Ruby ne serait pas interrogé par la défense

DALLAS. (UPI, PA, AFP) — Les deux derniers jurés au procès de Jack Ruby, à Dallas, devraient être sélectionnés au début de cette semaine, consommant ainsi la première défaite subie par la défense dans ce procès. Me Melvin Belli avait affirmé, en effet, qu'il serait impossible de trouver 12 jurés impartiaux à Dallas.

Le code du Texas ne prévoit aucun juré suppléant. Le procès devrait être recommencé si un des jurés tombait malade avant la fin.

Les avocats de Jack Ruby ont consacré le week-end à la préparation de leur système de défense, après s'être résignés au fait que leur client sera jugé dans la ville où il abattit l'assassin du président Kennedy le 24 novembre dernier.

Me Belli et ses associés semblent s'être préparés à soutenir la thèse adoptée au début par Me Tom Howard, le premier avocat de Ruby qui abandonna par la suite la défense. Selon cette thèse, Ruby commit un "crime passionnel", poussé par des émotions trop fortes résultant du climat politique exceptionnel régnant à Dallas avant et après la mort du président. C'est la thèse du "meurtre sans préméditation", passible d'une peine de deux à cinq ans de prison avec sursis possible.

L'Etat a déposé une liste de 48 témoins, tandis que Me Belli a indiqué que la défense interrogera peut-être jusqu'à 75 témoins, dont environ une dizaine seulement de témoins importants.

Il est à peu près certain que Jack Ruby ne sera pas appelé à témoigner par la défense. Celle-ci redoute le contre-interrogatoire de son client par le ministère public. On apprend d'autre part que le procureur Henry Wade ne fera pas appel à Mme Marina Oswald, veuve du présumé assassin du président Kennedy, pour témoigner que son mari est vraiment mort. Il se servira plutôt des témoignages des agents de police et des médecins pour démontrer qu'Oswald a été tué par les balles tirées par Jack Ruby.

Blé : délégation des USA en URSS

MOSCOU. (Reuter) — Une délégation américaine, composée de 7 membres, est arrivée aujourd'hui à Moscou en vue de discuter avec les autorités soviétiques de la possibilité d'utiliser de plus grands navires américains pour les livraisons de blé.

M. Igor Zerine, chef du département des relations étrangères au ministère de la Marine marchande de l'URSS, a déclaré à la presse que les ports soviétiques ne peuvent accueillir présentement que des navires ayant un tirant d'eau maximum de 32 pieds.

Cela exclut la possibilité d'utiliser les plus grands navires que les Etats-Unis entendent utiliser en vue de hâter les livraisons de blé américain à l'URSS.

Dans une mer démontée

Le destroyer canadien "Athabaskan" sauve 34 naufragés d'un pétrolier libérien

HALIFAX. (UPI, PC) — Le destroyer d'escorte "Athabaskan", de la Marine canadienne, a ramené à Halifax aujourd'hui 34 marins de l'équipage du pétrolier libérien "Amphialos" qu'une tempête a coupé en deux dans l'Atlantique samedi soir. Deux autres membres de l'équipage qui comptait 36 hommes, ont péri au cours des manoeuvres de sauvetage.

Cinq survivants furent conduits dans des hôpitaux de Halifax dès leur arrivée tandis que les autres furent dirigés vers des hôtels pour se reposer des fortes émotions que leur a causées la fuite dramatique de leur navire.

Le capitaine Stamantis a déclaré que les marins, tous des Grecs, ont été dispersés autour du navire après que l'"Amphialos" eût cédé aux vagues et au vent. Mais tous sont parvenus à atteindre la partie avant du navire pour s'y cramponner éperdument.

Le destroyer canadien recueillit d'abord un corps et 17 survivants réfugiés dans des canots de sauvetage. Une deuxième victime succomba quelque temps après à bord de l'"Athabaskan"; il s'agit de Nicolaos Pantazelos, 60 ans. Le premier, un garçon de 19 ans, Markos Douratsos, s'était noyé.

Les dix-huit autres membres de l'équipage se cramponnèrent à l'arrière du navire mais purent enfin monter sur un radeau, où ils furent recueillis par l'"Athabaskan".

Le navire-citerne de 15,800 tonnes, parti des Antilles néerlandaises pour Halifax avec une cargaison de pétrole brut, était attendu à 2 heures du matin dimanche, à la raffinerie de l'Imperial Oil à Darmouth, près de Halifax.

Il rencontra apparemment une violente tempête qui faisait rage sur la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve samedi et hier matin.

Le vent atteignait une vitesse de 75 milles à l'heure. Il tomba jusqu'à 17 pouces de neige sur la côte.

A la dérive

Une section du navire, restée à flot, et deux canots de sauvetage furent d'abord aperçus par un avion de reconnaissance de l'Aviation canadienne, un "Argus," en mission de patrouille ordinaire. L'avion dirigea le destroyer canadien "Crescent" vers l'endroit où se trouvaient les canots de sauvetage, après avoir averti le poste des gardes-côtes de Halifax à 11 heures 30 du matin, heure normale de l'Atlantique, hier.

Le "Crescent" poursuivit les recherches de concert avec l'"Athabaskan".

Un deuxième avion "Argus" fut dépêché sur les lieux. Trois avions de la garde des côtes américaine survolaient également le théâtre du naufrage.

Pénible sauvetage

L'"Athabaskan" lança un câble sur la poupe du navire-citerne au moyen d'une fusée. Le câble servit à diriger un canot de caoutchouc pouvant porter 20 hommes de l' "Athabaskan" à la poupe du navire-citerne.

Ce canot réussit à ramener 18 hommes au destroyer.

L'avant et l'arrière du pétrolier sont supposés être à la dérive à une distance d'environ 33 milles l'un de l'autre.

Suivant un message, l' "Athabaskan" va tenter d'envoyer par le fond les deux épaves parce qu'elles constituent un danger pour la navigation.

Le pétrolier, construit à Norfolk, Virginie, en 1949, sous le nom de "Bulkstar", accomplissait son premier voyage à Halifax.



REVERS DE SAIGON — Les opérations anti-communistes des forces sud-vietnamiennes se soldent par des échecs de plus en plus fréquents. Et les pertes en hommes et en matériel deviennent alarmantes. Ci-dessus, un chasseur de l'armée de l'air sud-vietnamienne abattu par le feu des Vietcongs.

Téléphoto UPI

Le Sud-Vietnam accroît sa campagne contre la France

SAIGON. (AFP, Reuter, UPI) — Le régime militaire du Sud-Vietnam vient d'effectuer un nouveau pas en avant dans sa campagne antifrançaise : au cours de la visite qu'il a effectuée hier dans la province de Quang Tin, dans le centre du pays, le général Nguyen Khanh, premier ministre du gouvernement vieux d'un mois à peine, a réaffirmé que des agents français complotaient avec les communistes, dans le but de l'assassiner et de renverser son gouvernement, afin de permettre l'application au Vietnam d'une solution de neutralisation.

Le général Khanh aurait également affirmé qu'une somme de trois cents millions de piastres vietnamiens ($4,000,000) aurait été utilisée pour parvenir à ce résultat. Le général aurait également accusé des agents français d'avoir participé aux récents attentats contre des Américains à Saigon.

Au sujet de la tentative d'assassinat dirigée contre lui, Khanh a declaré : "J'ai les noms en ma possession mais je ne peux pas les révéler".

"Comme le premier ministre sud-Vietnamien n'a fourni aucun document pour étayer ses accusations diverses, la plupart des observateurs mettent sérieusement en doute leur véracité", note l'agence UPI.

On apprend par ailleurs que M. Georges Perruche, chargé d'affaires de France à Saigon, a élevé ce matin une protestation auprès de M. Phan Huy Quat, ministre sud-vietnamien des affaires étrangères, au sujet des informations parues dans plusieurs journaux de Saigon, et relatant les premières accusations lancées contre des Français par le premier ministre Khanh (on sait que la semaine dernière, il avait dit que des Français avaient promis 100,000 piastres à des tueurs à gages pour le supprimer).

M. Perruche a demandé à M. Phan Huy Quat que la presse vietnamienne ne publie pas de telles informations, dénuées de tout fondement, et qu'une enquête soit ouverte sur les prétendues révélations de ces journaux.

Au sujet des nouvelles accusations lancées hier par le premier ministre, à l'ambassade de France à Saigon, on les qualifiait aujourd'hui de "si stupides et ridicules" qu'on n'estime pas devoir les démentir.

A Florence

300 jeunes venus de 50 pays discutent de paix mondiale et de désarmement

FLORENCE. (Reuter) — La Conférence internationale de la jeunesse pour la paix et le désarmement qui se tient depuis mercredi à Florence avec la participation de 300 délégués de quelque 50 nations, a été invitée samedi à voter une résolution déclarant que la paix mondiale dépend essentiellement de la lutte des peuples contre l'agression impérialiste et le colonialisme.

Les travaux de la troisième des quatre sous — commissions constituées pour examiner les différents problèmes relatifs à la paix mondiale, ont été troublés hier par un incident qui a éclaté entre les délégués arabes et israéliens.

L'incident aurait été soulevé par un représentant de l'Algérie qui a proposé une motion réclamant l'expulsion des Israéliens de Palestine.

Après l'intervention des délégués italiens et tchécoslovaques, l'ordre a été rétabli et la commission a pu poursuivre l'élaboration de son rapport.

Cinq projets de résolution ont été présentés samedi soir à la commission plénière.

L'un présenté par les délégués soviétiques et communistes italiens, porte sur les recommandations pour "mettre un terme à l'agression impérialiste" au Vietnam. Le second, présenté par les délégués japonais et italiens, recommande l'admission de la Chine populaire aux Nations unies. Le troisième, présenté par les délégués africains, demande le démantèlement des bases nucléaires en Afrique. Les autres portent sur la solution du différend entre Israël et les pays arabes, les armes nucléaires et l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques pour le progrès de la science.

Le "mad major" est mis à pied

LONDON (UPI) — Le major Christopher Draper, surnommé le "Mad Major", a piqué aujourd'hui une crise de colère. Il est frappé d'interdiction de vol, et pour comble, l'ordre des autorités est signé d'une main de femme. "C'est là la plus rude épreuve de ma vie, grogne le major (il est âgé de 72 ans), voilà que je devrai me retirer à la campagne et planter des choux." Quand on sait que le "Mad Major" (major casse-cou) accomplit jadis l'exploit de piloter un petit avion pour voler en rase-motte sous 15 des ponts de la Tamise, on comprend qu'il en ait appelé de la décision du ministère de l'aviation. Sa demande a été rejetée, et la lettre qu'il reçut était signée d'une main de femme, "Il fallait une femme, soupire-t-il, pour me coller au sol à tout jamais."

Il renonce à un héritage d'un million

LACONIA, N. H. (PA) — La fortune de Grace Metalious, l'auteur de **Peyton Place,** qui est évaluée à un million de dollars, ira, selon toute vraisemblance, à ses trois enfants.

Le seul légataire du testament que l'auteur fit sur son lit de mort, John Rees a fait savoir dimanche à l'avocat de la défunte, M. Bernard I. Snierson, qu'il renonçait à l'héritage. Ce dernier a dit qu'il se pourrait bien que le parti que vient de prendre M. Rees remette en vigueur les dispositions prévues dans le premier testament signé en 1958, et qui faisaient des enfants de Mme Metalious les seuls bénéficiaires de la fortune.

M. John Rees, qui fut jadis journaliste en Grande-Bretagne, a dit à une conférence de presse à Boston la semaine dernière, qu'il avait rencontré pour la première fois Grace Metalious l'automne dernier. C'est alors qu'il avait décidé de collaborer avec elle à la publication d'un livre devant paraitre l'an prochain.

C'est à cette même conférence de presse que M. Rees a révélé que Mme Metalious avait fait modifier les clauses de son testament lundi dernier à l'hôpital. Selon les nouvelles dispositions, ses trois enfants se trouvaient déshérités au bénéfice du journaliste. L'auteur devait succomber le lendemain à une crise du foie.

En apprenant le geste que venait de poser son mari, Mme Rees, qui vit en Angleterre avec ses cinq enfants et qui espère émigrer aux Etats-Unis, a déclaré que, somme toute, elle était contente de la tournure que prennent les événements. Elle espère que son mari et elle-même pourront se rencontrer prochainement pour "clarifier la situation". "Il s'agit d'une affaire où, en moins de trois jours, nous sommes passés de l'indigence à la fortune pour retomber dans l'indigence."

"Mon mari parlait souvent de la défunte dans ses lettres, précise Mme Rees, mais rien ne laissait prévoir qu'une chose pareille arriverait."



L'HERITIER JOHN REES

Les troupes françaises interviennent contre des manifestants, au Gabon

PARIS (Reuter, AFP) — Les troupes françaises ont dû intervenir de nouveau hier, à Libreville, alors que des grévistes manifestaient en défilant dans la ville, aux cris de "Léon Mba démission". Toutefois, ce matin, une manifestation groupant des milliers de partisans du président a été organisée devant le palais présidentiel.

Les manifestants qui, ce matin, portaient des banderoles où était écrit "Vive Léon Mba", ont acclamé le chef de l'Etat. Mais des contre-manifestants les ont pris à partie et les forces de l'ordre ont dû intervenir. La police, aux dernières nouvelles, semblait avoir la situation en main, bien que les manifestants continuent de circuler dans les rues.

Hier, environ 250 manifestants gabonais ont défilé dans les rues de Libreville et, en plus de demander la démission du président Mba, ils ont scandé des slogans favorables au chef de l'opposition, M. Jean-Hilaire Aubame.

Ils ont été dispersés au début de l'après-midi par la gendarmerie et la police gabonaises, aidées par un petit détachement de soldats français, a déclaré un porte-parole de l'ambassade française à Libreville.

Le porte-parole a précisé qu'aucun coup de feu n'avait été tiré et qu'une dizaine de personnes ont été simplement contusionnées.

Le couvre-feu, à la suite des manifestations, a été avancé hier de 3 heures et demi, pour prendre effet à 6 heures et demi.

Commentant les manifestations d'hier, le président Léon Mba a déclaré ce matin, à la radio (avant les nouvelles manifestations d'aujourd'hui) que, "bien que la majorité de la population soit restée calme, un certain désordre a nécessité l'intervention de la police et de la gendarmerie."

L'impasse à Genève

Gromyko blâme les Occidentaux

(D'après AFP) — L'impasse dans laquelle se trouve présentement la conférence de Genève sur le désarmement est due uniquement à l'intransigeance des puissances occidentales, a déclaré M. André Gromyko, ministre des Affaires étrangères de l'URSS, dans une interview que publient aujourd'hui "Les Izvestia".

Cette impasse est totale, ajoute M. Gromyko, "il n'existe pas de mots assez durs pour qualifier ces travaux si l'on veut parler des résultats concrets. Jusqu'à présent, et du fait de la position des puissances occidentales, l'accord n'a été atteint sur aucune des questions touchant le désarmement.

Rappelant que les bases de la politique étrangère de l'URSS sont le désarmement et la coexistence pacifique, M. Gromyko affirme que le plan soviétique sur le désarmement présenté à Genève "est le seul valable, non parce qu'il a été présenté par l'URSS, mais parce qu'il prévoit un désarmement authentique et un contrôle authentique également".

"Le plan occidental n'est pas satisfaisant, non parce qu'il a été présenté par les Etats-Unis, mais parce qu'il n'est pas un véritable plan de désarmement. Son but est de créer de nouveaux obstacles sur la route du désarmement et de stimuler la course aux armements. Si le comité des "Dix-Huit" n'a pas avancé d'un pouce jusqu'à présent sur la voie du désarmement, la responsabilité en incombe exclusivement à la position des puissances occidentales".

Rappelant que le gouvernement soviétique a proposé un désarmement par étapes "à la demande des occidentaux et pour tenir compte de leurs appréhensions" qu'il estime injustifiées, M. Gromyko accuse les Occidentaux d'avoir esquivé toute discussion sérieuse sur cette nouvelle initiative soviétique, après l'avoir louée lors de sa présentation.

M. Gromyko affirme que le discours prononcé récemment par M. Butler, secrétaire au Foreign Office, devant la conférence des "Dix-Huit" "n'apporte aucune clarté nouvelle". Au lieu d'engager une conversation sérieuse, M. Butler a invité la conférence "à passer au laboratoire".

AVIS DE DÉCÈS

ALTAMURA (Caterina) — A Montréal, le 1er mars 1964 à l'âge de 72 ans est décédée Mme Caterina Fuda, épouse de Giuseppi Altamura, demeurant à 7407 rue Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Yvonne) — A Montréal, le 28 février 1964 à l'âge de 54 ans, est décédée Mme veuve Yvan Archambault, née Yvonne Chauvin, demeurant à 6606 Delaroche. Les funérailles auront lieu mardi, le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. Dubreuil,
6776 rue St-Hubert,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Alicia) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Aubin, née Alicia Daoust demeurant à 4644 Fabre. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Olivine) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Louis Beauregard, née Olivine Ménard, demeurant à 7441 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Dominique, comté St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Marie-Louise) — A Montréal, le 28 février 1964 à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Rodrigue Bélanger née Marie-Louise Malié, demeurant au 7760 Boyer. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (T.R.P. Martial-M.) — A Montréal, le 1er mars à l'âge de 60 ans est décédé le T.R.P. Martial-M. Bergeron, O.P., assistant du Provincial des Dominicains. La dépouille mortelle est exposée au Grand Parloir du Monastère des Dominicains, 3375 avenue Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars à 9 hrs a.m. en l'église Notre-Dame-de-Grâce, Montréal. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Hyacinthe à 11 hrs a.m. Direction Urgel Bourgie Ltée.

BLANCHARD (Eugénie) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 52 ans et 11 mois, est décédée Mme Phillas Blanchard, née Eugénie Perteau, demeurant au 2536 rue Louis-Veuillot. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
5805, rue Boileau angle Lacordaire
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Joseph) — A l'Ile Bizard, le 28 février 1964, à l'âge de 68 ans, 3 mois, est décédé M. Joseph Boivin, célibataire, fils de feu Fabien Boivin et de feu Flavie Prouix, demeurant chez son beau-frère Avila Prouix, à 985 rue Cherrier, à l'Ile Bizard. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault
16114 boul. Gouin ouest,
à Ste-Geneviève
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ile Bizard, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Juliana) — A Montréal, le 1er mars 1964 à l'âge de 63 ans est décédée Mme veuve Emile Brisson, née Juliana Proulx, demeurant à 1681 rue Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARREAU (Rodrigue) — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 60 ans, est décédé Rodrigue Carreau, époux de Alice Dancoste. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11e Avenue, Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bonaventure où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Edgar) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 70 ans, est décédé Edgar Caron, époux de Loretta Steele, père de Robert, Pierre, Michael, demeurant à 4025 Vendôme. La dépouille mortelle sera exposée à Montréal aux salons mortuaires de
Urgel Bourgie Ltée,
coin Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
jusqu'à mardi avant-midi. Les funérailles auront mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons Henri Gauthier de Hull, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Hull, où le service sera célébré à 7 h. 45 et de là au cimetière local. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Joseph) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 73 ans, 9 mois est décédé Joseph Charbonneau, fils de feu Alphonse Charbonneau et de feu Lucia Verdon, demeurant à 9058, 6ème Ave, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue Delorimier
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Yvonne) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Victor Charbonneau, née Yvonne Vincent, demeurant à 5331 Baldwin. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENIER (Jean) — Subitement à Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 38 ans, est décédé Jean Chénier, contremaître du C.N.R., époux de Vera Popienko, père de Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVRIER (Lumina) — A Montréal, le 1er mars 1964 à l'âge de 59 ans est décédée Mme Donat Chevrier, née Lumina Fradette, demeurant à 1449 Panet. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575 est, rue Ste-Catherine
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

CLOUTIER (Louis) — A Jacques-Cartier, le 29 février 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé Louis Cloutier, restaurateur, époux d'Alice Lavallée, demeurant au 1893 St-Alexandre. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly,
Ville Jacques-Cartier
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CODERRE (Emma) — A Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Alfred Coderre, née Emma Lévesque, demeurant au 6866, rue Boyce, appt 15. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
5805, rue Boileau angle Lacordaire
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Jacques, comté Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJORDY (Blanche) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée Blanche De Serres, épouse de feu William Desjordy. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
M. A. Blythe Bernier,
2662 Ave du Parc
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Salette, 3535 Ave du Parc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De KLERCK (Adèle) — A Chomedey, le 29 février 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme François De Klerck, née Adèle Lavoie, demeurant au 4467 boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils,
3517 boul. Lévesque
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Cécile) — A Longueuil, le 28 février 1964 à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Anthime Desjardins, née Cécile Forget. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 est, avenue Laurier
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAIS (Emilien) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé Emilien Dorais, époux de Jeanne Mailloux, demeurant au 4323 rue Esplanade. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Wilfrid-B) — A Ville Chambly, le 1er mars 1964 à l'âge de 73 ans 10 mois est décédé Wilfrid -B. Dubuc, anciennement employé à Canadair, époux de Cécile Lamoureux, demeurant à 40 rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
330 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHARME (Georges) — A Ville St-Pierre, le 1er mars 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé Georges Ducharme, époux de feu Clarisse Filiatreault, demeurant à 30 Milton, Ville St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFAULT (Henri) — A Montréal, le 29 février 1964 à l'âge de 57 ans est décédé Henri Dufault, époux de feu Yvonne Lachapelle. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FUOCO (Palmerino) — A l'hôpital Notre-Dame, le 1er mars 1964 à l'âge de 77 ans est décédé Palmerino Fuoco, époux de feu Thérèse Cerillo, demeurant à 4383 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 est, rue Rachel
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Yolande) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Stanislas Gauthier, née Yolande Robillard. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Alphonse) — A Boucherville, le 29 février 1964 à l'âge de 71 ans est décédé Alphonse Gosselin, époux de Thérèse Boucher, demeurant à 36 de la Bruère. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Etienne Charron
581 rue St-Charles
pour se rendre à l'église de Ste-Famille où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de McMasterville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HART (Edgar) — A Montréal, le 29 février 1964 à l'âge de 52 ans est décédé Edgar Hart, demeurant à 1475 Dorchester, appt 6, demi-frère de Eva St-Ours. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575 est, rue Ste-Catherine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KINAPEN (François) — A East Greenfield, le 1er mars 1964, à l'âge de 80 ans, est décédé François Kinapen, époux de feu Marceline Levert. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200, rue St-Louis,
Ville Lemoyne
à 8 h. pour se rendre à l'église St Jean de Lalande, East Greenfield, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRIE (Emile) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 56 ans est décédé Emile Labrie, époux de Lucienne Vien, père de Serge. Il demeurait au 2572 Sheppard. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGACE (Marie-Louise) — A Bordeaux, le 29 février 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Urgel Lagacé, née Marie-Louise Therrien, demeurant à 12,281 Boul. L'Acadie. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1585 rue Viel,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Joseph) — A Terrebonne, le 29 février 1964, à l'âge de 78 ans 10 mois, est décédé M. Joseph Landry, époux de feu Dorcina Champagne. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Magnan Enrg.
61, rue Blainville ouest,
Ste-Thérèse
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Maurice, de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Emma) — A Contrecoeur, le 29 février 1964, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Arthur Laplante, née Emma Lapointe, exposée à sa demeure 143, rue Ste-Trinité. Funérailles mardi à 10 heures, en l'église paroissiale de Contrecoeur. Inhumation au cimetière du même endroit. S.V.P. pas de fleurs. Direction : Rosaire Jacques, 109 rue Legendre, Contrecoeur.

LAPOINTE (Jacques) — A Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 22 ans, est décédé Jacques Lapointe, fils de Wilfrid Lapointe et de feu Gabrielle Pelletier, demeurant à 4150 Ste-Catherine est. La dépouille mortelle sera exposée ce soir à 7 heures au salon
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
Avis des funérailles plus tard.

LAURIN (Justina) — A St-Joseph-du-Lac, le 29 février 1964 à l'âge de 79 ans est décédée Mme Napoléon (Paulet) Laurin, née Justina Sauvé, mère d'Arthur, Charlemagne, Raymond, Rita (Mme Ubald Desjardins), Juliette (Mme Paul Soucisse) et Pauline, demeurant à 2 Rang St-Joseph-du-Lac. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
à St-Joseph-du-Lac
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVILLE (Georgette) — A Greenfield Park, le 1er mars 1964, à l'âge de 66 ans, est décédée Georgette Cohan, épouse de Lucien Laville, demeurant au 136 Springfield. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200, rue St-Louis,
Ville Lemoyne
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anastase, Greenfield Park où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAWLOR (Pauline Rousseau) — Le 1er mars 1964, à la maison de convalescence MacKenzie, est décédée Pauline Rousseau, épouse bien-aimée de feu John C. Lawlor. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Thos. Kane,
5220, av. du Parc
Messe de requiem mardi 3 mars, à 10 h. du matin, à l'église St. Michael's. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LEDUC (Léopold) — A Châteauguay Bassin, le 1er mars 1964 à l'âge de 60 ans est décédé Léopold Leduc, époux de Cécile Taillon, demeurant à 4 Guilmour, Châteauguay Bassin. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4303 ouest, rue Notre-Dame
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Châteauguay Bassin où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Elisabeth) — A Montréal, le 1er mars 1964 à l'âge de 88 ans est décédée Mme veuve Hector Lussier, née Elisabeth Léonard, demeurant à 3525 Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 ouest, rue Notre-Dame
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irenée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Henri) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé Henri Major, époux de feu Léontine Bouchard, père de Jacques et Jacqueline, demeurant au 4552 St-André, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Eugène Desjardins Enrg.,
4545 rue St-Denis
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE (Fortunate) — A Montréal, le 28 février 1964, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Eugène Marcotte née Fortunate Charbonneau demeurant à 10029 de Larochelle. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, Crémazie
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIER (Fernande) — A Montréal, le 1er mars 1964 à l'âge de 45 ans est décédée Mlle Fernande Marier, fille de feu Frank Marier et de Marie-Louise Moreau, demeurant à 7134 Denormanville. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSOLAIS (Maria) — A l'Assomption, le 28 février 1964, est décédée Mme veuve Joseph Marsolais, née Maria Lafortune demeurant chez son fils Fernand, 648 boul. L'Ange-Gardien à l'Assomption, mère de la Révérende Mère Ste-Léona de la Congrégation Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault
371 boul. l'Ange-Gardien
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Assomption où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Aimé) — A Montréal, le 2 mars 1964, à l'âge de 63 ans 10 mois est décédé Aimé Masse, époux de Albertine Rousain, demeurant 3360 Ontario. La dépouille mortelle est exposée au salon
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
Avis des funérailles plus tard.

PELLETIER (Vénérand) — A Pont-Viau, le 28 février 1964, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Vénérand Pelletier, époux de Eva Gagné, demeurant à 476 Chauvin. Les funérailles auront lieu mardi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
24 rue St-Florent, Pont-Viau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-Grignon où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RABY (Albert) — A Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Raby fils de feu Georges Raby et de feu Emma Toucheitte, époux de Marie-Anna Léger, père de Jacqueline, Jean-Jacques, Mme Bernard Bolleau (Monique). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

in memoriam

ARCHAMBAULT — A la douce mémoire de notre cher père, décédé le 2 mars 1963, déjà 1 an que tu nous a quittés. Nous ne t'oublions pas. Rachel et Paul.

DURAND-GAUVREAU — Chère maman, il y a 2 ans que tu nous quittais pour toujours, nous gardons un pieux souvenir, toi qui fus admirée et aimée de tous. Nous aurions voulu te garder toujours, puisque nous suivre la route tracée par toi, maman. Une grand-messe sera chantée en l'Eglise St-Denis le 3 mars à 8 h. 30. De tes filles.

PICARD (Cordélia) — A Montréal, le 28 février 1964, à l'âge de 70 ans et 11 mois, est décédée Mme veuve Philorum Picard, née Cordelia Boucher, demeurant au 5477, rue St-Zotique. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
4504, rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARDSON (Rollande) — A Montréal, le 1er mars 1964, à l'âge de 42 ans 11 mois, est décédée Mme Eugène Richardson, née Rollande Widdig, demeurant à 2637 Chateauguay. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 8.30 hres pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Amédée) — A Montréal, le 28 février 1964, à l'âge de 73 ans, est décédé Amédée Roy, époux de Délîose Gervais. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois,
1750 rue Amherst,
à 8 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GERMAIN (Roch) — A Montréal, le 28 février 1964, à l'âge de 88 ans 9 mois, est décédé Roch St-Germain, ex-marguillier de la paroisse St-Vincent-de-Paul de Montréal, époux en 1ères noces de Maximilienne Henri et en 2èmes noces de Maria Bertrand, demeurant à 1878 Poupart. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Colombe) — A Montréal, le 1er mars 1964, est décédée Mlle Colombe St-Pierre, fille de feu Jean-Baptiste St-Pierre et de feu Dora Moore. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanisla-de-Kostka où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Léon) — A Montréal, le 29 février 1964 à l'âge de 60 ans est décédé Léon Savaria, époux de Berthe Petit, demeurant à 7444 rue Papineau. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Julie de Verchères, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHEDDLER (Antoinette) — A St-Bruno, comté Chambly, le 29 février 1964, à l'âge de 70 ans 3 mois, est décédée Mme Alcide Sheddler, née Antoinette Fleury, demeurant au 1527 Montarville. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Demers & Tétreault,
1567 rue Montarville
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIAULT (Rollanda) — A Montréal, le 29 février 1964 est décédée Mlle Rollande Thériault, infirmière licenciée à l'emploi de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, fille de feu Emile Thériault et de Anne-Marie Boulanger, demeurant à 5269 Boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3303 rue Papineau
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOUIN (Herménégilde) — A Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 83 ans, est décédé Herménégilde Thouin, autrefois de Repentigny, époux en 1ères noces de Mathilda Chartrand et en 2èmes noces d'Amanda Boucher, demeurant à 1006 Sherbrooke Est, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 3 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame,
Repentigny,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE dit Amyot (Aquila) — Accidentellement, à Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Aquila Villeneuve, époux de Cléophie Cyr. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603 rue St-Laurent
à partir de 7 heures ce soir. Avis des funérailles plus tard.

VILLENEUVE (Cléophie) — Accidentellement à Montréal, le 29 février 1964, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Aquila Villeneuve, née Cléophie Cyr. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à partir de 7 hres ce soir. Avis des funérailles plus tard.

Mission en vue de développer le tourisme français au Canada

PARIS. (AFP) — La mission d'étude canadienne composée de représentants de chacune des provinces du Canada et de grandes compagnies aériennes, qui est arrivée aujourd'hui à Paris a été reçue à l'hôtel de ville de Paris par M. Jean Aubertin, président du conseil municipal.

Elle doit étudier au cours de prochains jours les moyens propres à développer le tourisme français au Canada, notamment dans la perspective des grandes manifestations qui marqueront en 1967 le centenaire de la confédération canadienne.

Quatre mille Français seulement ont visité le Canada l'année dernière alors que, pendant le même temps, 100,000 Canadiens se rendaient en

L'ARC a participé à 37 opérations de sauvetage

OTTAWA. (PC) — L'ARC et divers organismes civils ont participé à des opérations de recherche et de sauvetage qui ont conduit, en 1963, au salut de 48 personnes, a annoncé le quartier général de l'ARC.

L'aviation canadienne a participé à 37 opérations majeures de recherche, qui ont suivi 192 accidents d'aviation. Des équipes de sauvetage de l'ARC ont dirigé ce sopérations depuis Vancouver, Winnipeg, Trenton et Halifax. Ces recherches ont nécessité 11,236 heures de vol et l'ARC a pour sa part consacré 8,378 heures aux opérations.

On précise que 657 alertes ont été données par des embarcations en difficulté. Quatre ont nécessité des recherches d'envergure. La Colombie-Britannique a répondu à 561 de ces appels et Halifax à 59 seulement.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI
Aucune joute au calendrier

DIMANCHE
Canadien 3, Chicago 4
Détroit 2, New York 2
Toronto 3, Boston 5

SAMEDI
New York 0, Canadien 4
Chicago 1, Toronto 4
Détroit 1, Boston 2

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	Chi.	Can.	Tor.	Dét.	NY.	Bos.	Vic.
Chicago	—	6	6	5	8	8	33
Canadien	4	—	7	7	9	6	33
Toronto	5	4	—	5	6	7	27
Détroit	5	4	2	—	5	8	24
New York	2	2	3	6	—	7	20
Boston	3	1	5	3	4	—	16
Défaites	19	16	23	26	32	36	153

JOUTES NULLES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	NY.	Tor.	Tot.
Canadien	—	2	5	3	0	1	11
Détroit	2	—	1	3	2	3	11
Boston	5	1	—	1	2	1	10
Chicago	3	3	1	—	2	2	11
New York	0	2	2	2	—	3	9
Toronto	1	3	1	2	3	—	10
Total	11	11	10	11	9	10	62

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	61	33	17	11	188	146	77
Chicago	63	33	19	11	193	146	77
Toron